

# Stratégies du Monde Réel

Vers la Réalisation  
de l'Éducation Pour Tous  
à l'horizon 2015

**UNE HISTOIRE DU PLAIDOYER DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

Rapport de Documentation et d'Évaluation

Commandité par la Campagne Mondiale pour l'Éducation, 2010

## Auteurs

Le rapport a été documenté et écrit par Kate Moriarty avec des études de cas régionaux documentés et rédigés par Barbara Fortunato (Asie et Pacifique), Omar Ousman Jobe (Afrique) et Ilich Leon Ortiz Wilches (Amérique latine et Caraïbes). L'étude de cas de la Colombie a été documentée et écrite par Yenny Carolina Ramirez.

## Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier le groupe de référence sur la documentation et l'évaluation de la SMR – Jill Hart, Giovanna Modé, Solange Akpo, Limbani Nsapato et Raquel Castillo – pour leur assistance et leur soutien dans le processus de recherche et de rédaction.

## Mentions spéciales

Mentions spéciales à l'endroit de tous les membres des coalitions nationales d'éducation d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine qui ont donné de leur temps pour partager des témoignages de leur travail.

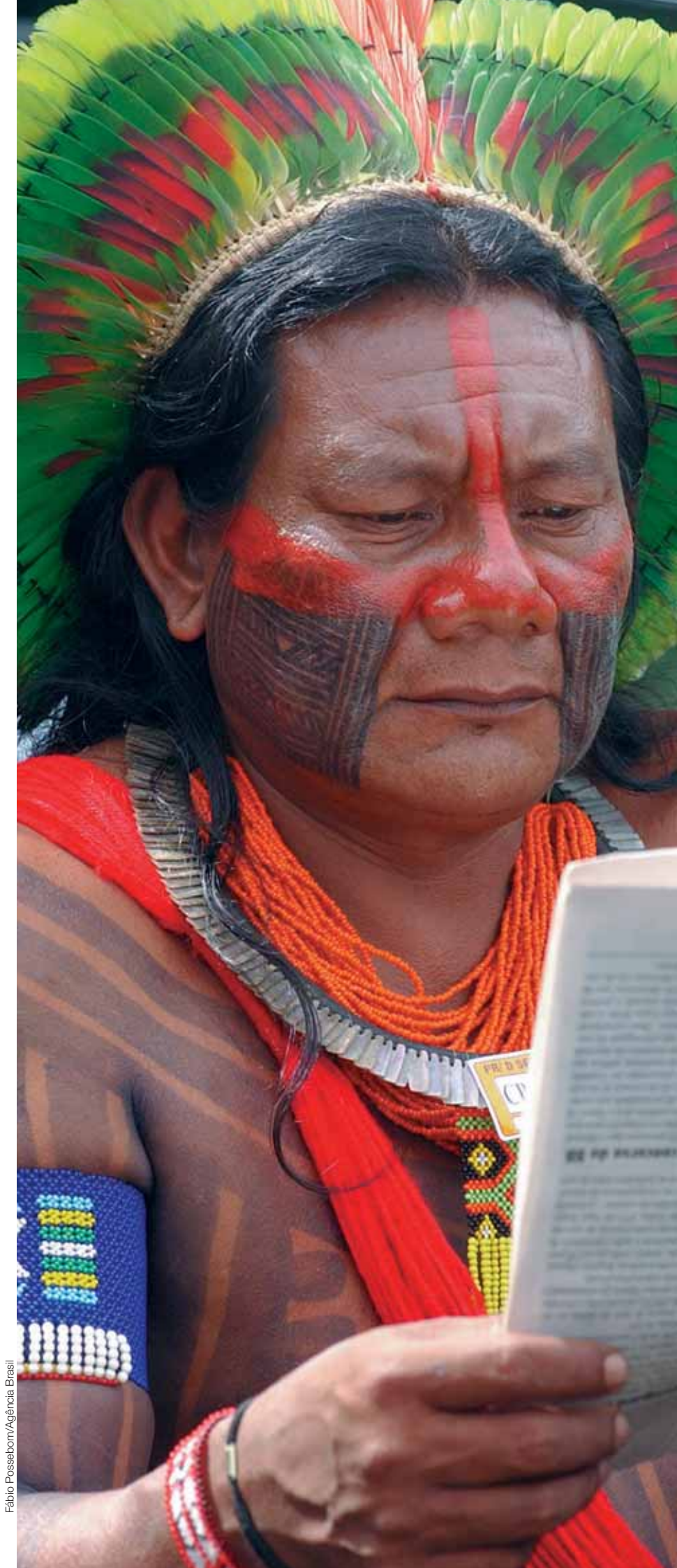
Nos remerciements aussi à toute autre personne qui a pris part à ce processus de recherche y compris le personnel du Secrétariat de la CME, les membres du conseil d'administration de la CME et les participants à la recherche externe provenant des ONGI, les Nations Unies et les gouvernements.

Nous ne pouvons terminer, sans remercier le gouvernement des Pays-Bas pour avoir financé les coûts afférents à la recherche et à la production de ce rapport.

## Informations sur la publication

La Conception par Sandra Clarke,  
S37 Design

Photo de couverture : João Zinclar/CLADE



# Avant-propos :



La Campagne Mondiale pour l'Éducation a l'agréable plaisir de partager le rapport de documentation et d'évaluation sur le projet Stratégies du Monde Réel II. Au cours des cinq dernières années, la CME a collaboré avec les membres de nos réseaux régionaux en Afrique, en Asie et en Amérique latine pour mener à bien ce projet, qui offre un appui solide, flexible au travail des coalitions nationales d'éducation. Nous vous invitons à examiner l'analyse des réalisations de la SMR II et les défis dans la Première partie, à lire et apprendre des 12 études de cas dans la 2<sup>ème</sup> Partie. La partie finale du rapport résume de manière concise les recommandations à l'endroit des coalitions nationales, des réseaux régionaux, du Secrétariat et du Conseil de la CME.

La SMR II a fourni un appui déterminant aux coalitions nationales d'éducation qui plaident en faveur du droit à l'éducation au niveau des espaces locaux, nationaux, régionaux et international. Les coalitions nationales et les réseaux régionaux ont utilisé le financement de la SMR II fourni par le gouvernement des Pays-Bas pour mener des actions diverses et créatives dans le domaine de l'éducation : adopter une approche de manière à impliquer les enfants exclus, les jeunes et les adultes directement dans les campagnes ; s'engager dans les processus électoraux nationaux et budgétaires et réaliser une avancée audacieuse consistant à intenter des actions en justice dans les cas de violation du droit à l'éducation. Par le biais de la SMR II, les coalitions ont renforcé leurs capacités à conduire des recherches crédibles telles que les publications de l'Observatoire de l'Éducation en vue de fournir des preuves convaincantes aux gouvernements sur l'état réel de l'éducation et faire pression pour un changement des politiques, des pratiques et des allocations budgétaires qui apporteront des changements dans la vie des filles, des garçons, des femmes et des hommes dans leurs pays.

Les éléments probants réunis dans le cadre de ce rapport parviennent à la conclusion que la SMR II a été un succès. Le rapport ne passe pas sous silence les failles et les défis rencontrés par le projet, mais présente ceux-ci ouvertement pour que des leçons en soient tirées. Les études de cas et l'analyse présentée dans les pages suivantes révèlent « une multitude de réalisations, certaines importantes, d'autres de moindre importance » et font référence au besoin urgent de préserver les acquis pas seulement au niveau des coalitions, mais dans le monde réel. Les coalitions n'agissent pas dans leur propre intérêt, mais pour effectuer des changements positifs au profit de leurs concitoyens en effectuant un plaidoyer pour l'éducation pour tous, un droit qui est encore plus menacé dans le climat actuel d'austérité. Les coalitions d'éducation peuvent et font la différence. Mais elles ne peuvent rien sans ressources. Ainsi, l'appui des bailleurs est plus que jamais impératif.

Ce rapport souligne de quelle manière, selon les mots de l'auteur principal, « *des projets tels que la SMR II constituent les fondations pour bâtir un puissant, mouvement démocratique international d'activistes qui ensemble vont être en mesure de revendiquer le changement nécessaire pour réaliser l'EPT* ». À moins de cinq ans de 2015, nous devons poursuivre le programme EPT convenu à Dakar avec une détermination renouvelée. Inspirons-nous des leçons tirées de ce rapport et réaffirmons notre conviction que malgré les difficultés et les défis du monde réel, la société civile, les gouvernements et les donateurs peuvent ensemble transformer la société de manière à ce que *tout le monde* puisse bénéficier de l'éducation.

Kailash Satyarthi

Président de la Campagne Mondiale pour l'Éducation

# Table des matières

PAGE

	Page précédente
Avant-propos	6
Acronymes et abréviations utilisés dans ce rapport	6
Résumé Exécutif	8
Introduction	10
But, portée et limites méthodologiques	12
Remarque à propos de la lecture de ce rapport	13
<b>1<sup>ère</sup> Partie Evaluation du projet « Stratégies du Monde Réel – vers la réalisation de l'EPT à l'horizon 2015 »</b>	<b>15</b>
<b>Section 1 Le contexte de la SMR II</b>	<b>16</b>
Le fondement théorique du plaidoyer de la SMR	16
Les origines et objectifs de la SMR II	16
<i>Encadré 1</i> : Les objectifs du projet SMR II	17
La SMR en action	18
Portée et domaine d'application de la SMR II	18
Le contexte du projet	19
<b>Section 2 Mener des actions locales pour un changement global</b>	<b>21</b>
Contextes changeants du plaidoyer national en faveur de l'EPT	21
<i>Encadré 2</i> : la SMR II oeuvre pour et avec les enfants et les adultes qui n'ont pas accès à l'éducation	21
Dimension et contributions	22
<i>Encadré 3</i> : Analyse sélective des activités 2006-2010 des coalitions impliquées dans la SMR, mais n'ayant pas fait l'objet d'une étude de cas	23
Changement de politique	24
Processus	24
Structures et systèmes	25
Soutenir l'activisme par le biais de la réflexion	26
Réseaux régionaux : créateur, instigateur ou catalyseur?	27
CLADE et la SMR	28
<i>Encadré 4</i> : Analyse sélective des activités menées par la CLADE de 2006 à 2010	29
<i>Encadré 5</i> : Campaña Latinoamericana por el Derecho a la Educación : un modèle de réussite de la SMR II	30
ANCEFA et la SMR	33
<i>Encadré 6</i> : Points marquants de l'appui au renforcement des capacités de ANCEFA 2006-2010	33
<i>Encadré 7</i> : Analyse sélective des activités menées par ANCEFA de 2006 à 2010	34
ASPBAE et la SMR	35
<i>Encadré 8</i> : Analyse sélective des activités menées par ASPBAE de 2006 à 2010	36
La SMR et les régions	37
<i>Encadré 9</i> : Asseoir une forte influence par le biais de l'action régionale	38
La SMR : Coordination et action à l'échelle mondiale	40
<i>Encadré 10</i> : SMR II et CONFINTEA VI : expérience d'une action coordonnée de plaidoyer international	42
<b>Section 3 Les résultats ont-ils été probants?</b>	<b>46</b>
<b>Section 4 Leçons d'ordre général</b>	<b>48</b>
Leçons principales	49
Mener des actions locales pour un changement global : un concept valable, qui nécessite cependant une stratégie	49
Renforcer les institutions	50
Limiter la portée du plaidoyer	50
Engager un dialogue constructif tout en restant intransigeant sur le respect des droits	50
Fournir un financement flexible et fiable afin d'assurer la durabilité	51
Investir dans la recherche et la production de connaissances	51
Tirer des leçons qui serviront aux pratiques futures	51

India/NCE

Cambodia/NEP

Philippines/Raquel Castillo

India/NCE

Philippines/Raquel Castillo

<b>2<sup>ème</sup> Partie Plaidoyer en faveur de l'EPT dans le cadre du projet Stratégies du Monde réel : études de cas des pays</b>		<b>PAGE</b>	
<b>Introduction</b>		<b>54</b>	
<b>Amérique latine</b>	Contexte	55	
	<i>Étude de cas</i> : L'expérience du plaidoyer politique de Colectivo de Educación para Todos y Todas du Guatemala en faveur de l'Éducation de Base gratuite	56	
	<i>Étude de cas</i> : Campagne brésilienne pour le Droit à l'Éducation – Impulser une allocation de ressources pour une éducation de qualité et le renforcement du plaidoyer de la société civile en faveur de l'éducation	61	
	<i>Étude de cas</i> : Colombie – Plaidoyer pour la reconnaissance d'une éducation de base gratuite	66	
	<i>Étude de cas</i> : L'expérience de plaidoyer de la CLADE relatif à plusieurs formes de discrimination dans l'éducation	70	
	Leçons tirées	73	
	Contexte	76	
	<b>Afrique</b>	<i>Étude de cas</i> : Malawi – Influence de la Société civile dans les processus électoraux et budgétaires	77
		<i>Étude de cas</i> : Tanzanie – Participation effective des OSC dans les réformes politiques	81
		<i>Étude de cas</i> : Kenya – Importance du financement de l'Éducation	84
<i>Étude de cas</i> : Ouganda – La recherche de la transparence dans la mise en œuvre des politiques		88	
Résumé de la Région Afrique		91	
Caractéristiques communes dans la manière d'aborder les campagnes EPT, leçons tirées, lobbying, plaidoyer et défis opérationnels		91	
Un échantillon des Contributions spécifiques du projet Stratégies du Monde Réel en Afrique – Création, Redynamisation et Consolidation des coalitions selon le contexte du pays			
1. Zimbabwe : les OSC dans l'œil du cyclone		92	
2. Méthodologie de création de coalition par ANCEFA		93	
3. Kenya : Les Succès et Défis de la création d'une Coalition		93	
4. Sénégal	94		
5. Gambie	95		
Défis d'ordre général	95		
Recommandations générales	96		
<b>Asie</b>	Contexte	97	
	<i>Étude de cas</i> : Coalition Nationale pour l'Éducation (NCE) Inde – Militer pour le vote d'une Loi sur le Droit à l'Éducation	100	
	<i>Étude de cas</i> : Coalition pour le Développement Éducatif (CED), Sri Lanka – Militer pour l'Éducation des Mères	106	
	<i>Étude de cas</i> : Partenariat des ONG pour l'Éducation (NEP), Cambodge – Battre campagne contre les frais scolaires informels	112	
	<i>Étude de cas</i> : E-Net Philippines – Mobiliser les jeunes non scolarisés pour un plaidoyer en faveur du financement de l'Éducation	118	
	SMR II en Asie – Pacifique : Résumé des réalisations et des défis subsistants	124	
	<b>3<sup>ème</sup> Partie</b>		<b>129</b>
	Conclusion		130
A l'avenir		130	
Recommandations		131	
À l'endroit des Coalitions nationales		131	
À l'endroit des réseaux régionaux		132	
À l'endroit de la CME		132	
<b>Documents de référence</b>		<b>133</b>	
Bibliographie		134	
Annexes	1. Méthodologie	135	
	2. Information biographique sur les chercheurs	137	
	3. Liste des coalitions nationales d'éducation impliquées dans la SMR II	138	



## confintea VI

Sixth international conference on adult education  
Sexta conferência internacional de educação de adultos

Belem/Tanvir/Mantasim



Philippines/E-Net



Fábio Possabom/Agência Brasil



India/NCE

# Acronymes et abréviations utilisés dans le rapport

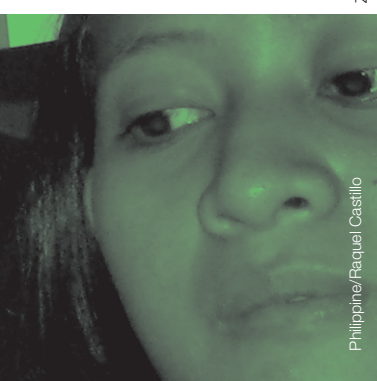
- A&E – Accréditation et Equivalence
- ABI – Initiative de Budgétisation Alternative
- ACHR – Convention Américaine sur les Droits de l’Homme
- ALS – Systèmes d’Apprentissage alternatifs
- ANCEFA – Réseau Africain de Campagne pour l’Éducation pour Tous
- AOD – Aide Officielle au Développement
- APE – Association des Parents d’Elèves
- APU – Alliance Progressive unie
- ASEAN – Association des Nations de l’Asie du Sud-Est
- ASPBAE – Association de l’Asie et du Pacifique Sud pour l’Éducation de Base et des Adultes (autrefois Bureau d’Éducation des Adultes pour l’Asie et le Pacifique Sud)
- BALS – Bureau des Systèmes d’Apprentissage Alternatif
- BBA – Bachpan Bachao Andolan (mouvement Sauvons les enfants), Inde
- BCRE – Campagne Brésilienne pour le Droit à l’Éducation
- CAQ – Coût Elève Qualité
- CEAAL – Conseil pour l’Éducation des Adultes en Amérique latine
- CED – Coalition pour le Développement éducatif, Sri Lanka
- CEDEAO – Communauté Economique des États de l’Afrique de l’Ouest
- CEF – Fonds du Commonwealth pour l’Éducation
- CEJIL – Le Centre pour la Justice et les Droits internationaux
- CIDESC – Convention internationale des Droits économiques, sociaux et culturels
- CLADE – Campagne Latino-Américaine pour le Droit à l’Éducation
- CME – Campagne Mondiale pour l’Éducation
- CNTE – Confédération Nationale des Travailleurs de l’Éducation du Brésil
- COGES – Comités de Gestion des Écoles
- CONAE – Conférence Nationale sur l’Éducation
- CONEB – Conférence Nationale sur l’Éducation de base
- CONFINTEA – Conférence Internationale sur l’Éducation des adultes
- COSYDEP – Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l’Éducation Publique
- CSCQBE – Coalition de la Société Civile pour une Éducation de base de Qualité
- DAE – Droit à l’Éducation
- DESC – Droits économiques, sociaux et culturels
- DFG – Discussion de Focus Group
- DPE – Développement de la Petite Enfance
- DSRP – Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
- EAA – Éducation et Apprentissage des Adultes
- ECDG – Groupe de coordination des Bailleurs de l’Éducation
- ECOZI – Coalition de l’Éducation du Zimbabwe
- Ed Watch – Observatoire de l’Éducation
- E-Net – Réseau de la Société Civile pour les réformes de l’éducation, Philippines
- EPT – Éducation pour Tous
- EFA Net – Réseau de Campagne pour l’Éducation pour Tous, Gambie
- EPU – Éducation Primaire Universelle
- ESDP – Enquêtes de Suivi des Dépenses Publiques
- ESWG – Groupe de travail du sous-secteur de l’Éducation
- EYC – Coalition Elimu Yetu, Kenya
- FAWE – Forum des Educatrices Africaines
- FECODE – Federación Colombiana de Educadores Fédération Colombienne des Educateurs
- FENU – Forum des ONG actives dans l’Éducation en Ouganda



Limbani Nsipato/Johannesburg/1 Goal



Zambia



Philippine/Raque/Castillo

- FSCE – Fonds de la Société Civile pour l'Éducation  
 FISC – Forum International de la Société Civile (à CONFINTEA VI)  
 FTCP – Formation Technique, Commerciale et Professionnelle  
 FTI – Initiative Fast Track/ Initiative de Mise en Œuvre Accélérée de l'EPT  
 FUNDEB – Fonds de Maintenance et de Développement de l'Éducation de Base  
 GAT – Groupes d'Appui Technique  
 IAQ – Initiative d'Amélioration de la Qualité  
 ICAE – Conseil International pour l'Éducation des Adultes  
 IDS – Institut des Études de Développement, Université de Sussex  
 IE – Internationale de l'Éducation  
 JNS – jeunes non scolarisés  
 JTWG – Groupe de Travail technique conjoint  
 KESSP – Programme d'appui au secteur éducatif du Kenya  
 MDA – Évaluation de la mi-décennie (EPT)  
 MEJS – Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports  
 MPD – Matériels pédagogiques et didactiques  
 NASCECZ – Coalition nationale de la Société Civile pour l'Éducation du Zimbabwe  
 NCE – Coalition nationale pour l'Éducation, Inde  
 NEP – Partenariat des ONG pour l'Éducation, Cambodge  
 NEPAD – Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique  
 OC – Organisations confessionnelles  
 OCB – Organisations Communautaires de Base  
 OMD – Objectifs du Millénaire pour le Développement  
 ONG – Organisations Non Gouvernementales  
 ONGI – Organisations Non Gouvernementales Internationales  
 OSC – Organisations de la Société Civile  
 OSISA – Open Society Initiative for Southern Africa  
 PASEC – Programme d'appui aux Systèmes éducatifs des pays francophones  
 PCE – Coalition pour l'Éducation du Pakistan  
 PD – Partenaires au Développement  
 PDPE – Protection et Développement de la Petite enfance  
 PEAN – Réseau de plaidoyer en faveur de l'Éducation en Papouasie  
 PEPE – Protection et Éducation de la Petite Enfance  
 PINASAMA – Organisation de jeunes Pinagsamang Samahan ng Magulang, Philippines  
 PROPAG – Groupe de plaidoyer en faveur des pauvres  
 R&E – Reconnaissance et Équivalence  
 REPEM – Rede de Educacion Popular de Mujeres  
 RMS – Rapport Mondial de Suivi  
 SAARC – Association Sud-Asiatique pour la Coopération Régionale  
 SADC – Communauté de Développement d'Afrique Australe  
 SCDM – Stratégie de Croissance et de Développement du Malawi  
 SEAMEO – Organisation des Ministres de l'Éducation des Pays du Sud-Est Asiatique  
 SMA – Semaine Mondiale d'Action de la CME  
 SMR – Stratégies du Monde Réel  
 SWAP – Approche sectorielle  
 TEN/MET – Réseau Tanzanien pour l'Éducation /Mtandao Wa Elimu  
 UA – Union Africaine  
 UNDIME – Union nationale des Leaders municipaux dans le domaine de l'Éducation, Brésil  
 UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture  
 VCEFA – Coalition du Vietnam pour l'Éducation pour tous  
 VSO – Voluntary Services Overseas

## Résumé Exécutif

La participation de la société civile est un élément clé des sociétés démocratiques ; les citoyens ordinaires ont besoin d'opportunités et d'espaces pour amener leur gouvernement à rendre des comptes. Le « *Cadre d'Action de Dakar : L'Éducation pour Tous Tenir nos Engagements Collectifs* » (2000) a reconnu ceci et a inclus la participation de la société civile en tant que stratégie clé afin de suivre les progrès de l'EPT et d'exiger un changement. Le projet *Stratégies du Monde Réel – Vers la réalisation de l'EPT à l'horizon 2015* se propose d'honorer ce principe visant à soutenir les coalitions nationales dans l'ensemble des pays du sud afin d'élaborer des programmes de plaidoyer stratégiques et de renforcer leurs capacités à rendre les gouvernements redevables des progrès de l'EPT. Financé par le gouvernement des Pays-Bas et coordonné par la Campagne Mondiale pour l'Éducation, le projet qui a été exécuté de 2006 à 2010 a soutenu au total 51 coalitions.

Ce rapport donne un aperçu de la mise en oeuvre et des réalisations du projet au niveau national, régional et mondial, mettant l'accent sur certaines des leçons partagées avec des recommandations en vue d'un plaidoyer en faveur de l'EPT à l'avenir.

Au début de la seconde phase du Projet des *Stratégies du Monde Réel* (SMR II), la capacité de la société civile à rendre les gouvernements redevables dans plusieurs pays du sud était encore limitée chez plusieurs coalitions qui se trouvaient à un niveau décisif, encore fragile de leur développement. Au même moment, les défis en vue de la réalisation des six objectifs de l'EPT étaient énormes avec plusieurs pays loin de la date butoir de 2015.

Dirigé et mis en oeuvre par les partenaires régionaux de la CME – le Réseau Africain de Campagne pour l'Éducation pour Tous (ANCEFA), l'Association de l'Asie et du Pacifique Sud pour l'Éducation de Base et des Adultes (ASPBAE) et la *Campagne Latino-américaine pour le Droit à l'Éducation* (CLADE) – le projet a intensifié son plaidoyer à l'endroit des gouvernements et des organismes régionaux en ce qui concerne l'EPT. Soutenu par la conviction qu'un changement au niveau de l'EPT doit se dérouler à l'échelle nationale près de là où la privation a lieu, le projet a cherché à porter et à renforcer les voix et la capacité des activistes du sud.

Dans un contexte de capacité interne limitée et de défis externes importants, le SMR II a conduit à d'importants changements au niveau de la capacité des coalitions de la société civile pour l'éducation dans les pays du Sud à provoquer un changement au niveau de leurs contextes nationaux. Cela a également conduit à d'importants changements politiques et créé des cadres propices à une plus grande négociation entre la société civile et le gouvernement au sujet de l'EPT.

La SMR II a soutenu la mise en place de nouvelles coalitions et a contribué au développement de la capacité de plaidoyer des nouvelles coalitions et des coalitions existantes. La capacité de plus en plus renforcée des coalitions à élaborer des programmes et à agir pour le changement en ce qui concerne l'EPT est justifiée aussi bien dans les contributions que les résultats appuyés par le biais du projet. Une pression continue sur toutes les autorités gouvernementales – l'exécutif, le législatif et le judiciaire – a été déterminante pour l'obtention de résultats positifs tels qu'une augmentation du budget alloué à l'éducation et de nouvelles politiques ainsi que des réformes juridiques pour appuyer le droit à l'éducation. L'établissement de relations constructives avec les politiciens et les fonctionnaires, une autre stratégie couramment adoptée a eu pour conséquence la mise en place d'un dialogue sur les politiques liées à l'EPT et indique qu'il est probable que davantage de changements positifs dans la politique de l'EPT seront effectués. L'utilisation avant-gardiste des cadres des droits humains et du système judiciaire montre que le fait d'adopter des approches nouvelles et novatrices peut offrir une stratégie utile pour la réalisation des objectifs de l'EPT et faire respecter le droit à l'éducation.

Le rapport offre un aperçu du projet par le biais d'études de cas de douze campagnes rendues possible grâce à la SMR II. Celles-ci examinent le travail de 11 coalitions nationales, notamment Kenya, Malawi, Tanzanie et Ouganda ; Cambodge, Inde, Philippines et Sri Lanka ; Brésil, Colombie et Guatemala. Une douzième étude de cas expose en détail le cas de discrimination pour lequel la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme a été saisie par la CLADE.

La montée en puissance des réseaux régionaux, une contribution importante et non moins



inattendue de la SMR II est également étudiée dans le rapport. Par le biais de la SMR II, les réseaux régionaux ont acquis une force et une capacité institutionnelle avec de plus en plus d'interventions dans le plaidoyer. La CLADE affiche les changements les plus importants au cours de la SMR II. Au départ, petite organisation, elle est devenue un pôle régional d'activités de plaidoyer sur l'EPT. Chaque région a choisi des modèles légèrement différents pour la mise en œuvre de la SMR II et le renforcement de capacité de développement aux coalitions nationales.

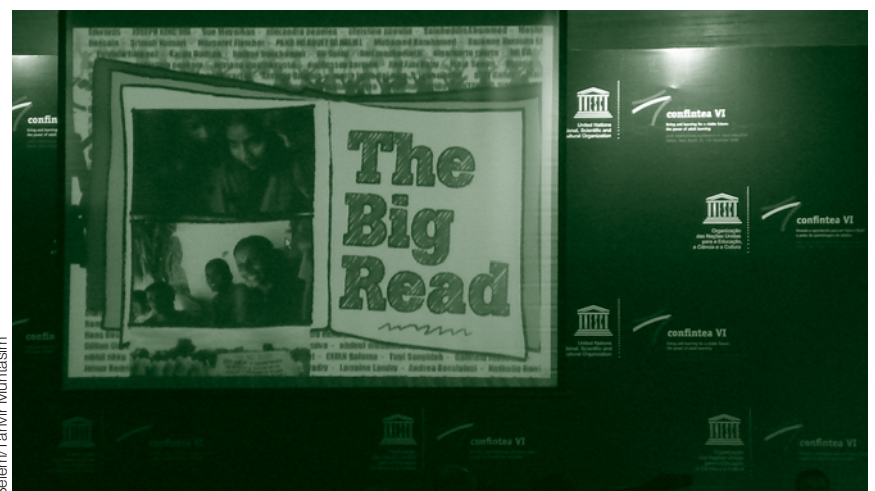
Le transfert d'autorité à partir du centre mondial en ce qui concerne la mise en œuvre du projet au jour le jour est évident avec le rôle du Secrétariat et du conseil de la CME qui est surtout administratif. Un engagement central limité a entraîné des lacunes dans la gestion des connaissances et l'approfondissement des relations entre les pays au niveau de différentes régions.

Dans leur ensemble, les preuves collectées pour ce rapport indiquent clairement que la SMR II est une expérience qui vaut la peine d'être vécue pour ceux qui y ont pris part. Le rapport souligne une multitude de réalisations certaines importantes, d'autres de moindre envergure qui amènent à la conclusion que la SMR II a été un succès. Cependant, des politiques et pratiques plus efficaces peuvent être menées à tous les niveaux. La SMR II a intensifié le plaidoyer à l'échelle planétaire (c'est-à-dire dans plusieurs pays à travers le monde), cependant, le rythme du changement est différent dans chaque pays et à travers les régions – les personnes et le contexte sont pris en compte pour créer les différents scénarios avec des conséquences différentes. Le plaidoyer est cependant un processus et l'impact de la SMR II est continu.

Un certain nombre de leçons ont été tirées de cet examen de la SMR II qui nécessitent une réflexion pour des pratiques futures. Celles-ci indiquent que : (i) mener des actions locales pour un changement global est un concept valable, qui nécessite cependant une stratégie et qui ne sera pas réalisé sans une méthode réfléchie allant du plaidoyer national au plaidoyer international ; (ii) que le renforcement des capacités techniques est évidemment important, mais non viable à moins que cela n'aille de pair avec la création d'institutions ; (iii) dans l'intention d'être inclusif et de refléter tous

les intérêts de leurs membres, les coalitions sont en train de répartir leurs ressources en faisant du saupoudrage et doivent en fait limiter leur plaidoyer ; (iv) la stratégie d'un dialogue constructif avec le gouvernement est importante, mais il ne doit y avoir aucun compromis sur les droits et que le fait d'utiliser les lois et les droits de l'homme peut permettre d'obtenir des avantages importants dans la lutte pour l'EPT ; (v) les coalitions ont besoin d'un financement flexible et sûr si elles veulent être durables ; et (vi) effectuer des recherches en vue de fournir des preuves pour des demandes de plaidoyer clé est un outil important ; enfin par l'acquisition de nouvelles connaissances, les coalitions peuvent porter leur plaidoyer vers de nouvelles directions, créant ainsi de nouvelles façons de travailler et d'exiger le changement au niveau de l'EPT à l'échelle nationale.

À seulement cinq ans de la date butoir pour la réalisation des Objectifs de l'EPT convenus à Dakar, il est clair que la réalité de l'EPT est loin des promesses faites. Les coalitions nationales de la société civile et les partenaires régionaux doivent agir avec plus d'ardeur au cours des années à venir et les projets tels que la SMR sont cruciaux à cet effet. La CME, les réseaux régionaux, les coalitions nationales et leurs bailleurs de fonds doivent prendre en compte les points faibles identifiés par cette recherche et tirer partie des points forts en vue d'assurer un plaidoyer plus efficace et durable sur l'EPT. Les projets tels que la SMR II servent de fondations pour bâtir un puissant mouvement démocratique international d'activistes, qui ensemble seront en mesure d'exiger le changement requis pour atteindre l'EPT.



# Introduction

Chaque jour, des millions d'enfants, de femmes et d'hommes font face à des défis d'ordre pratique, social et économique à cause de leur manque d'éducation. Lire un ensemble d'instructions simples ou obtenir le poste qu'ils souhaitent dépendent, dans une grande mesure, de leur niveau d'éducation et du statut socio-économique qu'il leur confère. Bien que cela puisse paraître encore comme un autre cliché, la réalité est que l'éducation est primordiale, affectant fondamentalement les trajectoires de vie.

L'Éducation est une arme puissante dans le combat pour la justice et la réduction de la pauvreté à l'échelle mondiale<sup>1</sup> et son importance est reconnue par les Objectifs du Millénaire pour le Développement<sup>2</sup> (OMD 2 et 3). Sans améliorations dans l'accès à une éducation de qualité, l'éradication de la pauvreté à l'échelle mondiale, des décès d'enfant évitables, de l'injustice et de la discrimination ne sera pas possible.<sup>3</sup> Le fait de ne pas bénéficier des avantages de l'éducation en raison de la classe, de l'ethnicité, de la caste, du sexe, ou d'un handicap physique ou intellectuel, de la croyance religieuse ou de la situation géographique est inutile, inacceptable et constitue une violation du droit universel à l'éducation.

Les gouvernements ont le pouvoir de changer ceci. Au cours de l'année 2000, plus de 164 gouvernements se sont engagés à faire de **l'éducation pour tous une réalité d'ici 2015**, formulant les six objectifs liés à l'Éducation pour tous (EPT).<sup>4</sup> Malheureusement, l'opportunisme politique a fait que les promesses n'ont pas été respectées et que même les droits – qui sont universels et indivisibles et vis-à-vis desquels tous les signataires sont tenus – sont souvent ignorés.

*Un problème sous-jacent est le manquement de plusieurs gouvernements à accorder une grande priorité aux politiques qui accordent des opportunités aux couches les plus marginalisées de la société. L'incapacité à changer cette donne aura pour conséquence le non-respect par la communauté internationale de la promesse faite à Dakar en 2000.*<sup>5</sup>

Au-delà du fait de ne pas tenir leurs propres promesses faites à Dakar, les gouvernements dans plusieurs pays manquent également à leurs obligations en vertu des lois internationales de protéger, respecter et garantir le droit à l'éducation de leurs citoyens.<sup>6</sup> La non-fourniture d'une éducation de qualité aux groupes les plus marginalisés fait perdurer les inégalités existantes avec un impact considérable sur des centaines de millions de personnes chaque jour. Le visage humain de l'échec du gouvernement à résoudre ce problème est illustré par les 69 millions d'enfants qui n'ont jamais franchi la porte d'une salle de classe ; les nombreux autres millions dans les classes surpeuplées avec des enseignants sous-qualifiés et des ressources d'apprentissage insuffisantes qui ne goûteront jamais aux joies de l'apprentissage ni ne bénéficieront de l'opportunité qu'il leur offre ;<sup>7</sup> ce sont des millions de jeunes non scolarisés qui courent un risque plus élevé de violence et d'exploitation par le travail,<sup>8</sup> condamnés à être pauvres tout au long de leur vie à cause des barrières de l'éducation ; c'est le petit enfant qui à l'âge de 5 ans a vu ses chances sérieusement limitées faute d'avoir pu bénéficier de programmes de soins et d'éducation de la petite enfance ;<sup>9</sup> ce sont des filles qui se retrouvent projetées trop tôt dans le monde des adultes, mariées ou s'occupant de leurs frères plutôt que de bénéficier d'une éducation égale à celle reçue par les garçons dans leurs communautés ;<sup>10</sup> ce sont les 776 millions<sup>11</sup> de femmes et d'hommes qui subissent des humiliations répétées, piégées qu'elles sont dans leurs vies de pauvreté et d'exclusion à cause de l'analphabétisme. Ces chiffres et phrases ressassés n'arrivent pas à traduire la tragédie humaine que crée le fait de ne pas avoir accès à l'éducation ; perpétuant une chaîne de pauvreté et l'exclusion de générations en générations<sup>12</sup>, créant l'inégalité sociale et économique et des tensions sociales qui peuvent ou qui dégènèrent en violence.<sup>13</sup> La volonté politique d'accorder une priorité à l'éducation suivie par des ressources adéquates est primordiale pour la réalisation de l'EPT. Les gouvernements nationaux et les donateurs ont la responsabilité de faire de ceci une réalité ; cependant, des exigences conflictuelles, des systèmes faibles et la corruption ont des effets néfastes, ralentissent le progrès et

1 Tellement qu'il est souvent manipulé et/ou sujet à de violentes attaques à des fins politiques, voir O'Malley, 2010

2 Voir <http://www.undp.org/mdg/basic.s.shtml> pour des détails complets sur les OMD et leur histoire

3 Voir une récente publication conjointe de l'UNESCO, l'UNICEF, l'État du Qatar et Save the Children pour un débat sur le rôle de l'éducation dans l'atteinte des OMD – « The Central Role of Education in the Millennium Development Goals »

4 Voir [http://www.unesco.org/education/efa/ed\\_for\\_all/dakfram\\_eng.shtml](http://www.unesco.org/education/efa/ed_for_all/dakfram_eng.shtml)

5 Rapport Mondial de Suivi de l'UNESCO 2010, p.41

6 Cf. Amnesty International 2005, p.20

7 Cf. UNESCO RSG 2007

8 Collier 2003

9 Cf. GTZ 2009

10 Action Aid estime qu'au moins 55 % des enfants non scolarisés sont des filles, exclues par le biais de la discrimination et de la violence. Cf. <http://www.actionaid.org/main.aspx?PageID=168> (octobre 2010)

11 16 pour cent de la population adulte mondiale selon les chiffres de l'UNESCO obtenus en octobre 2010 sur <http://www.unesco.org/en/efa/efa-goals/adult-literacy/>

12 Bivens à al 2009

13 Les violences et les conflits ont un impact considérable sur l'accès à l'éducation. On estime qu'un tiers de tous les enfants déscolarisés vivent dans des pays touchés par des conflits (voir recherche effectuée par Save the Children et le RSM 2011) D'autres millions d'enfants en particulier les filles font l'objet de violences au sein des écoles ou en route vers les écoles qui ont un impact sur leur fréquentation et apprentissage (voir recherche effectuée par Amnesty International)

# confintea VI

Sixth international conference on adult education  
Sexta conferència internacional de educaçao de adultos



Belem/Tanvir Muntasim

dans certains cas peuvent l'annihiler.

Cependant, avec de la surveillance et la pression, on peut rappeler aux gouvernements leurs promesses ; ils peuvent être encouragés à revoir leur pratique et à mettre en place de nouvelles politiques. La majorité des politiciens même ceux corrompus ont du mal à ignorer les opinions publiques tenaces. C'est pour cette raison et parce que les enfants et les adultes ont le droit d'exprimer leurs opinions et de prendre part à leur propre développement,<sup>14</sup> que le Cadre d'Action de Dakar a inclus parmi les stratégies principales pour la réalisation des six objectifs : « l'engagement et la participation de la société civile dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi des stratégies en faveur du perfectionnement de l'enseignement. »<sup>15</sup>

La participation des citoyens ordinaires en ce qui concerne la revendication de leurs droits est le fondement des sociétés démocratiques et est primordiale pour accélérer les progrès dans le cadre de l'EPT. Ce rapport documente une telle expérience, celle du projet *Stratégies du Monde Réel de la Campagne Mondiale pour l'Éducation – Vers la Réalisation de l'EPT à l'horizon 2015*. En partageant des exemples de réussite, d'innovation et de défis dans le cadre du combat pour l'EPT, le rapport nous dit comment des citoyens ordinaires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine motivés par une vision d'égalité et de justice ont et continuent de faire entendre leur opinion et de trouver les points de pression pour conduire au changement au niveau des espaces politiques locaux, nationaux, régionaux et internationaux en ce qui concerne l'EPT. Les cas partagés ici vont à la fois vous inspirer et vous décevoir ; tant d'énergie, d'engagement et de dynamisme ont parfois été couronnés de réussite, mais ont parfois abouti à



Philippines/E-Net

des déceptions et à une débauche d'énergie mal récompensée.

Eduardo Galeano, l'écrivain uruguayen suggère que le fait de se cantonner à une vision d'une meilleure société aide à maintenir l'activisme même lorsque le progrès apparaît lent : « *L'utopie est à l'horizon. Quand je fais deux pas vers elle, elle s'éloigne de deux pas. Je chemine à dix pas de l'horizon et l'horizon s'enfuit dix pas plus loin. Pour autant que je chemine. Jamais je ne l'atteindrai. À quoi sert l'utopie. Elle sert à avancer.* »<sup>16</sup>

La lutte pour l'EPT n'a pas commencé ou ne s'est pas achevée avec les expériences partagées ici, mais il est de bon ton de dire que le chemin a été balisé par celles-ci et que leur contribution est une étape de franchie dans la fourniture de davantage d'éducation et d'une meilleure éducation à travers le monde.

14 Voir Convention de l'ONU sur les Droits des Enfants et la convention de l'ONU sur les Droits économiques, sociaux et culturels

15 UNESCO 2000, p.8

16 Traduction par l'Auteur de « *La utopía está en el horizonte. Camino dos pasos, ella se aleja dos pasos y el horizonte se corre diez pasos más allá. ¿Entonces para que sirve la utopía? Para eso, sirve para caminar.* » Cf. <http://www.sabidurias.com>

# But, portée et limites méthodologiques

Le but de ce rapport et de la recherche qui l'a renseigné est de documenter et d'évaluer la seconde phase du projet Stratégies du Monde Réel (SMR II) qui s'est déroulé de mi-2006<sup>17</sup> à décembre 2010.<sup>18</sup> Il est destiné à donner aux lecteurs un aperçu du fonctionnement, des extraits et des résultats de ce vaste projet, transnational et multinational, conçu pour faire entendre le plaidoyer et la campagne effectuée par la société civile sur l'EPT. Il se propose d'identifier les réalisations et les meilleures pratiques en ce qui concerne le renforcement des capacités de la société civile à élaborer des processus afin d'influencer les politiques publiques en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT et qui plus est de tendre vers la réalisation complète du droit à l'éducation.

La recherche se propose d'examiner l'approche spécifique que la SMR a proposée afin de soutenir le plaidoyer de la société civile dans le domaine de l'éducation et de mettre l'accent sur des exemples spécifiques de la manière dont cette approche est appliquée en se servant d'études de cas pour faire ressortir les bonnes pratiques mises au point par divers acteurs. Par conséquent, ce rapport offre un certain nombre d'aperçus généralisés concernant la manière dont la société civile peut jouer un rôle important en influant sur le progrès en vue de la réalisation de l'EPT, en rassemblant une collection intéressante d'expériences détaillées d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Il espère montrer comment des citoyens ordinaires de tous milieux peuvent se réunir pour faire passer leurs revendications auprès des autorités locales et nationales, organismes régionaux, l'ONU et autres acteurs internationaux afin d'accroître les opportunités et la qualité de l'éducation pour tous. On espère que l'innovation et la flexibilité qui ont caractérisé le projet de même que l'attention portée à certains de ses points forts et de ses faiblesses encourageront la réflexion et conduiront à de nouvelles actions, plus efficaces.

La recherche dans le cadre de ce rapport a été effectuée par quatre chercheurs indépendants,<sup>19</sup> entre juillet et septembre 2010 après l'élaboration du cadre méthodologique<sup>20</sup> pour la collecte de données pour le format d'études de cas convenu. La collecte de données a combiné une revue de la littérature qui s'y rapporte, des entretiens en tête à tête, des focus groups et des enquêtes. Les informateurs dans le cadre de la recherche ont été sélectionnés à partir d'un échantillon de membres du personnel et des conseil

d'administration des coalitions, d'activistes de même que des personnes externes provenant de la société civile, de l'ONU, des fondations, des représentants du gouvernement et des groupes bénéficiaires de la 'communauté scolaire'.<sup>21</sup> La méthodologie de recherche a été minutieusement pensée et la collecte de données a été effectuée méthodiquement à travers les trois régions. Cependant, les équipes de recherche reconnaissent qu'il y a des limites aussi bien au niveau du champ de la recherche effectuée que des conclusions présentées dans ce rapport. Le rapport n'a pas examiné les expériences SMR choisissant plutôt de se concentrer de manière approfondie sur 12 des 52 pays probables. Ces 12 études de cas ont été présélectionnées par les membres du personnel du Secrétariat de la CME, ANCEFA, ASPBAE et CLADE qui s'occupaient de la gestion de la mise en œuvre du projet laissant ainsi la voie libre à l'accusation selon laquelle les études de cas ont été « triées sur le volet » de manière à mettre l'accent sur les contributions positives. Il court également le risque d'omettre certaines informations importantes des autres pays qui ont fait partie de la SMR II. Pour répondre à cela, un questionnaire a été envoyé à tous les pays de la SMR II, le taux de réponse était cependant relativement faible laissant des lacunes importantes au niveau de l'information.<sup>22</sup> De plus, tous les acteurs sélectionnés pour l'entretien n'étaient pas disponibles et le nombre ainsi que l'échantillon des participants à la recherche pourraient être un facteur limitatif. Malgré ces limites, l'équipe de recherche a le sentiment que les preuves présentées sont à la fois crédibles et instructives. L'équipe a fait tout son possible pour refléter de manière concise les opinions partagées et a cherché à mettre l'accent sur non seulement les facteurs de réussite, mais aussi ceux qui pourraient avoir limité dans l'ensemble le succès du travail de la SMR.

Ce n'est pas dans l'intention de ce rapport de fournir une évaluation détaillée de tous les aspects du projet. Au contraire, le rapport vise à saisir une sélection de cas singuliers à travers les études de cas qui peuvent former la base d'un apprentissage collectif pour les participants au SMR II. Pour tous ceux qui sont impliqués dans la recherche et la rédaction du rapport, et plus important encore pour ceux dont les décisions et actions informent ces pages, nous espérons que ce rapport servira d'encouragement pour un activisme accru et renforcé en faveur de l'EPT.

17 La SMR II devrait avoir démarré en janvier 2006, cependant, un retard au niveau du déblocage des fonds signifiait que le projet n'est pas devenu opérationnel jusqu'en milieu d'année. Ceci a eu des répercussions cette année-là et des retards par la suite au niveau du décaissement des fonds au cours des années suivantes ont eu un impact sur la mise en œuvre du projet, dont la perte de précieux employés

18 La 11ème phase des Stratégies du Monde Réel était encore opérationnelle pendant la recherche et la rédaction de ce rapport

19 La recherche fut menée par une équipe de 4 chercheurs, cf Annexe 1 pour de plus amples informations

20 Veuillez vous référer à l'Annexe 2 : « Méthodologie » pour de plus amples informations

21 Ceci inclut les enseignants, élèves, parents et agents d'école ainsi que les syndicats d'enseignants

22 Globalement, la réponse à l'enquête était inférieure à 50 % au total, avec le pourcentage le plus élevé (relatif au nombre de coalitions dans la région) en Asie, suivi de l'Afrique et aucun en Amérique latine. Les questionnaires ont été traduits en Français et en Espagnol donc la langue ne constituait pas un facteur limitant la participation à l'enquête

# Remarque à propos de la lecture de ce rapport

Ce rapport est structuré en trois parties distinctes :

## 1<sup>ère</sup> Partie

Elle a pour vocation de raconter l'histoire de la SMR de présenter un aperçu du projet depuis 2006, en fournissant des informations de base sur la manière dont le projet fonctionne, sa portée, le contexte dans lequel il s'est déroulé. Il fournit un aperçu généralisé de chaque niveau du projet – national, régional et mondial – visant à mettre l'accent sur les réalisations et à attirer l'attention sur les questions qui nécessitent une réflexion.



Philippines/Raquel Castillo

## 2<sup>ème</sup> Partie

La seconde partie du rapport présente 12 études de cas en même temps qu'un aperçu contextuel de chaque région où le projet a été mis en oeuvre : Afrique, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes. C'est au niveau des études de cas détaillés qu'une image complète du travail appuyé par la SMRII se dégage et qu'on peut avoir une compréhension des caractéristiques communes de l'ensemble du travail. La 2<sup>ème</sup> Partie est divisée en trois sections chacune rédigée avec une plume distincte du chercheur régional.



India/NCE

## 3<sup>ème</sup> Partie

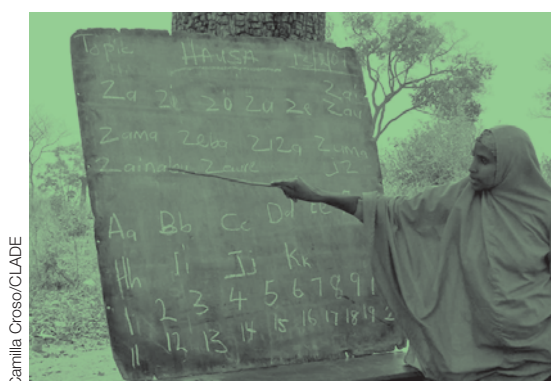
La troisième partie du rapport présente les conclusions, examine certaines leçons d'ordre général et des recommandations pour l'avenir, destinées aux acteurs au niveau national, régional et mondial.



Johannesburg/1Goal

## Documents de référence

Les documents de référence pour la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> Partie de ce rapport tels que la bibliographie, une note sur la méthodologie et les annexes figurent à la fin de ce rapport.



Camilla Crosio/CLADE



# 1<sup>ère</sup> Partie

Evaluation du projet

# Stratégies du Monde Réel

Vers la Réalisation de l'EPT  
à l'horizon 2015

## Le contexte de la SMR II

### Le fondement théorique du plaidoyer de la SMR

En 2008, Oxfam devint la première des grandes organisations non gouvernementales (ONGI) à tenter d'expliquer de manière approfondie sa théorie sur la manière dont les changements sociaux surviennent, dans l'ouvrage intitulé *From Poverty to Power*.<sup>23</sup> Le sous-titre de l'ouvrage a identifié les deux composantes clés pour parvenir à un monde plus juste et plus équitable – des citoyens actifs et des états efficaces.<sup>24</sup> Ces deux idées figurent dans de multiples publications ayant trait à l'éducation pour tous, dont le Cadre d'Action de Dakar. C'est la première composante, à savoir la participation active des citoyens organisés qui est au cœur de l'approche des Stratégies du Monde Réel pour l'accélération du progrès vers la réalisation de l'EPT.

La théorie du changement qui a conduit la SMR (I et) II découle de la conviction que le plaidoyer en faveur d'un changement de politique et de pratique en ce qui concerne l'EPT doit être localisé au niveau national près de là où la privation de droit se déroule. ANCEFA et ASPBAE se sont rendus compte juste après le Forum Mondial sur l'Éducation à Dakar en 2000 qu'il était urgent de mener des actions sur le terrain pour un changement dans le cadre de l'EPT dans le « monde réel » et d'effectuer un plaidoyer pour le changement au niveau national plutôt que de compter uniquement sur les retombées du plaidoyer international.<sup>25</sup>

Plutôt que les programmes de plaidoyer centralisés et élaborés au niveau des sièges des grandes ONG internationales – ou même du secrétariat de la CME – il est important que les coalitions nationales<sup>26</sup> soient les moteurs du changement dans leur contexte. Comme l'a noté un informateur dans le cadre de la recherche, quoique les intentions des grandes ONGI étaient bonnes et en réalité ont « servi de catalyseur important à la formation des coalitions, les coalitions devaient avoir leur propre programme. »<sup>27</sup> Cette idée est renforcée par les conclusions du travail effectué par l'Institut des Études du Développement de l'Université de Sussex (IDS) sur « Repenser le Développement » qui a conclu que : « une idée qui a résonné à travers les sites de

recherche dans le monde est que les modèles de développement générés dans le nord ne sont pas souvent reproductibles, durables ou désirables dans le Sud. »<sup>28</sup>

La théorie du changement servant de fondement à la SMR confirme l'importance fondamentale pour les activistes du sud d'être en mesure de définir leurs propres messages et d'apprendre en pratiquant même si le progrès n'est pas toujours linéaire.<sup>29</sup> L'idée était de mettre en place un mouvement, un noyau de militants analysant et exprimant les injustices dont ils sont témoin dans leurs vies de tous les jours. En encourageant les personnes qui savaient que des enfants étaient non scolarisés dans un village donné à croire qu'elles avaient la capacité de changer cette situation.<sup>30</sup> En utilisant une terminologie très usitée pour tenter d'établir le fondement du changement qui part de la base, d'où les violations du droit à l'éducation sont le plus fortement ressenties, en s'impliquant dans diverses actions dans différents domaines au nord et sur la scène internationale de l'EPT. Les changements que la SMR II a cherché à effectuer sont basés sur une compréhension théorique du fait que la lutte pour l'EPT bien que mondiale et liée au plaidoyer régional et international est enracinée dans l'action locale et nationale.

### Les origines et objectifs de la SMR II

Lorsque la CME et deux de ses partenaires régionaux – ANCEFA et ASPBAE ont soumis la proposition de financement au Ministère néerlandais des Affaires étrangères, le projet a été décrit comme visant à : « fournir une facilitation structurée et un renforcement des capacités aux groupes de la société civile du sud qui souhaitent améliorer l'attention, la cohérence et la créativité de leurs efforts de plaidoyer afin d'en accroître l'impact à l'échelle nationale et amener les pays sur le chemin de la réalisation des buts et objectifs de l'EPT. »<sup>31</sup>

L'objectif primordial du projet était de renforcer le plaidoyer et le potentiel de campagne des organisations de la société civile dans les pays du sud dans l'espoir d'accélérer le progrès vers la

23 Green, 2008

24 Bien que non directement relié à l'ouvrage, il est important de noter qu'Oxfam est membre de la CME et siège au Conseil de la CME

25 Cette opinion se reflétait dans les entretiens avec Maria Khan et Gorgui Sow, leaders des réseaux régionaux asiatiques et africains impliqués dans la SMR

26 Ce document utilise le terme coalition dans son sens habituel en tant qu'alliance de différents groupes pour parvenir à un objectif commun tels que les groupes de la société civile ou les partis politiques (tels que le gouvernement britannique actuel) Pour des raisons de simplicité et de clarté, le document utilise coalition pour les groupements nationaux et réseaux pour décrire les organismes régionaux impliqués dans ce travail. Pour une discussion intéressante et éclairée sur les coalitions cf Tomlinson et Macpherson 2009

27 Janice Dolan, Consultant Senior CfBT Education Trust

28 Voir Rapport annuel 2010 p.8 de l'IDS pour de plus amples informations

29 Différents entretiens

30 Geoffrey Odaga ancien Coordonnateur mondial du projet SMR et à présent Coordonnateur mondial du Fonds de la Société civile pour l'Éducation (FSCE) au niveau du Secrétariat de la CME a parlé d'une vision de la SMR en tant que « mouvement » et non comme un projet discret

31 Formulaire de demande CME Final SALIN 2006-2010, p.14



réalisation des six objectifs de l'EPT formulés à Dakar qui à ce stade n'étaient pas sur la bonne voie.<sup>32</sup> Selon une source au sein de la CME qui a participé à la rédaction du projet, l'objectif supérieur est de mobiliser la volonté publique autour de l'EPT et une pièce principale du puzzle, à savoir la capacité de la société civile à rendre les gouvernements redevables était encore « inégale ».<sup>33</sup>

La proposition de projet décrit la société civile dans les pays du sud comme des partenaires importants et militants qui, par le biais d'un soutien massif du public à leurs actions et la fourniture de preuves peuvent obliger le gouvernement à rendre compte des progrès de l'EPT. Le projet avait un certain nombre d'objectifs spécifiques (bien que pas nécessairement SMART<sup>34</sup>) axés sur le renforcement des capacités des groupes de la société civile en vue de contribuer au plaidoyer mondial sur l'EPT (voir encadré n°1).

Le projet SMR II a réaffirmé le concept de changement par le biais de l'« approche du monde réel » avec des campagnes plus importantes, une meilleure coordination à différents niveaux et le renforcement des alliances.<sup>35</sup> La proposition de projet a mis l'accent sur le caractère essentiel du projet par rapport au travail de plaidoyer global de la CME, en arguant que : « Les coalitions de la CME sont les voix des enfants exclus, des femmes illettrées et des familles pauvres et avec le soutien de la SMR, elles peuvent être une vraie force combattante pour exiger le changement pour de bon. »<sup>36</sup>

La SMR II a été conçue pour mettre à profit et accroître les progrès effectués pendant la SMR I qui a accru le nombre et renforcé les capacités des coalitions de la société civile du sud et leur a permis de mener davantage d'actions de lobbying et de campagne. La SMR I aurait aussi renforcé les liens en matière de plaidoyer du niveau local au niveau international.<sup>37</sup> Cependant, à l'issue de la SMR I, l'opinion de la CME était que : « Les capacités de leadership et institutionnelles (humaines et financières) des coalitions d'éducation en vue de soutenir les campagnes d'éducation et le travail d'élaboration des politiques au niveau national et régional demeurent minces et fragiles. »<sup>38</sup> À cause de cela et aussi de la conviction que le plaidoyer au niveau national est primordial, la CME a ressenti le besoin de poursuivre ce travail avec une deuxième phase.

Malgré le fait que la SMR II soit la continuation d'un projet existant, la planification en vue de la mise en œuvre de la deuxième phase n'était pas suffisante. Les plans pour la première année et demi

## Encadré 1 : Les Objectifs du Projet SMR II

- **Consolider et approfondir le travail des coalitions de la société civile pour l'éducation de manière à ce qu'elles soient en mesure de mobiliser la demande et les préoccupations publiques pour une Éducation gratuite et de qualité pour tous.**
- **Créer des coalitions d'éducation dans les pays et les régions où il n'en existe aucune.**
- **Aligner le travail des coalitions d'éducation sur celui des autres réseaux, coalitions et mouvements.**
- **Exécuter des stratégies de plaidoyer nationales et régionales définies dans le temps et cohérentes.**
- **Contribuer à l'exécution d'un travail de plaidoyer efficace par la CME, en assurant l'uniformité, la cohérence et l'enrichissement mutuel entre les plans de plaidoyer nationaux et les stratégies régionales/globales.**
- **Créer de larges mouvements avec les autres groupes d'intérêt, en reliant les intérêts de l'éducation avec les autres travaillant sur les prestations de service du secteur public, l'aide, la dette et les questions relatives aux enfants.**
- **Provoquer des changements de politique spécifiques au niveau mondial, régional et national en accord avec les objectifs globaux de la stratégie globale de la CME.**

du projet étaient clairement formulés, cependant pour le reste du projet ils étaient décrits comme étant « plutôt nébuleux ». Au lieu d'être une faiblesse, l'absence de programmes bien articulés de même que l'extraordinaire flexibilité dont a fait preuve le Ministère néerlandais des Affaires Étrangères (en tant que donateur), a été en définitive positive et a permis à la SMR II d'être en mesure de se développer de manière plus organique.<sup>39</sup> Bien que le travail soit resté fidèle à sa composante centrale de renforcement de capacités, cette flexibilité a permis aux régions d'orienter le projet dans différentes directions. En Afrique, l'accent du travail est profondément ancré au niveau de la formation en capacités techniques ; en Asie l'appui à la recherche et le suivi de l'EPT au niveau national a pris de l'ampleur et en Amérique latine (qui a rejoint la SMR seulement lors de cette deuxième phase) un accent sur la justiciabilité du droit à l'éducation a primé (cf. la section ci-dessous sur le travail régional et les études de cas pays pour une description plus détaillée).

La flexibilité dont a fait preuve le gouvernement néerlandais a aussi permis de conserver un montant de plus en plus élevé de fonds au niveau régional au cours des années passées.<sup>40</sup> Cette forte dimension régionale de la SMR II la distingue des autres projets tels que le Fonds du Commonwealth pour l'Éducation<sup>41</sup> ou

32 Cf. page 1 de la synthèse du Rapport Mondial de Suivi de l'UNESCO 2006 pour une vision complète des progrès quant à la réalisation de l'EPT au début de la SMR II

33 Entretien avec Lucia Fry actuellement la Coordonnatrice mondiale pour les politiques au secrétariat de la CME

34 Un acronyme très usité les objectifs SMART font référence aux objectifs qui sont Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis

35 Il convient de noter que dès le début, la SMR II (comme c'était le cas avec la SMR I) a été soumise au gouvernement néerlandais dans le cadre des programmes de subvention des Alliances stratégiques avec les ONG internationales (SALIN) en tant qu'élément d'une proposition de projet conjointe avec l'Internationale de l'Éducation 35et comme telle les syndicats d'enseignants dans les pays ont été considérés comme des partenaires stratégiques dès le début du projet (quoique cette relation se soit manifestée de diverses manières dans différents contextes)

36 CME Formulaire de demande final SALIN 2006-2010 p.20

37 Pour de plus amples informations sur les résultats finaux de la SMR I cf : SMR rapport narratif final 2003-2005

38 Formulaire de demande final SALIN 2006-2010 de la CME p.14

39 Lucia Fry, Coordonnatrice mondiale chargée des politiques, Secrétariat de la CME

40 Entretien avec Owain James, Coordonnateur mondial de la CME

41 Le Fonds pour l'Éducation du Commonwealth (CEF) a donné des conseils et octroyé des financements à des groupes d'éducatrices dans 16 pays du Commonwealth en vue de la promotion d'une éducation primaire gratuite. Cf. : <http://www.commonwealtheducationfund.org>

le plus récent Fonds de la Société Civile pour l'Éducation.<sup>42</sup>

Le gouvernement néerlandais admet la flexibilité de la subvention, la comparant au financement de base.<sup>43</sup> D'après un représentant du Ministère des Affaires étrangères, les Pays-Bas ont coutume d'investir dans le plaidoyer et d'appuyer les activités de développement et le Ministère des Affaires étrangères tenait à financer la suite de la SMR. Le projet était en accord avec leurs priorités en matière de politiques ; accroître l'aide publique en faveur de l'EPT et renforcer le plaidoyer de la société civile. Il a également mis à profit la relation existante avec la CME, qui dans la période post-Dakar a été reconnue comme une importante organisation de lobbying. Le gouvernement néerlandais avait la conviction que la CME pourrait aider à élaborer des politiques et à renforcer le plaidoyer de la société civile dans un certain nombre de pays.<sup>44</sup>

Les ambitions du projet malgré un budget relativement modeste de 5 millions d'€,<sup>45</sup> étaient grandes de par leur dimension. Le projet était destiné à accroître le nombre et la portée des coalitions nationales, en encourageant la formation d'alliances stratégiques avec les autres réseaux de campagne contre la pauvreté et les groupes de défense des droits de l'homme. Il a pour but de changer les politiques et pratiques afin d'accélérer le progrès en vue de la réalisation de l'EPT. Le but était de créer un « mouvement mondial » d'activistes de l'EPT.<sup>46</sup>

Les subventions de la SMR (I&II) faisaient partie d'une subvention plus importante octroyée à l'Internationale de l'Éducation (IE), puis à travers elle, à la CME.<sup>47</sup> Les deux pendants du projet avaient des convergences limitées, cependant à l'image du travail de base de la CME, il a encouragé l'inclusion des syndicats d'enseignants en tant que membres importants des coalitions nationales.<sup>48</sup>

## La SMR en action

La coordination centrale était limitée avec la gestion quotidienne et la mise en oeuvre de la SMR II assurée par le personnel des réseaux régionaux qui sont ANCEFA, ASPBAE et CLADE.<sup>49</sup> En Asie et en Afrique, des comités de direction ont été créés, constitués entre autres des membres de réseaux régionaux et membres de l'IE.<sup>50</sup> Le coordonnateur mondial de la SMR était le seul poste du projet au sein du Secrétariat de la CME ;

avec du recul, ceci est considéré (par plus d'une personne interrogée) comme étant trop peu. Les réseaux régionaux avaient en charge la gestion du projet au niveau de leur région, y compris l'élaboration de stratégies de plaidoyer régionales et l'appui aux coalitions nationales.

Les fonds étaient octroyés par le biais des réseaux régionaux aux coalitions nationales afin d'appuyer le développement de leurs capacités et l'activité de plaidoyer. L'allocation des fonds était en grande partie déterminée par la demande émanant des coalitions qui identifient une activité de campagne particulière ou un besoin de renforcement de capacité et soumettent une proposition aux réseaux régionaux. Selon l'évaluation de la capacité d'absorption de la coalition faite chaque année par le secrétariat régional ou les comités directeurs, une subvention était octroyée. Parfois, le besoin était identifié par le réseau régional qui alors soit facilitait la création d'une coalition soit appuyait les actions entreprises par les coalitions existantes. Au cours de ces dernières années, un montant plus important de financements est resté au niveau régional et a été utilisé pour développer la capacité organisationnelle des réseaux régionaux et/ou pour financer les initiatives de plaidoyer régionales.

Un mécanisme de prises de décisions opérationnelles ne semble pas être officiellement formulé, mais l'établissement de rapports et de plans annuels, y compris les rapports financiers étaient en place pour effectuer le suivi des progrès du projet. Le coordonnateur mondial de la SMR était en charge de la facilitation et de la supervision de ces processus.

Le conseil d'administration de la CME est l'entité à laquelle il est rendu compte en dernier ressort ; il supervise tout le travail et les projets financés par le biais du Secrétariat de la CME. Les trois réseaux régionaux plus deux des pays faisant partie du projet SMR sont représentés dans ce conseil.<sup>52</sup> Seules quelques copies des rapports donnés au conseil sur la SMR II étaient disponibles et aucune documentation concernant la prise de décision au niveau du conseil sur l'orientation stratégique de la SMR ou des enveloppes budgétaires de la SMR n'a été trouvée. Selon les entretiens, le conseil d'administration de la CME fonctionne sur la base du consensus et les décisions sur la SMR II ont été prises à l'amiable malgré le fait que chacune des trois régions soumettait sa demande afin d'obtenir un pourcentage de l'ensemble des fonds.

42 En 2008, l'EPT FTI a accepté de soutenir la CME en vue d'accroître le soutien aux coalitions nationales de la société civile pour l'éducation dans les pays éligibles FTI par le biais du Fonds de la Société Civile pour l'Éducation (FSCE) qui est coordonné par la CME au niveau mondial Cf. <http://www.educationfasttrack.org/financing/epdf/csef>

43 Entretien avec Yvonne Van Hees, Conseiller principal en matière de politiques, Département Éducation et Recherche (Ministère du Développement social) Pays-Bas, Ministère des Affaires étrangères

44 Ibid

45 Par exemple, comparé au FSCE qui est doté de USD17.6 millions sur deux ans (2009-2011) tandis que la SMR II n'est doté que d'environ 6.793.267 USD sur 5 ans

46 Geoffrey Odaga, ancien coordonnateur mondial de la SMR II et actuellement Coordonnateur mondial du Fonds de la Société Civile pour l'Éducation (FSCE) au niveau du secrétariat mondial de la CME

47 Au départ la subvention était supposée aller directement à la CME avec un « concours » à l'IE, cependant à cause de l'identité juridique de la CME à l'époque, cela n'a pas été possible et donc l'inverse s'est produit – entretien avec Lucia Fry

48 L'Internationale de l'Éducation dispose d'un siège permanent au sein du conseil d'administration de la CME et toutes les coalitions sont encouragées à impliquer les syndicats d'enseignants nationaux

49 La CLADE a rejoint la SMR seulement au cours de la deuxième phase et n'était pas impliquée dans la conception du projet

50 On a eu l'impression que cette organisation a mieux fonctionné en Asie qu'en Afrique en raison d'une plus grande diversité des opinions/approches entre le personnel régional et les représentants de l'IE

51 Une liste complète des membres du conseil d'administration est disponible sur le site de la CME – <http://www.campaignforeducation.org/en/about/board/>

52 Il doit être noté que deux sièges de la coalition nationale font partie de la composition du Conseil d'administration de la CME, éligibles via le processus d'Assemblée générale et n'ont rien à voir avec l'adhésion au projet SMR

## Portée et domaine d'application de la SMR II

La SMR II ne se limite pas au plaidoyer en faveur d'un objectif EPT donné, mais permet aux coalitions nationales et aux réseaux régionaux d'identifier et d'aborder les questions les plus urgentes dans leur contexte en considérant l'ensemble des objectifs EPT. Une grande partie de la SMR II est axée sur l'éducation de base, notamment les questions particulières en ce qui concerne les obstacles à l'accès tels que le coût et la discrimination. L'alphabétisation et l'éducation non formelle sont également des domaines d'intérêt particulier. L'Éducation et le Développement de la Petite Enfance a et est en train de gagner en importance en Amérique latine, se révélant comme le problème prioritaire au Pérou et monte en priorité dans le travail de la CLADE.

En plus d'appuyer le travail de plaidoyer pour l'ensemble des objectifs de l'EPT, la SMR II a soutenu de multiples formes d'action qui reflètent différentes traditions et une diversité d'approches pour amener à des changements. On peut citer le lobbying fondé sur des preuves (les rapports de l'*Observatoire de l'Éducation*) les rassemblements populaires (Inde), les partisans des jeunes non scolarisés (Philippines), les émissions radiophoniques à ligne ouverte (Ouganda) les recours judiciaires en ce qui concerne la violation du droit à l'éducation (Colombie). L'éventail des activités et des mesures entreprises avec le soutien de la SMR II – dont certaines sont détaillées dans les études de cas en 2<sup>ème</sup> Partie – décrivent des exemples de méthodes infaillibles ainsi que des mesures innovantes qui bien que propres au contexte pourraient servir de base à

l'apprentissage transcontextuel. Elles démontrent également l'étendue de la SMR et réaffirment le concept des actions se déroulant dans le « monde réel » où un besoin de compréhension approfondie spécifique du contexte doit guider la pratique.

## Le contexte du projet

Pour bien comprendre pourquoi et comment la SMR II a été élaborée et a fonctionné, il est nécessaire de la situer dans le contexte plus vaste du discours et des progrès de l'EPT pendant les 5 dernières années marquées par des périodes aussi bien d'optimisme que de frustration. La SMR II a démarré une année après la campagne '*Abolissons la Pauvreté*', lorsque la matérialisation des promesses des donateurs et des gouvernements en changements réels paraissait imminente. Le pouvoir des citoyens ordinaires de se réunir et de parvenir au changement a créé un sens de l'optimisme et une énergie renouvelée au sein des groupes de la société civile dans plusieurs pays. Juste deux ans après le début du projet, la crise bancaire et les mesures d'austérité qui ont suivi ont radicalement changé la donne mondiale telle que constatée par la réunion du groupe de travail sur l'EPT à Paris en fin 2009.

« La crise financière mondiale a servi de rappel brutal des réalités de l'interdépendance mondiale. Il y a maintenant le risque qu'après une décennie de progrès encourageants, la marche vers la réalisation des objectifs d'éducation de 2015 stagne face à la pauvreté croissante, une croissance économique ralentie et une pression accrue sur les budgets gouvernementaux »<sup>53</sup> La crise, qui a coïncidé avec une attention plus focalisée sur les acquis de



53 Dixième réunion du Groupe de Travail sur l'Éducation pour Tous (EPT) « Document conceptuel sur l'Impact de la Crise économique et financière sur l'Éducation » Paris, 9-11 décembre 2009



E-Net Philippines

l'apprentissage a aussi changé le discours. Ainsi, nous sommes passés du paradigme de droit à l'éducation à celui de l'éducation en tant qu'investissement pour le redressement économique.

Malgré ces défis de plus en plus importants, il est clair que des progrès ont été effectués pendant l'existence de la SMR II, même si d'importants objectifs n'ont pas été atteints.<sup>54</sup> En 2006, le Rapport Mondial de Suivi de l'UNESCO estimait qu'environ 100 millions d'enfants n'étaient pas inscrits à l'école primaire.<sup>55</sup> Le plus récent rapport mondial de suivi sur l'EPT de l'UNESCO a fixé le nombre total d'enfants non scolarisés à 69 millions<sup>56</sup> et il est clair qu'au rythme des progrès actuels plus de 56 millions d'enfants ne seront toujours pas scolarisés d'ici 2015.<sup>57</sup>

La réalité pour les groupes les plus pauvres et marginalisés d'enfants est qu'on les prive du droit à l'éducation. Pourquoi est-ce le cas? À coup sûr, les ressources globales – même face à la crise économique actuelle – sont suffisamment abondantes pour construire suffisamment de salles de classe avec un nombre suffisant d'enseignants formés pour tous les enfants en âge d'être scolarisés. Certainement, l'argent existe pour s'occuper de et stimuler le développement des jeunes enfants et offrir des opportunités lorsqu'ils atteignent l'adolescence. Si le développement économique est si étroitement lié au niveau d'éducation comme l'indique la recherche, des fonds devraient être investis pour éradiquer l'analphabétisme. Le plus grand obstacle à la réalisation de l'EPT n'est pas le manque de ressources ou de savoir-faire ; c'est la volonté politique – l'éducation n'est trop souvent simplement pas la priorité des gouvernements et des donateurs. Ceci n'est pas pour sous-estimer les défis réels qui existent ; les croyances culturelles concernant les filles ou les enfants handicapés ou les contextes de guerre, de

catastrophes naturelles ou zones rurales lointaines ou modes de vie nomades. Cependant, on peut remédier à ces barrières lorsque la volonté politique existe. Lorsque les gouvernements nationaux font face à de sérieuses contraintes financières, l'aide au développement étrangère peut aider à combler ces insuffisances ; la promesse faite à la réunion de Dakar ne devrait pas être oubliée : « Aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation pour tous ne verra ses efforts contrariés dans la réalisation de cet objectif par le manque de ressources. »<sup>58</sup>

Malgré cette promesse, lorsque les budgets nationaux ne suffisent pas, les bailleurs internationaux n'arrivent pas à combler le déficit. Selon le Rapport Mondial de Suivi sur l'EPT le plus récent :

« L'aide totale n'a cessé d'augmenter, mais les engagements sont loin de la promesse d'augmentation de 50 milliards de US \$ de 2005. L'Afrique connaît le plus grand déficit, estimé à 18 milliards de US \$. »<sup>59</sup>

En plus de l'échec des gouvernements et des bailleurs à respecter les promesses qu'ils ont faites à Dakar, les obligations internationales en matière des droits de l'homme (auxquelles les gouvernements ont librement adhéré) ne sont pas souvent respectées. Beaucoup de pays font encore payer des frais de scolarité<sup>60</sup> et les discriminations contre les groupes d'enfants dont les filles, les enfants handicapés, les enfants issus de minorités linguistiques et ethniques (pour en citer quelques-unes) sont monnaie courante.

Les contextes politique et économique dans lesquels la SMR II a évolué et continue d'évoluer représentent manifestement un défi et mettent l'accent de façon très nette sur la nécessité d'une pression continue sur les gouvernements et les bailleurs si des progrès doivent être effectués en vue de réaliser l'éducation pour tous.

54 L'objectif de parité entre les sexes 2005 n'a pas été atteint par 100 pays selon les chiffres analysés dans le RMS de l'UNESCO et certains ne vont toujours pas atteindre l'objectif d'ici 2015. 72 millions d'enfants sont encore non scolarisés selon les données présentées dans le RMS UNESCO 2010, malgré le fait que 2009 est la dernière année pour que tous les enfants soient scolarisés pour un achèvement universel de l'éducation primaire d'ici 2015

55 RMS 2006 UNESCO

56 RMS 2011

57 RMS 2010 principal rapport, p. 1

58 Cf. le Cadre d'Action de Dakar, p.3  
<http://unesdoc.unesco.org/imagenes/0012/001211/121147e.pdf>

59 RMS EPT 2010 Résumé, p.5  
<http://unesdoc.unesco.org/imagenes/0018/001865/186525E.pdf>

60 Un rapport novateur par Katarina Tomaševski en 2006 a fait le constat que plus de la moitié des pays perçoivent toujours des frais de scolarité en violation de l'article 28 de la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant. Bien que certains pays aient arrêté cette pratique, comme le souligne les cas d'étude dans la 2<sup>ème</sup> Partie de ce rapport, elle est toujours courante

# Mener des actions locales pour un changement global

La SMR II a cherché à ancrer le changement au niveau local et ce faisant provoquer le changement à l'échelle mondiale. Dans sa stratégie, la SMR II avait à cœur de donner le pouvoir à des citoyens ordinaires afin qu'ils apportent des changements dans le cadre de l'EPT dans leurs contextes locaux et nationaux, rien de nouveau en réalité ! des actions locales par des personnes du terroir sont une longue tradition dans les mouvements en faveur d'un changement social. Les actions par exemple de Rosa Parks, une femme ordinaire dont le refus de céder son siège à un blanc a fondamentalement influencé la lutte pour les Droits Civiques des Noirs ; ou Chico Mendes, le saigneur brésilien dont le militantisme et le meurtre tragique ont aidé à attirer l'attention du monde sur la lutte en faveur de la préservation de l'environnement. Ceux-ci sont juste deux exemples parmi les millions de femmes et d'hommes qui, au cours de l'histoire ont pris des mesures pour faire du monde un endroit plus juste.

En fin de compte, le jugement porté sur la SMR II doit être fait en mesurant l'existence d'une capacité nouvelle ou renforcée des coalitions nationales de la société civile à exiger – et obtenir – l'action gouvernementale en faveur de l'EPT. Cependant, le rôle des réseaux régionaux et du centre mondial de la CME ne peut être ignoré et une importante partie de cette recherche sera destinée à mettre l'accent sur les points forts et faibles du projet à tous les niveaux.

Cette partie du rapport donne un résumé des réalisations de la SMR II et souligne les domaines qui nécessitent une attention supplémentaire à chaque niveau du projet – national, régional et mondial.

## Contextes changeants du plaidoyer national en faveur de l'EPT

La recherche effectuée dans le cadre de ce rapport est qualitative. Elle se propose non seulement de décrire et d'évaluer les résultats concrets en ce qui concerne la taille et le nombre des coalitions et les changements de politique obtenus, mais aussi de faire ressortir des résultats moins tangibles tels que des niveaux accrus de confiance en soi des groupes de la société civile afin de revendiquer leurs droits ; les niveaux de prise de conscience et de valeur accordée à l'éducation par les groupes bénéficiaires et la sensibilité des gouvernements à la lumière d'un contrôle accru de l'opinion publique.

### Encadré 2 : La SMR II oeuvre pour et avec les enfants et les adultes privés de leur droit à l'éducation<sup>61</sup>

Jamaica Malapit avait 15 ans lorsqu'elle a quitté l'école. « *Je venais juste de terminer la classe de première* » raconte-t-elle. Avec plusieurs enfants scolarisés en même temps, les parents ont été obligés de contracter des prêts pour couvrir les dépenses, mais cela n'était tout simplement pas assez. En laissant la place à deux autres de ses frères et sœurs, Jamaica et une de ses petites sœurs ont abandonné l'école, « *juste pour un moment* » elles espéraient. Sa mère, une monitrice de garderie dans leur communauté urbaine démunie leur a appris à valoriser l'éducation donc ceci a été une décision difficile pour tout un chacun.

Après avoir passé une année à vendre des légumes au marché, Jamaica a pu épargner assez d'argent pour permettre à sa sœur de reprendre sa scolarité. Jamaica elle-même n'était toujours pas en mesure de reprendre les cours et s'est donc inscrite à des cours de formation dans son village. Elle a pris d'abord deux mois de cours d'initiation à l'informatique et ensuite des cours d'Anglais. Elle s'est même inscrite pour une formation de téléopératrice de deux semaines bien que ses chances d'obtenir un boulot dans un centre d'appels avec un diplôme d'études secondaires étaient nulles.

En 2009, elle a adhéré au groupe de jeunes Pinagsamang Samahan ng Magulang (PINASAMA), la branche jeunesse d'une organisation communautaire luttant pour les droits des pauvres et des femmes en milieu urbain. Un membre de longue date de E-Net Philippines, PINASAMA a initié son propre Système d'Apprentissage Alternatif (ALS). La réaction fut massive, des dizaines de jeunes non scolarisés se sont inscrits, parmi eux figure Jamaica.

Après quelques mois, PINASAMA a commencé par rencontrer des difficultés. Ils ne disposaient d'aucun financement pour l'ALS et étaient obligés de faire payer les photocopies des modules, ce que beaucoup d'élèves ne pouvaient se permettre. Certains apprenants avaient des

# SECTION 2

61 Les informations présentées ici forment une partie des données collectées en Asie par Barbara Fortunato. De plus amples informations sur E-Net Philippines figurent dans la 2<sup>ème</sup> Partie de ce rapport

## Encadré 2 (cont.) : La SMR II oeuvre pour et avec les enfants et les adultes privés de leur droit à l'éducation :

enfants ou des emplois à temps partiel ce qui les rendait trop fatigués et distraits pendant les cours du Samedi qui duraient toute la journée. Les enseignants aussi étaient fatigués après leurs occupations à plein temps de la journée des cinq jours précédents. Après 3-4 mois, PINASAMA a décidé de suspendre le programme ALS « *La plus grande leçon que nous avons tirée est que l'ALS ne marchera pas sans budget, sans argent pour les outils de formation. Nous devons vraiment mieux nous préparer.* » a affirmé le président de PINASAMA Estrella Soriano.

Pour Jamaica, les portes des études se sont encore temporairement refermées.

Jamaica a adhéré plus tard à la campagne de E-Net « *Revendiquer Notre Futur Aujourd'hui !* » en tant que jeune volontaire. « *J'ai adhéré à cause de ma propre expérience de personne contrainte à abandonner les études.* » La formation en plaidoyer, en Campagne et en Leadership était amusante affirme-t-elle. « *L'atmosphère était bon enfant avec beaucoup de blagues. Les formateurs ne se sont pas comportés comme les professeurs sévères à l'école. À la fin de la formation, on nous a donné l'occasion de dire ce que l'on pensait. J'ai également appris d'autres choses telles que les droits des femmes et des enfants.* »

Jamaica faisait partie des cinq jeunes volontaires invités pour négocier avec les représentants du Bureau du Système d'Apprentissage Alternatif du Ministère de l'Éducation. « *[. . .] J'ai parlé du fait d'abandonner les études, de devoir dépenser de l'argent pour photocopier les modules pour les Systèmes d'Apprentissage Alternatifs de PINASAMA. Je leur ai également demandé de soutenir E-Net. Le personnel administratif était gentil avec nous, ils étaient disposés à nous écouter.* »

Quel est donc le changement opéré? La SMR II a-t-elle renforcé les voix collectives des coalitions d'éducation du sud et ont-elles été en mesure de conduire à des changements concrets dans les politiques et pratiques éducatives ?

En examinant les témoignages recueillis pendant cette recherche et la documentation existante, la

réponse est que beaucoup de changements sont survenus. Il y a plus de coalitions, des coalitions plus fortes et des changements de politique importants qui ont été rendus possibles grâce à la SMR II. Pour bien comprendre la dynamique et les réalisations (de même que les faiblesses) il est nécessaire de prendre en compte les études de cas au niveau de la 2<sup>ème</sup> Partie de ce rapport ; cependant, même à première vue, certains progrès impressionnants sont à célébrer comme le souligne le résumé ci-dessous.

## Dimension et contributions

Il y a eu une nette croissance du nombre des nouvelles coalitions<sup>62</sup> créées grâce au soutien de la SMR, la majorité en Afrique. La SMR II soutient à présent 51 coalitions par rapport aux 25 pays africains et asiatiques soutenus par la SMR I.<sup>63</sup> Tous ensemble, les membres de la SMR s'élèvent à des millions de militants à travers le monde,<sup>64</sup> une pression grandissante à laquelle les gouvernements ne peuvent tout simplement pas faire fi. Ceci donne seulement une image partielle parce que bien que la dimension soit importante, ce qui compte c'est ce que ces organisations font avec leur statut nouvellement formé ou leurs capacités nouvellement renforcées.

Pour compléter le tableau créé par la multiplication du nombre de coalitions, nous devons également nous pencher sur les contributions apportées par les coalitions. Étant donné le nombre des coalitions impliquées dans la SMR II, il n'est pas possible d'énumérer les contributions, il est cependant important de donner un avant-goût de ces diverses activités originales et innovantes. Celles-ci vont d'une marche publique en Inde à laquelle prennent part des milliers de personnes à la soumission d'un cas à la cour constitutionnelle en Colombie, en passant par l'établissement d'un programme au cours des élections au Malawi. De plus, il y a plusieurs énoncés de politique, des créneaux publicitaires et des rapports détaillés tels que ceux de l'Initiative de l'Observatoire de l'Éducation. Il y a eu également des ateliers sur les politiques pour les membres des coalitions en Tanzanie, des consultations avec les militants au Brésil et une convention sur les mères au Sri Lanka. Au Guatemala, une documentation conjointe sur la violation du droit à l'éducation avec le Rapporteur spécial sur le Droit à l'Éducation et en Tanzanie des partenariats avec le gouvernement. Ce sont entre autres les activités de quelques coalitions nationales sur lesquelles vous pouvez avoir de plus amples informations au niveau des études de cas dans la 2<sup>ème</sup> Partie de ce rapport.

62 Ceci signifie que le nouveau groupe est constitué avec une structure formalisée, légalement enregistrée avec une vision et une mission convenues

63 Rapport de la CME : exposé final SMR 2003-2005

64 Ce chiffre est basé sur l'adhésion de toutes les OSC et des syndicats d'enseignants qui font partie des coalitions nationales prenant part à la SMR II

Seulement 12 coalitions figurent dans les études de cas bien que les 51 pays fassent partie de la SMR II. L'encadré ci-dessous donne un aperçu de ce qui s'est passé au niveau de certaines autres coalitions soutenues par la SMR :

### **Encadré 3** : Analyse sélective des activités des coalitions impliquées dans la SMR 2006-2010 n'ayant pas fait l'objet d'une étude de cas

**2006 Lesotho** : ZANEC, la coalition bien établie de Zambie a aidé à organiser un atelier au Lesotho et au Botswana en début novembre 2006, atelier co-financé par le CEF. Ceci a permis à la coalition du Lesotho (Campaign for Education Forum) de se lancer dans la mise en place d'une stratégie de campagne nationale .

**2007 Papouasie-Nouvelle-Guinée** : Suite à l'achèvement du rapport de l'Observatoire de l'Éducation PNG, le Secrétaire du Service de planification et de Suivi a accepté de lancer le rapport et a annoncé publiquement qu'il souhaiterait que son département collabore officiellement avec Le Réseau de Plaidoyer pour l'Éducation de Papouasie (PEAN) et ASPBAE afin d'élargir l'étude à toutes les provinces du PNG. Il a aussi sollicité une invitation au PEAN, au Comité Directeur de l'Approche sectorielle (SWAP) en tant que représentant des OSC, en élargissant par conséquent le lobbying à la communauté des bailleurs de fonds de la PNG.

**2008 Burundi** : La coalition Burundaise pour l'éducation pour Tous dénommée BAFASHEBIGE a publié un rapport sur la *Qualité de l'Éducation au Burundi* qui constitue les résultats de l'enquête de l'Observatoire de l'Éducation effectuée en 2007. Le rapport incriminait le système de « classes à double flux et classes multigrades » adopté par le gouvernement afin d'encourager l'accès. Les éléments probants présentés indiquent que les résultats d'apprentissage sont à peine atteints et que les classes surpeuplées et le manque criard d'enseignants compromettent la qualité de l'éducation. BAFASHEBIGE, en mobilisant le soutien des syndicats d'enseignants pour qu'ils s'engagent dans une négociation politique avec le gouvernement s'est lancée dans une campagne agressive afin de s'attaquer aux questions de qualité de l'éducation.

**2009 Chili** : La SMR II a permis d'effectuer les activités suivantes : un processus participatif pour l'élaboration de l'Exposé de Principe du Forum sur le Financement de l'Éducation dans le pays ; la publication et la distribution de la Publication du Forum Cuaderno sur la question de l'éducation publique ; la formation des membres de dix comités d'écoles ; l'élaboration et la diffusion de la déclaration « Vers la Réforme de l'Enseignement supérieur » ; la soumission des propositions du Forum sur l'éducation aux représentants des candidats à la présidentielle et le débat qui en résulte ; et le soutien aux forums régionaux de Valparaiso et de Maule.

**2010 Pakistan** : La Coalition Pakistanaise pour l'Éducation pour Tous (PCE) a imprimé et lancé une étude sur l'AOD pour l'éducation le 22 janvier 2010. Il y a eu un nombre important de personnes présentes et la participation était de bonne qualité, suscitant beaucoup de débats autour des questions de l'efficacité de l'aide et de sa répartition équitable au niveau des régions délaissées. Y ont pris part près de 175 participants, dont les directeurs et cadres de différentes ONG, donateurs, etc. Il y a eu une grande couverture médiatique du lancement, avec des articles publiés dans les tous les journaux de premier plan dans tout le Pakistan en Urdu, Anglais et Sindhi.

Ces contributions sont en train de façonner le débat national sur l'éducation et de faire en sorte que l'éducation obtienne une place de choix dans le programme politique, en faisant passer le discours du si, au comment parvenir à des changements. De plus, au fur et à mesure que ces coalitions développent leur capacité organisationnelle et de plaidoyer et augmentent leur engagement coordonné avec les acteurs régionaux et internationaux, leur influence à l'échelle nationale s'accroît. Les coalitions nationales ont également joué un rôle prépondérant dans plusieurs activités menées par des réseaux

régionaux tels que : le lobbying dirigé par la CLADE de la Conférence Revue de Durban à Genève en 2009, la contribution dans la revue à mi-parcours des objectifs de l'EPT de l'UNESCO coordonnée par ASPBAE en 2007 et le lobbying coordonné par ANCEFA pour la promotion de l'apprentissage des adultes et des jeunes en 2008 à l'approche de la Conférence régionale africaine en soutien à l'alphabétisation mondiale.<sup>65</sup>

Le nombre et même l'activité ne débouchent pas nécessairement sur des changements dans la politique gouvernementale. Cependant, il est raisonnable

65 La réunion elle-même a été convoquée par L'Institut de l'UNESCO pour l'Apprentissage tout au long de la vie et a été abritée par le gouvernement du Mali pour de plus amples informations sur le lobbying de ANCEFA voir encadré 10 sur CONFINTEA VI ci-dessous

d'affirmer que la plupart des gouvernements commencent à écouter lorsque des groupes de citoyens se regroupent et agissent pour réclamer le changement. Ils prêtent plus d'attention lorsque les citoyens le font en grand nombre et à maintes reprises au fil du temps. Comme l'indiquait un ancien député d'Asie : « *si l'exigence d'une éducation de qualité peut-être suscitée, alors le système va s'y plier.* »<sup>66</sup>

Il est clair que l'appui de la SMR II a permis aux coalitions nationales de s'agrandir, d'accroître leurs capacités et niveau d'activité, Cependant, le succès de la SMR II devient apparent lorsque nous analysons certains des résultats impressionnants du travail souligné ci-dessous et décrit en détail dans la 2<sup>ème</sup> Partie de ce rapport.

## Changement de politique

Au Guatemala, la SMR II a permis de poursuivre des efforts de longue haleine pour empêcher le paiement de frais de scolarité ; ces efforts ont abouti en 2008 à déclarer illégaux les frais de scolarité. La pression de la coalition a également conduit à la mise en place de transferts d'argent pour l'éducation au bénéfice des familles les plus marginalisées. En août 2009, la chambre basse du Parlement indien a adopté la « Loi sur le Droit des Enfants à Une Éducation gratuite et Obligatoire » suite à une forte pression des OSC dont une grande implication de la coalition nationale d'éducation avec le soutien de la SMR II. Plus récemment, le financement de la SMR II a permis d'intenter une action auprès de la cour constitutionnelle colombienne avec une issue heureuse qui a vu confirmer le droit à une éducation gratuite et obligatoire. Au Cambodge, le soutien de la SMR II a donné à la coalition nationale les ressources nécessaires pour faire campagne afin de mettre un terme aux frais de scolarité informels. La coalition a fait le rapprochement entre la perception de frais de scolarité informels et la question des salaires dérisoires des enseignants et a contribué au changement sur deux fronts : la promulgation d'un sous décret sur l'éthique professionnelle des enseignants, faisant d'un délit le fait de percevoir des frais et une déclaration du Premier Ministre Hun Sen qui a promis que les salaires des enseignants seront augmentés de 20 % chaque année à compter de 2010. En Tanzanie, la SMR II a permis à la coalition nationale de continuer à construire une véritable relation de travail avec le Ministère de l'Éducation et de jouer un rôle important dans la conception de la nouvelle Loi sur l'Éducation qui sera bientôt adoptée.

La SMR II a également contribué à d'autres importants changements d'orientation au cours des cinq dernières années. Au Brésil, la coalition nationale a utilisé les ressources supplémentaires rendues disponibles par le biais de la SMR II pour faire pression en vue de l'adoption de son *Custo-Aluno Qualidade Inicial (CAQi)*<sup>67</sup> par la Conférence nationale sur l'Éducation de Base ; CAQi est maintenant accepté par le Conseil national sur l'Éducation au Brésil en tant que point de référence pour le financement public de l'éducation. La coalition nationale des Philippines a accru l'attention et intensifié le militantisme autour de la question des systèmes d'apprentissage alternatifs (ALS) pour les jeunes qui ont abandonné l'école ; ils ont mobilisé beaucoup de jeunes déscolarisés et ont convaincu les législateurs que cette question nécessitait un investissement accru. Ces efforts ont conduit à une augmentation du budget de 40-millions de PHP<sup>68</sup> de plus que l'année précédente et bien que cela soit inférieur à leurs attentes, le fait d'obtenir le soutien des législateurs pour l'ALS peut être considéré comme une avancée importante. Au Malawi, le plaidoyer de la coalition nationale était axé sur le cycle budgétaire du pays. Elle a travaillé en partenariat avec le Ministère de l'Éducation afin de faire pression sur le Ministère des Finances, ce qui a conduit à une augmentation des ressources affectées au secteur de l'éducation. Des anecdotes détaillées sur la SMR II et d'autres informations sont données dans la 2<sup>ème</sup> Partie.

Le rôle de la SMR II dans le développement de la capacité de recherche et d'analyse politique a été primordial pour parvenir à ces acquis. Les coalitions régionales ont investi une grande partie des ressources dans la formation dans ce domaine. Ces sessions de renforcement de capacités et de formations avec des sommes nominales pour développer la recherche et autres actions ont conduit à des changements importants sur le terrain.

## Processus

Les résultats concrets font seulement partie de l'équation et il est utile de se souvenir du dicton couramment utilisé qui dit que « *tout ce qui compte ne peut pas toujours être compté et ce qui peut être compté ne compte pas forcément.* »<sup>69</sup> Le processus est un élément important de l'histoire de la SMR II Pourquoi ? Parce que c'est la consolidation du processus qui va au bout du compte assurer sa durabilité.

66 Voir aperçu régional de l'Asie dans la 2<sup>ème</sup> Partie de ce rapport

67 Cet outil de financement connu en Français sous le nom de Coût de l'Éducation initiale de Qualité par Élève fixe le coût minimum d'éducation de qualité par élève, Pour de plus amples informations sur cet outil en Anglais cf : [http://arquivo.campanhaeducacao.org.br/publicacoes/CAQi\\_ingl.es.pdf](http://arquivo.campanhaeducacao.org.br/publicacoes/CAQi_ingl.es.pdf)

68 Environ 911.161 US \$

69 Une citation anonyme qui d'après plus d'un site web était accrochée sur le mur du bureau de Einstein



C'est le processus de consolidation des connaissances, compétences, expérience et la confiance en soi de la coalition plutôt que l'accent mis sur les résultats à court terme qui vont permettre de maintenir la pression à long terme afin d'atteindre les objectifs de l'EPT même au-delà de la durée de vie du projet. Et même si dans certains pays la SMR II n'a pas abouti à des changements d'orientation concrets, elle a donné lieu et entraîné un changement au niveau du discours politique en lui-même ; ce qui constitue un élément important du processus de changement de politique.

Dans le même temps en soutenant avec raison que plus de changements doivent encore provenir de la SMR II, l'on doit également reconnaître que le changement prend du temps et a lieu au cours d'un long processus de lutte sociale au niveau de chaque pays. La nature du changement de politique va souvent au-delà d'une intervention ou d'un projet. Il s'agit d'un processus à long terme qui dépend énormément de la situation politique du pays. Il s'agit de culture politique, d'alliances et de moments opportuns pour accroître la pression afin d'augmenter l'influence. Un acteur ou une intervention influe rarement sur le changement. Par conséquent, le succès et les échecs de la SMR II ne sont pas seulement ceux des coalitions. Cependant, la structure et les méthodes de travail des coalitions et leur capacité à déchiffrer le contexte politique sont des facteurs déterminants dans la création d'une plate-forme solide pour la mobilisation des militants et faire pression sur le gouvernement pour obtenir un changement.

La recherche effectuée par l'Université d'Amsterdam également financée par le gouvernement des Pays-Bas et rattachée au projet de la SMR II permet d'observer les coalitions membres de la CME et le plaidoyer transnational pour l'EPT et de tirer des conclusions similaires. Leur recherche a mis l'accent sur trois types de changements externes effectués par les coalitions de la CME : impact politique, procédimental et symbolique.<sup>70</sup> Ils sont étroitement liés aux politiques (politique) et processus (procédimental) tels que débattus plus haut. Leur troisième catégorie, impact symbolique – le changement des attitudes publiques et la prise de conscience – peuvent être perçus dans les études de cas tels que l'Autonomisation des Mères au Sri Lanka ou les jeunes non scolarisés aux Philippines. Cependant, les preuves étaient en grande partie implicites plutôt qu'explicites. En d'autres termes, bien qu'il soit probable qu'une évolution des mentalités ait eu lieu pendant les différentes activités de mobilisation, cela n'a pas été mesuré par les

coalitions de manière systématique. Par exemple, au Sri Lanka, la coalition nationale s'est penchée sur la question de l'éducation des mères, en décrivant l'étendue du problème, en sensibilisant et en organisant une grande convention nationale réunissant 600 personnes, en projetant dans le domaine public une question qui était invisible auparavant. Il est fort probable que beaucoup de personnes à part les 478 mères avec lesquelles ils ont travaillé et les autres qui ont pris part à la convention ont maintenant une plus grande compréhension des problèmes auxquels sont confrontées les femmes pauvres au niveau des communautés marginalisées du fait de la couverture médiatique et du travail communautaire ; cependant, il n'y a aucune indication de l'ampleur avec laquelle cela a eu lieu.

## Structures et systèmes

Les discours et les pratiques de développement récentes ont mis l'accent sur la nécessité d'investir dans l'écoute et de permettre aux militants dans le sud de s'exprimer et de prendre les devants, particulièrement en ce qui concerne le plaidoyer et la campagne. Cependant, cela ne signifie pas que les coalitions doivent être traitées avec un respect incontesté. Lorsqu'il y'a des failles, elles doivent être identifiées et comblées. Cette recherche a donné quelques exemples où des personnalités de la société civile, de même que des hommes politiques peuvent – et ont créé des tensions qui ont réduit l'efficacité du travail et conduit à des divisions au sein des coalitions. Le cas de la coalition nationale du Kenya est un exemple.

La coalition nationale au Kenya a été officiellement créée en 2006 lorsqu'elle a été enregistrée en tant que Trust en novembre de cette année. Elle a fonctionné sept ans avant cela comme réseau des OSC qui depuis 2002 a été soutenu par le Fonds du Commonwealth pour l'Éducation. La coalition était abritée dans le bureau d'ActionAid Kenya et était soumise aux mêmes « politiques, systèmes et procédures financières et comptables solides en vue de la gestion efficace de ses activités, ressources et informations. »<sup>71</sup> Cependant, lorsque la coalition s'est soustraite au contrôle de gestion d'ActionAid Kenya, des tensions entre le conseil et le coordinateur sont apparues, conduisant à une crise qui l'a presque détruite. La recherche effectuée dans le cadre de ce rapport en arrive à la conclusion que la mauvaise gestion est à blâmer. Heureusement, la crise a été résolue et la coalition est maintenant résolument tournée vers l'avenir.

70 La recherche a été effectuée par des étudiants en Master sous la direction des Professeurs Mario Novelli et Antoni Verger qui ont fait un travail de terrain basé sur les coalitions d'éducation au Brésil, en Équateur, Inde, Philippines, Ghana, Zambie. La SMR II a également soutenu les coalitions afin qu'elles s'impliquent dans ce processus de recherche en tenant par exemple des ateliers nationaux/régionaux pour débattre des conclusions

71 Extrait de l'étude de cas du Kenya ci-dessous dans la 2<sup>ème</sup> Partie

L'expérience n'est pas particulière au Kenya et nous apprend qu'il est impératif de mettre en place des systèmes et structures de gestion solides. Le fait de privilégier la visibilité et l'action au détriment de l'efficacité institutionnelle peut compromettre l'efficacité du plaidoyer (aussi bien à court qu'à long terme) et est une importante leçon pour les coalitions nationales et les structures régionales et mondiales qui les soutiennent. La capacité de gestion doit être un domaine clé lorsqu'on investit dans la création et le renforcement des coalitions. La tentation de passer trop rapidement à l'action peut engendrer des problèmes de durabilité et de méthodes de travail efficaces. Surmonter la rupture au niveau des coalitions lorsque les divergences font surface requiert des systèmes de prise de décision démocratique et de développement de capacité dans le domaine de la gestion.

Cette question de systèmes de gestion adéquats est intimement liée au mode de fonctionnement des coalitions qui contrairement aux ONG ou OCB doivent représenter la diversité des opinions effectuant un plaidoyer en faveur de l'EPT au niveau de leur pays. Comme telles, leurs structures doivent assurer une redevabilité démocratique interne. Le cas de la coalition colombienne offre un modèle positif : en ce qui concerne la prise de décision organisationnelle, une structure organisationnelle a été mise en place. Elle est constituée de cinq principaux organes [de prise de décision] : (i) l'Assemblée générale ; (ii) le Comité d'appui ou le Conseil ; (iii) le Secrétariat ; (iv) les Comités thématiques et (v) les Points Focaux régionaux qui s'associent tous pour créer une structure qui est circulaire plutôt que pyramidale. Ceci signifie que les décisions et actions élaborées par la Coalition sont le fruit de discussions et de la participation de toutes les organisations.<sup>72</sup>

Certains critères sont déterminants pour la légitimité institutionnelle de la coalition et l'efficacité dans l'ensemble. Dans le cadre de la SMR II la définition des coalitions semble être considérée comme allant de soi, ce qui a conduit à diverses pratiques où certaines coalitions étaient tout simplement de petits secrétariats fonctionnant comme des ONG et pas nécessairement représentatives de la diversité des organisations oeuvrant dans le domaine de l'éducation au niveau du pays ou des bénéficiaires de leur travail.

Il y a une tendance au sein des coalitions et des ONG en général à se concentrer sur l'extérieur et à assurer l'engagement externe, parfois au détriment des systèmes et structures internes qui vont assurer

la durabilité à long terme des réseaux. Le fait d'accorder plus d'attention et de consacrer davantage de ressources à la fonctionnalité interne est nécessaire au succès à long terme de la coalition.

## Soutenir l'activisme par le biais de la réflexion

En dépit de quelques limites, il est évident que la SMR II a aidé à générer un espace politique plus grand et un activisme autour de l'EPT au niveau national. Elle a contribué à la construction d'un mouvement d'activistes EPT bien qu'on doit en faire davantage pour effectuer des actions bilatérales dans l'ensemble des frontières régionales. Les coalitions ont commis des erreurs, mais elles ont (dans l'ensemble) agi en toute bonne foi avec l'engagement de parvenir à des changements positifs qui vont permettre à tous les enfants et adultes de jouir de leur droit à l'éducation. Les Coalitions sont constituées d'hommes et de femmes extrêmement motivés, mais même les plus engagés n'en demeurent pas moins des êtres humains et des occasions ont été ratées et il y a des points faibles qui nécessitent d'être pris en compte. Ceci doit être effectué avec le soutien des régions et/ou du centre mondial et aussi en apprenant de leurs propres pratiques et l'un de l'autre.

Comme précédemment indiqué, un objectif de cette recherche était de saisir certaines anecdotes de la SMR II au niveau national et ce faisant de faciliter un processus d'apprentissage collectif.<sup>73</sup> Il est important que tous ceux qui sont impliqués dans la SMR II soient disposés à réfléchir sur les questions soulevées ici en tant que moyen d'apprendre et d'accroître leur activisme à l'avenir. Comme le note l'éducateur Brésilien Paulo Freire dans *Pedagogy of the Oppressed* : « Faire un retour dans le passé doit être seulement un moyen de comprendre plus clairement qu'est-ce que et qui ils sont de manière à ce qu'ils puissent de manière plus judicieuse bâtir l'avenir. »<sup>74</sup>

Les idées sur l'esprit et la pensée critiques (développées à partir de l'oeuvre de Freire) ont renseigné l'éducation progressive des adultes et les processus d'éducation transformatifs<sup>75</sup> pour plusieurs années. Les Coalitions peuvent tirer un énorme bénéfice en réfléchissant sur les méthodes de travail et leurs réussites ; le militantisme sans réflexion a peu de chances d'être durable. Cet argument est également avancé dans la recherche susmentionnée effectuée par l'Université d'Amsterdam :

72 Cette description est basée sur les informations figurant dans l'étude de cas colombienne dans la 2<sup>ème</sup> Partie

73 Ceci cadre avec l'idée exprimée par Coe et Mayne dans leur publication de 2008 (p.11) selon laquelle « Une approche participative du suivi et de l'évaluation peut encourager l'apprentissage minimum et l'autonomisation du personnel et des communautés avec et pour lesquels on fait campagne. En évaluant les performances et les problèmes, les participants impliqués dans le suivi et l'évaluation améliorent leur capacité analytique et conscience critique. Elle peut également accroître leur motivation à prendre part à la planification et à la mise en œuvre des futures activités et prendre en charge leurs propres vies »

74 Citation tirée de [http://www.goodreads.com/author/quotes/41108.Paulo\\_Freire](http://www.goodreads.com/author/quotes/41108.Paulo_Freire)

75 Cf. pour exemple l'ouvrage de Jack Mezirow ; cf également Oswald et Moriarty 2009 pour un débat sur l'éducation transformative et de qualité

*La réflexivité critique permet à la coalition d'évaluer et d'apprendre des expériences passées, de réviser les stratégies et de formuler de nouvelles stratégies selon les changements contextuels. Cet apprentissage stratégique peut contribuer à de meilleures opportunités et à plus d'impact pour le E-Net. La réflexivité critique s'imbrique avec tous les aspects de la recherche étant donné que les membres doivent réfléchir sur le contexte politique et éducatif, sur le réseau et sur eux-mêmes.<sup>76</sup>*

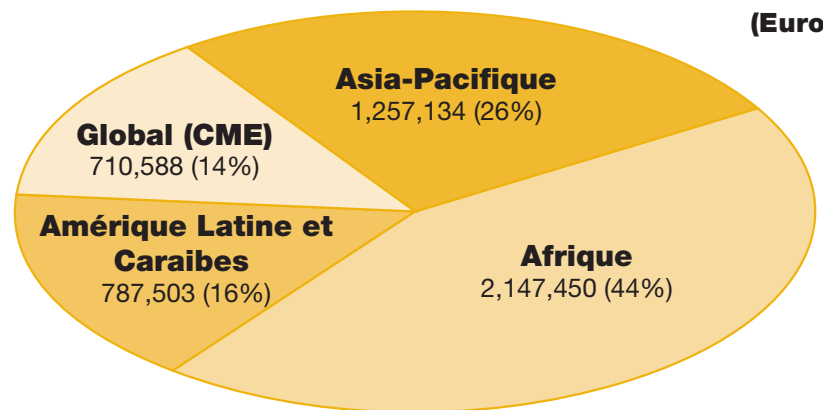
Pendant que les coalitions avancent dans leur travail, il est important qu'elles apprennent de leurs expériences tout en renforçant leurs connaissances et capacités sur les questions clés, soutenues par des structures et systèmes institutionnels solides. Ce rapport est destiné à être un bloc dans cet apprentissage. Dorénavant, les réseaux régionaux et le centre mondial (débattu ci-dessous) ont également un rôle important à jouer en soutenant ce processus au-delà de la SMR II.

## Réseaux régionaux : créateur, instigateur ou catalyseur?

Les réseaux régionaux – ANCEFA, ASPBAE et CLADE – sont à s'y méprendre parfois considérés comme simplement une extension régionale du secrétariat de la CME. Ils sont en fait des organisations autonomes avec leurs propres trajectoires singulières qui parfois précèdent l'existence de la CME de plusieurs décennies. Tous les trois réseaux régionaux affiliés sont des membres importants de la CME et sont représentés au conseil et comme tel sont, au bout du compte, redevables par rapport au travail de la CME dans sa totalité et de la gestion du personnel du secrétariat mondial. ANCEFA et ASPBAE ont participé à la SMR I et ont contribué à l'élaboration de la proposition de financement. Étant donné leurs identités uniques, il n'est pas étonnant que chaque région ait traduit la mise en œuvre du projet de la SMR de différentes manières en se basant sur la capacité et le contexte avec les ressources qui appuient un certain nombre d'activités au niveau régional et national. Toutes les trois régions utilisent les fonds du projet pour certains de leur personnel régional et les frais de bureau.

Dans chaque région, les fonds de la SMR II représentaient une part importante des fonds globaux de la région, par exemple en 2010 elles représentaient 50 % dans le cas de l'Afrique, 45 % dans le cas de l'Amérique latine et 25 % en Asie, leur permettant de faire un travail important. Les fonds sont partagés entre les trois régions, la plus grande part revient à l'Afrique suivie de l'Asie. L'Amérique latine a reçu une part beaucoup plus modeste. Le secrétariat mondial a reçu légèrement moins que l'Amérique latine au cours du projet.

**Montant des subventions  
SMR II 2006-2010  
(Euros)**



Avant de nous pencher de plus près sur le travail des réseaux régionaux, nous devons garder à l'esprit les différents contextes socio-économiques et politiques de chaque région. Pour prendre l'éducation primaire universelle (EPU) comme un indicateur de progrès en vue de la réalisation de l'EPT, des différences saisissantes sont apparentes : L'Amérique latine qui comprend beaucoup de pays à revenu intermédiaire possède les meilleurs indicateurs régionaux au niveau primaire, le plus élevé des trois régions. Il demeure cependant un continent d'inégalités extrêmes qui reste confronté à des défis en ce qui concerne la rétention, l'achèvement et une éducation de qualité dans l'ensemble de la région.<sup>78</sup> L'Asie qui abrite deux des fameux BRIC<sup>79</sup> a fait des progrès mitigés au niveau de l'EPU avec une baisse du taux net de scolarisation au cours des dernières années.<sup>80</sup> L'Afrique affiche les plus mauvais indicateurs au niveau de l'éducation primaire universelle, avec près de 45 % de l'ensemble de la population déscolarisée.<sup>81</sup> C'est également un continent qui regroupe beaucoup de pays à faible revenu et un grand nombre d'états fragiles, plusieurs d'entre eux étant minés par des conflits.

Chaque contexte présente ses propres défis qui lui sont spécifiques. Ces différences contextuelles jouent leur rôle dans le type et le rythme du changement

<sup>76</sup> Joosje Hoop, Université d'Amsterdam, Thèse de Master sur E-Net Philippines, p.113

<sup>77</sup> En Asie il représentait auparavant 45 % jusqu'à cette année

<sup>78</sup> RMS 2010, Aperçu régional Amérique latine et Caraïbes

<sup>79</sup> BRIC est un terme inventé par l'économiste Jim O'Neil de Goldman Sachs pour décrire les 4 plus grandes économies émergentes du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine qui d'après les prévisions vont de plus en plus dominer les marchés financiers

<sup>80</sup> RMS 2010 : Aperçu régional d'Asie de l'Est et du Pacifique

<sup>81</sup> Ces chiffres de 2007 sont cités dans le SMR 2010 ; Aperçu régional de l'Afrique subsaharienne, p.4

possible par les groupes de la société civile – dont les réseaux régionaux – bien que les choix de stratégie et l'efficacité entrent également en jeu.

Ce qui est évident au niveau de cette recherche est que les différents modèles opérationnels semblent avoir émergé au niveau de chaque région. Ceux-ci peuvent être divisés en trois catégories : (i) créateur, (ii) catalyseur et (iii) instigateur<sup>82</sup> bien que ces distinctions ne soient pas blanches ou noires et chaque réseau reflète les caractéristiques des deux autres :<sup>83</sup>

- ANCEFA semble baser son activité sur le modèle « *créateur* » en concentrant une grande partie de ses efforts à l'augmentation du nombre de coalitions et au renforcement de leurs capacités à mettre en place une base sur laquelle le plaidoyer national peut s'accroître.
- Pour ce qui est de l'ASPBAE, le modèle est celui du « *catalyseur* » tout en restant en retrait en jouant un rôle moins visible lui-même, mais en renforçant plutôt les capacités de quelques coalitions nationales pour un plaidoyer en faveur de l'EPT dans leur propre contexte national et au niveau des plates-formes régionales.
- En revanche, en Amérique latine, un modèle s'est développé avec la CLADE comme « *instigateur* » initiant et conduisant le plaidoyer au niveau régional et dans le cadre de ce programme en travaillant avec les coalitions nationales et en renforçant leurs capacités.

Ces modèles pourraient être le reflet de la dynamique culturelle et du militantisme au niveau de chaque région ou des fondements du réseau lui-même qui s'est développé délibérément ou organiquement. Les brèves descriptions et analyses ci-dessous donnent de plus amples informations sur la manière dont chacun a interprété sa partition dans la mise en œuvre de la SMR II.



Fabio Posselt/Agência Brasil

## CLADE et la SMR

Pendant le déroulement de la SMR II, la CLADE est passée d'une organisation de petite envergure à une puissance en matière de plaidoyer au sein de la sphère régionale EPT, en établissant des liens solides et des cahiers de charges conjoints entre ses membres et en prenant des mesures innovantes sur le droit à l'éducation au sein des espaces régionaux. La SMR II contribuait environ à hauteur de 45 % du budget de la CLADE ; le soutien et les possibilités que cela offre ont été un facteur déterminant pour son développement rapide en l'espace de quelques années.<sup>84</sup>

Développer la capacité de plaidoyer au niveau régional est un objectif explicite de la SMR II et la CLADE s'est montrée à la hauteur de ce défi, en effectuant des progrès louables et en soutenant le changement de politique à travers son travail de plaidoyer régional. Elle a été au premier plan de la « justiciabilité » du droit à l'éducation,<sup>85</sup> intentant une action auprès de la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme en travaillant en partenariat avec divers acteurs dont le Rapporteur spécial sur le Droit à l'Éducation. La CLADE a mené ce travail ainsi que des actions bilatérales avec les coalitions nationales.

Les membres de la CLADE s'élèvent à 18 coalitions nationales (dont 10 sont soutenues par le biais de la SMR II) et neuf réseaux régionaux à qui ils apportent leur assistance dans la bonne gouvernance et leur appui aussi bien en développement des capacités institutionnelles que techniques. La CLADE gère plusieurs programmes d'apprentissage collectif,<sup>86</sup> qui renforcent le plaidoyer aussi bien régional que national. Malgré cela, la CLADE ne perçoit pas sa fonction première comme celle d'un renforceur de capacités. La CLADE se rend compte évidemment qu'il n'est pas possible d'effectuer un plaidoyer et d'élaborer des politiques sans des coalitions nationales fortes. Cependant, elle se perçoit plus en partenaire travaillant avec les coalitions nationales. À cet égard, la CLADE se différencie peut-être des deux autres réseaux régionaux.

Deux domaines sont apparus comme points de réflexion pour aller de l'avant : ceux-ci concernent la durabilité et l'équilibre au niveau de l'œuvre de la CLADE. Le premier est une question de durabilité institutionnelle. À maintes reprises au cours des interviews dans le cadre de cette recherche, les membres du personnel cités au niveau du secrétariat de la CLADE ont été utilisés en tant que force critique dans son succès avec quelques inquiétudes quant à

82 Ces catégories ont été prises et ont été développées à partir d'un article des réseaux de la société civile par Smith, 2007

83 Aucun jugement de valeur n'est porté sur les modèles et d'autres recherches sont nécessaires pour entériner la typologie et pour comprendre les implications de chacun pour des actions futures

84 La CME a octroyé à la CLADE 9409,33 Euros (environ 12.779 US \$) à partir de sources hors SMR afin de démarrer le programme SMR en 2006 (information provenant du Rapport annuel 2006)

85 Non seulement en Amérique latine, mais ils ont été sans doute pionniers dans ce travail au plan mondial

86 Ex : Séminaire financier (Buenos Aires 2007 et Sao Paulo 2010), Séminaire sur la Discrimination (Sao Paulo) Petite Enfance (Sao Paulo 2010), etc.

## Encadré 4 : Analyse sélective des activités de la CLADE 2006-2010

**2006** – La CLADE a démarré le travail d'établissement d'alliances politiques et de partenariats, l'élaboration du cadre programmatique et l'identification des activités à effectuer, la mise en place de structures institutionnelles adéquates capables de déceler tous les processus impliqués de même que de définir des critères clairs pour la sélection des coalitions nationales qui feront partie de la SMR II.

**2007** – La CLADE a tenu sa 4<sup>ème</sup> assemblée régionale au Panama. Ceci était très important pour rassembler les coalitions nationales. Cela a permis l'élaboration d'une Lettre de Principes et d'un programme politique consensuel de deux ans. L'Assemblée a également produit la Déclaration de Panama, une déclaration politique qui présente la vision collective selon laquelle les réseaux régionaux et les forums nationaux doivent collaborer en ce qui concerne l'éducation latino-américaine.

**2008** – La création d'un sous-groupe de plaidoyer régional pour une éducation gratuite et de qualité : Suite à l'adoption du cadre conceptuel et de fonctionnement, un sous-groupe de plaidoyer régional sur une éducation publique gratuite et de qualité a été créé, constitué de cinq coalitions nationales qui ont dès le départ donné la priorité à cette question dans leurs programmes de politique nationale. Ce groupe a permis à la CLADE d'encourager une action collective dans la région qui avait une dimension aussi bien nationale que régionale. Les cinq pays qui se sont concentrés sur cette campagne étaient le Paraguay, le Pérou, la Colombie, le Guatemala et Haïti.

**2009** – La CLADE a joué un rôle de premier plan dans le regroupement des coalitions nationales et des autres réseaux régionaux et leurs membres pour qu'ils fassent pression sur la réunion du CONFINTEA VI tenu à Belém au Brésil en décembre de cette année. La CLADE a saisi l'occasion du CONFINTEA VI pour renforcer ses relations avec les ministères de l'Éducation de la région. Par le biais de sa délégation composée de quatre forums nationaux, la CLADE travaillait directement avec les délégations officielles qui représentaient leurs gouvernements pour effectuer le plaidoyer en faveur de la réaffirmation des engagements supposés. La CLADE s'est également engagée de manière remarquable pour la création du Forum International de la Société Civile (FISC) et le travail abattu conjointement avec le Conseil International pour l'Éducation des Adultes (ICAE), ses membres et le Conseil pour l'Éducation des Adultes en Amérique latine (CEAAL).<sup>87</sup>

**2010** – La CLADE et un groupe de réseaux régionaux d'Amérique latine et des ONG caribéennes et espagnoles ont produit un document conjoint avec pour but d'influencer le débat et le résultat final du Congrès ibéroaméricain sur l'Éducation tenu à Buenos Aires en septembre auxquels ont pris part tous les ministères de l'Éducation d'Amérique latine et des Caraïbes qui discutaient de leurs « Objectifs 2021 » nouvellement constitués.

savoir si l'élan pouvait être maintenu s'ils se retrouvaient à de nouveaux postes. De plus comme le reconnaissent les membres du personnel eux-mêmes, ils ont été moins bons dans la documentation (de manière systématique) des processus, actions et résultats, ce qui signifie qu'une grande partie de la mémoire institutionnelle repose seulement sur deux individus. La CLADE a pris des mesures pour traiter ce problème par le biais de ses bulletins d'informations et rapports annuels et une activité d'apprentissage récente s'est tenue à Buenos Aires en septembre 2010,<sup>88</sup> qui illustre un élan accru dans ce domaine.

Le second domaine de faiblesses potentielles est la nécessité pour la CLADE d'avoir des procédures de contrôle et de contrepoids entre les initiatives régionales et nationales. Il est important de faire en sorte que le plaidoyer régional ne l'emporte au détriment du renforcement des coalitions au niveau national. La CLADE reconnaît la nécessité d'accroître sa présence et d'encourager la création

d'autres coalitions nationales en particulier dans les Caraïbes. Parmi les 41 États-nations au sein de la région, la CLADE travaille avec seulement 18 coalitions nationales dont neuf font partie de la SMR II avec un groupement sous-régional supplémentaire de pays en Amérique centrale.<sup>89</sup>

Ces deux domaines de vulnérabilité potentiels doivent faire l'objet de réflexion au sein du Conseil de la CLADE (constitué de six coalitions nationales ; deux réseaux régionaux et de deux ONGI) et du personnel.

Il importe de noter que cette recherche a conclu que l'essor de la CLADE et l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer efficace en seulement quelques années est un motif de célébration et doit être noté comme la principale réalisation de la SMR.

(En tant que nouveau réseau ayant rejoint la SMR dans sa seconde phase, la CLADE a été choisie pour un examen plus détaillé dans le cadre de ce processus de documentation et d'évaluation Cf. Encadré 5 ci-dessous).

<sup>87</sup> Les informations pour un aperçu des activités sont extraites des rapports annuels de la SMR pour les années respectives mentionnées. Ces rapports offrent un examen détaillé de la SMR année après année avec des listes des activités pour chaque région

<sup>88</sup> De plus amples informations sur cette réunion sont disponibles (en Espagnol) sur <http://www.campanaderechoeducacion.org/action.php?i=507&L=es>

<sup>89</sup> Pour une liste complète des coalitions soutenues par la SMR en Amérique latine et dans les autres régions cf Annexe 3 de ce rapport

## **Encadré 5 :** *Campaña Latinoamericana por el Derecho a la Educación :* un modèle de réussite de la SMR II

Parmi les 3 régions prenant part au projet SMR, il est remarquablement évident que la communauté EPT en particulier les puissants gouvernements donateurs considèrent l'Amérique latine comme moins prioritaire par rapport à l'Asie ou à l'Afrique. Cette opinion a également été dans une certaine mesure « adoptée » au sein du conseil de la CME et l'observation des indicateurs – tels que ceux sur l'éducation primaire universelle – mène facilement à cette conclusion. Cependant, en fouillant un peu plus loin, on découvre très rapidement que l'Amérique latine fait face à de nombreux défis pour ce qui est de la réalisation des objectifs EPT. Des obstacles majeurs demeurent en ce qui concerne la qualité, la discrimination et l'alphabétisation des adultes, portant atteinte au droit à l'éducation pour tous dans la région. Il y a également un écart énorme en matière d'équité.

Lorsque la seconde phase de la SMR II a démarré, la Campagne brésilienne pour le Droit à l'Éducation détenait un siège au niveau du Conseil d'administration de la CME (un siège qu'ils détiendront jusqu'en février 2011) et a été en mesure d'ouvrir les discussions afin de persuader le conseil d'administration du fait que l'Amérique latine pourrait bénéficier de sa participation à la SMR II. À la suite de cela, l'Amérique latine a rejoint la SMR en 2006, un processus décrit dans le rapport annuel de la SMR de cette année dans les termes suivants : « [...] le processus d'implantation d'une initiative aussi complexe et ambitieuse et le fait d'accroître les membres de la CME à travers le continent étaient en eux-mêmes une tentative majeure. »<sup>90</sup>

En dépit du défi, l'inclusion de l'Amérique latine dans la SMR II a démarré, et par conséquent, a permis à la CLADE de devenir le puissant réseau régional qu'il est aujourd'hui. Au fait le développement de la CLADE est une réussite qui doit plus à la SMR et qui sans doute devrait être noté comme l'un des plus grands cas de réussite de la SMR II.

La CLADE a vu le jour en 2002, elle est formée d'un groupement libre d'organisations issues de la plate-forme du réseau interaméricain des droits de l'homme qui a décidé qu'un accent spécifique sur l'éducation était nécessaire dans la période après-Dakar. Actuellement la CLADE compte 18 coalitions nationales membres – dont 10 ont reçu un financement SMR direct – et neuf réseaux régionaux comme membres.

Ce n'est qu'en 2006 qu'un coordonnateur a été recruté et une réunion de planification stratégique fut tenue à Lima au Pérou en novembre 2006 à laquelle ont pris part les principaux partenaires parmi lesquels le CEAAL, ActionAid Brésil et la Campagne Brésilienne pour l'Éducation.

2007 fut un tournant décisif en ce qui concerne le développement de l'organisation, lorsque tous les membres se sont réunis dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> assemblée régionale tenue au Panama. CLADE a profité de cette réunion – rendue possible avec l'appui de la SMR II – pour procéder au lancement de sa mission et vision et pour rendre opérationnelles les décisions pour les actions futures. Parmi les questions abordées par la réunion figurait celle de la manière dont les ressources SMR devraient être utilisées ; il a été convenu de répartir les fonds entre les actions régionales et les petites subventions pour le plaidoyer des coalitions nationales de près de 10.000 US \$. La CLADE continue – à l'instar des autres réseaux régionaux – à tenir des assemblées annuelles qui selon une personne interrogée offrent un espace démocratique pour la prise de décision et la planification. La CLADE a également changé la composition de son conseil d'administration, parmi les dix membres, six sont des coalitions nationales, deux des réseaux régionaux et deux des ONG internationales, faisant en sorte que les diverses perspectives soient valorisées au niveau des processus décisionnels.

Depuis ses débuts – et avant son rattachement au projet SMR – la CLADE s'est clairement considérée comme un acteur politique à part entière, un réseau régional qui a établi un consensus avec les coalitions nationales, mais a gardé son propre programme politique. La CLADE continue de se considérer comme tel et cette vision a influencé son travail et l'utilisation stratégique des fonds de la SMR. Parmi les trois réseaux régionaux au sein de la SMR, la CLADE a poursuivi le plaidoyer régional à un niveau beaucoup plus élevé avec des résultats concluants qui pourraient servir de

modèle (en prenant en compte les différentes structures régionales et les chartes des droits de l'homme)<sup>91</sup> pour les futures actions de ASPBAE et de ANCEFA.

Le cadre international des droits de l'homme est essentiel à la mission et à l'approche de la CLADE. L'éducation de qualité est un droit fondamental que les gouvernements ont l'obligation de respecter, de protéger et d'exécuter<sup>92</sup> et on constate avec un aperçu rapide de la mission, des principes et des objectifs de la CLADE qu'ils placent tous les droits de l'homme au centre de leur travail.<sup>93</sup> Leur compréhension de ce cadre et plus encore la nécessité d'aller au-delà du fait de simplement réaffirmer que le droit existe mais de le revendiquer légitimement a conduit à l'une de leurs initiatives de plaidoyer les plus innovantes financée par la SMR II – Contester la discrimination dans le domaine de l'éducation par le biais de la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme (un compte-rendu détaillé de ce travail figure dans la 2<sup>ème</sup> Partie des rapports d'études de cas latino-américains). Le travail de la CLADE sur la justiciabilité de l'éducation est innovant : c'est seulement la seconde action d'éducation intentée auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Il offre un exemple d'innovation et ouvre la voie à des actions futures en Amérique latine et un modèle d'action ailleurs. La CLADE donne des leçons intéressantes qui montrent comment les voies légales peuvent forcer le gouvernement à remplir ses obligations dans les domaines considérés auparavant fermement comme des problèmes de développement et des questions de choix politique plutôt que de loi. Leur travail transcende le monde de l'EPT et celui des droits de l'homme et comme tel pourrait servir d'exemple intéressant pour les grandes ONG internationales de développement adoptant une approche basée sur les droits et les grandes organisations de droits de l'homme s'engageant sur les droits économiques, sociaux et culturels. Le cas de la Colombie et la modification de la loi constitutionnelle par rapport à la fourniture d'une éducation gratuite est un autre exemple (voir la 2<sup>ème</sup> Partie de la section étude de cas latino-américaine pour une analyse détaillée de ce travail).

Cette recherche a montré que la CLADE a laissé une empreinte positive sur plusieurs organismes externes au niveau de la région dont l'UNESCO, l'ancien Rapporteur spécial sur le Droit à l'Éducation et les organisations des droits de l'homme. Ces organisations ont félicité la CLADE pour avoir donné une grande visibilité à des questions telles que la discrimination et pour sa défense du droit à une éducation de qualité. Une des personnes externes interrogées a dit qu'elle « *n'avait jamais vu un réseau d'un tel niveau de sophistication et d'organisation* » en faisant référence à leurs « *documents bien préparés* » et leur « *site web convivial* ». Ce qui était également évident dans ces témoignages, est que ces alliances n'ont pas seulement permis à la CLADE de faire progresser ses programmes de plaidoyer, mais elles étaient également très précieuses pour les autres parties. Par exemple, la relation avec Vernor Muñoz, l'ancien Rapporteur spécial sur le Droit à l'Éducation<sup>94</sup> signifiait qu'il représentait une ressource pour la CLADE, mais que la CLADE était également une ressource pour lui.<sup>95</sup>

Ce plaidoyer régional orienté vers l'extérieur a donné à la CLADE une réputation positive parmi les acteurs externes au niveau de la région. Ce n'est pas, cependant, la seule attribution de la CLADE en particulier dans le cadre de la SMR II qui est profondément préoccupée par le renforcement des coalitions nationales. L'approche de la CLADE ici est également différente de celles des autres réseaux régionaux de la SMR principalement à cause de la manière dont ils se perçoivent et leur relation avec les coalitions nationales. La CLADE se décrit comme ayant une relation très horizontale avec les coalitions nationales et bien qu'elle soutienne le renforcement des capacités, cela n'est pas perçu comme leur principal rôle et la priorité est plutôt donnée aux actions bilatérales, où des questions identifiées par aussi bien la CLADE que la coalition nationale sont abordées par la CLADE au niveau des plateformes régionales et même internationales. Il a été difficile d'établir une image complète de la manière dont la CLADE est perçue par les coalitions nationales étant donné qu'aucune des coalitions n'a répondu au questionnaire (quand bien même il a été traduit en espagnol) bien que des preuves disponibles provenant des sources d'interview indiquent que cette relation est généralement bonne.

Il est important pour la CLADE de préserver un équilibre dans son travail et selon un membre d'une coalition nationale : « *la CLADE pourrait ... devrait entretenir des liens plus étroits avec les coalitions nationales, non pas seulement pour créer des espaces où ils peuvent se regrouper, mais aussi pour connaître vraiment les coalitions en vue d'élargir la CLADE.* »<sup>96</sup>

91 La Commission africaine sur les Droits de l'Homme et des Peuples s'occupe de la surveillance et l'interprétation de la Charte africaine sur les Droits de l'Homme et des Peuples. Un protocole à la charte a été par la suite adopté en 1998 par lequel un tribunal africain sur les Droits de l'homme et des peuples devait être créé. Le protocole est entré en vigueur le 25 janvier 2005. Contrairement aux autres régions, l'Asie et le Pacifique ne disposent pas d'un système régional intergouvernemental – tel que les tribunaux régionaux, les commissions et institutions liées – pour suivre et protéger les droits de l'homme

92 Pour de plus amples informations sur le droit international, les droits de l'homme et l'éducation cf le site web « *Projet Droit à l'Éducation* » <http://www.right-to-education.org/node/234>

93 Cf. site web du CLADE <http://www.campanaderechoeducacion.org> pour de plus amples informations

94 Vernor Muñoz, un universitaire du Costa Rica occupait le poste de Rapporteur spécial sur le Droit à l'Éducation de juillet 2004 à août 2010

95 Interview de Vernor Muñoz,

96 Traduit de l'espagnol par l'auteur

**Encadré 5 (cont.) :***Campaña Latinoamericana por el Derecho a la Educación : un modèle de réussite de la SMR II*

Les autres personnes interrogées ont souligné qu'il est indispensable d'effectuer davantage de renforcement de capacités. Des coalitions nationales plus fortes ne vont pas seulement conduire à une plus grande efficacité du plaidoyer national, elles seront en mesure de soutenir et de diriger (éventuellement) le plaidoyer régional du point de vue connaissance et force.

La recherche ne s'est pas donnée comme mission de déceler des fautes au niveau de chaque partie de la SMR, mais elle n'a pas esquivé ou ignoré les failles ou points faibles lorsqu'ils ont été décelés. Dans le cas de la CLADE, le message est presque exclusivement positif et cette recherche a révélé peu de domaines susceptibles d'être critiqués. Cependant, cette question de durabilité et de mémoire institutionnelle est une réelle préoccupation. L'inquiétude découle du fait qu'une grande partie du succès de la CLADE est perçue comme étant dû à son personnel exceptionnel :

« Une grande partie du succès [de la CLADE] est à imputer à l'équipe ; le facteur humain est très évident, mais cela soulève la question de la durabilité lorsqu'il y a changement de personnel. »<sup>97</sup>

Évidemment, on aurait tort de critiquer l'excellence du personnel – qui est à maintes reprises signalé comme un facteur déterminant dans le succès de la CLADE – ce dont on a besoin, cependant, est l'élaboration de systèmes et de structures qui permettront une transition sans problème si ou lorsque le personnel du secrétariat s'en ira. La construction d'une mémoire institutionnelle sur les processus et les stratégies réussies ainsi que la gestion des connaissances sont des domaines auxquels la CLADE doit s'intéresser afin de pouvoir maintenir ses progrès. La CLADE bien qu'enthousiaste à l'idée d'être une organisation apprenante, s'est déjà rendue compte par le biais de ce processus de documentation et d'évaluation qu'une grande partie de son apprentissage est oral, que « la documentation de l'apprentissage jusque-là a été une faiblesse, mais nous utilisons ce [processus] pour systématiser l'apprentissage. »<sup>98</sup>

Ceci n'est pas trop alarmiste, les structures et les mécanismes existent déjà au sein de la CLADE tels que le conseil d'administration, les groupes de travail thématiques et les assemblées – ce qui assure une promotion du savoir et une gestion des processus. Selon les propres termes d'un membre du conseil d'administration, le fonctionnement démocratique de la CLADE « *est un aspect très important* » et le conseil et le personnel sont « *en communication permanente.* »<sup>99</sup> De plus, un apprentissage initial déjà que l'on peut tirer de cette recherche, est qu'il faut prendre des mesures afin de préserver l'apprentissage qui a lieu et de bâtir une forte mémoire institutionnelle.

D'autres suggestions extérieures à la CLADE préconiseraient d'accroître l'influence auprès des médias en Amérique latine non seulement pour atteindre les décideurs, mais pour sensibiliser davantage toute la population afin d'aider à lutter contre les fausses croyances et les attitudes négatives.<sup>100</sup>

Avec plus de la moitié de leur financement provenant de la SMR – dont les salaires, les frais de fonctionnement, les activités régionales et l'argent pour les coalitions nationales – il est évident que la SMR II a été « absolument décisive », « très importante », « essentielle » au développement de la CLADE et malgré certains domaines de faiblesses potentiels, l'essor de la CLADE en tant qu'organisation et son plaidoyer réussi peut être désigné comme une réalisation majeure de la SMR II.

97 Traduction de l'auteur

98 Interview de Camilla Croso, Coordonnateur général de la CLADE

99 Interview de Nelida Cespedes, Président du CEAAL et membre du conseil d'administration de la CLADE

100 Cela impliquerait dans le cadre utilisé par l'Université d'Amsterdam que la CLADE va mettre à profit son impact symbolique (médias, opinion publique) de même que les domaines d'impact politique et procédemental





## ANCEFA et la SMR

La mission de ANCEFA est de : « Promouvoir, permettre et renforcer la capacité de la Société Civile Africaine à plaider et à faire campagne en faveur de l'éducation gratuite et de qualité pour tous. »<sup>101</sup>

Fidèle à cette déclaration et au but principal de la SMR II, ANCEFA a utilisé les ressources de la SMR II pour s'engager dans une augmentation massive du nombre de coalitions nationales dans la région. Les efforts de ANCEFA en vue de soutenir les coalitions nationales sont impressionnants, en faisant passer le nombre de coalitions qu'il a soutenues au niveau de la région de 19 à 35 pendant le déroulement de la SMR II dont 16 avaient pris part à la SMR I et 31 à la SMR II.

L'existence officielle de ANCEFA remonte à 2000 en réponse au Forum de l'EPT de Dakar et il a

apporté une contribution utile en appuyant les progrès en vue de la réalisation de l'EPT à la lumière du contexte très difficile au sein duquel il évolue. Il décrit son travail dans le cadre de la SMR II comme étant « motivé par la demande » : construire des plates-formes nationales et établir des alliances stratégiques lorsqu'un pays réclame un tel soutien. Au cours de la SMR II il s'est distingué par ses réalisations à travers la mise en place de nouvelles coalitions et est fier du développement de capacités techniques qu'il a appuyées telles que les compétences en recherche et le suivi budgétaire (voir encadré ci-dessous). Ceux-ci sont considérés comme des outils importants pour le plaidoyer national, permettant de contrôler les dépenses du gouvernement dans l'éducation et de demander des augmentations du budget de l'éducation en connaissance de cause.

### Encadré 6 : Points marquants du soutien au renforcement des capacités de ANCEFA 2006-2010

- Fourniture d'un appui financier de démarrage aux coalitions de 2006 à 2010 ex : les coalitions du Botswana et du Mozambique en Afrique australe, Kenya/Somaliland, en Afrique de l'Est et au Sénégal, Cameroun et Togo en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Dans de nombreux cas, le soutien financier a conduit à la mise en place d'un secrétariat, au recrutement du personnel et à la coordination des activités de la coalition.
- ANCEFA a également fourni des fonds et un appui technique aux coalitions nationales pour qu'elles entreprennent des campagnes de plaidoyer ciblées. Par exemple, en 2008 et en 2009, ANCEFA a appuyé les coalitions du Malawi et du Kenya pour qu'elles organisent des élections et des projets de campagne sur le cycle budgétaire ; en 2009, ANCEFA a octroyé des fonds à des coalitions en Zambie, au Sénégal et au Mali pour l'Évaluation EPT sur le genre et le plaidoyer et en 2008 et en 2009 a appuyé les coalitions en Tanzanie, au Nigeria et au Ghana afin qu'elles entreprennent des initiatives de plaidoyer politique. Ce soutien a amélioré les compétences au sein des coalitions pour une influence des politiques autour du financement de l'éducation, du genre et de l'éducation inclusive.
- ANCEFA a soutenu des ateliers de renforcement des capacités pour les coalitions dans l'ensemble des régions africaines. Par exemple, l'Atelier d'Afrique australe sur le plaidoyer politique et la mobilisation des ressources de 2006 tenu en Zambie ; l'atelier lusophone sur l'Éducation pour Tous de 2008 tenu au Mozambique, l'atelier avec les Parlementaires et les Journalistes de la CEDEAO<sup>102</sup> tenu au Sénégal en 2009 ; et les ateliers sous-régionaux sur le Financement de l'Éducation du Kenya, du Malawi et de Gambie de 2010. Ces ateliers ont doté les coalitions de compétences dans divers domaines qui ont dopé leur travail de coordination et de plaidoyer.
- ANCEFA s'est lancé dans la conception de manuels de formation, boîte à outils et de dépliants dans un certain nombre de domaines tels que le renforcement des coalitions, le suivi budgétaire et l'analyse de politique et le plaidoyer. Ceux-ci fourniront aux coalitions les ressources nécessaires afin qu'elles entreprennent des activités de renforcement de capacités avec leurs membres au niveau national.
- En 2010, ANCEFA a facilité une visite d'échange de deux membres du personnel de ANCEFA et 15 représentants des coalitions nationales du Sénégal et du Mali sur l'outil ASER<sup>103</sup> pour l'évaluation de la facilité d'apprentissage des enfants utilisé par PRATHAM en Inde. Ceci a été fait pour offrir au personnel et aux coalitions la visibilité et les compétences pour le suivi des résultats de l'apprentissage au niveau du pays en vue de promouvoir un enseignement et un apprentissage de qualité.

101 Tel que décrit sur leur site web en octobre 2010 – [http://www.ancefa.org/french/index.php?rub=about\\_mission](http://www.ancefa.org/french/index.php?rub=about_mission)

102 La communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest

103 État annuel du Rapport de l'Éducation. Aser signifie également « impact » en Hindi

104 Point de vue de commentateurs externes

105 Programme d'appui des systèmes éducatifs des pays francophones

106 Groupe pour le plaidoyer en faveur des populations pauvres

107 Les renseignements de l'analyse sélective des activités ont été tirés des rapports annuels respectifs de la SMR. Ces rapports proposent chaque année une revue détaillée de la SMR ainsi qu'une liste des activités régionales

La SMR II a contribué de manière significative au travail et au développement de ANCEFA – qui, comme il a déjà été précisé, doit 50 % de son budget au projet – en participant au renforcement de ses institutions à travers le financement alloué à la rémunération des employés du réseau, à l'aménagement des bureaux et en permettant à ANCEFA de dérouler son programme de renforcement des capacités techniques. Pour certains, cette contribution est excessive et les fonds ont été octroyés de manière trop rapide, augmentant le nombre de coalitions qui ne sont pas bien préparées à relever les défis qui se présentent dans leurs pays respectifs.<sup>104</sup>

Il y a donc lieu de se demander si ANCEFA a été stratégique dans son approche et a répondu de

manière adéquate aux demandes des différentes coalitions membres. Dans sa volonté d'augmenter le nombre des coalitions de la région, il est possible que ANCEFA n'ait pas optimisé ses efforts. Dans sa quête d'accroissement du nombre de coalitions nationales (sur la base de requête ou non), la stratégie du réseau a présenté des failles – en matière de consolidation de la formation effective et de représentativité de certaines coalitions – qui ont résulté dans l'établissement de secrétariats et non de coalitions totalement opérationnelles et ayant de solides systèmes de gestion. Cela ne veut pas dire que ANCEFA n'a pas tenu compte du renforcement des capacités de gestion. Le réseau a mis à la disposition des coalitions un document et un manuel de formation sur les directives à suivre pour

## **Encadré 7 : Analyse sélective des activités menées par ANCEFA de 2006 à 2010**

**2006** – ANCEFA a appuyé la création d'une équipe d'experts qui s'est concertée pour mettre au point l'approche du projet de l'Observatoire de l'Éducation (EdWatch) et établir ses cadres régionaux. L'équipe d'experts, composée de représentants du PASEC<sup>105</sup> et de PROPAG<sup>106</sup> (travaillant respectivement sur les outils de qualité et les outils de suivi budgétaire), s'est réunie à Dakar en novembre 2006 dans le but de peaufiner les outils d'activités de suivi. Ces outils ont été soumis aux coalitions et disséminés au plan national afin de permettre le démarrage effectif du suivi dans les 12 pays de départ.

**2007** – un atelier de recherche de consensus animé par ANCEFA a été organisé en Angola. À cette occasion, des OSC travaillant dans différents sous-secteurs se sont réunies pour réfléchir et identifier les questions prioritaires de l'éducation sur lesquelles une campagne peut être axée. Une équipe de co-coordination a été créée pour réfléchir sur l'établissement d'une coalition et l'instauration d'un secrétariat national.

**2008** – l'approche régionale africaine de renforcement des capacités a inclus plusieurs espaces régionaux et sous-régionaux, où les représentants nationaux ont été conviés à prendre part à des ateliers de formation régionaux collectifs et coordonnés. Durant ces ateliers, les pays ont été soutenus dans la formulation de leurs plans de campagnes nationales et d'animation de campagnes nationales et locales. Un processus visant à rétablir la coalition zimbabwéenne, sérieusement affectée par les bouleversements politiques et socioéconomiques qui ont agité son pays, a été lancé après une rencontre des acteurs avec OSISA qui s'est tenue à Johannesburg. ANCEFA a également appuyé la revitalisation et la consolidation des coalitions lusophones en Afrique à travers la Conférence lusophone organisée à Maputo. Un solide cadre de coordination a émergé avec le modérateur lusophone du Conseil d'administration de ANCEFA ; ce cadre permet la mobilisation permanente des acteurs africains de l'espace lusophone qui se sentaient autrefois exclus.

**2009** – ANCEFA a visité les bureaux de la SADC (communauté de développement de l'Afrique australe) et du NEPAD (nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) et a obtenu l'engagement des responsables de l'éducation de ces organismes. Par ailleurs, ANCEFA a mis au point un concept pour impliquer l'UA qui sera mis en application à partir de 2010.<sup>107</sup>

**2010** – ANCEFA a lancé, animé et soutenu, à travers le projet 1 Goal, les campagnes de sensibilisation sur l'EPT organisées à l'occasion de deux tournois importants de football : la Coupe d'Afrique des Nations en Angola (janvier) et la Coupe du Monde de la FIFA en Afrique du Sud. En Angola, ANCEFA a travaillé avec le réseau angolais pour l'EPT en présentant des trophées et en organisant des conférences de presse dans le cadre de l'EPT ; dans le même temps que la mise en œuvre du projet 1 Goal, ANCEFA a collaboré avec la CME pour aider les coalitions africaines à mobiliser les vedettes du football et les politiciens dans le cadre des activités de sensibilisation sur l'EPT pendant la Semaine Mondiale d'Action (avril) et durant la coupe du monde de football (juin-juillet). En collaboration avec la CME, l'IE et ActionAid, ANCEFA a animé trois ateliers sur le financement sous-régional de l'éducation (au Kenya, au Malawi et en Gambie) et un atelier national organisé au Zimbabwe.

réussir la gestion de leurs structures ; de manière globale, cette stratégie d'apprentissage a pris très peu de temps et s'est avérée quelque peu superficielle. Même les rapports de l'*Observatoire de l'Éducation* – une initiative phare de la SMR II (déjà évoquée précédemment) – sont perçus par certains comme étant peu détaillés. D'aucuns estiment que ANCEFA doit fournir davantage d'orientation en ce qui concerne ces rapports.

Un autre enjeu important relatif à la création des coalitions a été la question de leur viabilité financière, particulièrement dans la période précédant la levée des fonds importants. ANCEFA s'est ainsi rendu compte qu'il fallait octroyer les fonds nécessaires au renforcement institutionnel pendant que les membres et leur comité de direction s'efforcent de trouver un financement suffisant au démarrage de leurs activités. Ces aspects nécessitent une réflexion critique de la part de ANCEFA en vue de continuer ce travail important.

D'un autre côté, il faut dire que ANCEFA a, malgré tout, contribué aux changements qui se sont opérés avec la SMR II. Le réseau a été lui-même en mesure de renforcer et de maintenir ses propres capacités grâce à la SMR II, soutenant les coalitions et agissant en tant que porte-parole africain lors des tables rondes importantes sur l'EPT. Pendant toute la durée de la SMR II, ANCEFA a pris position dans les débats internationaux importants et a assuré la représentation de la région dans ces forums. La prise de position et la représentation de la région constituent un domaine dans lequel ANCEFA améliore ses capacités ; le réseau a très récemment institué un travail collaboratif relatif à la formulation d'une stratégie de plaidoyer pour l'engagement avec l'Union Africaine (UA). Exploiter les plateformes régionales peut s'avérer bénéfique (comme il a été prouvé avec la CLADE), mais ANCEFA devrait faire preuve de prudence en faisant la part des choses en ce qui concerne ses engagements dans ces forums internationaux et en ne se détournant pas de sa fonction principale qui est de renforcer les capacités des coalitions nationales.

ANCEFA a reçu le soutien chaleureux de plusieurs coalitions nationales affiliées en réponse à un questionnaire institué dans le cadre de ce rapport. Les coalitions nationales sont en effet satisfaites du type et de l'importance de l'appui qu'elles reçoivent ; beaucoup d'entre elles sont maintenant en mesure de prendre part aux délibérations sur la politique gouvernementale. Leur prise de position a contribué à des réformes politiques réelles. Les coalitions ont par ailleurs

exprimé leur souhait de bénéficier d'opportunités d'apprentissage et de partage mutuel d'expériences ainsi que leur volonté de se rassembler en sous-groupes et de recevoir un financement à long terme. Pour gagner du temps et réduire les coûts, ANCEFA devrait investir davantage dans la conception et la mise à jour de son site web afin de faciliter l'accès aux supports documentaires (manuels, etc.).<sup>108</sup>

## ASPBAE et la SMR

L'ASPBAE (Bureau de l'Asie et du Pacifique-Sud de l'éducation des adultes) est le plus ancien des trois réseaux régionaux affiliés à la CME. Créé en 1964 par un groupe d'andragogues, ce n'est que récemment que son domaine d'intérêt s'est élargi pour comprendre toutes les dimensions des objectifs de l'EPT. L'ASPBAE a entrepris sa collaboration avec la CME à travers la formulation et la mise en œuvre de la SMR I, en réponse au besoin de renforcer les capacités d'engagement politique des OSC au niveau national. L'approche de la SMR (I et II) en Asie a, à l'instar de l'Afrique, largement été axée sur le plan national, promouvant la recherche et le plaidoyer à l'échelle nationale. L'intérêt de cette approche pour le plaidoyer au plan régional s'accroît et a d'ailleurs influencé l'établissement d'organismes régionaux tels que le Bureau régional d'Asie-Pacifique pour l'éducation de l'UNESCO et la SEAMEO (organisation des ministres de l'Éducation d'Asie du Sud-est).

Il est important de noter que les coalitions nationales asiatiques ayant bénéficié de l'appui de la SMR n'étaient pas – à l'instar des coalitions africaines ou latino-américaines – forcément affiliées à l'ASPBAE. La sélection était plutôt effectuée sur la base des critères du projet des coalitions existantes ou émergentes ayant une capacité d'engagement dans le changement politique en faveur de l'EPT. Naturellement, les coalitions sont encouragées à s'affilier à l'ASPBAE et à la CME si elles le souhaitent.

En Asie, seules deux coalitions nationales existaient en 2000 lorsque la SMR I a démarré, la coalition bangladaise et la coalition philippine. À la fin de la première phase du projet, de nouvelles coalitions ont commencé à émerger et la SMR II a été axée sur le renforcement des compétences. Dès le début de la seconde phase du projet de la SMR, l'ASPBAE a travaillé avec sept coalitions

108 Il en va de même pour le centre mondial – voir ce qui suit

nationales. Aujourd'hui, la SMR II compte 11 coalitions collaboratrices à plein temps et a établi des liens avec trois autres coalitions nationales dans le cadre de ce projet. La stratégie de travailler avec un nombre limité de coalitions a été délibérément instituée par l'ASPBAE.

Grâce à la SMR II, l'ASPBAE a été en mesure de renforcer ses propres capacités organisationnelles, en créant des équipes en Asie et dans le Pacifique Sud dont la mission est de maintenir un contact régulier avec les coalitions nationales. Au cours du processus de la SMR II, le projet a assuré 45 % (avant) puis 25 % (actuellement) du financement total de l'ASPBAE. Même si l'appui de la SMR ne représente maintenant que 25 % du financement total,

d'après un sujet interrogé ces « 25 % (sont) très importants » à cause du haut niveau de flexibilité du fonds qui permet à l'ASPBAE de prioriser ses besoins les plus importants.

L'approche de l'ASPBAE relative au renforcement des capacités des coalitions nationales en vue de leur permettre de conduire leurs propres activités de recherche pour le plaidoyer – par exemple dans le cadre de la revue de l'EPT à la mi-décennie (voir l'encadré 9) – et l'initiative de l'Observatoire de l'Éducation avait généré des résultats utiles et a contribué à l'intensification de l'influence des coalitions nationales auprès des gouvernements. Ces deux initiatives ont permis d'instaurer un dialogue national entre les coalitions et les gouvernements.

### **Encadré 8 : Analyse sélective des activités menées par l'ASPBAE de 2006 à 2010**

**2006** – en mars 2006, un atelier régional sur le programme de l'Observatoire de l'Éducation en Asie-Pacifique a été organisé à Jakarta en Indonésie. Deux rencontres sous-régionales de consultations et de séminaires ont été également organisées : la réunion des chercheurs du secteur de l'éducation de l'Asie du Sud (juillet, Colombo, Sri Lanka) et le séminaire sur le programme de l'Observatoire de l'Éducation au Pacifique-Sud (juillet, Port Moresby, Papouasie Nouvelle Guinée). L'impact direct de ces rencontres a été l'organisation de séminaires nationaux sur l'Observatoire de l'Éducation dans sept des huit pays participant au programme en Asie, essentiellement avec le soutien du personnel de l'ASPBAE.

**2007** – le projet a étendu son champ d'activité au Sri Lanka et au Cambodge au cours de l'année, en travaillant avec les coalitions nationales pour l'éducation de ces deux pays. Ces deux coalitions ont participé à l'initiative de l'Observatoire de l'Éducation et à d'autres activités de lobbying et d'autres campagnes menées de manière coordonnée au cours de cette année.

**2008** – une rencontre tenue à Mumbai en Inde en juillet a défini l'approche de la budgétisation alternative qui devait être utilisée dans les pays pilotes. Des délégations venues du Sri Lanka et du Pakistan ont pris part à l'atelier avec le personnel de l'ASPBAE. Au cours de l'atelier, la budgétisation alternative expérimentée par les Philippines a été partagée afin de contribuer à la définition de l'approche à utiliser au Sri Lanka et au Pakistan.

**2009** – la SMR a facilité la participation des coalitions à un forum de la société civile organisé à la veille du forum des ministres de l'Éducation de l'Asie du Sud à Dhaka le 14 décembre 2009. Ce forum a largement contribué à définir un ensemble de requêtes communes à soumettre aux ministres. Il a été salué comme un événement historique, car pour la première fois des OSC d'Asie du Sud tenaient une réunion préparatoire sur l'éducation en prélude à un événement officiel. La rencontre a notamment résulté dans : la formulation de deux documents – la déclaration solennelle et le « cadre des stratégies pour l'inclusion des laissés pour compte et pour la collaboration régionale » ; ainsi qu'une prise de position collective d'une page établissant les engagements principaux (la justiciabilité du droit à l'éducation pour tous, l'allocation de 6 % du PIB à l'éducation, l'allocation de 6 % des budgets éducatifs à l'éducation des adultes, le rôle de la société civile (mentionné avec insistance dans la déclaration), et la nécessité d'une évaluation globale des exigences matérielles.

**2010** – lors du 6<sup>e</sup> forum populaire de l'ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud-Est) tenu du 23 au 26 septembre 2010 à Hanoi, un mois avant le déroulement effectif du Sommet de l'ASEAN, l'ASPBAE a travaillé avec E-Net pour la Justice en Indonésie, E-Net Philippines, NEP (partenariat des ONG pour l'éducation) Cambodge, la coalition vietnamienne pour l'éducation pour tous et des organisations pour la jeunesse. L'ASPBAE a réussi à influencer l'implication de la société civile dans le sommet de l'ASEAN, ce qui a permis d'assurer la prise en compte des programmes éducatifs au même titre que les autres enjeux du développement social dans les délibérations des leaders de l'ASEAN sur la formulation de politiques adaptées au contexte de la crise financière, de la hausse des prix, du réchauffement climatique et du ralentissement de l'activité commerciale et de l'économie en général.

En outre, la SMR II a donné de la valeur au plaidoyer régional qui n'était pas très bien articulé auparavant. Elle a également contribué à renforcer la solidarité et les capacités de la région ainsi que sa participation aux actions collectives régionales. Au cours du processus du projet, des regroupements sous-régionaux ont émergé. Les coalitions se sont regroupées pour travailler sur des thématiques d'action uniques. Ces sous-groupes sont notamment :

- le groupe sous-régional de l'Asie du Sud dont le centre d'intérêt principal a été le suivi budgétaire ;
- le groupe sous-régional de l'Asie du Sud-est dont le domaine d'action a été la cartographie des catégories de population défavorisées en matière d'éducation ; et
- le groupe sous-régional de l'Asie-Pacifique qui s'est focalisé sur les questions relatives à l'alphabétisation.

D'après une enquête menée dans le cadre de cette recherche, les coalitions nationales sont satisfaites de l'appui de l'ASPBAE. Néanmoins, il a été exprimé le besoin de définir une approche plus globale, plus élargie et de bénéficier d'un soutien à long terme afin de rendre le plaidoyer plus efficace. L'ASPBAE a joué un rôle clé en permettant aux coalitions de s'impliquer dans le plaidoyer régional. Les coalitions ont été capables, grâce à l'appui de la SMR II, de participer à des plateformes et rencontres régionales. La participation à de telles réunions a permis aux coalitions d'une part de prendre position et d'autre part d'avoir davantage de crédibilité aux yeux de leurs gouvernements respectifs.

La stratégie de l'ASPBAE semble être à mi-chemin entre la stratégie de ANCEFA consistant à accroître massivement les coalitions nationales et la stratégie de la CLADE qui porte essentiellement sur la prise de parole et de position dans les plateformes régionales. L'ASPBAE a par ailleurs (d'après une source externe) accompli plus de progrès dans l'enrichissement mutuel du plaidoyer entre les pays

que les deux autres régions.

Il y a lieu, cependant, pour l'ASPBAE de réfléchir sur l'évolution de ses pratiques. Depuis son institution, l'ASPBAE n'a pas exploité de manière optimale son potentiel d'action à l'échelle régionale et cet aspect doit faire l'objet davantage de considération à l'avenir. Un autre point qui mérite réflexion est l'assurance que le renforcement des capacités à long terme ne compromette pas l'issue des résultats escomptés à court terme. Un commentateur externe a donné l'exemple d'une coalition qui a été encouragée à entreprendre une recherche d'envergure nationale alors que ses capacités n'étaient pas suffisamment renforcées, ce qui a résulté dans des retards et des opportunités manquées. L'ASPBAE doit garder à l'esprit ces préoccupations et s'assurer que les coalitions nationales disposent des capacités nécessaires au travail durable et qu'elles ne se lancent pas simplement dans des activités inarticulées et discontinues ou des actions isolées.

En fin 2009, l'ASPBAE a démarré la mise en œuvre d'un projet de « partage des connaissances et de récits créatifs de la SMR » dans le cadre de la réflexion collective et de la documentation sur la SMR II. Ce processus a été introduit dans ce rapport, il met en valeur l'engagement pour la promotion de l'apprentissage.

## La SMR et les régions

Les réseaux régionaux constituent un point pivot de la force de la SMR II et sont incontestablement une pièce maîtresse du développement du plaidoyer sur l'EPT. Ces réseaux régionaux sont indispensables à l'appui des coalitions nationales dont l'écrasante majorité apprécie leur soutien.<sup>109</sup> Par ailleurs, ce qui est sûr, c'est que ANCEFA, l'ASPBAE et la CLADE sont des acteurs dynamiques du monde réel de l'EPT et qu'ils sont respectés dans leurs régions respectives.



<sup>109</sup> En réalité, 100 % des réponses enregistrées exprimaient la satisfaction ; cependant, il est important de préciser que seulement moins de 50 % des réponses ont été reçues. Le pourcentage de réponses données le plus élevé (relatif au nombre de coalitions de la région) provient de l'Asie qui est suivie de l'Afrique l'Amérique latine n'ayant pas fourni aucune réponse. Les questionnaires ont été traduits en français et en espagnol ; la langue n'était donc pas un obstacle à la participation à l'enquête

## **Encadré 9 :** Asseoir une forte influence par le biais de l'action régionale

La SMR II a permis aux trois réseaux régionaux d'appuyer le renforcement des capacités et le plaidoyer des coalitions nationales de leurs zones respectives. Elle a également joué un rôle clé dans le développement des réseaux eux-mêmes, autant sur le plan institutionnel qu'en tant que porte-parole régionaux. L'Amérique latine a exploité cette stratégie de manière plus poussée,<sup>110</sup> mais l'ASPBAE et ANCEFA se sont également engagés dans les actions pour influencer fortement les décisions prises dans les plateformes régionales et dans les forums internationaux.

Un aspect important noté dans les régions (et également dans les contextes nationaux) a été l'utilisation des plateformes et des espaces régionaux pour stimuler la réforme politique. En Amérique latine, cet aspect s'est manifesté dans la collaboration du réseau avec les groupes d'activistes des droits de l'homme tels que la Fondation Robert Kennedy et avec l'ancien Rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme, Vernor Muñoz dans le cadre de l'action intentée auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'homme. En Afrique, ANCEFA s'est engagé de manière proactive dans les forums de l'UNESCO, de l'UA, de l'ADEA et d'autres ensembles sous-régionaux (tels que la SADC et la CEDEAO) ; par ailleurs, le réseau est actuellement en train d'intensifier son action dans la région. Quant à l'ASPBAE, il a reconnu que la plupart des politiques (ayant un impact significatif) sont décidées au niveau national par les gouvernements et/ou au niveau mondial par les pays donateurs et les organismes d'aide multilatérale et non au niveau régional. Le réseau a par conséquent jugé important d'identifier et de s'impliquer dans les espaces politiques régionaux stratégiques qui ont eu un impact significatif sur l'aptitude des pays à tenir leurs promesses relatives à l'EPT.

Le bureau régional de l'UNESCO (Bangkok) a été identifié comme un partenaire stratégique dans la région et l'ASPBAE a cherché à maximiser les espaces ouverts par ce bureau, particulièrement au moment de l'évaluation à mi-parcours de la décennie de l'EPT. Le processus de collecte de données et de preuves susceptibles de générer un impact dans le cadre de la revue à mi-parcours de l'EPT s'est déroulé sur plus de deux ans et a pu tirer profit d'une augmentation des ressources disponibles grâce à la SMR II. En février 2007, l'ASPBAE a facilité la participation de CAMPE (campagne pour l'éducation populaire) Bangladesh, E-Net Philippines et NEP Cambodge à la 8<sup>e</sup> rencontre des coordonnateurs du programme EPT de l'UNESCO organisée à Bangkok. Les coalitions et d'autres OSC ont conjointement fait une présentation sur les indicateurs qui devaient à leur avis être considérés dans la revue de l'EPT. Durant le forum, des rapports gouvernementaux pertinents ont été discutés ; ce fut une occasion pour les coalitions et l'équipe de la SMR de réviser et d'opposer aux rapports officiels des données et éléments de preuve obtenus grâce à l'Observatoire de l'Éducation. Lors de cette même réunion, l'ASPBAE a été élue membre du groupe consultatif sous-régional de l'Asie du Sud-est. Cela a constitué un aboutissement majeur du travail appuyé par la SMR II. L'ASPBAE a ainsi été en mesure d'effectuer le suivi de la rédaction des rapports d'évaluation de l'EPT, d'en souligner les manquements et de proposer des mesures correctives.

Au cours de l'année, l'ASPBAE a également été invité à être membre des groupes de soutien technique (GST) du comité de pilotage de l'évaluation à la mi-décennie de l'UNESCO et à choisir les coalitions qui en feraient partie. La mission des GST consistait à examiner les projets des rapports nationaux sur l'évaluation à la mi-décennie de l'EPT et de fournir une assistance dans le cadre de la préparation du rapport sous-régional sur l'évaluation à la mi-décennie de l'EPT. Les GST ont été constitués pour effectuer la révision des rapports nationaux et du rapport sous-régional avec un intérêt particulier accordé aux objectifs spécifiques de l'EPT : la prise en charge et l'éducation de la petite enfance, l'éducation de base, l'éducation /primaire universelle, l'acquisition d'aptitudes à la vie quotidienne et l'apprentissage permanent, l'alphabétisation, la parité de genre, et la qualité de l'éducation. L'ASPBAE a rejoint les GST travaillant dans l'alphabétisation et l'éducation de qualité et a choisi CAMPE Bangladesh, E-Net Philippines, E-Net pour la justice en Indonésie et NEP Cambodge pour faire partie des GST travaillant dans les autres domaines. L'adhésion à ces GST a été une opportunité d'exercer des pressions sur les prises de position politique des gouvernements nationaux avec à l'appui des éléments de preuve obtenus grâce à l'Observatoire de l'Éducation.

L'ASPBAE, NEP Cambodge et E-Net Philippines ont par ailleurs participé à l'atelier des auteurs organisé à

110 Voir les brefs commentaires sur la CLADE qui suivent et les études de cas relatives à l'Amérique latine de la deuxième partie de ce rapport

Bangkok (Thaïlande, 2007) par le bureau régional de l'UNESCO de Bangkok dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours de l'EPT pour l'Asie orientale, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-est. L'atelier des auteurs a été une occasion pour les pays et les partenaires conviés de participer à un examen par les pairs des rapports nationaux sur l'évaluation à mi-parcours de l'EPT. En outre, les pays et les partenaires participants ont collaboré dans le cadre de la réflexion sur des thèmes et questions communs à intégrer dans le rapport de synthèse sur l'évaluation sous-régionale.

Ce processus s'est poursuivi en 2008. L'ASPBAE et les coalitions ont eu l'opportunité de participer à un autre espace stratégique : la conférence d'examen à mi-parcours de l'EPT en Asie du Sud-est. Cette conférence a réuni des représentants de l'UNESCO d'Asie du Sud-est, des agences des Nations Unies et des partenaires de l'EPT. La conférence d'examen visait à concrétiser les conclusions de l'évaluation à mi-parcours de l'EPT, identifier les politiques défaillantes et proposer des politiques et stratégies pour l'inclusion des laissés pour compte.

Avec la participation des OSC pour l'éducation, les recommandations principales de la conférence ont été présentées à la séance du conseil des ministres de l'Éducation de la SEAMEO tenue à Kuala Lumpur en mars 2008. Cette conférence a elle aussi constitué une importante occasion pour les pays d'Asie du Sud-est engagés dans la SMR et les partenaires de l'EPT de contrôler et de valider les rapports de synthèse sous-régionaux sur l'évaluation à mi-parcours de l'EPT dans les pays de l'Asie du Sud-est insulaire et du Mékong. Ces deux conférences ont été des événements historiques pour les pays asiatiques impliqués dans la SMR et pour les partenaires de l'EPT, y compris l'UNESCO et les gouvernements. Tous ces acteurs ont travaillé en collaboration et ont convenu de l'orientation générale de l'EPT dans la région.

Mis à part le renforcement des capacités de plaidoyer régional des coalitions<sup>111</sup>, l'ASPBAE s'est également engagé à représenter la région et à participer activement aux groupes de pression. Représenter les coalitions de la SMR II lors de la rencontre de 70 délégués de haut niveau de la SEAMEO, de l'ASEAN et de l'UNESCO, a constitué un exemple de cette représentativité. Le thème de la réunion était « *Atteindre les laissés pour compte : rassemblement des pays de l'Asie du Sud-est pour la réalisation des objectifs de l'EPT à l'horizon 2015* ». Les responsables de l'éducation de la région et les partenaires de l'EPT ont soumis des propositions concrètes d'activités collectives cibles relatives à l'éducation.

À travers la SMR II, l'ASPBAE a été en mesure d'intensifier son influence et l'influence des coalitions nationales dans les sphères régionales comme le prouve l'exemple ci-dessus. Par ailleurs, les coalitions nationales pour l'éducation maintiennent qu'elles ont été capables d'étendre leur perspective au niveau international grâce à la SMR II. Les opportunités de participation aux événements organisés par l'ASEAN et l'UNESCO ont permis aux coalitions d'améliorer leur compréhension de la dynamique des relations entre les organisations internationales et les politiques nationales.

« *Avant que E-Net ne rejoigne la SMR, nous étions déjà engagés aux côtés du gouvernement philippin dans le cadre de l'EPT. Cependant, nous ne comprenions pas toujours les raisons pour lesquelles le gouvernement optait pour certaines interventions. Lorsque nous avons rejoint la SMR en 2004, nous avons été en mesure de nous engager au niveau régional. C'est ainsi que nous avons découvert la source d'inspiration du gouvernement.* »<sup>112</sup>

En outre, la participation des coalitions nationales aux forums régionaux a permis d'ouvrir la voie au dialogue entre les coalitions et leurs gouvernements. Les deux parties consentaient au dialogue lorsqu'elles se réunissent dans cet espace régional. En prenant part à ces importantes discussions, les coalitions ont renforcé leur crédibilité. Quelques fois, les coalitions et les gouvernements se rendaient compte qu'ils étaient sur « la même longueur d'onde » et dans ces cas l'entente et le consensus étaient possibles.<sup>113</sup>

Ainsi, avec l'appui de la SMR II, l'ASPBAE, ANCEFA et la CLADE ont été capables de fortifier la voix de la société civile au plan régional. Ces réseaux ont exploité les forums sur l'EPT existants en partenariat avec des agences des Nations Unies (ex. le bureau de l'UNESCO de Bangkok) ; ils ont par ailleurs profité d'opportunités politiques telles que la seconde décennie de l'éducation pour l'Afrique (plan d'action de l'UA). Les réseaux régionaux ont également repéré de nouveaux espaces où il était possible de stimuler la satisfaction optimale des promesses faites à Dakar en 2000 ; le travail de la CLADE sur la justiciabilité est un exemple pertinent de cette stratégie. La progression des efforts des réseaux doit s'accompagner d'une évaluation et d'une valorisation en permanence de l'importance stratégique des plateformes régionales dans le cadre de l'action pour influencer le changement en faveur de l'EPT et la réalisation des obligations gouvernementales en matière de droits de l'homme.

111 i.e. à travers les Ateliers sous régionaux d'élaboration de stratégies pour les coalitions de l'Asie du Sud (mai 2008) et les coalitions d'Asie du Sud-Est (août 2008)

112 Entretien avec Cecilia Soriano de E-Net Philippines dans le cadre de l'étude de cas de la vidéo relative aux expériences narratives stimulantes sur la SMR

113 Entretien avec Maria Khan

Grâce à la SMR II, les réseaux régionaux ont été capables de renforcer leurs propres institutions et capacités de plaidoyer, ce qui représente un acquis important pour le projet. Par ailleurs, il est évident, à la lecture de la revue des rapports et témoignages annuels soumis dans le cadre de cette recherche, que les réseaux régionaux jouent un rôle clé en appuyant le renforcement des capacités de plaidoyer pour l'EPT des coalitions nationales. Le soutien que la SMR a pu apporter aux réseaux régionaux est sans commune mesure<sup>114</sup> et très apprécié par ces réseaux régionaux.

Les conclusions de la recherche indiquent que les réseaux régionaux sont devenus plus influents. La recherche met également en exergue les domaines où les capacités et les actions des réseaux doivent être renforcées et où leur but et leur identité doivent être considérés.<sup>115</sup> Un des sujets interrogés dans le cadre de la recherche a affirmé que les retombées ne pouvaient pas être garanties et que le fait de trop concentrer les efforts au niveau régional risque d'empêcher le changement au niveau national. D'après un autre point de vue, les actions régionales ont contribué à créer des espaces où les coalitions nationales se sont engagées aux côtés des gouvernements et ont généré plus de pression. Il existe, de toute évidence, différentes perspectives sur lesquelles les stratégies opèrent ; cependant, un certain nombre de questions nécessite encore réflexion :

- Les réseaux régionaux sont des acteurs sociaux à part entière et il serait naïf de les considérer comme un simple moyen d'expression des opinions des forums nationaux. Leur voix politique influente devrait être appréciée. L'enjeu consiste à définir une approche cohérente et composée de plusieurs aspects susceptible de permettre aux réseaux de poursuivre leurs activités de plaidoyer régional tout en appuyant les coalitions nationales.
- L'appui à la consolidation des coalitions nationales doit être mis en œuvre à une vitesse d'exécution adéquate et le renforcement des capacités doit être durable. D'un côté, les réseaux régionaux doivent soutenir l'accroissement en nombre et en effectif des coalitions nationales ; de l'autre côté, un plus grand intérêt pour le renforcement des capacités de gestion et de gouvernance<sup>116</sup> est nécessaire pour garantir que les coalitions sont capables de gérer leurs ressources et leurs procédures de manière appropriée.
- Les réseaux régionaux créent des espaces

appréciés par les coalitions nationales parce que favorables à la production de connaissances et au développement des compétences. Malgré la flexibilité financière de la SMR II, il y a eu une tendance générale à considérer le renforcement des capacités comme une formation avec peu d'attention au suivi et à l'engagement de qualité à long terme qui est primordial pour le succès d'un plaidoyer national durable.

- Les réseaux régionaux doivent maintenir l'équilibre dans leur travail et se garder de devenir « surinstitutionnalisés » et trop concentrés sur leur propre développement et leur propre influence. Ils devraient garantir la continuité de la consultation avec leurs membres pour déterminer les priorités stratégiques et assurer ainsi la légitimité de l'orientation de leur mission.

Les différents contextes et expériences de chaque réseau ont naturellement contribué à leur formation. À l'avenir, cependant, ces réflexions devraient permettre la définition d'une approche plus stratégique.

## Coordination et action à l'échelle mondiale de la SMR

La théorie peut parfois sembler plus facile que la pratique, mais la délégation de pouvoir n'est pas toujours aussi simple qu'il paraît. Beaucoup d'ONGI ont été (et continuent d'être) très regardantes sur leurs relations<sup>117</sup> avec les pays du Sud surtout lorsque le financement est au cœur de ces relations. La SMR II a été un engagement original à décentraliser le pouvoir ; cette authenticité est reflétée par l'allocation et la gestion des ressources.

La gestion quotidienne de la SMR a été exclusivement confiée aux réseaux régionaux et la dotation en personnel et en ressources du centre mondial (secrétariat de la CME) a été limitée. Dans le projet, n'existait qu'un seul poste international décentralisé, celui du Coordonnateur mondial de la SMR<sup>118</sup>, qui a été plutôt décrit comme 'un spectateur, un gardien de la bourse et un protecteur des relations'. Les membres du personnel du secrétariat n'ont pas joué un rôle important dans le renforcement des capacités, même s'il existe quelques exemples d'implication. Leur mission consistait plutôt à faciliter le

114 Les autres fonds notoires de la société civile pour l'éducation (tels que le CEF – Fonds du Commonwealth pour l'Éducation – ou le FSCE) n'apportent pas un soutien aussi important que celui de la SMR au niveau de la région, même si le CEF a octroyé un financement conséquent à ANCEFA et à l'ASPBAE pour leur travail régional en marge de son appui aux coalitions nationales

115 Il a été soulevé la question de savoir pourquoi une plus importante évaluation des réseaux régionaux n'était pas effectuée. Une évaluation en profondeur du travail de ces réseaux n'est pas possible dans ce rapport, car le cadre de la mission des réseaux régionaux dépasse celui de la SMR

116 De l'avis de certains, le Fonds de la Société Civile risque d'être confronté à des problèmes similaires surtout pour ce qui est de la capacité d'absorption

117 Document de Politique des ONG d'INTRAC No.4, avril 2001

118 Depuis le début de la SMR II, ce poste a été occupé par 3 personnes différentes : Lucia Fry (qui a dirigé le projet bien que ce ne fût pas sa fonction principale dans la CME), Geoffrey Odaga et Jill Hart



rassemblement des régions afin de leur permettre d'échanger des expériences et d'apprendre les uns des autres afin de mieux soutenir les processus de programmation et de rapports d'activités.

Aujourd'hui, le secrétariat et d'autres parties remettent en cause le bien-fondé de cette politique et le résultat de la présente recherche démontre qu'un rôle plus affirmé du secrétariat est nécessaire en matière de gestion des connaissances et des ressources, d'aménagement de forums pour l'apprentissage et la création de liens plus solides entre le plaidoyer aux plans national et régional et le plaidoyer au plan mondial.

L'idée selon laquelle le plaidoyer national doit être lié au plaidoyer mondial (ou international plus précisément) a été articulée autour de deux des sept objectifs spécifiques du projet (et est reflétée dans la présentation des résultats des rapports annuels) qui consistent à :

- Contribuer au travail de la CME en matière de plaidoyer international effectif, assurer la consistance et la cohérence et **établir une relation d'enrichissement mutuel entre les plans de plaidoyer national et les stratégies régionales/mondiales.**
- **Opérer des réformes politiques aux niveaux mondial, régional et national, conformes aux objectifs globaux de la stratégie internationale de la CME.**

(Remarques des auteurs)

Considérant la SMR de manière générale, le constat de cette recherche demeure que le lien entre une réforme politique nationale et une réforme politique internationale spécifique a été le domaine de plaidoyer le moins approfondi du projet. Cela ne sous-entend pas qu'il n'existe pas d'exemple, mais les réformes politiques au plan international qui ont été opérées grâce à la SMR II sont difficiles à identifier. Un sujet interrogé a affirmé qu'il y avait une certaine naïveté à croire que ce serait facile « d'établir la passerelle entre ces deux niveaux de plaidoyer lorsqu'en fait ces liens doivent être créés et que les décisions politiques internationales ne sont pas automatiquement répercutées sur les stratégies des coalitions nationales ». La même source pense en rétrospective que le projet n'aurait pas dû 'se fixer des objectifs politiques de haut niveau'.<sup>119</sup>

La leçon à tirer est que ce lien n'est pas simple à créer ou que ce domaine d'intervention a été omis dans la mise en œuvre du projet, la dernière explication apparaissant comme la plus plausible. La limitation de l'affectation du personnel et des

ressources au centre mondial dans le cadre de la SMR II a été à l'origine d'une coordination internationale trop limitée et trop débordée pour maintenir le suivi de cet aspect important du projet. Des liens spécifiques et internationaux doivent être établis afin de stimuler l'enrichissement mutuel entre les changements politiques nationaux et internationaux.

Pour assurer que la dynamique du changement est située au niveau national – une vision importante du projet – toute intervention supplémentaire dans le cadre de SMR doit garantir que les messages nationaux sont intégrés au plaidoyer international de manière plus volontaire.

Un autre domaine où le secrétariat mondial aurait pu jouer son rôle de facilitateur pour générer un plus grand impact a été la mise en œuvre d'actions plus concrètes entre les régions et entre les pays des différentes régions. En 2006, un bon début a été réalisé avec l'Observatoire de l'Éducation ; le rapport annuel de 2006 note à ce propos :

*En mars 2006, ANCEFA a participé à l'atelier de planification de l'Observatoire de l'Éducation pour l'Asie-Pacifique organisé à Jakarta en Indonésie. En août 2006, l'ASPBAE a assisté à la réunion de planification de l'Observatoire de l'Éducation pour l'Afrique organisé à Dakar au Sénégal. Ces expériences vécues à travers cette collaboration interrégionale faciliteront le développement d'un modèle sur la base duquel le projet d'Observatoire de l'Éducation sera concrétisé et fera l'objet d'un programme de politique populaire dans toutes les régions.<sup>120</sup>*

Cette collaboration initiée n'a pas été poursuivie de manière effective. Il existe très peu d'exemples de collaboration entre un pays d'une région donnée et un autre pays dans une autre région ; une importante opportunité d'apprentissage et de plaidoyer n'a donc pas été saisie.

Une expérience réussie en matière d'action solidaire – même si elle a résulté dans une frustration en ce qui concerne le changement politique visé – a été les actions combinées et mises en œuvre durant la préparation et le déroulement de la CONFINTEA VI. Cette dernière a été l'occasion d'élaborer un avant-projet d'action solidaire à tous les niveaux – national, régional et international – qui sera utile aux interventions futures.

119 Entretien avec Lucia Fry  
120 Rapport annuel de la SMR de 2006, p.22

## Encadré 10 : La SMR II et CONFINTEA VI : une expérience d'action coordonnée de plaidoyer international

La sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA) a été organisée à Belém au Brésil en décembre 2009, le thème de la rencontre étant : 'vivre et apprendre pour un futur viable – l'importance de l'éducation des adultes'. La rencontre a permis la considération d'un centre d'intérêt commun dans le cadre d'un plaidoyer solidaire impliquant les participants par ailleurs engagés dans la SMR II. Toutes les trois régions, plusieurs coalitions nationales et le secrétariat mondial ont travaillé indépendamment et en collaboration afin d'exercer des pressions sur les gouvernements et les donateurs internationaux.

La CONFINTEA de l'UNESCO n'a lieu que tous les 12 ans et constitue donc une opportunité d'influencer les décisions qui ne peut être manquée. L'ensemble de la CME, y compris les pays de la SMR participants, a convenu d'une approche coordonnée et de la mise en œuvre d'actions autour de l'événement. La CONFINTEA V précédente (organisée en 1997) a formulé un programme pour le futur qui a établi un nombre d'orientations globales pour la promotion de l'éducation équitable des adultes en vue de la réduction des groupes marginalisés en matière d'alphabétisation et d'autonomisation (tels que les femmes). À partir de 2006, cependant, le rapport mondial de suivi de l'UNESCO (qui a accordé une attention particulière à l'alphabétisation) a clairement stipulé que l'alphabétisation était reléguée au second plan, car les gouvernements et les organismes d'aide ne prenaient pas en compte dans leurs priorités les programmes d'alphabétisation des jeunes et des adultes qui recevaient par ailleurs un financement insuffisant.<sup>121</sup> Le rapport mondial de suivi a préconisé une approche tridimensionnelle pour faire face au problème de l'analphabétisme consistant à réaliser l'éducation primaire universelle, à mettre à niveau les programmes d'apprentissage des jeunes et des adultes et à promouvoir les espaces d'alphabétisation. Le rapport mondial de suivi 2010, publié juste avant la rencontre de Belém (en automne 2009) a mis en exergue certains progrès réalisés dans le cadre de la réduction du nombre total d'analphabètes tout en soulignant que « l'alphabétisation des adultes demeure l'objectif de l'Éducation Pour Tous le plus négligé. Il existe actuellement environ 759 millions de jeunes et d'adultes analphabètes dans le monde. Les deux tiers de cette population sont des femmes ; ce qui reflète clairement les disparités de genre en éducation. »<sup>122</sup>

Dans ce contexte, la nécessité de plaider pour une plus grande considération de l'alphabétisation a été primordiale ; la CME<sup>123</sup> et ses membres ont ainsi entrepris leur engagement stratégique bien avant le déroulement effectif de la conférence. La CLADE et d'autres acteurs ont exercé des pressions pour que la rencontre soit organisée au Brésil parce que – comme l'a expliqué un sujet interrogé – ils prévoyaient la présence du Président Lula qui donnerait du poids à la revendication de changements progressistes demandés par la CME. Certains ont estimé que choisir le Brésil pour l'accueil de la conférence revêtait une importance symbolique, car c'est le pays d'origine de Paulo Freire<sup>124</sup> dont l'œuvre a influencé de manière significative le modèle et le but de l'alphabétisation des adultes.<sup>125</sup> Des activités nationales, régionales et internationales ont été planifiées bien à l'avance et coordonnées à travers le mouvement de la CME.

En Afrique, ANCEFA a démarré ses activités de lobbying au moins deux ans avant la tenue de la CONFINTEA VI. ANCEFA a saisi l'opportunité de la conférence régionale africaine pour l'alphabétisation dans le monde<sup>126</sup> organisée à Bamako (Mali) en septembre 2007 pour mettre en œuvre ses actions. Lors de cette rencontre, ANCEFA a coordonné un certain nombre d'activités y compris une marche publique pour exercer des pressions sur les ministres chargés de l'alphabétisation aussi bien que les représentants des organismes multilatéraux et bilatéraux. En collaboration avec PAMOJA et ActionAid, ANCEFA a stimulé l'engagement de la presse qui a contribué à faire passer le message sur l'obligation du gouvernement de considérer l'alphabétisation au même titre que les autres secteurs de l'éducation. Ces acteurs ont plaidé pour une plus grande allocation budgétaire à l'éducation en général et à l'alphabétisation en particulier, mettant en évidence le lien entre le niveau d'alphabétisation et l'amélioration de la santé et de la vie des communautés les plus marginalisées. ANCEFA et ses partenaires – IE Afrique, CME et d'autres OSC – sont parvenus à influencer la déclaration finale de la conférence qui a notamment porté sur la requête politique d'augmenter la part allouée à l'alphabétisation de 3 % du budget de l'éducation.

ANCEFA et un certain nombre de coalitions nationales ont continué de faire de l'enjeu de l'alphabétisation leur centre d'intérêt au cours des années qui ont suivi et ont publié en 2008 un

121 Rapport mondial de l'UNESCO 2006, document de synthèse p1 <http://www.unesco.org/en/efareport/reports/2006-literacy/>

122 Rapport mondial de l'UNESCO 2010, document complet, chapitre 1, p.7 <http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/GMR/pdf/gmr2010/gmr2010-overview.pdf>

123 Entretien avec Camilla Croso

124 Nelida Cespedes est la présidente du CEAAL (Conseil de l'Éducation des Adultes d'Amérique Latine) et une membre du conseil de la CLADE

125 Paulo Freire est l'éducateur et le pédagogue brésilien dont l'œuvre accomplie dans le Brésil des années 1960 (et même jusqu'à sa mort en 1997) a remis en cause l'approche traditionaliste d'enseignement de la lecture et de l'écriture, suggérant que l'alphabétisation ne consiste pas uniquement à apprendre à lire et à écrire, mais constitue également un moyen de percevoir le monde d'un œil critique

126 Cette conférence a été organisée par l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation permanente et a été accueillie par le gouvernement du Mali

127 Conférence régionale sur la CONFINTEA VI (Nairobi, Kenya, novembre 2008)

128 La SMA est, comme son nom l'indique, une semaine d'action relative à un enjeu politique spécifique que la SMA identifie (à travers un processus de consultation) comme crucial pour la réalisation des progrès vers l'EPT

129 Consulter le site web de la CME <http://www.campaignforeducation.org/en/big-read-campaign-materials/>

130 Les semaines mondiales d'action ont lieu chaque année au mois d'avril et la mobilisation en masse aurait concouru avec la CONFINTEA VI qui devait à l'origine avoir lieu en mai 2009, mais a été reportée à une date ultérieure à cause des craintes suscitées par la pandémie de la grippe porcine

131 Voir <http://fisc2009english.wordpress.com/2009/12/02/civil-society-caucus-proposals-to-strengthen-the-belem-declaration/>

132 Interview avec Maria Khan

133 Entretien avec Camilla Croso

134 Il est nécessaire de préciser que bien que cette brève étude de cas ait sélectionné différents types d'intervention dans chaque région, plusieurs activités nationales et régionales pour préparer la CONFINTEA ont été mises en œuvre dans toutes les trois régions ; seuls quelques exemples sont partagés ici

rapport intitulé « Forger de nouveaux partenariats vers une vision renouvelée de l'éducation des adultes en Afrique » qui a constitué une contribution majeure de la société civile présentée à la conférence préparatoire régionale tenue au Kenya en novembre 2008<sup>127</sup> et à la CONFINTEA VI organisée au Brésil en 2009. La revue de littérature du rapport était basée sur l'œuvre des coalitions nationales ainsi que sur le travail des réseaux régionaux et des acteurs internationaux.

En 2008, la CME a fait de l'alphabétisation le thème de la Semaine Mondiale d'Action de 2009<sup>128</sup> dont la programmation et la préparation ont démarré sous les étendards de 'La grande Lecture'.<sup>129</sup> La SMA a été le point culminant des activités de lobbying qui ont démarré des années auparavant à l'échelle nationale et à l'échelle régionale. La CME a mobilisé au total environ 13 millions de personnes dans le monde et adressé un message puissant aux gouvernements et aux donateurs sur l'importance de l'alphabétisation.

Parmi les coalitions nationales soutenues par le projet de la SMR II, beaucoup ont contribué aux efforts consentis dans le monde en faveur de la SME. C'est dans ce contexte que certaines des coalitions nationales asiatiques dont les expériences sont partagées dans la deuxième partie de ce rapport se sont engagées dans diverses activités stimulantes :

- **Partenariat des ONG pour l'Éducation (NEP) – Cambodge** : plus de 700 individus ont participé au lancement de La grande lecture organisé par la CME avec le soutien de NEP le 25 avril à l'Institut National de l'Éducation à Phnom Penh. Des séances locales de grande lecture ont par ailleurs eu lieu dans huit provinces sélectionnées du Cambodge. Le message principal délivré lors de ces événements était relatif au lobbying en vue d'obtenir davantage de ressources pour l'éducation.
- **E-Net – Philippines** : des séances de grande lecture ont été organisées simultanément à Luzon, à Visayas et à Mindanao le 22 avril, mobilisant plus de 1000 personnes pour plaider pour le droit des jeunes à une éducation gratuite et de qualité. À Quezón City, les membres de la coalition ont partagé un programme composé de huit thèmes de plaidoyer politique en faveur de l'éducation devant une audience d'enfants, de jeunes non scolarisés et d'élèves. Des célébrités locales et des représentants locaux du gouvernement et du ministère de l'Éducation ont pris part à La Grande Lecture.
- **CME Népal – Népal** : La grande lecture organisée le 25 avril a mobilisé des groupes de jeunes d'opinions politiques différentes, le ministre de la Jeunesse, et le Ministère de l'Éducation dans le cadre de la réflexion sur l'enjeu de l'alphabétisation des jeunes et des adultes.
- **Coalition nationale pour l'éducation – Inde** : La grande lecture organisée le 25 avril a mobilisé des groupes de jeunes d'opinions politiques différentes, le ministre de la Jeu.

Des activités ont par ailleurs été organisées dans d'autres pays sous la coordination de l'ASPBAE qui, à l'instar de ANCEFA et de la CLADE, a démarré la préparation de la conférence bien à l'avance. L'ASPBAE s'est également activement impliqué dans une campagne de lobbying auprès des organismes régionaux dans le cadre de ces activités coordonnées.

En ce qui concerne la CLADE et ses membres, aborder le problème de l'alphabétisation est une priorité et, avec le consentement du gouvernement brésilien à accueillir la conférence, leur travail a revêtu une importance mondiale dans le cadre de la CME. La campagne de lobbying menée avant et pendant la CONFINTEA VI a été une occasion de « mobilisation des ressources sous la direction d'une équipe professionnelle » avec un travail préparatoire important de la CLADE. Cette dernière a joué un rôle clé dans l'organisation du Forum International de la Société Civile (FISC). Cette rencontre s'est tenue dans les jours précédant la CONFINTEA VI dans le but de préparer la participation de la société civile et de créer des liens de collaboration avec d'autres mouvements, réseaux et organisations qui ont eu à travailler sur le droit des jeunes et des adultes à l'éducation. La CLADE ainsi que d'autres acteurs de la CME ont joué un rôle influent en publiant un document sur des recommandations visant à renforcer le Cadre d'Action de Belém dont le titre est « *De la rhétorique à l'action cohérente* »<sup>131</sup> Ce document a été présenté le 1er décembre 2009. La société civile a été représentée lors des principaux volets de la réunion et au niveau du comité de rédaction de la déclaration finale qui a été en fin de compte décrite par certains comme un message 'frustrant', car n'ayant pas été formulé dans 'un langage plus ferme'.<sup>132</sup>

Malgré la campagne de lobbying qui a précédé la conférence, il y'avait beaucoup d'attentes relatives à ce qui aurait pu être réalisé au cours de la conférence qui a vu la participation de représentants gouvernementaux de grade inférieur qui ont débattu de décisions prises ailleurs. D'après une source, il est nécessaire de réfléchir sur ces rencontres pour lesquelles beaucoup de temps et d'énergie sont dépensés dans le cadre de leur préparation alors qu'en réalité leur issue a été décidée bien à l'avance.<sup>133</sup>

Les espaces créés par les coalitions nationales, les réseaux régionaux et le centre mondial avant et pendant la conférence ont permis d'attirer l'attention sur la reconnaissance de l'alphabétisation comme un droit fondamental et ont constitué un progrès important dans le cadre des actions visant à inciter les gouvernements et les donateurs à accorder plus de considération à cet objectif spécifique de l'EPT.

La vraie expérience réussie cette fois-ci est celle relative non aux réalisations, mais à l'avant-projet dont la mise en œuvre par des actions coordonnées à travers le mouvement de la CME a été possible grâce à la SMR II. Celle-ci a soutenu le travail des coalitions nationales comme celles de l'Asie, participé aux interventions régionales comme celles de ANCEFA et facilité les actions menées lors de la conférence et dirigées en grande partie par la CLADE<sup>134</sup>. Les actions coordonnées mises en œuvre avant et pendant la CONFINTEA VI sont, en dépit de quelque déception quant au résultat final, une expérience réussie qui a valorisé l'approche de travail collectif des pays de la SMR II et des réseaux régionaux en vue de réaliser un plus grand impact.

De manière générale, toutefois, les conclusions de ce rapport suggèrent que le lien entre le plaidoyer national et le plaidoyer international ainsi que les liens entre les régions et entre les pays de différentes régions auraient pu être plus affirmés. De l'avis des coalitions nationales, une plus importante action en faveur de ces liens aurait dû être mise en œuvre. Malgré cela, il est important de mentionner que la CME a, en tant que coalition mondiale, été félicitée pour sa capacité à relier les uns aux autres de multiples domaines d'activité. « La caractéristique de la CME est qu'elle crée simultanément des maillages à tous les niveaux d'action. Cela conteste les allégations simplistes sur des stratégies de changement qui seraient verticales ou stratifiées. »<sup>135</sup>

Le manque de valorisation de l'identité du projet a constitué un obstacle à l'évaluation de la contribution de la SMR II aux débats politiques internationaux. Cet aspect a été souligné par des sources externes interviewées dans le cadre de cette recherche. Il a été remarqué que les réseaux régionaux et certaines coalitions nationales étaient bien informés sur la CME, mais en savaient très peu sur la SMR II et, par conséquent, n'ont pas été en mesure de valider l'impact du succès du projet sur le plaidoyer mondial. Il est juste de souligner ici que le manque de valorisation externe de l'identité du projet n'a pas été considéré comme un problème par le gouvernement néerlandais, et, selon l'ancien coordonnateur mondial de la SMR, ce choix de ne pas mettre au premier plan la SMR était délibéré, l'objectif étant de la présenter comme une contribution à la construction d'un mouvement en faveur de l'EPT.<sup>136</sup>

En outre, en dépit de quelques défaillances du projet, notamment en ce qui concerne l'évaluation de toutes les difficultés rencontrées dans le cadre du plaidoyer à toutes les échelles (nationale, régionale et mondiale), il est évident que pour les coalitions nationales les larges alliances établies ont été bénéfiques. La campagne péruvienne pour l'EPT a notamment estimé que son association avec la CLADE à l'échelle régionale et la CME à l'échelle internationale lui a incontestablement permis d'asseoir sa crédibilité et de valoriser son identité aux yeux du gouvernement péruvien.<sup>137</sup> In Samrithy de la coalition nationale cambodgienne s'est également exprimé dans ce sens en ces termes : « *Je pense que la stratégie du monde réel consiste à établir des liens internationaux. Grâce à elle, nous ne nous sentons plus seuls, nous créons des liens d'amitié avec d'autres coalitions de pays différents*

*qui se soucient de notre sort autant que nous nous soucions du leur* ».

De plus, être membre d'une coalition mondiale permet aux coalitions nationales d'avoir accès à une source d'information susceptible de les aider à comprendre la dynamique du contexte politique des objectifs de l'EPT et à développer ainsi des idées « intelligentes » et utiles à l'exercice des pressions sur les gouvernements. Un autre avantage des associations régionales et internationales est la protection possible des coalitions nationales en cas d'hostilité manifestée par les gouvernements ; cependant, il existe quelques exemples de pays de la SMR dans lesquels les coalitions n'ont pas pu être protégées. Le coordonnateur de la coalition nationale haïtienne a été victime de harcèlement militaire et son passeport a été marqué pour l'identifier comme une personne dangereuse ; la CLADE a publié un communiqué sur ce harcèlement et l'on espère que l'attention du public qui grandit de plus en plus va protéger le coordonnateur et lui permettre ainsi de poursuivre ses activités.

Un exemple de relation entre une action locale de la SMR et une action internationale est la contribution à la Semaine Mondiale d'Action (SMA). Bien que ce ne fût pas un objectif établi de la SMR II, d'après un sujet interrogé, les pays de la SMR II ont contribué à hauteur de 70 %<sup>138</sup> de l'effectif global mobilisé au cours de la SMA. L'exactitude de cette revendication est cependant difficile à évaluer, car le financement à l'échelle nationale était à cette époque combiné avec d'autres fonds.<sup>139</sup> Il est par ailleurs important de noter que, malgré l'importance de la mobilisation pour une grande visibilité à l'échelle mondiale, quelques participants à la recherche ont remarqué que la SMA nuit à la formulation de programmes de plaidoyer national. D'après eux, la SMA consacre trop de temps, d'énergie et de ressources à un thème de plaidoyer qui peut ne pas être le plus important ou le plus adapté pour le contexte national.

Une insuffisance notoire au niveau mondial est l'absence de base de données centralisée sur les ressources susceptibles de servir d'outils de documentation sur les réalisations du projet et de faciliter le partage des bonnes pratiques, d'outils de plaidoyer et d'outils de formation (en tenant compte de la langue et d'autres différences culturelles). Cette base de données pourrait également permettre d'économiser du temps et de l'argent et par ailleurs servir de catalyseur des idées aux autres acteurs, atténuant ainsi la pression subie par les réseaux régionaux lorsqu'il s'agit d'effectuer cette tâche.

135 Gaventa et Mayo (2009), Document de travail 327 de l'IDS (institut d'études du développement), p 23

136 Entretien avec Yvonne van Hees, Geoffrey Odaga et Lucia Fry

137 Entretien avec Madeleine Zuniga, Coordonnatrice nationale de *Campaña Peruana por el Derecho a la Educación*

138 Entretien avec Geoffrey Odaga

139 Différents entretiens – Owain James

## 6th International Conference on Adult Education Asia and the Pacific Regional Preparatory Conference

### Building Equitable and Sustainable Societies in Asia and the Pacific : The Challenge to Adult Learning



Belem/Raquel Castillo

D'un côté, il est important de maintenir un équilibre dans le financement qui sert en grande partie à couvrir les besoins des coalitions ; de l'autre côté, une hausse de la marge sur les ressources au niveau mondial pourrait être grandement bénéfique aux projets tels que celui de la SMR II.

La question de « l'espace opérationnel » a été soulevée lors du processus de recherche et il serait utile de l'aborder afin d'éviter à l'avenir des confusions similaires. La CME est une coalition mondiale qui œuvre pour l'EPT en collaboration avec des organisations affiliées dans plus de 100 pays. Elle ne travaille pas cependant avec tous les réseaux ou toutes les coalitions pour l'éducation qui existent. ANCEFA, l'ASPBAE et la CLADE sont les réseaux régionaux affiliés à la CME avec qui elle collabore dans le cadre des activités principales menées dans ces régions respectives. Un accord, articulé dans le plan stratégique de la CME, stipule que toutes les activités régionales se feront en coopération avec les réseaux régionaux. Cependant, il existe quelques exemples où cette convention n'a pas été respectée. En Afrique du Sud, par exemple, un processus de formation d'une coalition a été mis en œuvre parallèlement aux activités de ANCEFA ; et en Bolivie, il y a eu confusion lorsqu'il a été question de l'allocation du nouveau FSCE et de déterminer quelle coalition était affiliée à la CLADE/CME. Le danger réside dans le fait que ces processus parallèles ou relations établies en marge peuvent résulter dans la perception (interne et externe) d'un manque de communication interne et/ou d'un manque de confiance au sein de la « famille » de la CME. Il est nécessaire que le secrétariat et le conseil de la CME réfléchissent à ces questions.

Un dernier point souligné dans cette recherche à propos du centre mondial est la perception que le comité exécutif de la CME a tendance à considérer la SMR comme une question secondaire et non comme un enjeu important pour la CME. D'après les sujets interrogés, le projet a été conduit comme s'il s'était agi d'une tâche administrative et le comité exécutif n'a pas accordé l'attention qu'il fallait à la valeur ou à l'importance du travail. Ce point de vue renforce la conclusion du rapport à mi-parcours de la CME en 2007 qui a remarqué que « La SMR apparaît actuellement comme un « complément » plutôt que comme un volet principal du programme de la CME. Malgré le rôle important qu'ils ont joué dans la gestion de la SMR, beaucoup pensent que la CME n'a pas exploité le potentiel des réseaux régionaux ou reflété leur contribution dans son administration. »<sup>140</sup>

D'aucuns ont également attiré l'attention sur le fait que le secrétariat et le comité exécutif ont accordé un excès d'attention et imparti trop de temps à la campagne 1 Goal<sup>141</sup> au détriment de la SMR. Certains se sont aussi préoccupés du fait que la campagne 1 Goal était trop centralisée et que suffisamment d'espace n'était pas donné aux coalitions nationales, ce qui a sapé les objectifs des projets tels que celui de la SMR II dont le but est d'intensifier la voix des activistes du Sud.

Ces commentaires et questions mettent certainement en cause la suffisance de l'attention accordée à la SMR II par le comité exécutif de la CME. Ce dernier devrait réfléchir à ces questions et les prendre en compte dans son engagement à mettre en œuvre un projet semblable dans le futur.

140 Revue à mi-parcours de la CME 2007, p.9

141 Pour plus de renseignements, consulter <http://www.join1goal.org/home.php>

## SECTION 3

## Les résultats ont-ils été probants?

L'un des objectifs de ce rapport est de recueillir des récits singuliers sur la SMR II. Ce document vise également à étudier les cas individuels ainsi que le projet dans son intégralité et de répondre à la question de savoir si la SMR a bien fonctionné? L'objectif de l'aperçu précédent était de permettre de comprendre globalement la SMR II, d'apporter des précisions sur quelques aspects importants du projet et d'évaluer quelques-uns des événements marquants et des défis. Les contraintes du suivi et de l'évaluation du projet ont notamment été relatives au travail de recherche sur ce rapport. En fin de compte, dans l'ensemble, la recherche portant sur la SMR a été plus ou moins satisfaisante.

Quelle est la portée de la réalisation de l'objectif principal du projet? Combien d'objectifs ont été atteints et quelle est la contribution du projet à l'échelle mondiale dans le cadre des progrès vers la réalisation des objectifs de l'EPT? Les fonds investis par le gouvernement des Pays-Bas ainsi que les efforts consentis par les divers acteurs, ont-ils contribué à modifier le cadre national pour le plaidoyer en faveur de l'EPT?

La réponse à ces questions ne peut se résumer à un « oui » ou un « non », étant donné que l'enjeu du projet comporte de multiples aspects ; la SMR a abouti à des réformes juridiques et politiques inespérées qui auront sans aucun doute un impact fondamental sur l'accès à l'éducation de qualité pour tous. Naturellement, des échecs ont aussi été enregistrés. Ils sont notamment liés aux conflits entre individus impliqués dans le processus et/ou aux tensions politiques ayant entravé le travail et ont fait que beaucoup d'opportunités n'ont pas été saisies.

Comme l'attestent les témoignages recueillis, la SMR II a été une expérience enrichissante pour toutes les organisations qui y ont pris part. La SMR a permis la formation de coalitions nationales pour l'EPT dans les pays où elles n'existaient pas encore. Elle a également contribué à renforcer les capacités des coalitions déjà existantes et à consolider de manière significative le travail des réseaux régionaux. Le renforcement des capacités de plaidoyer de la société civile ne peut, cependant, être évalué uniquement sur la base du nombre ou de la prétendue confiance des coalitions (sans considération de l'importance que cela revêt) . Il

doit également être évalué en déterminant de manière objective, si les activités de plaidoyer de la société civile dont les capacités ont été renforcées ou non peuvent conduire à des réformes politiques favorables à la réalisation de l'EPT.

L'équipe de recherche du projet a fait face à deux obstacles dans le cadre du travail documentaire et d'évaluation de la portée des résultats : en premier lieu, il a clairement été établi qu'attribuer le mérite des réformes politiques aux activités de plaidoyer est difficile, et en second lieu, en ce qui concerne la SMR II, la valorisation du projet au plan externe (et parfois interne) est loin d'avoir été effective. Bien que le mérite d'avoir influencé une réforme politique puisse être attribué parfois à un événement singulier ou à une organisation donnée, ce qui est objectivement faisable demeure l'évaluation de la contribution de la société civile à la réalisation d'un résultat escompté. Une source interne de l'équipe de recherche a été formelle sur le fait que le « *mieux à faire, c'est d'évaluer la contribution apportée par la SMR [II] plutôt que de lui attribuer le mérite des changements opérés.* »<sup>142</sup> Cette vision est plus crédible parce que le changement est rarement le résultat d'un seul processus ; il est (comme on l'a déjà évoqué dans la discussion sur la « réforme politique » qui précède) plutôt le fruit – obtenu au fil du temps – de l'influence de divers facteurs. Établir des plans fiables de suivi et d'évaluation des activités de plaidoyer, atténuée toutefois, la difficulté d'attribuer le mérite du changement à quelque partie ou facteur que ce soit.<sup>143</sup>

Cette prétention généralisée d'attribution des succès réalisés aux activités de plaidoyer a été exacerbée par un manque de valorisation de la SMR II. La décision de ne pas mettre l'accent sur la valorisation de la SMR était (selon plusieurs sources internes) une politique délibérée ;<sup>144</sup> peu importe le motif qui l'a justifié, cette décision a rendu le processus d'évaluation de la contribution de la SMR II plus compliqué. En dépit de ces défis, il est évident que la SMR II a participé significativement aux changements de politique dans un bon nombre de pays et qu'elle a contribué à renforcer l'effectif et l'efficacité de plusieurs coalitions, influençant ainsi les réformes politiques à venir. La conclusion du travail de recherche est que la SMR II a été un succès dont la contribution a été salutaire à la lutte en faveur de l'EPT. De plus, sur le plan général, les

142 Lucia Fry

143 For practical suggestions see : <http://www.intrac.org/data/files/resources/672/Tracking-Progress-in-Advocacy-Why-and-How-to-Monitor-and-Evaluate-Advocacy-Projects-and-Programmes.pdf>

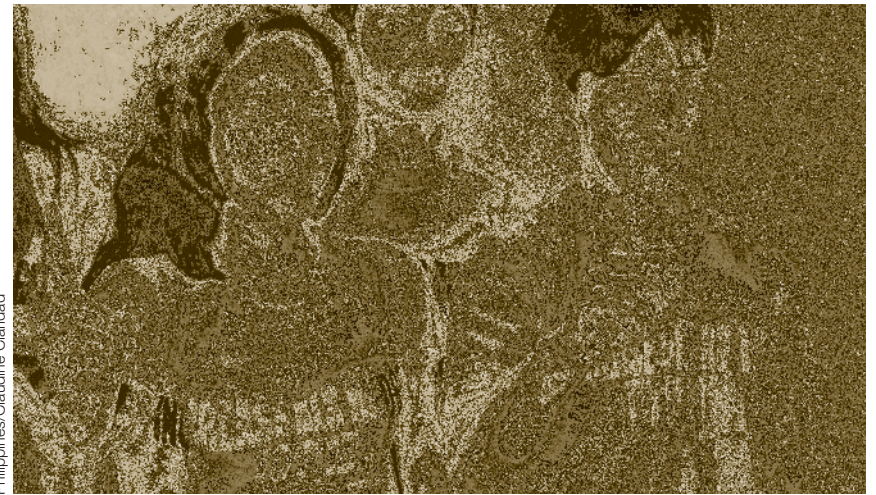
144 Interviews with Geoffrey Odaga and Lucia Fry

145 Approx. US\$ 6,793,267

ressources du projet ont été optimisées. Le budget total de ce projet a été de 5 millions €<sup>145</sup> pour 5 ans ; ce qui ne représente qu'une fraction, par exemple, du coût des sommets du G8 et du G20 organisés au Canada en 2010<sup>146</sup> – ce budget est certes loin d'être insignifiant, mais au vu des réformes légales, politiques et budgétaires obtenues et d'une intensification de l'activisme pour l'EPT, il s'avère que cette somme a été dépensée à bon escient.

Toutefois cela ne veut pas dire celle de la viabilité et même le manque de transparence ont été posées et doivent être traitées par les coalitions nationales, les réseaux régionaux, le secrétariat et le conseil de la CME.

La réussite de la SMR II est démontrée par la force des coalitions et les réformes politiques que leurs actions ont influencées. Elle est également démontrée par l'impact que la SMR II a réellement eu sur la vie des femmes, hommes et enfants y ayant participé, des activistes aux bénéficiaires de l'école communautaire. Il est nécessaire de réfléchir un moment sur les paroles de cette Jamaïcaine de 15 ans qui est devenue une activiste de la campagne de soutien de la SMR II dirigée par E-Net aux Philippines après avoir été contrainte d'abandonner ses études :



Philippines/Claudine Clairiad

*« E-Net m'a appris que nous pouvons tous plaider en faveur de l'éducation. Je souhaiterais enseigner aux enfants moi-même. Avant la campagne, je ne m'exprimais pas souvent, excepté pour répondre lorsque quelqu'un me posait une question. Maintenant, je prends souvent la parole pour exprimer mon opinion. »<sup>147</sup>*

Ces paroles dites avec simplicité illustrent parfaitement l'aspect crucial de la SMR qui consiste à créer des espaces et des opportunités afin de donner aux enfants (et aux adultes) ordinaires les moyens de s'exprimer pour défendre leur droit à l'éducation, avec la conviction d'agir justement.<sup>148</sup>



Philippines/E-Net

146 Selon un article de Geoffrey Sachs au Royaume-Uni publié dans le journal le Guardian (<http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2010/jul/04/g8-aid-pledges-broken>) « Accueillir cette année le sommet du G8 aurait coûté au Canada une fortune, en dépit de l'absence de tous résultats significatifs. Le coût estimatif d'un sommet du G8 d'une durée d'une journée et demi s'élèverait à près d'1 milliard de dollars [717.865.737.913,84]. Ce sont essentiellement les mêmes montants que les dirigeants du G8 ont promis de donner chaque année aux pays les plus pauvres de monde pour soutenir la santé maternelle et infantile »

147 Entretien effectué par Barbara Fortunato dans le cadre du travail documentaire et du processus d'évaluation de la SMR en Asie

148 Se référer aux cas de la région Asie exposés dans la deuxième partie pour en savoir plus sur le travail d'E-Net aux Philippines

## SECTION 4

## Leçons d'ordre général

Le contexte et les divers environnements politiques peuvent déterminer de manière significative le type et l'impact du plaidoyer en faveur de l'EPT. Chaque texte doit être lu en tenant compte du contexte culturel et politique dans lequel l'expérience a été vécue. Une action peut avoir une suite positive dans un pays donné et une suite négative dans un autre. Malgré les divergences culturelles et contextuelles, le partage des expériences vécues met en exergue des problèmes communs auxquels presque tous les pays sont confrontés ; il souligne également certaines stratégies communes.

Les multiples obstacles au respect du droit à l'éducation sont communs à tous les pays et régions ; et les coalitions sont confrontées aux mêmes problèmes. Il est évident que toutes les coalitions interviennent dans des environnements présentant de multiples défis relatifs à la réalisation de l'EPT, y compris ceux ayant trait à l'accès à une éducation de qualité pour tous, aux faibles systèmes gouvernementaux et aux mesures politiques défaillantes. L'insuffisance des ressources et la question de l'imputation des frais d'éducation (formels et informels) sont des problèmes courants. Les barrières culturelles défavorables à l'éducation de certaines catégories d'enfants – les filles, les enfants vivant avec un handicap, les enfants appartenant à des groupes ethniques ou sociaux déterminés – sont à la base de l'accès inéquitable à l'éducation formelle et des taux élevés d'analphabètes dans ces groupes discriminés (ce qui constitue une autre réalité commune).

Une des préoccupations des coalitions demeure que dans leurs discours officiels, les gouvernements affirment être d'un grand soutien à l'éducation alors que les indicateurs du développement de ce secteur restent mauvais. La perception selon laquelle ces gouvernements manquent de ressources plutôt que de volonté politique est généralisée et les coalitions sont confrontées au défi de révéler au grand jour les inexactitudes des données officielles et/ou de casser le mythe entretenu par les gouvernements consistant à faire croire qu'ils feraient plus si seulement ils le pouvaient. Certains pays font naturellement face à certaines contraintes de ressources, mais dans la majeure partie des cas, les hommes politiques ne font pas de l'éducation une priorité. Le point de départ d'un plaidoyer doit donc consister à mettre l'accent sur la nécessité de mettre à jour les politiques et pratiques, de les changer ou de leur affecter les ressources adéquates.

En plus d'être confrontées à plusieurs obstacles

externes communs lorsqu'elles tentent de soulever le débat et dans le cadre de leurs interventions en faveur de l'EPT, les coalitions partagent également certaines caractéristiques communes. Au début de la SMR II, beaucoup de coalitions manquaient, comme l'a reconnu la CME, de leadership et de capacité institutionnelle ; et leur aptitude à mener des plaidoyers de manière effective était décrite comme 'faible et fragile'.<sup>149</sup> Les coalitions tentaient de s'attaquer aux grands obstacles à la réalisation de l'EPT dans leurs pays respectifs alors qu'elles avaient besoin, en même temps, d'une consolidation de leurs propres systèmes et d'un renforcement de leurs structures et de leurs capacités.

Le caractère commun des expériences ne se reflète pas uniquement dans le contexte et le point de départ du travail des coalitions, mais également dans les stratégies et tactiques qu'elles approfondissent, recommandent ou soutiennent à travers les réseaux régionaux. Leurs tactiques ont notamment consisté à exercer une pression sur les différentes parties prenantes gouvernementales, surtout sur le Ministère de l'Éducation. Bien entendu, la culture politique dans divers pays détermine différents types de relations entretenues avec les autorités ; dans certains cas, les coalitions travaillent en étroite collaboration avec le gouvernement, agissant en qualité de conseillères et d'alliées. Pour les coalitions africaines et asiatiques, la stratégie d'approche consistant à traiter avec des sources bien informées du gouvernement a été d'une grande importance ; tandis que les coalitions d'Amérique latine se sont plutôt focalisées sur les réformes du droit, en se basant sur le principe de la séparation des pouvoirs pour obliger l'exécutif à remplir ses obligations.

Un autre aspect révélé au cours du déroulement des activités des coalitions est l'importance d'un lobbying régulier durant une période déterminée en utilisant les agendas gouvernementaux et/ou les programmes d'action politique pour maximiser les impacts. Ce lobbying consiste, par exemple, à exercer une pression sur les potentiels futurs députés afin d'obtenir leur engagement, avant les élections, à satisfaire les demandes prioritaires. Le lobbying peut également consister à trouver des dates clés du cycle budgétaire national et à exercer des pressions lors des séances préparatoires afin d'influencer la prise de décisions importantes. Les coalitions devraient prendre conscience qu'elles ont besoin d'exercer davantage de lobbying, qui doit également avoir une plus grande envergure : la pression ne devrait pas être

149 Voir la citation de la page 19 de ce rapport



exercée uniquement sur les autorités exécutives et législatives, mais également sur le pouvoir judiciaire. Cette stratégie a eu un impact significatif en Amérique latine. La mobilisation du public et des bénéficiaires est aussi un autre moyen qui a été utilisé avec succès durant la mise en œuvre de la SMR II ; le grand public (et les décideurs) a été sensibilisé grâce aux médias.

Par ailleurs, les coalitions ont adopté une stratégie de plaidoyer commune consistant à s'appuyer sur la recherche pour mener des activités de plaidoyer fondé sur des preuves. Fournir des preuves fiables sert d'alternative aux données officielles du gouvernement qui sont souvent limitées (et peut-être fallacieuses) et démontre au gouvernement que les coalitions sont des acteurs consciencieux et crédibles ayant une bonne maîtrise du secteur éducatif. La SMR II a donné un grand élan au plaidoyer fondé sur des faits grâce notamment à l'Observatoire de l'Éducation, une initiative pilote lancée dans les premières années du projet.<sup>150</sup> Prendre part à l'Observatoire de l'Éducation, a augmenté la confiance des parties prenantes qui se sont engagées avec le gouvernement en tant qu'acteurs bien informés. La recherche a permis de toucher le cœur du sujet et de révéler au grand jour, au niveau de l'État, la faible capacité institutionnelle de collecter les données. L'incapacité de l'État à fournir les mêmes données de qualité – et donc son incapacité à satisfaire effectivement les besoins éducatifs réels – a été mise en exergue indirectement à travers le processus d'engagement auprès des décideurs.

La SMR II a démarré quelque temps après la mobilisation en masse des organisations et individus engagés dans la campagne « Abolissons la Pauvreté » qui a culminé en 2005 à la période du Sommet du G8. Inspirés par ce mouvement antérieur, les objectifs du projet soulignent l'importance de construire des alliances larges et diversifiées. Cela s'est bien produit, en particulier le travail accompli avec les syndicats des enseignants (parfois sous pression) a abouti à une franche collaboration grandement facilitée par les autorités éducatives. En Tanzanie, par exemple, la coalition nationale et le syndicat des enseignants ont formé un groupe de pression en faveur de la formation d'un Conseil Professionnel des enseignants ; cependant, le gouvernement leur a opposé une résistance lorsqu'il s'est agi de déterminer si le Conseil devait être indépendant ou sous tutelle gouvernementale. Au Brésil, la coalition nationale et le syndicat des enseignants ont travaillé en collaboration afin que la loi sur le salaire minimum soit approuvée par le Congrès. Cela a représenté une victoire très importante, mais davantage d'efforts doivent être fournis pour que cette loi soit rigoureusement appliquée dans certains

États. En Inde, le pouvoir du syndicat des enseignants a été utilisé par la coalition pour mobiliser le public.<sup>151</sup>

En dépit de quelques réalisations en partenariat avec d'autres mouvements sociaux et la formation de larges alliances, la satisfaction des attentes du projet n'a pas été optimale. Certaines coalitions ont fait état de leur difficulté à faire de l'éducation la priorité des grands mouvements sociaux. Cependant, il existe des cas où, la formation d'alliances stratégiques a donné des résultats significatifs ; parmi ces exemples figure le cas de l'alliance importante formée avec le Rapporteur Spécial sur la question du droit à l'éducation en Amérique latine, ou la relation stratégique établie entre l'ASPBAE (Bureau de l'Asie et du Pacifique-Sud de l'éducation des adultes) et le bureau régional de l'UNESCO de Bangkok durant la période de l'évaluation des objectifs de l'EPT de la mi-décennie. Former des alliances coûteuses en temps peut être utile, mais doit être décidé de manière stratégique plutôt que sur la base d'un objectif global.

La SMR II nous a appris que l'action collective basée sur une stratégie cible claire peut influencer les décisions gouvernementales et aboutir au changement progressif et favorable à la réalisation de l'EPT. Les expériences intéressantes partagées dans ce rapport (voir la page 2 suivante) sont une opportunité qui nous est offerte et un défi à relever. Elles nous donnent l'occasion de nous connecter au « monde réel » des femmes, hommes et enfants appelés à prendre des mesures et à s'exprimer en faveur du droit à l'éducation pour tous. Elles nous donnent l'opportunité d'évaluer les différentes approches à la lumière des résultats obtenus et plus encore d'acquiescer de l'expérience pour les pratiques futures. Elles nous posent également un défi parce qu'il ne s'agit pas d'un cas standard adapté à toutes les circonstances. Même si nous pouvons trouver des exemples d'expériences semblables et mettre en exergue la bonne pratique, il n'est pas toujours possible de répéter les modèles, car le contexte et la capacité doivent être pris en compte.

## Leçons principales

**Mener des actions locales pour un changement global : un concept valable, qui nécessite cependant une stratégie.**

La théorie du changement qui étaye ce travail, comme le suggère l'appellation '*stratégies du monde réel*', a fait état de la nécessité de commencer le changement par les populations à la base. Le centre mondial a résolument délégué son pouvoir dans le cas de la SMR II. En effet, il semble raisonnable d'arriver à la

150 Le rapport annuel de la SMR de 2006 décrit l'Observatoire de l'Éducation comme la « pièce maîtresse du projet de la SMR en 2006 ». Il y est également expliqué qu'EdWatch, nom par lequel la structure était désignée, « est une alternative indépendante, une évaluation citoyenne de l'état de l'éducation de base dans 20 pays impliqués dans le projet. L'Observatoire de l'Éducation a été mis en place pour renforcer les capacités des collectivités locales relatives aux revendications sur l'éducation. Il visait également à renforcer les capacités des coalitions nationales pour l'éducation à définir nettement, poursuivre et réaliser leurs objectifs de réforme politique, grâce à des alternatives crédibles et des éléments de preuve fournis par les populations locales. »

151 La recherche sur le plaidoyer transnational évoqué plus tôt conduite par l'Université d'Amsterdam, et qui a également été financée par le gouvernement néerlandais a davantage porté sur les relations existant entre les syndicats des enseignants et leur appartenance aux coalitions nationales (publication attendue pour 2011)

conclusion que le peu de considération au plan mondial a été préjudiciable aux résultats potentiels du projet. Le centre mondial aurait pu jouer un rôle clé de dispositif centralisé pour le partage des documents, la facilitation de l'apprentissage et des actions relatifs au projet, ainsi que l'établissement de liens plus formels entre le plaidoyer national et international. Alors qu'un glissement de pouvoir à partir du centre s'est opéré, mais n'a pas eu la portée escomptée, un développement encore inarticulé de l'effectif, du domaine d'intervention et des moyens d'expression des réseaux régionaux a eu lieu. Plusieurs résultats positifs ont été obtenus par la suite, justifiant ainsi clairement le besoin d'intensifier les activités de plaidoyer en direction des organismes régionaux. Si cette stratégie doit être étendue, elle doit être accompagnée par davantage de mécanismes de responsabilisation, afin que les coalitions nationales demeurent au cœur des processus décisionnels régionaux.

La CME n'a pas complètement mis en application sa vision du changement à travers la SMR II. La stratégie n'a pas été en mesure d'associer de manière adéquate les préoccupations locales aux objectifs de la politique internationale de la CME ; et elle n'a pas réussi à créer des liens significatifs entre les coalitions des différentes parties du monde. La CME devrait, à l'avenir, être plus réfléchie, en établissant des maillages horizontaux et verticaux selon les contextes géographiques. Une action plus ouverte est requise pour favoriser ces maillages, puisqu'ils n'émergent pas nécessairement de manière structurelle. Cela ne facilite pas seulement l'apprentissage et le suivi, mais permet également la création d'un réseau d'influence qui va renforcer le « mouvement » de la CME dans son intégralité.

#### **Renforcer les institutions**

L'un des objectifs principaux de la SMR II a été de renforcer le potentiel de plaidoyer et de campagne des OSC du Sud, de former de nouvelles coalitions dans les pays où il n'en existait pas encore et d'approfondir le travail des coalitions déjà existantes afin de mobiliser les exigences et préoccupations du public autour de l'EPT. Les éléments de preuve de ce rapport démontrent que cela a été possible. Il existe plus de coalitions, les activités de plaidoyer se sont intensifiées et la SMR II a eu des résultats concrets. L'intensification des actions et la mobilisation de davantage d'acteurs se sont opérées très rapidement ; c'est pourquoi la question de leur durabilité doit être posée.

La durabilité requiert des systèmes et des

structures bien élaborés capables de s'approprier, d'enregistrer systématiquement et de récupérer la mémoire institutionnelle. La documentation sur les processus et les réalisations du projet, d'une grande importance pour les usages et références futurs, nécessite d'être renforcée. L'accès aux documents de référence et les exemples de bonne pratique devraient sécuriser les ressources. Des bases de données et des sites intranet conviviaux pourraient fournir une logithèque de référence des ressources aux niveaux mondial, régional et national. La durabilité nécessite également la dissémination des connaissances, compétences et expériences vers toutes les parties prenantes afin de garantir la continuité de l'apprentissage au cours de la mise en œuvre du projet de tout le personnel de la coalition, du réseau régional ou même du centre mondial.

La tendance à baser le renforcement des capacités sur le savoir-faire technique a, dans certains cas, été préjudiciable au développement de systèmes et structures solides. Le renforcement de la gouvernance et de la gestion doit être privilégié à la course vers les réalisations. L'accroissement du nombre des coalitions n'a pas été effectif dans certaines régions et s'est fait de manière trop précipitée dans d'autres. Il est nécessaire que les réseaux régionaux soient stratégiques dans leurs choix, afin de ne pas répondre de manière réactive à toute demande de soutien. Dans certains cas, les fonds décaissés aux bénéficiaires des coalitions nationales étaient très modestes ; une revue de l'utilisation future des budgets en vue de les optimiser est donc nécessaire. Le souhait bien intentionné de gérer plus de questions et d'assumer plus de responsabilités plutôt que d'approfondir et de consolider le travail existant est également un sujet sur lequel certaines coalitions doivent réfléchir.

#### **Limiter la portée du plaidoyer**

L'un des objectifs de la SMR II a été l'élaboration de stratégies de plaidoyer limitées dans le temps autant au plan national qu'au plan régional. Bien que cela ait été possible, il est nécessaire d'élaborer les stratégies avec plus de consistance et de cohérence. Le développement stratégique doit se fonder sur les objectifs du processus visant à réaliser le renforcement des capacités et sur les objectifs porteurs d'impact.

L'ambition de réaliser une activité de plaidoyer de large portée est noble ; cependant, les ressources étant limitées, le plaidoyer devrait être centré sur une question et un objectif bien précis. Les coalitions devraient planifier leurs activités de plaidoyer et choisir une ou deux questions cruciales. Cette

méthode a été clairement résumée par les chercheurs de l'Université d'Amsterdam qui ont déclaré que les 'programmes très chargés', bien que susceptibles de faciliter la cohésion, peuvent limiter l'impact. »<sup>152</sup> Cela ne signifie pas que les objectifs de l'EPT seront ignorés ; mais les expériences de la SMR II ont démontré que l'utilisation des ressources devrait être effective et éviter le saupoudrage.

#### **Engager un dialogue constructif tout en restant intransigeant sur le respect des droits**

Influencer le changement est un processus qui requiert du bon sens. Les coalitions doivent comprendre les enjeux, les questions et le contexte de leur intervention. Elles doivent également avoir une certaine culture politique et comprendre la dynamique du pouvoir en jeu ; car après tout, le changement n'est opéré que par une poignée de décideurs. Un point important souligné dans ce travail de recherche demeure que les coalitions ne tentent pas simplement de changer le système éducatif ; elles essaient par ailleurs de réformer le système politique puisque ce dernier est lié à l'éducation, d'où l'importance d'avoir une culture politique.

Le message clairement exprimé par les cas étudiés est qu'établir des relations constructives plutôt qu'opter pour des approches de confrontation porte plus de fruits. Utiliser la langue de la cible pour mettre en exergue les avantages que l'éducation peut lui procurer est une tactique efficace. Établir des relations constructives et positives aide à asseoir la confiance et ouvre la voie au dialogue politique ; toutefois, les coalitions doivent rester conscientes du risque que comporte la cooptation.

L'engagement constructif qui concède des compromis ouvre la voie au dialogue ; il est par ailleurs indispensable d'employer des outils de plaidoyer capables d'identifier un problème, mais également de proposer des solutions. Cependant, les compromis ont une limite à ne pas franchir : le droit à l'éducation n'est pas négociable. Plusieurs conventions internationales largement ratifiées sur les droits de l'homme existent et sont accompagnées d'obligations légales : les coalitions peuvent s'en servir pour plaider pour le changement. La Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant est la convention sur les droits de l'homme la plus largement ratifiée ; elle prévoit le droit à l'éducation gratuite et de qualité dans l'enseignement primaire que les États doivent respecter, protéger et appliquer. Il est important que les coalitions connaissent et comprennent ces droits et intentent si nécessaire des actions en justice pour les faire confirmer.

#### **Fournir un financement flexible et fiable afin d'assurer la durabilité**

En décidant de financer la seconde phase du projet de la SMR II, le gouvernement néerlandais a témoigné sa confiance à la CME en autorisant une extraordinaire flexibilité financière dans l'administration de la subvention. Cette flexibilité a été largement reconnue comme un point fort de la SMR II ; elle a permis de percevoir la subvention plus comme une aide financière de base que comme le budget du projet. Cette flexibilité soulève une comparaison intéressante entre l'appui sectoriel et l'aide budgétaire global que les bailleurs de fonds préfèrent de plus en plus. Naturellement, les mécanismes de redevabilité doivent être mis en place. Ce type de soutien financier apporté aux coalitions nationales pourrait s'avérer favorable au renforcement des institutions et des capacités des coalitions et des réseaux. Le nouveau Fonds de la Société Civile pour l'Éducation (FSCE) est structuré de manière à octroyer ce type de subvention. Cependant, il ne couvre pas les réseaux régionaux.<sup>153</sup> Les coalitions doivent disposer de sources de financement plus stables qui leur permettent, non seulement d'effectuer des planifications en amont, mais également de mener davantage d'actions innovatrices.

Une des questions soulevées dans ce rapport et ayant trait à la SMR II n'a pas été traitée en détail : il s'agit du retard dans le décaissement des fonds qui a eu lieu chaque année jusqu'en 2009. Cela a été cité comme un problème majeur à l'origine de retards dans la mise en œuvre du projet, d'opportunités manquées, et d'au moins un cas de départ d'un membre clé du personnel subséquemment à l'indisponibilité des salaires. Garantir le décaissement rapide et approprié des fonds est indispensable pour mener à bien tout projet ; lorsqu'il y'a un degré de dépendance aussi élevé sur les fonds, les retards de décaissement peuvent occasionner des effets d'entraînement. Cela constitue un enjeu que les bénéficiaires de subventions doivent prendre en compte afin de trouver des stratégies efficaces de gestion du risque qu'il comporte. Il appartient aux bailleurs ou aux organismes centraux de prévenir de tels retards.

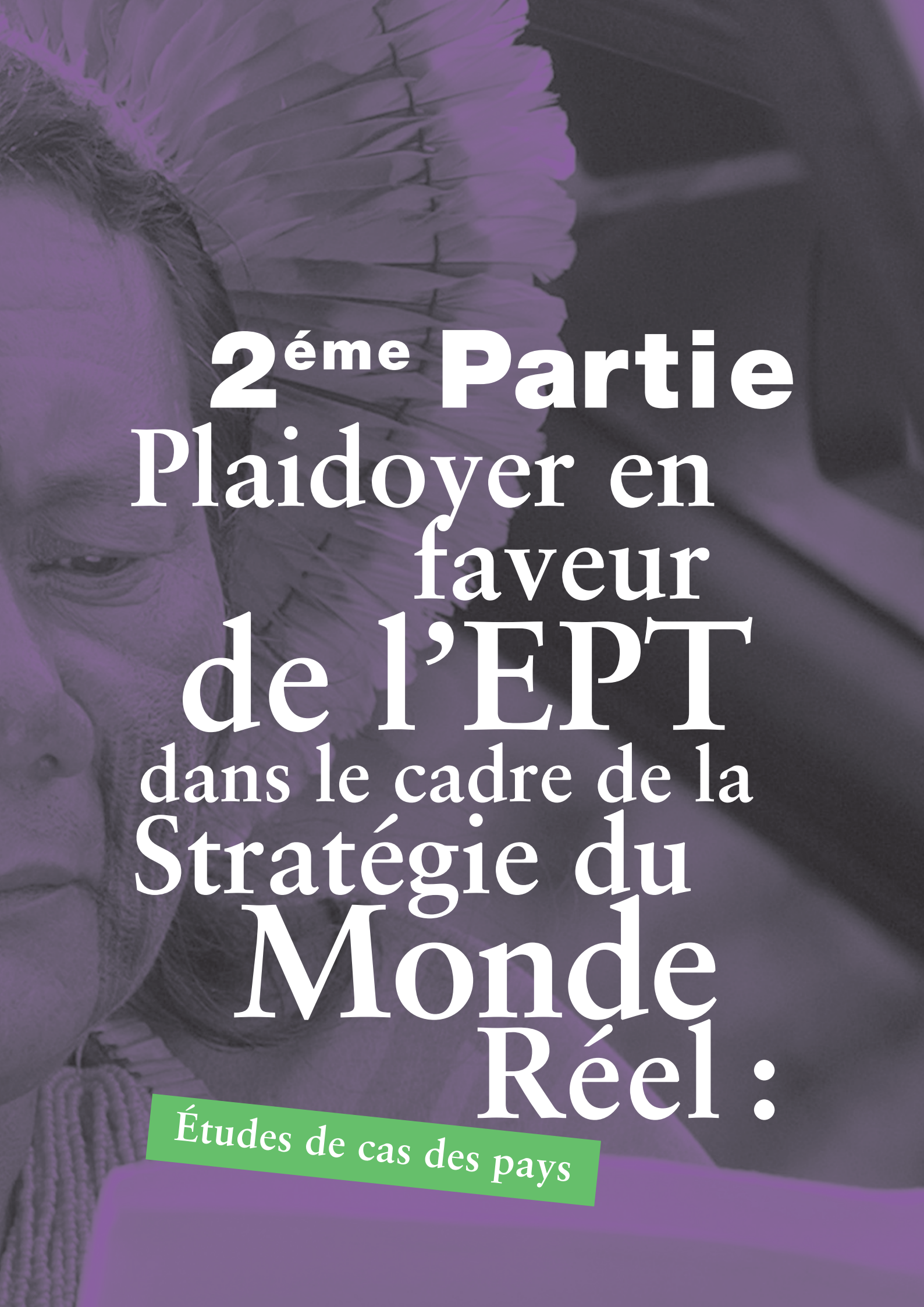
#### **Tirer des leçons qui serviront aux pratiques futures**

Les leçons générales qui précèdent reflètent certains aspects de l'apprentissage qui a eu lieu durant le processus de recherche relative à la SMR II (une analyse détaillée est fournie dans la synthèse partielle qui suit les études de cas de la deuxième partie). Le but escompté de ces leçons est qu'elles puissent constituer un point de départ pour la réflexion, qui, combinée aux recommandations de la troisième partie, va aboutir à un plaidoyer plus efficace en faveur de l'EPT.

152 Référence tirée d'un exposé en format PowerPoint présenté au Conseil Mondial des Associations d'Éducation Comparée du 15 juin 2010

153 Le FSCE est destiné à soutenir les OSC au plan national et, bien qu'il soit géré à travers les structures des réseaux régionaux, ces dernières ne peuvent en bénéficier elles-mêmes





**2<sup>ème</sup> Partie**  
Plaidoyer en  
faveur  
de l'EPT  
dans le cadre de la  
Stratégie du  
Monde  
Réel :

Études de cas des pays

# Introduction

Toutes les coalitions nationales impliquées dans la SMR II ont vécu des expériences et réalisations différentes – autant dans le développement organisationnel que dans la réforme politique. La SMR II a été un financement flexible conçu pour permettre à chaque coalition de renforcer ses capacités de plaidoyer de la manière la plus appropriée eu égard à son contexte. Le résultat obtenu est un ensemble d'expériences riches et diversifiées reflétant des défis communs et des stratégies partagées, les voies empruntées et les réalisations étant cependant différentes et singulières. À travers et même au sein des régions, les différentes coalitions ont leurs propres particularités et leurs propres priorités. Certaines ont pu progresser de manière plus poussée et plus vite dans la satisfaction des exigences de leur plaidoyer mais toutes ont été capables de tirer avantage de leur implication dans le projet.

L'analyse de toutes ces expériences ne peut être faite dans un seul rapport. Cependant, 12 études de cas remarquables, – quatre de chaque région – sont partagées dans cette partie pour illustrer comment la SMR II a permis le développement d'un plaidoyer plus efficace de la société civile en faveur de l'EPT durant ces dernières années.

Dans le souci de donner aux activistes du Sud un moyen d'expression, le Groupe de Référence de la

SMR<sup>154</sup> a choisi des chercheurs originaires de chaque région et leur a confié la mission de collecter les données et de rédiger leurs études de cas. Tous ces récits diffèrent les uns des autres sur le plan de la forme et du style, mais ont des éléments en commun du point de vue de leur déroulement (la plupart d'entre eux ont été soulignés dans la première partie). Il est évident que la SMR II a eu une contribution significative dans les activités de plaidoyer en faveur de l'EPT. Les résultats obtenus diffèrent selon les pays : pour les uns, le changement constaté est la capacité des coalitions à engager le dialogue avec les gouvernements et pour les autres, des changements concrets ont été notés sur le plan de la politique et des lois éducatives. Chaque type de changement est un progrès et implique la nécessité de maintenir les activités de plaidoyer en faveur de l'EPT pour les années à venir.

La deuxième partie de ce rapport est divisée en trois grandes sections. Celles-ci comprennent chacune une brève présentation du contexte régional, les études de cas et une synthèse de la situation régionale englobant certaines des leçons apprises durant le processus de recherche. Bien que chacun des processus ait ses propres particularités, la recherche a été standardisée à travers les régions conformément à la méthodologie d'étude de cas et de collecte de données agréées (voir l'annexe 1).

## Section 1 : Amérique latine et Caraïbes

par Ilich Leon Ortiz Wilches page 55

## Section 2 : Afrique

par Omar Ousman Jobe page 76

## Section 3 : Asie-Pacifique

par Barbara Fortunato page 97

Les études de cas des régions sont suivies dans la troisième partie de ce rapport des conclusions finales et des recommandations relatives aux actions futures.

154 Comme mentionné précédemment ce groupe est constitué de représentants des réseaux régionaux et du secrétariat mondial qui ont coordonné la recherche et l'édition de ce rapport

# La SMR II en Amérique latine et aux Caraïbes

texte de Ilich Leon Ortiz Wilches

## Contexte

Les inégalités sociales et éducationnelles ont toujours existé en Amérique Latine et dans les Caraïbes, notamment à cause des processus qui ont intensifié la pauvreté et donné lieu à l'exclusion sociale, politique et économique. Les groupes marginalisés, tels que les minorités ethniques (indigènes, population noire de descendance africaine, immigrés et réfugiés), sont les plus affectés : plus de 40 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et plus de 21 millions de personnes issues de la région migrent, pour la plupart, aux États-Unis ou en Europe,<sup>155</sup> en quête d'une vie meilleure. Certains États de la région ont des politiques axées sur des programmes sociaux, tandis que dans d'autres pays, les pratiques conservatrices et antidémocratiques sont toujours en vigueur. Il est important de souligner que la démocratie, dans les pays de cette région, est récente et donc fragile.

L'éducation un droit pour tout individu, et un préalable pour la réalisation de tous les autres droits et pour le développement social, n'est pas encore une priorité en Amérique Latine et aux Caraïbes. Pourtant la majeure partie des discours politiques affirment le contraire. Garantir une éducation pour tous gratuite et de qualité – cadre dans lequel la Campagne Latino-Américaine pour le Droit à l'Éducation/ Campaña Latinoamericana por el Derecho a la Educación (CLADE) est inscrite – requiert l'élimination des obstacles sur les plans organisationnel, politique et culturel.

Il existe encore dans la région 35 millions d'analphabètes et 88 millions d'individus n'ayant pas terminé l'éducation primaire. Le montant du budget alloué à la réalisation du droit à l'éducation, qui était déjà insuffisant, a également pâti des retombées de la crise économique et financière. Par ailleurs, il existe plusieurs formes de discrimination dans l'éducation qui empêchent des milliers de personnes de jouir de leur droit à l'éducation. Des améliorations remarquables en termes d'accès peuvent être notées ; cependant, les enfants, les jeunes et les adultes de la région font toujours face à de grands défis relatifs à la rétention scolaire et à l'achèvement de l'éducation. En pratique, l'action des forces de la société civile est importante et indispensable à l'exercice de la pression sur les gouvernements afin de les obliger à jouer leur rôle de garants des droits. La CLADE est l'une des organisations ayant travaillé de manière dynamique dans le plaidoyer politique en faveur de l'accomplissement de ce projet.

155 CEPAL 2006

# SECTION 1



## Étude de cas :

# **L'expérience du plaidoyer politique de Colectivo de Educación para Todos y Todas du Guatemala en faveur de l'éducation de base gratuite**

### Contexte :

Entre 1960 et 1990, le Guatemala a souffert d'un violent conflit armé qui a duré 35 ans. Cette guerre, qui a opposé les forces insurgées gauchistes et les gouvernements anticommunistes successifs appuyés par l'armée a été marquée par des destructions et des violations des droits de l'homme partout dans le pays. Cette guerre a causé plus de 300.000 victimes et des millions de déplacés. La résolution du conflit armé a été possible grâce à des efforts intenses de médiation internationale et la succession de gouvernements démocratiquement élus depuis la fin des années 1980 qui ont conduit à des négociations dans les années 1990. Ces efforts ont eu le mérite de parvenir à des accords de paix et à la réintégration des forces combattantes dans la vie civile en 1996<sup>156</sup> malgré quelques coups d'état manqués.

Les accords de paix ont été signés lors de tables rondes organisées en vue d'étudier la nécessité d'opérer de profonds changements dans la vie sociale susceptibles de permettre l'accès aux services publics et la réalisation des droits économiques et sociaux pour toute la population.

Cependant, l'application de ces accords et l'élaboration de ces politiques demeurent une mission que les gouvernements futurs doivent remplir. Bien que l'ordre constitutionnel et la primauté de la loi aient été maintenus et renforcés après la signature des accords, beaucoup de mesures restent à entreprendre afin de mettre en vigueur des réformes et politiques destinées à améliorer la vie socioéconomique de la population.

Deux réformes importantes relatives au droit à l'éducation ont été proposées dans le cadre des accords de paix. Ces réformes sont relatives à l'élargissement de la participation citoyenne à l'élaboration et au suivi citoyen de la politique publique et à l'amélioration des conditions de travail et de rémunérations des enseignants. La première réforme vise à établir et à réglementer les

conseils municipaux et départementaux pour l'éducation afin de favoriser l'organisation de la masse et de permettre aux citoyens de prendre part au processus décisionnel relatif à l'éducation dans chaque localité. La seconde réforme vise à professionnaliser en masse les enseignants afin de leur permettre d'accéder plus facilement aux études supérieures et à améliorer ainsi leurs conditions de rémunération et de travail.

Durant le mandat du Président démocratiquement élu Portillo (2000-2004), des tentatives pour mettre en vigueur ces deux réformes ont été entreprises, mais se sont soldées par un échec dû à l'opposition du parlement, dont les forces de droite réfractaires à toute réforme réelle, détenaient la majorité. Ainsi, les tentatives en vue d'améliorer la participation et la disponibilité du service éducatif au Guatemala ont été jusqu'ici pratiquement limitées du fait de l'impossibilité de mettre en pratique des réformes significatives garantissant la réalisation du droit à l'éducation pour la majeure partie de la population.<sup>157</sup>

Le Guatemala a le taux d'investissement dans l'éducation le plus faible de la région (moins de 2 % du PIB). De plus, le manque de structures scolaires pour dispenser l'enseignement primaire et des taux d'abandon très élevés ont fait que le pays a des taux d'achèvement dans le primaire les plus faibles de la région (72,5 % en 2006). De même, les taux de scolarisation dans l'enseignement moyen et secondaire du Guatemala sont les plus faibles de la région : 34,7 % pour l'enseignement moyen et 20 % pour l'enseignement secondaire. Par ailleurs, le Guatemala ne dispose que d'une seule université publique (l'université de San Carlos) alors qu'il existe neuf universités privées. En 2006, une étude sur « l'état du système éducatif » (ministère de l'Éducation/USAID) a montré que 49 % des écoles ne disposaient pas d'eau potable, 36 % n'étaient

156 Voir à ce propos : « Guatemala as Cold War History » par Richard H. Immerman ; revue trimestrielle de science politique ; volume 95, n°4 (hiver 1980-1981), p.629-653 ; éditée par : l'Académie de Science Politique Pásara, Luis, Torres-Rivas, Edelberto (2003) el proceso de paz, sus actores, logros y límites, et Fondo Xavier Clavijero (2003), Guatemala, Guatemala. S.J. – ITESO (Mexique) : Universidad Rafael Landívar, Instituto de Investigaciones Jurídica

157 Seul le gouvernement démocratique actuel du Président Colom a, sous la pression de la société civile, mis un terme à l'imputation des frais scolaires et élaboré des programmes en vue d'accroître l'accès à l'éducation. En dépit de cela, l'opposition du parlement signifie que la volonté d'augmenter le budget de l'éducation n'est toujours pas satisfaite



pas couvertes par le réseau électrique, 8 % avaient une toiture en mauvais état, 5 % disposaient de murs en mauvais état, et 8 % avaient un parquet en mauvais état. Ainsi, seuls 15 % des établissements publics remplissent les critères qualitatifs de développement de leurs activités.

C'est dans ce contexte, marqué par beaucoup d'obstacles à la démocratisation de la politique publique et par le besoin urgent d'une amélioration importante du système éducatif que Colectivo de Educación para Todos y Todas (Groupe militant en faveur de l'éducation pour tous) a émergé en tant que coalition diversifiée d'organisations dont le but est de mobiliser la société civile autour d'actions en faveur du développement et de mener le plaidoyer visant à pousser l'État à réaliser des progrès concrets dans le cadre de l'amélioration du système éducatif. Depuis son lancement, Colectivo a dévoué tous ses efforts à la réalisation des objectifs de l'EPT au Guatemala. Lorsque la coalition a commencé à travailler en réseau avec la CLADE,<sup>158</sup> elle a intégré et approfondi une nette vision sur les droits de l'homme dans son travail, afin de comprendre la politique éducative publique.

## Processus du plaidoyer de Colectivo De Educación Para Todos Y Todas

Colectivo est une coalition créée en 2003 et qui a œuvré pour que les objectifs de l'EPT définis à Dakar et que le Guatemala s'est engagé à réaliser soient plus connus à un moment où le gouvernement ne faisait aucune mention de ces engagements internationaux. Le plus important défi a été de sensibiliser les populations sur les promesses et engagements internationaux de l'État du Guatemala afin de promouvoir leur réalisation.

Confrontée à un contexte politique défavorable aux réformes de l'éducation, la coalition Colectivo a entrepris des activités de plaidoyer politique concrètes afin de pousser le gouvernement à remplir ses obligations relatives aux objectifs de l'EPT ; elle a également réalisé d'importants progrès concernant la réalisation du droit à l'éducation au Guatemala. Cela a eu pour conséquence le développement, depuis 2005, d'un processus de lobbying qui a utilisé la visite du Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le droit à l'éducation comme moyen de soulever un débat général et participatif sur les conditions



158 Colectivo a été membre de la CLADE depuis son Assemblée Générale au Panama en mars 2007, lors de laquelle la Charte des principes de ce réseau a été signée

difficiles de l'éducation dans le pays. Ce processus a été lancé lorsque le groupe guatémaltèque a rejoint la CLADE, prenant ainsi part au débat international sur l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Lors du Forum Social Mondial de Porto Alegre au Brésil en 2005, auquel elle a pris part grâce à l'invitation de la CLADE, Colectivo a été mise en contact avec Vernor Muñoz, le Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le droit à l'éducation (2006-2010). Durant ce forum, le groupe Guatémaltèque a invité le Rapporteur à visiter le Guatemala ; ce qu'il a aimablement accepté. Colectivo a ensuite contacté le gouvernement et entrepris des démarches pour rendre officielle la visite du Rapporteur. La coalition a maintenu ses mesures de pression et son lobbying pour maximiser ses contacts informels avec le bureau des droits de l'homme de la présidence, la participation favorable du bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme dans le pays et l'établissement de communications officielles entre ces organismes. Cependant, il n'a pas été possible d'obtenir l'autorisation de la visite du Rapporteur jusqu'à la prise de fonctions du gouvernement Colom en 2008.<sup>159</sup>

## Campagne en faveur de la gratuité de l'éducation

Colectivo a également élaboré une campagne sur la nécessité de rendre l'éducation gratuite universelle dans le pays. À travers cette campagne, la coalition a exercé une pression sur le gouvernement afin d'éliminer les frais d'inscription et de scolarisation qui ont été légalisés par un accord gouvernemental.

Colectivo a compris qu'il était nécessaire d'opposer le droit à l'éducation au programme d'alors dénommé *Autogestión Educativa* (autogestion de l'éducation), dirigé par le ministère. Ce programme, basé sur un modèle néolibéral, imputait aux écoles et collectivités la responsabilité du financement partiel de l'éducation.

Les activités conduites par Colectivo, autant dans le dialogue avec le gouvernement qu'à travers une communication progressivement intensifiée avec la société civile, n'ont pas eu la réactivité gouvernementale escomptée durant le mandat de Perdomo (2004-2008). Le gouvernement Perdomo n'a ni autorisé la visite du Rapporteur ni créé un

environnement favorable à l'élimination des frais scolaires. Cependant, les activités de Colectivo se sont poursuivies et une opportunité a été créée avec l'élection de Colom.

Colectivo avait déjà développé des actions de mobilisation et de communication relatives à l'éducation gratuite, telles que les propagandes contre les frais scolaires à travers la radio, les publications sur l'éducation gratuite en tant que partie intégrante des droits de l'homme, et le programme de sensibilisation sur l'éducation gratuite présentée comme une condition indispensable à la réalisation des objectifs de l'EPT. La coalition a utilisé ces outils pour intégrer les enjeux de l'état du système éducatif dans l'agenda de Colom, lorsqu'il était candidat aux élections présidentielles.

## Appui de la SMR aux activités de plaidoyer et aux réalisations au Guatemala

Ainsi, après les élections présidentielles, Colectivo a établi un dialogue direct avec le gouvernement et a finalement obtenu l'autorisation présidentielle pour la visite officielle du Rapporteur dans le pays. Au bout du compte, cela a créé d'importantes conditions politiques et a généré le soutien de l'opinion publique et eu pour effet, en septembre 2008, la prise de mesures par le gouvernement visant à interdire les frais scolaires.

Les pressions exercées et le lobbying en faveur de la visite du Rapporteur et la campagne pour la gratuité de l'éducation ont bénéficié du soutien de la SMR II depuis 2007. Colectivo a également tiré avantage, du soutien accru au niveau régional accordé à la CLADE qui est chargée de coordonner l'exécution des fonds de la SMR II en Amérique centrale.<sup>160</sup>

La visite de Vernor Muñoz qui a finalement eu lieu du 20 au 28 juillet 2008 a permis d'ouvrir le débat sur la politique éducative du pays ; ce qui n'avait pas eu lieu depuis la signature des accords de paix. Par la suite, Colectivo a, en association avec un large groupe d'organisations, élaboré un rapport détaillé sur les différents aspects à prendre en compte dans la réalisation du droit à l'éducation dans le pays, révélant la vétusté des infrastructures, la faiblesse des dispositions législatives, les taux très faibles d'investissement et l'absence d'une proposition clairement définie d'intégrer les groupes traditionnellement

<sup>159</sup> En 2008, le président Alvaro Colom Caballeros issu du parti politique de centre gauche Unidad Nacional de la Esperanza (UNE) a pris fonctions

<sup>160</sup> La CLADE elle-même a également été en mesure de mettre à niveau sa présence et son plaidoyer dans la région en grande partie pour soutenir la SMR II ces 5 dernières années

discriminés. Le rapport a été préparé de manière participative en permettant à de nombreuses organisations populaires d'exprimer leur opinion. Ces organisations ont joué un rôle clé en démontrant au Rapporteur que les conclusions du rapport correspondaient aux réalités du terrain, qui étaient communément vécues par la majeure partie des municipalités du pays.

Durant la dernière conférence de presse qu'il a tenue, Vernor Muñoz a décrit sous tous les angles l'environnement de l'état précaire du système éducatif et a déclaré de manière péremptoire que l'éducation gratuite était une partie intégrante du droit à l'éducation et que les frais scolaires devaient être éliminés en vue de réaliser des progrès vers l'accomplissement de ce droit. Ce message, spécialement destiné au nouveau gouvernement a été indispensable pour que les actions de la campagne pour l'éducation gratuite dirigée par Colectivo en 2006 aboutissent à des résultats concrets. En septembre 2008, le pouvoir exécutif a abrogé l'accord gouvernemental autorisant l'imputation des frais scolaires et en a établi un nouveau qui les interdit résolument. (A.G. 223/Septiembre de 2008). Le plaidoyer mené par Colectivo a abouti à un accomplissement mémorable et un progrès significatif vers la réalisation du droit à l'éducation.

Cette mesure politique a eu des effets immédiats qui sont : l'accès à l'éducation et l'augmentation des taux d'inscription et de scolarisation d'environ 20 % dans l'année scolaire 2009. Un nombre important de garçons et de filles ont quitté les écoles privées pour rejoindre les établissements publics ; cela a touché les citoyens qui pressaient le gouvernement afin qu'il alloue plus de ressources au système éducatif public. Ainsi, en 2009, le gouvernement a présenté un projet de budget ambitieux qui comprenait outre un investissement important dans l'éducation, la mise en œuvre d'un large programme de transfert d'argent soumis à des conditions aux bénéficiaires des familles afin de les aider à couvrir les frais relatifs à l'éducation des enfants. 180 municipalités étaient concernées par ces fonds. Néanmoins, le parlement était toujours opposé à cette mesure politique et a décidé de ne pas approuver le projet de budget ; dès lors, le pouvoir exécutif a été contraint de recourir à la dette publique pour financer le programme de transfert conditionnel.

La pression exercée par le congrès (dont la majorité des membres était issue de l'opposition) sur le gouvernement de Colom, a fait que le ministre de

l'Éducation, Bienvenido Argueta, qui dirigeait les négociations sur le budget de l'éducation, était devenu la cible principale de la persécution politique. Il a été démis de ses fonctions à cause d'une décision administrative du tribunal de grande instance suite à son refus de divulguer des informations sur les bénéficiaires du programme de transfert conditionnel alors que ces renseignements avaient déjà été soumis au bureau du contrôleur général. Cela faisait partie d'une forte campagne de discrédit de l'État qui incluait également des scandales de corruption, des accusations de meurtre<sup>161</sup> et une obstruction parlementaire des projets de loi relatifs à la structure inéquitable des taxes, revenus et richesses.

En 2010, l'intimidation politique et les pressions exagérées ont poussé le gouvernement à mettre en œuvre ses programmes avec le même budget que 2009 et le ministère de l'Éducation a dû changer et nommer deux ministres au cours de cette année. Pendant ce temps, Colectivo, qui reflétait les soucis de la société civile en matière d'éducation dans le pays, a centré son plaidoyer sur les propositions d'accroissement des ressources et d'augmentation des taux de scolarisation soumises par le ministère de l'Éducation, tout en jouant un rôle participatif dans l'élaboration de politiques et le suivi social de leur mise en œuvre.

## Impact de la SMR II sur le renforcement des capacités de Colectivo

En dépit des conditions politiques défavorables, Colectivo est actuellement engagée dans un processus de renforcement institutionnel et des capacités. Cela a permis à la coalition de maintenir un dialogue direct avec le ministère de l'Éducation et d'autres structures gouvernementales ainsi qu'avec différentes couches de la société et les acteurs de l'éducation. Le renforcement est surtout dû aux résultats du processus de plaidoyer relatif à la visite du Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le droit à l'éducation ainsi qu'à la campagne pour l'éducation gratuite ayant abouti à l'élimination des frais scolaires.

La contribution de la SMR II ne s'est pas limitée uniquement à la mise à disposition des ressources nécessaires au déroulement des processus et à l'aide financière accordée à la coalition ; elle a également permis de resserrer le lien entre le plaidoyer mené par la CLADE au plan

161 En mai 2009, des événements très inhabituels ont entouré la mort de l'avocat Rodrigo Rosenberg, assassiné pendant qu'il faisait de la bicyclette dans les rues de Guatemala City. Quelques jours après ses funérailles, une vidéo mettant en scène Rosenberg a été rendue publique ; il y accusait le chef du gouvernement d'être impliqué dans sa mort. Après une enquête approfondie de la Commission Internationale Contre l'Impunité au Guatemala (parrainée par les NU), Colom a été innocenté et il a été prouvé que Rosenberg avait lui-même orchestré son propre assassinat dans l'intention de déstabiliser le gouvernement.

régional et le forum guatémaltèque. Colectivo de Educación para Todos y Todas est maintenant membre du comité de pilotage de la CLADE<sup>162</sup> et joue un rôle clé dans la construction du réseau et le processus de renforcement des capacités au niveau régional.

Le renforcement du lien entre les niveaux national et régional a été clairement constaté lors de la 5<sup>e</sup> assemblée tenue à Guatemala City. Lors de cet événement, un atelier sur la justiciabilité de l'éducation gratuite à tous les niveaux a été organisé. Cela a permis l'établissement de contacts qui ont pu aboutir à des décisions administratives favorables à l'éducation gratuite dans d'autres pays tels que la Colombie. Les organisations internationales ayant participé à cet événement sont la Fondation Robert Kennedy, le Centre pour la justice et le droit international (CEJIL) et l'Institut des études latino-américaines de l'Université de Costa Rica. L'atelier a initié une activité du groupe régional qui consistait à exiger légalement la réalisation de l'éducation gratuite, établie en 2007 par quatre pays de la région, coordonnée par la CLADE et soutenue par le projet de plaidoyer politique de la SMR II.

Être membre du réseau régional et bénéficier du financement de la coopération spécialement axé sur le plaidoyer – tel que celui de la SMR II – a permis au groupe guatémaltèque de renforcer, entre autres, les capacités suivantes :

- La connaissance et la communication avec des agences et organisations internationales susceptibles d'être mobilisées en faveur de la transparence et de la revendication du droit à l'éducation dans le contexte national (ex. Le bureau du Rapporteur Spécial des Nations Unies) ; davantage de capacité de dialogue avec les gouvernements – grâce à une assistance internationale – sur les engagements pris dans le cadre de deux accords internationaux : l'éducation pour tous (Jomtien, 1990 et Dakar, 2000) et les conventions internationales sur les droits de l'homme (PIDESC et remarques générales 11 et 13 du Comité des DESC) ;
- Une connaissance approfondie du contenu du droit à l'éducation exprimé clairement et intégralement, pas seulement dans les conventions internationales, mais également dans le cadre conceptuel élaboré par l'ancien Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le droit à l'éducation, Katarina Tomaševski. Ce cadre intègre, en plus de l'accès au service de l'éducation et de sa disponibilité, une

adaptabilité et une acceptabilité du système éducatif ; ces questions sont actuellement traitées par Colectivo dans le cadre de ses nouvelles activités de plaidoyer.

L'organisation et l'adhésion ont été renforcées, spécialement lors de la campagne en faveur de l'éducation gratuite et durant la préparation du rapport pour la visite de Vernor Muñoz au Guatemala lorsque plusieurs organisations ont rejoint la coalition et qu'une extension du bureau sur l'éducation a été créée pour les discussions sur le rapport et l'organisation de la visite en question.

Bien que le mérite de leur réalisation ne puisse être attribué uniquement aux ressources fournies par la SMR II, tous ces progrès ont été accomplis dans un cadre de coopération entre les organisations à différents niveaux de la mise en œuvre de ce projet et sont par ailleurs liés aux opportunités créées par cette coopération mutuelle.

## Défis actuels de Colectivo de Educación para Todos y Todas

Aujourd'hui, les grands défis que Colectivo tente de relever incluent le plaidoyer dans l'immédiat avec d'autres organisations et associations syndicales dans le cadre du prochain processus électoral, afin de mettre la pression sur le futur gouvernement pour que ce dernier reconnaisse le droit à l'éducation comme le principe directeur de la politique publique. Colectivo doit également réussir à démontrer que la satisfaction des demandes de nouveaux espaces pour les écoles et d'un plus grand accès aux salles de classe – mesures d'accompagnement indispensables de l'éducation gratuite – requiert un investissement plus important dans les infrastructures, l'amélioration des conditions de travail des enseignants et des conditions d'adaptabilité et d'acceptabilité plus généralisées pour les populations traditionnellement discriminées.

Enfin, le prochain processus de plaidoyer de la coalition doit être axé sur les attentes de la société civile qui ne sont pas encore satisfaites : la réglementation, l'élargissement, la promotion et la participation aux conseils municipaux et départementaux pour l'éducation proposés depuis l'époque des tables rondes des pourparlers de paix. Cette promesse de l'État à la société civile date de presque quinze ans et doit être accomplie.

<sup>162</sup> Colectivo siège au conseil de la CLADE depuis 2008

# Étude de cas :

## la campagne brésilienne pour le droit à l'éducation – impulser une allocation de ressources pour une éducation de qualité et le renforcement du plaidoyer de la société civile en faveur de l'éducation

### Contexte :

Dans les années 1990, le Brésil a, à l'instar de la majorité des pays de l'Amérique latine, appliqué des politiques publiques fondées sur un modèle néolibéral dont le principe consistait, dans le cadre d'un programme d'ajustement structurel, en un rôle secondaire du gouvernement et des modalités macroéconomiques très restrictives en matière de dépenses publiques. L'hyperinflation, qui a résulté d'une crise de l'endettement, a gravement affecté le pays. Elle a été à l'origine d'une implosion du système monétaire et de son changement dans les années 1990 à travers la promotion du « Plan Real ».

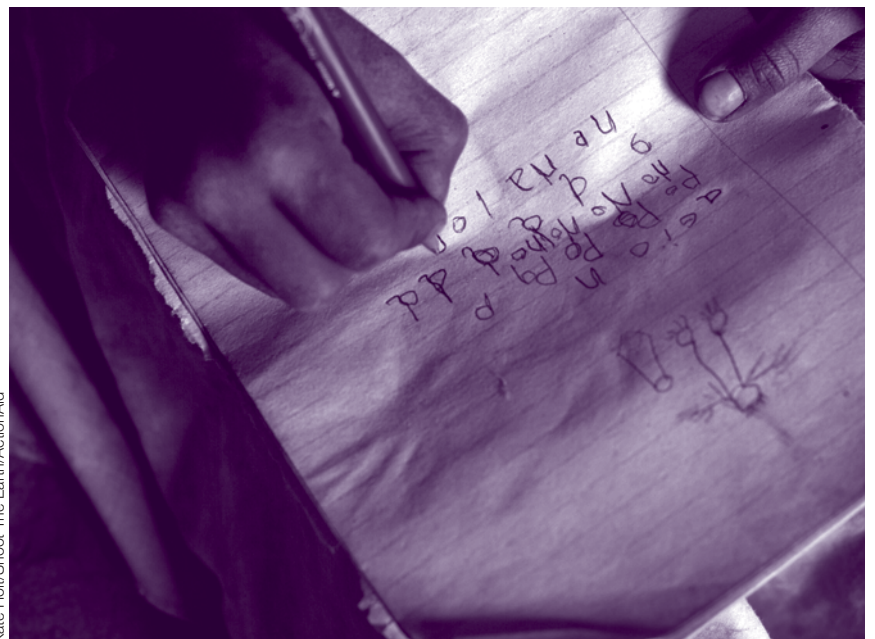
L'option d'une politique néolibérale dominante a également résulté dans l'acceptation et la légitimation de la tendance de le l'État à se soustraire à son obligation de garantir la réalisation des Droits Économiques, Sociaux et Culturels (DESC). Ce qui caractérise le Brésil est qu'il a tendance à restreindre le développement actif de politiques sociales et à entraver d'importantes réformes structurelles indispensables à la réduction des graves inégalités économiques.

Beaucoup d'acteurs parmi ceux interrogés dans le cadre de cette étude de cas reconnaissent que cette position du pouvoir exécutif n'a été rectifiée qu'après l'élection du Président Lula dont le gouvernement progressiste était issu de la gauche. Cette élection a permis la reprise du dialogue sur la responsabilité de l'État de protéger les droits de l'homme. Le gouvernement Lula a mis en œuvre d'ambitieuses politiques d'élimination de la pauvreté et a favorisé une participation majeure de l'État dans le développement socioéconomique du pays. Comme l'a souligné Roberto Franklin Leão, président de la Confédération Nationale des Travailleurs de l'Éducation du Brésil (CNTE) et membre du comité de pilotage de la Campagne Brésilienne pour le Droit à l'Éducation (CBDE) : « Il est évident que l'élection du président qui exerce actuellement le pouvoir<sup>163</sup> a permis la reprise des dialogues et a facilité les relations avec la société

*civile qui a pu exprimer ses opinions dans des conditions plus favorables. Aujourd'hui, nous avons pu programmer une audience avec le ministère de l'Éducation au téléphone et serons reçus dans un mois par le ministre. Ceci est sans précédent. Tout est devenu plus accessible aux mouvements sociaux, ce qui nous place dans une situation différente de celle vécue dans d'autres pays. »*

Cependant, malgré le changement d'attitude du gouvernement national concernant le dialogue avec la société civile et la prévalence des politiques sociales, il demeure encore très difficile d'orienter les changements structurels vers la réalisation du droit de l'homme à l'éducation. Cela est dû en partie au fait que la politique publique plus progressiste favorisée par le pouvoir exécutif n'est pas suffisante. Par ailleurs, les cadres légaux et réglementaires doivent être modifiés ; à cet effet, il est indispensable d'atteindre des majorités parlementaires importantes et favorables. De plus, il est nécessaire, une fois que les lois sont passées, de mettre en œuvre un processus d'exigibilité dont l'application s'étend sur des années dans chacun et l'ensemble des

163 Au moment de l'interview, le Président Lula était encore au pouvoir



états fédérés. Comme l'a remarqué Leão, « *Même si nous parvenons à faire passer d'importantes lois au congrès national, elles ne sont pas appliquées, car les groupes et individus influents usent de subterfuges pour empêcher leur mise en vigueur. Le fait que le Brésil soit une République fédérale composée d'États et de municipalités avec des niveaux d'autonomie élevés est un facteur qui complique cette situation. Ainsi, si l'une de ces divisions administratives considère que son droit de légiférer a été violé, elle peut saisir la cour suprême, et dans ce cas, le règlement du conflit peut durer des années* ».

C'est ce qui a précisément eu lieu avec la loi sur le salaire minimum des enseignants que le congrès a approuvée. Cette approbation a représenté une victoire marquante de la société civile qui y est parvenue en collaboration avec la CBDE et les syndicats d'enseignants. Cette collaboration visait à restaurer le mérite de la profession d'enseignant. Cependant, à ce jour, la loi en question n'est pas rigoureusement appliquée par la plupart des États à travers le pays.

## Contexte de la Campagne Brésilienne pour le Droit à l'Éducation et des processus de plaidoyer antérieurs

La création de la CBDE remonte à 1998 lorsque le groupe des OSC qui devaient participer au Forum Mondial de l'Éducation de Dakar au Sénégal (2000), s'est réuni pour discuter de la nécessité de créer une coalition nationale qui permettrait à la société civile d'influencer le programme de la politique publique éducative. Ce processus d'organisation structurelle de la campagne s'est déroulé jusqu'en 2003, lorsque le comité de pilotage a été consolidé et qu'il a été entrepris la mission de créer des comités régionaux et d'établir des partenariats avec les mouvements de jeunes à travers les États fédérés du Brésil. En 2006, 27 comités étatiques avaient déjà été créés et étaient présents dans les régions les plus peuplées du pays. Les commissions ont été dûment consolidées et les premières activités de plaidoyer politique ont été menées dans le but de réaliser un impact national.

Entre 2005 et 2007, la CBDE a développé un processus de plaidoyer politique très important en vue de consolider un fonds national pour la décentralisation des ressources investies dans l'éducation dont l'acronyme portugais est « FUNDEB ». À cet effet, une stratégie détaillée – de production des connaissances et de formation

des animateurs sur les plans de financement de l'éducation mis en œuvre dans le pays – a été élaborée. La CBDE s'est distinguée durant des années par son expertise significative dans deux domaines spécifiques du droit à l'éducation : a) la gestion démocratique du système et des politiques éducatifs ; b) le financement de l'éducation.

Les deux thèmes développés dans le cadre du processus des activités de plaidoyer ont montré que pour la première fois au Brésil, une initiative de la société civile a été à l'origine d'une modification en profondeur d'une loi fédérale et a influencé la révision de la constitution. En combinant des connaissances techniques avec un plaidoyer politique parlementaire effectif, la CBDE est parvenue à un changement total du projet de réglementation du Fonds proposé par le gouvernement et traité par le parlement en 2007. Cinq points spécifiques ont été inclus dans le projet grâce au plaidoyer mené par la CBDE : (1) un élargissement du fonds aux écoles pré-maternelles (institutions publiques pour l'éducation et la prise en charge de la petite enfance) ; (2) la réglementation du Fonds grâce à la mesure du *Custo-Aluno Qualidade Inicial* (CAQi),<sup>164</sup> – coût élève qualité – qui constitue le critère de l'investissement minimum nécessaire par élève. Cet établissement des coûts a été fondé sur une consultation élargie et une vision collective – avec la participation de plusieurs acteurs de la société civile – relative aux intrants et ressources nécessaires à la mise en pratique d'un processus éducatif régi par des normes de qualité ; (3) la prise en compte de l'établissement d'un système principal de veille sociale des flux et transferts des ressources du FUNDEB afin de rendre possible le suivi de son allocation et de son exécution ; (4) la prise en compte du salaire minimum des enseignants qui a plus tard été réglementé par une autre loi ; (5) un budget supplémentaire pour le transfert du Fonds vers un poste budgétaire fédéral, ce qui constitue une mesure compensatoire permettant aux États les plus pauvres de ressourcer les dépenses occasionnées pour chaque élève et les salaires des professeurs régulés par la loi en question.<sup>165</sup>

## Processus de la campagne brésilienne et réalisations de son plaidoyer avec l'appui de la SMR II :

Lorsque le projet de plaidoyer politique de la SMR a été mis en œuvre au Brésil à la fin de l'année 2007, la CBDE avait déjà développé le processus de

<sup>164</sup> Voir l'explication succincte de la mesure du CAQi à la page 20 de la première partie ou son explication complète dans les paragraphes qui suivent

<sup>165</sup> Selon la loi brésilienne, les États doivent allouer un pourcentage de leur budget à l'éducation. Cependant, il arrive parfois, comme pour les États les plus pauvres, que ces fonds ne soient pas assez suffisants pour couvrir les salaires des professeurs, par exemple. À cause de cela, l'Union Fédérale doit transférer plus de fonds vers ces États afin de leur permettre d'assurer le minimum nécessaire

lobbying discuté précédemment et était déjà parvenue à la révision de la constitution et de la Loi FUNDEB. La CBDE était déjà une organisation influente ayant les capacités techniques, politiques et de mobilisation sociale pour mettre en œuvre de nouveaux processus de plaidoyer au plan national.

La SMR II a permis à la coalition brésilienne d'appuyer deux nouvelles initiatives de plaidoyer politique de large portée, qu'elle a par ailleurs partiellement financées. Elle a également permis à la CBDE de prendre part à la Conférence Nationale sur l'Éducation (CONAE). L'objectif de la coalition était d'abord de plaider en faveur des consensus relatifs à la vision des droits et établis dans le cadre de cette conférence ; et ensuite de faire de la mesure du CAQi la référence principale du financement de l'éducation publique au Brésil, en orientant son travail sur sa promotion à travers FUNDEB et toute la politique publique du pays. Ces deux processus de plaidoyer ont plus tard été étroitement liés puisque la mesure du CAQi a été, dans le cadre des Conférences Nationales sur l'Éducation, acceptée comme un paramètre du budget éducatif.

En outre, grâce à l'appui de la SMR II, la CBDE a pu prendre part à l'organisation et aux débats de la Conférence Nationale sur l'Éducation de Base (CONEB), réalisant ainsi l'association de deux thèmes qui sont : i) le financement de l'éducation et ii) la gestion démocratique et uniforme du système éducatif avec une expertise que la CBDE avait déjà développée. De même, la CBDE a pu participer à la CONAE, associant ainsi le thème du financement et réalisant, dans les deux instances de discussion, l'acceptation de la mesure du CAQi comme un paramètre fondamental à prendre en compte dans les débats sur le budget de l'éducation.

Ainsi, le défi de majeur auquel la CBDE a été confrontée consistait à faire en sorte que la mesure du CAQi devienne la référence de base du débat sur le budget de l'éducation publique et qu'elle soit acceptée dans le cadre des consensus auxquels la CONAE était parvenue. La contribution de l'organisation visait également à réaliser une plus grande reconnaissance de la CBDE comme moyen d'expression des acteurs de la société civile engagés dans l'éducation, ainsi qu'à renforcer le statut de la CONAE comme espace légitime pour les discussions sur la politique publique éducative (engagées par la société civile) et l'instance de décisions soumise à des obligations.

## Position politique sur le coût par élève/ de la qualité :

La mesure du CAQi est le résultat d'un processus de consensus social autour d'un minimum d'intrants et de ressources nécessaires pour réaliser l'éducation de qualité. Elles constituent donc un progrès technique et politique. Leur aspect technique suggère la production des connaissances sur les exigences matérielles et non matérielles de l'éducation, tandis que leur aspect politique implique un important processus de consultation et d'accord incluant les acteurs du secteur de l'éducation dans le but de définir des paramètres minimaux d'approche qualité, tels que le salaire minimum des enseignants, le ratio minimum d'élèves par école et par salle de classe, la nécessité d'une formation régulière des enseignants, la couverture et la limitation des coûts associés, etc.

À partir de 2006, après d'amples discussions et un accord sur ces données d'entrée de base, une stratégie politique a été élaborée dans le but de faire de cet accord initial, technique et politique la référence des décisions relatives à la politique de l'éducation publique dans tout le pays. Le premier processus de cette stratégie consistait à inclure cet accord dans la réglementation du FUNDEB. Ceci a largement laissé la voie à l'intégration de la mesure du CAQi dans les décisions politiques qui ont suivi. Cette loi a fait état d'un mécanisme complet d'allocation, de transfert et d'exécution des fonds dans les différentes localités afin que l'application du paramètre financier de la mesure du CAQi soit garantie à travers le FUNDEB, pourvu que le gouvernement fédéral assume sa responsabilité d'accroître les ressources selon les estimations de ce paramètre des coûts.

Plaider pour que la politique publique adopte le CAQi comme l'allocation budgétaire minimum par élève et obtenir ainsi du gouvernement fédéral qu'il s'engage à transférer les fonds nécessaires pour assurer l'application de cette mesure dans toutes les régions du pays – en particulier les États les plus pauvres qui n'ont pas la capacité de fournir un investissement d'une telle importance – constituent précisément l'aspect à renforcer dans les Conférences Nationales sur l'Éducation.

Avec l'appui de la SMR II, la campagne brésilienne a adopté une stratégie visant à faire de la mesure du CAQi le thème principal de la CONEB et de la CONAE. Un consensus a été recherché autour de l'enjeu de la participation de plusieurs OSC et d'autres organisations qui n'étaient pas encore sensibilisées sur cet instrument et de sa

reconnaissance dans les secteurs politiques qui n'étaient pas forcément concernés par la mise en application de l'accord, mais qui avaient consenti à en débattre quand même. Cela constitue en soi une importante réalisation du plaidoyer.

Selon Daniel Cara, Coordonnateur national de la CBDE, « *le débat central sur la mesure du CAQi – utilisée comme instrument de plaidoyer politique – consiste à convaincre le gouvernement central qu'il devrait, pour améliorer le système éducatif, participer à son financement. Cela constitue un effort que le gouvernement fédéral peut consentir, d'autant plus qu'il perçoit un pourcentage net de 53 % des taxes et redevances. La somme totale collectée par les municipalités et les États fédérés est plus faible que la somme collectée par le gouvernement fédéral. La situation est différente dans les autres États fédérés. En réalité, le gouvernement fédéral brésilien est l'acteur qui dispose des capacités d'effectuer un investissement plus important dans l'éducation. D'ailleurs, la campagne brésilienne a été la première à faire état de la disparité existant entre les revenus des divisions administratives et ceux du gouvernement central* ».

## Plaidoyer mené à la CONEB et à la CONAE :

La CONAE de 2009 a été la première grande conférence sur l'éducation organisée par l'État brésilien. Elle a constitué en un processus plein d'intérêt qui a démarré dans les municipalités et les régions, puis s'est déroulé dans les États avant d'atteindre, enfin, le niveau national. Le but des directives du plan national d'éducation approuvées par cette conférence était d'asseoir les bases du système éducatif national qui étaient inexistantes à cause de la nature fédérative et inégale du Brésil. La conférence a représenté la possibilité d'un plan national de l'éducation nouveau et participatif basé sur des objectifs réalisables et sur un suivi régulier. Ce plan impliquait un plaidoyer participatif de masse sur la formulation d'une politique publique qui deviendrait une loi et serait ainsi susceptible de garantir plus de ressources à l'éducation avec l'accroissement de l'investissement du gouvernement fédéral.

Grâce à l'influence de la CBDE qui est parvenue à coordonner les tables rondes sur le financement de l'éducation, il a été possible de mettre en avant la question de la planification structurelle de ce financement dans une discussion plus ouverte et de proposer une intégration du

CAQi en tant qu'investissement minimum dans l'éducation. Comme l'a déclaré Carlos Eduard Sánchez, Président de l'UNDIME (Union Nationale des Directeurs Municipaux de l'Éducation) : « *porter le débat spécifique à la mesure du CAQi au niveau du Conseil National pour l'Éducation a été un pas en avant. Nous attendons maintenant que le ministre homologue cette décision cette année en faisant du CAQi un instrument indispensable pour améliorer la qualité de l'éducation dans le pays. La création de cet instrument nous a permis de comprendre la dimension réelle de ce qui aurait dû être fait en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé dans les centres éducatifs de base* ».

Le consensus collectif autour du CAQi a attesté la nécessité d'un investissement nouveau et plus important du gouvernement fédéral dans l'éducation. En outre, il a été publiquement reconnu que depuis la constitution de 1988, les États et surtout les municipalités ont consenti à d'extraordinaires efforts d'accroissement des ressources allouées à l'éducation. Cette reconnaissance a permis de maintenir la demande et le consensus autour du besoin d'une augmentation substantielle du financement de l'éducation publique à hauteur de 10 % du PIB.

De plus, la CBDE a réussi, lors de la CONAE, à axer le débat sur la question de la gestion démocratique du système éducatif et à parvenir à un consensus autour de cet enjeu.<sup>166</sup>

Actuellement, la CONAE est sur le point de négocier un plan national d'éducation qui sera envoyé au congrès, le défi étant maintenant de parvenir à l'approbation de ces propositions. Cette situation est très similaire à celle du FUNDEB ; il existe même plus de probabilités favorables. La campagne est parvenue à asseoir sa légitimité sociale et les accords de la conférence sont sécurisés par tant d'organisations de la société civile qu'il serait très coûteux pour le pouvoir exécutif de favoriser une formule de politique publique éducative différente de celle approuvée par consensus à la CONAE. « *Nous ferons de notre mieux au congrès afin que notre plan national d'éducation soit approuvé. La société civile s'est organisée dans ce but et c'est une société civile plus forte que celle qui a lutté pour l'institution du FUNDEB au temps où la campagne dirigeait le réseau. Maintenant, nous faisons partie du groupe des dirigeants et il serait mieux de promouvoir un leadership collectif pour augmenter nos chances de réussite. La moitié des organisations qui dirigent le processus de la CONAE ont rejoint la campagne.* » (dixit Daniel Cara).

166 La coalition est parvenue avec les autres groupes de la société civile à un consensus autour d'une position avant la rencontre actuelle ; ce qui signifie que tous ces acteurs ont présenté une vision uniforme facilitant l'acceptation des propositions de la CBDE dans les forums sur la participation de la société civile



## Leçons apprises au cours du processus de plaidoyer :

La campagne a été un processus conduit de manière très collective. Son comité de pilotage a été très dynamique et sa coordination a axé sa stratégie sur la promotion du consensus et l'appui au règlement des désaccords. Le comité de pilotage de la CBDE est composé d'organisations menant des actions d'envergure nationale et qui ont une grande capacité de mobilisation et, en même temps, un intérêt marqué pour les questions de politique éducative. Dès lors, parvenir à un consensus peut s'avérer difficile. Mais une fois ce consensus réalisé, il devient alors très possible de l'inclure dans le débat sur la politique publique et de mobiliser les acteurs concernés autour des délibérations.

La coordination a joué un rôle clé en assurant la réalisation d'un consensus autour du programme public et sa prise en compte ainsi que son acceptation par d'autres acteurs sociaux des instances de décision. Pour arriver à ce résultat, la coordination a opté pour une approche de plaidoyer associant l'expertise technique et la formation mise en oeuvre au niveau local. Sa position claire dans les négociations avec les décideurs et les actions menées pour les convaincre d'adhérer à la cause de la campagne ont permis de réaliser de grands pas vers l'adoption de mesures réellement progressistes dans la politique éducative brésilienne.

Le projet de la SMR II a soutenu de manière satisfaisante le processus de renforcement des capacités de plaidoyer, en mettant en avant la flexibilité consentie dans l'utilisation des ressources. Bien que ces ressources ne représentent qu'une fraction du budget total de la CBDE, elles ont permis à partir de 2006 à la coordination une plus grande discrétion dans les actions menées à des périodes cruciales, garantissant ainsi l'efficacité de la politique du plaidoyer et l'acceptation des changements suggérés.

En appuyant la participation de la campagne à la CONEB et à la CONAE, la SMR II a apporté une importante contribution à la reconnaissance générale de la campagne, qui est passée du statut d'organisation ayant de grandes capacités techniques et de plaidoyer au parlement au statut d'organisation de référence pour la mobilisation sociale autour de l'enjeu de l'éducation au Brésil. Ce fait est largement attesté, pas uniquement par les ONG qui œuvrent dans le secteur de l'éducation ou par les organisations membres de la CBDE, mais également par tous les acteurs de la société civile et

du gouvernement lui-même qui ont pris part aux processus de consultation générale, de délibérations et de décision des conférences nationales sur l'éducation.

La capacité de la société civile à travailler en réseau a été renforcée avec l'intégration de la mesure du CAQi dans les délibérations de la CONAE. La CBDE a fait preuve d'une solide expertise, d'une position politique claire, et d'une aptitude à construire un leadership valable à partir de la base et des capacités d'influencer le changement réel sur lequel le projet de la SMR II avait initialement axé sa stratégie.

La campagne brésilienne est un exemple pertinent de l'approche de plaidoyer politique appuyant la production des connaissances ; de plus, l'organisation des populations de base bien informées est susceptible d'influencer de profonds changements ; des changements que les instances politiques traditionnelles de la démocratie représentative ne sont pas capables d'opérer.

Comme l'a souligné Carlos Eduardo Sanchez, président de l'UNDIME : « *l'aspect qui différencie la campagne des autres organisations demeure sa capacité de mobilisation et de travail en réseau. Nous n'apprécions pas seulement les réalisations pratiques auxquelles la campagne a abouti, mais également le processus qu'elle a développé pour y parvenir. Le processus est aussi important que les résultats obtenus. L'une des réussites de la campagne a été de réunir autour d'une table diverses organisations et institutions ayant différentes approches et différents profils et de parvenir à un consensus* ».

Toutes ces capacités renforcées au cours du processus de plaidoyer font clairement partie d'un processus de renforcement de la stratégie proposée par la SMR II pour aboutir à un vrai changement de l'environnement politique, indispensable à la réalisation du droit à l'éducation pour tous. C'est dans ce sens qu'une coopération internationale telle que la SMR II est importante, pas uniquement pour sa contribution financière, mais également parce qu'elle reflète la solidarité liant les acteurs qui font face à diverses réalités, permettant ainsi le partage d'approches, de connaissances et d'objectifs. La SMR II prouve par ailleurs que le plaidoyer dans chaque pays ne constitue pas un processus isolé ; il fait plutôt écho à un mouvement mondial dont le but est l'autonomisation des citoyens en vue de réaliser de profonds changements qui leur permettent de jouir de leurs droits.

## Étude de cas : la Colombie – plaidoyer pour la reconnaissance d'une éducation de base gratuite

### Contexte :

La Colombie s'est toujours caractérisée comme étant l'un des pays d'Amérique latine les plus marqués par les inégalités ; l'Amérique latine étant la région du monde la plus inégalitaire. En dépit du fait que la Colombie a subi un rapide processus d'urbanisation durant la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, et qu'elle a basé son développement sur une industrialisation protégée par l'État, les richesses du pays n'ont pas été redistribuées par le biais des politiques publiques visant à garantir la réalisation des droits de tous les citoyens sans distinction. En effet, les politiques développées ont plutôt favorisé le contraire : de grandes parties de la société ont été en marge de la croissance économique. Des niveaux élevés de pauvreté existent, en particulier en zone rurale, tandis que les richesses et les propriétés foncières sont détenues par une élite minoritaire. La combinaison des facteurs que sont l'inégalité, l'exclusion et un modèle démocratique<sup>167</sup> fermé à la participation de la majorité est à l'origine de l'émergence de forces insurgées qui se sont engagées dans un conflit armé contre l'État pour réclamer davantage de justice sociale, d'égalité et d'inclusion politiques. Ce combat a résulté en un conflit social qui s'est étalé sur plus de six décennies.<sup>168</sup>

En ce qui concerne le droit à l'éducation, la Colombie a été marquée par des changements, des progrès et des reculs. Selon le principe consigné dans la Constitution de 1991, le pays jouit d'un système décentralisé qui établit le transfert des ressources destinées à la santé et à l'éducation proportionnelles à la croissance des revenus actuels de la nation. Cependant, pour pallier la crise économique de la fin des années 1990, le gouvernement national a établi la Loi 715 de 2001 comme mesure temporaire. Cette loi prévoit l'établissement de critères par habitant concernant l'allocation des ressources destinées à la santé et à l'éducation, en gelant les ressources disponibles et en intégrant de nouvelles modalités de gestion des services éducatifs grâce à des passations de marchés pour des prestations de service privées ainsi que pour l'administration de ces institutions publiques. Cette loi – une mesure temporaire – restera

en vigueur jusqu'en 2016.

Ces mesures ont résulté dans une réduction progressive du financement de l'éducation avec une baisse substantielle des ressources transférées aux organismes territoriaux. De ce fait, les ressources ont été insuffisantes pour couvrir les salaires des enseignants dans les collectivités pauvres et marginalisées et seulement un budget minimal a été disponible pour couvrir d'autres aspects relatifs au droit à l'éducation. Ainsi, ce droit est confronté à une situation de désinstitutionnalisation depuis que l'éducation est devenue un service pour lequel les citoyens doivent payer ou un don auquel seules les populations les plus défavorisées (cibles de l'aide financière) peuvent avoir accès.

### Actions et réalisations du projet de la SMR II en Colombie :

Intervenant dans un contexte national complexe de politique éducative, la coalition colombienne pour le droit à l'éducation s'est établie, en 2007, en tant qu'organisation émergente dont l'objectif était d'engager divers acteurs sociaux dans le débat de la promotion de consensus politiques fondamentaux pour l'accomplissement des réformes de la politique publique nécessaires à la préservation du droit à l'éducation. L'appui de la SMR II a renforcé de manière stratégique ces initiatives au plan national et au plan régional.

Les processus de mobilisation de la société civile et de débat public ont eu lieu dans plusieurs localités du pays (Cartagena, Santa Martha, Quindío, Risaralda, Caldas, Antioquia et Bogotá). Ainsi, la construction d'un espace élargi pour le débat sur le droit à l'éducation a été possible. Dans cet espace, des enjeux cruciaux relatifs au processus de plaidoyer ont été considérés. En effet, des questions essentielles – telles que le financement de l'éducation, l'absence de gratuité scolaire, la comparaison entre le budget de l'éducation et le remboursement des dettes, ainsi que le coût de l'éducation de qualité – ont été au centre du débat.

### Décisions de la Cour

167 Après la guerre civile qui a éclaté en Colombie dans les années 50, appelée La Violencia, les élites des deux partis politiques principaux (le Parti libéral et le Parti conservateur) ont signé un pacte d'alternance de pouvoir et de partage entre eux des contingents pour éviter les favoritismes bureaucratiques. Cet accord, fermé à la participation des autres forces politiques, a été plus tard connu sous le nom de « front national » et a duré plus de trois décennies (entre 1960 et 1990) ; beaucoup d'experts ont qualifié ce régime de « démocratie restrictive ». Pour plus de détails sur ce sujet, consulter Leal Buitrago, F. (1989). *Estado y política en Colombia*. Siglo XXI

168 Voir à ce propos : Sánchez, G. (1991) *Guerra y política en la sociedad colombiana*. El Ancora Editores, and Pécaut, D. *Presente, pasado y futuro de la violencia*. En publicación : *Análisis Político*, Nro.30. IEPRI, Instituto de Estudios Políticos y Relaciones Internacionales. UN, Universidad Nacional de Colombia, Santafe de Bogotá, Antioquia, Colombia : Colombia. 1997

## Constitutionnelle de Colombie en faveur de l'éducation primaire de base :

Les débats et le consensus promus par la coalition colombienne pour le droit à l'éducation aux niveaux national et régional<sup>169</sup> ont abouti à la reconnaissance par les organisations membres de la coalition de l'éducation gratuite comme un aspect essentiel sur lequel les efforts du plaidoyer politique doivent être axés pour accomplir, avec l'appui de la SMR II, des progrès vers la réalisation du droit à l'éducation. Ainsi, la coalition a démarré un processus d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie pour l'éducation gratuite, en commençant par établir le contact avec d'autres organisations ayant déjà soulevé le débat ou mené des actions en faveur de la scolarité gratuite dans différents espaces. C'est dans ce cadre qu'un comité thématique spécial sur l'éducation gratuite formé par des représentants d'organisations nationales et internationales a été établi, mettant en relation plusieurs sortes de connaissances sur le sujet avec la jurisprudence sur le droit à l'éducation et sur le financement de la politique publique éducative. Ce comité a travaillé sur l'élaboration d'une analyse de l'état de l'éducation gratuite dans le pays et la conceptualisation de l'éducation gratuite aux plans juridique, financier et administratif. Il a permis la mobilisation autour de la possibilité d'intenter des actions en justice en faveur de l'éducation gratuite. Il a également permis à la coalition de formuler une plainte justifiée par une inconstitutionnalité contre l'article 183 de la Loi 115 de 1994, qui donne au gouvernement national le pouvoir de réglementer le recouvrement des frais scolaires dans les centres éducatifs de l'État. Cette mesure enfreint les articles 93, 44 et 67 de la Constitution politique, l'article 13 de la Convention Internationale sur les Droits Économiques, Sociaux et Culturels (CIDECS), l'article 26 de la Convention Américaine sur les Droits de l'Homme (CADH), les articles 13 et 16 du Protocole de San Salvador et l'article 28 de la Convention sur les Droits de l'Enfant, qui stipule que l'éducation est un droit universel et gratuit. Dans le processus précédant la formulation de la plainte, une campagne a été organisée au sein de la coalition en vue de collecter et de systématiser des récits sur la vie de garçons et de filles qui ont été exclus du système éducatif parce que leurs familles n'avaient pas les moyens d'assurer leur scolarisation. Cette documentation a renforcé les arguments de la plainte puisque, basée sur des cas concrets, elle a démontré

que l'accès au système éducatif était impossible à un grand nombre de garçons et de filles colombiens. Après un processus d'études et de débats, la Cour Constitutionnelle de Colombie a déclaré, à travers l'Arrêté C-376 du 19 mai 2010, par décision unanime l'applicabilité sur condition de l'article 183 de la Loi 115 de 1994. Il a été décidé que cette mesure ne s'applique pas à l'éducation primaire de base. Cette dernière est, selon la décision de la Cour, gratuite et obligatoire.

## Suivi budgétaire basé sur la perspective économique de l'alphabétisation et débat sur le financement public du droit à l'éducation :

En ce qui concerne la possibilité d'une surveillance et d'un suivi citoyen des ressources exclusivement affectées à l'éducation, l'une des difficultés majeures pour toute initiative demeure le manque de connaissance, en général, des acteurs de la société civile des concepts de base de l'économie et des structures fiscales chargées de fixer les budgets nationaux. En réponse à ce problème et en tenant compte de la proposition de plaidoyer politique présentée par le projet de la SMR II, la coalition a démarré son travail de plaidoyer politique relatif au suivi du budget de l'éducation avec une initiative sur la perspective économique de l'alphabétisation dans plusieurs régions du pays. Ces efforts ont abouti à la création d'une équipe affectée à l'alphabétisation et chargée de réfléchir sur le thème « économie et droit à l'éducation », ainsi qu'à la conception d'un programme thématique de base ayant un contenu et des approches appropriés au sujet.

Le fil conducteur de ces discussions s'articule d'une part autour de l'analyse des niveaux élevés de remboursement de la dette publique qui représente 30 % du budget public annuel et génère une tension intensifiée relative au réajustement des dépenses sociales ; et d'autre part autour de la recherche sur le coût par enfant de l'éducation de qualité résultant dans la création d'un simulateur des coûts engagés dans la réalisation du droit à l'éducation de qualité.<sup>170</sup> Cela a mis en exergue l'urgence du besoin d'accroître l'investissement dans l'éducation de manière progressive afin d'assurer un minimum de normes de qualité.

Par ailleurs, dans le cadre des processus de plaidoyer politique stimulés par le projet de la SMR, la coalition colombienne a soutenu la

169 En août 2008, grâce au soutien de la CLADE et à la présence du Rapporteur Spécial des Nations Unies, M Vernor Muñoz, un atelier sur la gratuité scolaire et son importance pour le pays s'est tenu à Bogota. Toutes les organisations membres de la coalition y ont pris part

170 Cette recherche a été entreprise par le centre de recherche, École du Développement, sur la base de l'expérience de la Campagne Brésilienne pour le Droit à l'Éducation relative au CAQi. La recherche visait à créer un outil de simulation utile au plaidoyer en faveur du financement du droit à l'éducation en Colombie. Cette recherche a encouragé diverses activités de renforcement des capacités entreprises par la CLADE, telles que les ateliers sur la perspective économique de l'alphabétisation tenus en 2005 et en 2006, ainsi que les ateliers sur le financement de l'éducation organisés plus tard

mobilisation des élèves et pris part à plusieurs forums et débats promouvant l'opposition aux restrictions budgétaires, même au niveau municipal.

### Établissement de la coalition colombienne pour le droit à l'éducation comme acteur de la société civile :

Depuis sa création, la coalition colombienne pour le droit à l'éducation a instauré un travail en réseau avec différentes OSC dans le but d'accomplir des progrès dans la réalisation du droit à l'éducation. Grâce à l'expérience et à l'expertise des organisations membres et à un projet de plaidoyer politique clairement défini, la coalition s'est positionnée comme un interlocuteur clé dans le débat sur le droit à l'éducation et dans le domaine de la politique publique éducative.

En lançant un processus de renforcement et de socialisation des connaissances sur les conditions socioéconomiques de l'éducation dans les régions et sur les tendances de l'allocation budgétaire dans les entités territoriales, les organisations connectées à la coalition se sont positionnées, au plan régional, comme des interlocuteurs importants dans les dialogues avec les autorités de l'éducation publique et ont même encouragé des processus de planification participative du budget de l'éducation dans certaines municipalités.

En outre, durant le processus des élections des maires et des gouverneurs, en particulier à Quindío et Cartagena et à Soacha (Cundinamarca), des projets relatifs à l'éducation ont été discutés avec les candidats. Ces approches ont favorisé la visibilité de la coalition dans ces régions et ont ouvert la voie à la possibilité d'intégrer les propositions de la coalition avec une perspective basée sur les droits dans les plans de développement des nouvelles autorités locales pour la période 2008-2011.

La coalition a également participé, au niveau national, à des tables rondes de consultation sur le plan décennal pour l'éducation. Ce processus a été conduit par le ministère de l'Éducation nationale. La coalition a aussi été présente lors des délibérations sur la contre-proposition présentée au gouvernement national par la collectivité locale de Bogotá.

Durant la période 2007-2010, la coalition a réalisé, avec l'appui de la SMR II, un maillage important avec les réseaux internationaux dans le cadre du plaidoyer en faveur du droit à l'éducation. Le lien avec la CLADE et la CME a été formalisé et la coalition a commencé à prendre part à la structure organique de ces deux campagnes.<sup>171</sup>

Le travail constant effectué par la coalition dans ces deux sphères, particulièrement lors des ateliers sur l'obligation légale du droit à l'éducation organisés par la CLADE à São Paulo (2008), Bogotá (2008) et Guatemala City (2009), a été un facteur décisif de la visibilité de la nécessité de concentrer les efforts des organisations colombiennes sur l'enjeu de l'éducation gratuite et de mettre en œuvre un plan de suivi. Ces ateliers ont permis à la coalition de s'associer à des acteurs internationaux familiers des litiges stratégiques relatifs aux DESC, en particulier le bureau du Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le droit à l'éducation, le centre Robert Kennedy pour la justice et les droits de l'homme et le centre international des droits de l'homme de la faculté de droit de Cornell. L'établissement de ces relations a été utile au cours du processus de dépôt de plainte de la coalition concernant le dossier colombien.

Par ailleurs, la stratégie de mobilisation en faveur de l'éducation gratuite a permis à la coalition de se rapprocher des autres organisations nationales – telles que les syndicats des enseignants, le bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme en Colombie, le bureau du Médiateur de la République, le bureau du procureur et le bureau du Secrétaire de l'Éducation du district principal – qui, jusqu'à ce moment, ne participaient pas à la structure organique de la coalition.

Enfin, la coalition a contribué au débat sur la situation de l'apprentissage et de l'éducation des adultes à travers un travail collaboratif avec plusieurs organisations, telles que Red de Educacion Popular de Mujeres (REPEM) et Federación Colombiana de Educadores (FECODE), pour l'élaboration d'un document basé sur : « *L'Analyse citoyenne du rapport national sur le développement et la situation de l'apprentissage et de l'éducation des adultes (ALE) présenté par le ministère de l'Éducation nationale de la Colombie le 30 avril 2008* ». Ce document a été présenté à la CONFINTEA IV.

<sup>171</sup> La coalition colombienne est membre officiel de la CLADE depuis l'assemblée tenue au Panama en mars 2007 et membre de la CME depuis l'Assemblée Générale tenue à São Paulo en janvier 2008

## Consolidation de la structure organisationnelle :

Au plan organisationnel, la coalition a créé, durant la période 2007-2009, davantage de dynamique cohésive du travail collectif et une structure décisionnelle plus participative. À titre d'exemple, les nombreuses discussions relatives à l'action de la coalition ont permis à cette dernière de parvenir à un consensus avec les organisations membres sur la perspective du travail du réseau tout en exposant les grandes lignes d'une vision, d'une mission et de l'un des objectifs stratégiques à long terme. Tout ce processus s'est accompagné, au sein des organisations membres de la coalition, d'un approfondissement des connaissances du contenu du droit à l'éducation sur la base de l'étude et de la socialisation des cadres juridiques national et international, en insistant particulièrement sur l'enjeu de l'éducation gratuite en tant que partie intégrante et fondamentale de ce droit.

En ce qui concerne le processus décisionnel, une structure organisationnelle a été formée par l'assemblée générale, le comité d'appui ou le conseil, le secrétariat, les comités thématiques et les centres régionaux de coordination. Les fonctions de direction et de représentation ont une structure circulaire plutôt que pyramidale ; il est nécessaire de préciser que cette structure implique que les décisions et actions de la coalition sont le résultat d'une discussion et d'une participation engageant toutes les organisations.

## Leçons apprises :

Bien que la coalition colombienne pour le droit à l'éducation soit un réseau d'organisations encore en cours de construction, les processus développés dans le cadre de la SMR II ont permis l'apprentissage de certaines leçons.

La première leçon apprise se rapporte à la génération de consensus indispensable à tout processus de plaidoyer politique qui requiert un objectif de changement clair et l'établissement d'une plateforme des alliés qui souhaitent promouvoir cet objectif. Dans le cas de la Colombie, même si les différentes organisations liées à la coalition partagent une vision identique du droit à l'éducation, elles travaillent sur des

aspects bien différents de ce droit en fonction de leurs domaines de spécialisation respectifs. Néanmoins, la recherche entreprise sur le financement de l'éducation et les dialogues avec la CLADE sur les obligations légales relatives à ce droit ont permis aux organisations de reconnaître la gratuité scolaire comme un objectif de plaidoyer politique fondamental pour le développement des autres dimensions du droit à l'éducation.

La seconde leçon a été l'expérience d'une articulation claire des connaissances des experts du financement et de la jurisprudence avec les objectifs du mouvement social. Le cas de la revendication de la gratuité de l'éducation a démontré que lorsque les universitaires et les mouvements sociaux s'unissent, il est possible de réaliser un processus politique de réclamation et de lutte en faveur de ce droit ; un processus conduit et soutenu par des forces sociales.

La troisième leçon assimilée a été le produit de la restructuration organisationnelle de la coalition, qui a mis en exergue la nécessité d'établir un organe de direction collective intégrant les régions de manière plus active. Le but a été de capitaliser des connaissances sur les processus locaux et de les stimuler grâce à un travail collectif visant à instaurer une interaction entre les différents domaines d'opération des organisations, permettant ainsi de conjuguer les efforts pour la réalisation des objectifs de l'EPT.

En conclusion, les défis auxquels la coalition a été confrontée concernent, entre autres : la promotion de la campagne pour l'éducation gratuite afin que la décision administrative de la Cour Constitutionnelle devienne une réalité sur toute l'étendue du territoire ; une promotion basée sur le renforcement des capacités des centres régionaux de coordination d'appui à la veille citoyenne de l'application du droit à l'éducation ; la consolidation des relations avec les acteurs engagés dans le processus de l'éducation (élèves, enseignants, parents) d'autant plus que la coalition est principalement composée d'ONG et qu'elle a besoin de la participation de ces acteurs pour parvenir à des réformes réelles des politiques éducatives, l'élaboration d'une solide stratégie média afin de positionner la coalition en tant qu'acteur important dans le processus national de discussion et de décision concernant les enjeux du droit à l'éducation.

## Étude de cas :

# L'expérience de plaidoyer de la CLADE relatif à plusieurs formes de discrimination dans l'éducation

### Contexte :

La Campagne Latino-Américaine pour le Droit à l'Éducation (CLADE) est un réseau diversifié d'OSC œuvrant dans la défense et la promotion du droit à l'éducation publique gratuite pour tous. La responsabilité de l'État en ce qui concerne l'éducation inclut les dimensions de sa disponibilité, son accessibilité, son acceptabilité, son adaptabilité et sa redevabilité.<sup>172</sup> Depuis 2001, la CLADE s'est engagée à promouvoir le travail en réseau, si bien qu'aujourd'hui, son œuvre inclut 18 forums de l'Éducation nationale organisés en Amérique latine et dans les Caraïbes et 8 réseaux régionaux.

Établie dans le cadre de l'affirmation et la protection du droit de l'homme à l'éducation, la CLADE a travaillé sur plusieurs processus de développement et de plaidoyer basés sur le travail en réseau d'un grand nombre d'acteurs en Amérique latine et aux Caraïbes, ainsi qu'au plan international, tout en encourageant la coopération mutuelle.

Durant ces dernières années, les problèmes relatifs aux différentes formes de discrimination dans l'éducation ont été davantage pris en compte et ont été au cœur des programmes politiques du réseau. La charte des principes du réseau fait clairement état de l'importance de remédier à ces problèmes. De plus, la CLADE a démarré, à travers une série d'activités, de réunions et de stratégies de communication, un processus visant à établir un cadre de connaissances qui permettrait au réseau de comprendre les différentes formes de discrimination et de prendre des mesures destinées à les éradiquer aux plans local, national, régional et international.

Le réseau a identifié les inégalités sociales de la région ainsi que les multiples formes de discrimination comme la première cause de l'exclusion sociale et éducative et l'obstacle principal à la réalisation du droit à l'éducation et de tous les autres droits. En outre, les multiples formes de discrimination se recoupent et s'ajoutent les unes aux autres : les groupes les plus discriminés en matière de race, d'ethnie, de genre, d'emplacement géographique, d'orientation sexuelle, de handicap,

de migration et de privation de liberté sont d'habitude les groupes les plus pauvres et leur situation de pauvreté devient, à son tour, un facteur d'intensification de la discrimination qu'ils subissent.

La CLADE, ses forums et ses réseaux ont parallèlement été engagés dans un processus de maîtrise profonde des cadres juridiques – national, régional et international – dans le domaine du droit de l'homme à l'éducation. Dans le cadre de ce processus, des ateliers et des activités ont été organisés, des informations ont été partagées et des actions basées sur le partenariat sûr avec le Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le droit à l'éducation ont été menées. Les multiples formes de discrimination sont considérées comme des violations explicites du droit à l'éducation et doivent de ce fait être dénoncées par les systèmes judiciaires.

### Appui de la SMR dans les activités pour la visibilité et le plaidoyer contre les différentes formes de discrimination dans l'éducation (2007-2010)

Grâce à l'appui du projet de la SMR II, l'organe exécutif de la CLADE a mis en œuvre un ensemble d'activités régionales de plaidoyer dans le cadre de la recherche de visibilité et du lobbying politique dans plusieurs espaces régionaux et internationaux. En 2008, une stratégie régionale soutenue de lutte contre toutes les formes de discrimination a été mise en œuvre. La présente étude de cas met en exergue quatre moments clés :

1. le processus de plaidoyer déployé à la Conférence d'examen de Durban (avril 2009) ;
2. l'élaboration d'une stratégie collective d'action pour remédier à la situation (août 2009) ;
3. l'audience devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme (novembre 2009) ;
4. les initiatives pour la sensibilisation des

<sup>172</sup> « Afin qu'elle soit un droit significatif, l'éducation doit être disponible, accessible, acceptable et adaptable. La vision de ces quatre dimensions a été établie par l'ancien Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le droit à l'éducation, Katarina Tomaševski, et elle constitue l'un des meilleurs moyens d'évaluer la situation et de mener les actions nécessaires ». Pour plus d'information à ce propos, aller à <http://www.right-to-education.org/node/226>

populations et la visibilité du problème (depuis 2009).

### 1. Participation au processus de préparation de la Conférence d'examen de Durban (novembre 2008 – avril 2009)

Le but de ce processus de participation était de rejoindre le mouvement mondial contre la discrimination et le racisme en délivrant deux messages. Le premier message consistait à mettre en exergue la nécessité d'intégrer les politiques éducatives et les écoles en tant que moyens et espaces de lutte contre toutes les formes de discrimination tout en démontrant que certaines politiques éducatives sont discriminatoires et que certains contenus pédagogiques renforcent la discrimination. Le second message consistait à démontrer qu'une éducation respectueuse des droits de l'homme est un outil fondamental de lutte contre toutes les formes de discriminations puisqu'elle a la remarquable capacité de changer les considérations culturelles et les préjugés qui sont à la base de toutes les pratiques discriminatoires.

Dans le but de porter ce double message à la Conférence d'examen de Durban (Genève), la CLADE a démarré un processus de préparation en fin 2008, utilisant la production des connaissances et la collecte de récits de cas spécifiques de violation du droit à l'éducation due à différentes formes de discrimination. La CLADE a également produit un exposé public de principes contenant 13 recommandations pour remédier à la situation. Des études de cas de deux groupes sociaux particulièrement discriminés en Amérique latine (les autochtones et les populations noires de descendance africaine) ont été instituées. En outre, une documentation sur quatre cas internationaux de violation du droit de l'homme à l'éducation due à des pratiques discriminatoires a été préparée.

La Conférence d'examen de Durban (Genève) – également appelée Durban II – a été l'un des moments les plus durs de négociation au sein des Nations Unies. En effet, la conférence a été marquée par des tensions exacerbées entre certains pays (Iran, Palestine, Israël). Les États-Unis n'ont pas pris part à la conférence et un groupe de représentants de dix pays influents ont quitté la conférence au beau milieu des négociations à cause des tensions. Malgré tout cela, la pression de la société civile et la suprématie de certains gouvernements ont sauvé la conférence de l'échec total ; tous les accords proposés lors de Durban I (la première conférence tenue en 2001) ont été réaffirmés et aucun recul – risque toujours latent

durant la période préparatoire précédant la tenue de la conférence – ne s'en est suivi.

Une délégation a représenté la CLADE lors de la conférence de Durban II. Elle a participé à la rencontre de la société civile et a été membre du comité de rédaction de cette dernière, tenue parallèlement à la réunion des gouvernements. La délégation de la CLADE a également soumis une déclaration à la session plénière des Nations Unies, renforçant sa position devant les nations participantes. En outre, la CLADE a partagé des informations clés et posé le problème de l'éducation devant les délégations officielles et les OSC présentes à la conférence. C'est dans ce sens qu'il convient de noter que des liens ont été tissés et des alliances scellées. Après la conférence, ces relations établies (avec par exemple le réseau des femmes afro-caribéennes) ont été renforcées et ont joué un rôle majeur dans la campagne de plaidoyer en faveur de la visibilité des différentes formes de discrimination.

La CLADE a réussi à éveiller un grand intérêt pour la notion de discrimination dans l'éducation grâce à sa participation à la Conférence d'examen de Durban et la préparation qu'elle a effectué avant la conférence, accomplissant ainsi de réels progrès dans le processus de production des connaissances et la réalisation de consensus pour l'exposé public de principes en association avec d'autres réseaux régionaux et mondiaux. Une telle vision a aussi infiltré les forums nationaux, qui ont été sensibilisés à travers le réseau de communication de la CLADE et ont directement été impliqués dans la collecte de données sur les cas de discrimination, partageant ainsi les informations relatives au problème avec toutes les branches et toutes les unités d'exécution de l'ensemble du réseau régional. De cette manière, la lutte contre la xénophobie, le racisme et l'homophobie, et en général contre toutes formes de discrimination, a été placée au cœur des plans d'action du réseau.

### 2. Élaboration d'une campagne régionale de plaidoyer contre toutes les formes de discrimination dans l'éducation (mars 2009 – août 2009)

Grâce à l'impact de la mobilisation autour de Durban II, la coordination exécutive de la CLADE a organisé un atelier régional pour élaborer un plan de plaidoyer précis visant à lutter contre la discrimination dans l'éducation. Cet atelier, tenu à São Paulo, a été couronné de succès avec notamment la participation de six forums nationaux et de plusieurs organisations travaillant sur la justiciabilité des DESC, tels que le CEJIL, DEJUSTICIA et le

centre d'études latino-américaines de l'Université nationale de Costa Rica. L'atelier a également bénéficié de la participation active du Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le droit à l'éducation. Le plan de plaidoyer a porté sur une action stratégique à court terme avec la présentation d'un rapport sur certaines formes particulières de discrimination devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme. Par ailleurs, le plan a envisagé un ensemble d'actions régulières visant à établir la visibilité, ainsi que la volonté de conclure des alliances et de travailler en collaboration avec plusieurs organisations œuvrant dans la production de connaissances sur l'Amérique latine et la lutte contre les différentes formes de discrimination.

### 3. Présentation de rapport et audience devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme

Tout de suite après l'atelier de São Paulo (août 2009), la CLADE a saisi la Commission interaméricaine des droits de l'homme d'un recours, conjointement avec le CEJIL et le bureau du Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le droit à l'éducation, pour une audience régionale thématique. Le problème choisi pour être posé devant les commissaires était la situation du droit à l'éducation des personnes vivant avec un handicap. La requête a reçu une réponse favorable et une audience en novembre 2009 à Washington (États-Unis) a été planifiée.

L'audience devant la Commission a représenté une réalisation importante pour la CLADE parce que c'était la première fois que cette dernière parvenait à être entendue par un système judiciaire international et qu'elle avait en plus l'appui du Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le droit à l'éducation. Toutes ces deux circonstances ont été à l'origine du succès de l'audience. Les commissaires ont été réellement sensibilisés et n'ont pas uniquement reconnu les particularités de la violation du droit à l'éducation de la population en question, mais ont aussi encouragé la CLADE à soumettre à la commission d'autres cas et rapports concernant le droit de l'homme à l'éducation.

Baucoup de commissaires ont manifesté leur intérêt pour recevoir davantage de plaintes émanant de la société civile et relatives aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels. Paulo Sergio Pinheiro, un des commissaires et également Rapporteur pour les droits de l'enfant de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, a manifesté son intérêt pour l'établissement d'un lien direct avec la CLADE dans le but de conclure des alliances et d'instaurer un travail collaboratif.

### 4. Actions visant à établir la visibilité des différentes formes de discrimination dans l'éducation

Lors de l'atelier d'août 2009, les participants sont également parvenus à un consensus sur les activités de plaidoyer destinées à instaurer la visibilité des problèmes relatifs à la discrimination dans l'éducation. En Amérique latine et aux Caraïbes, c'est le mythe de l'éradication substantielle de la discrimination raciale et ethnique qui est entretenu. L'argument utilisé pour soutenir ces idées est que la majorité de la population du continent est composée de métisses et que de ce fait la tendance est à l'intégration des communautés. Cependant, la réalité nous montre que de nouvelles formes de discrimination de nature socioéconomique se sont ajoutées aux formes traditionnelles de discrimination, pérennisant ainsi une matrice d'exclusion qui affecte les autochtones et les populations noires de descendance africaine de manière plus accentuée et plus grave.

Considérant le problème posé précédemment, la CLADE s'est engagée à trouver des approches destinées à instaurer la visibilité de ces populations vulnérables qui, d'ailleurs, ne sont pas la plupart du temps enregistrées durant les campagnes de recensement national. La CLADE prouve ainsi que ces populations sont discriminées même dans les politiques publiques et dans les écoles et démontre aux citoyens à quel point ces faits enfreignent les cadres internationaux des droits de l'homme.

Dans le cadre des activités de sensibilisation, une exposition de photographies relative au thème abordé a été présentée en mai 2010 à l'occasion de l'Assemblée IV de la CLADE, à São Paulo. L'exposition a eu lieu pendant un mois dans une place publique visitée tous les ans par plus de 700 000 personnes – des enseignants, des élèves et d'autres personnes intéressées par le problème. Après São Paulo, l'exposition a été présentée à Buenos Aires dans le cadre du Congrès ibéro-américain sur l'éducation. Trois mille représentants ont assisté à l'événement : des délégués des ministères de l'Éducation, d'universités et d'OSC. Une diffusion virtuelle de l'exposition a également été effectuée, permettant à 3.200 personnes de la visiter.

Par ailleurs, un document traitant du problème a été publié. Cette publication définit en détail les cadres internationaux des droits de l'homme qui condamnent les différentes formes de discrimination ; elle démontre également que ces discriminations sont toujours une réalité latente en Amérique latine et aux Caraïbes. Enfin, l'équipe a consenti des efforts pour approcher les médias de masse, les organes d'information et les médias communautaires afin qu'ils assurent la





couverture du problème. Par la suite, près de 100 organes de communication ont traité du problème en effectuant des reportages sur l'exposition, en couvrant les événements organisés ou à travers des interviews.

## Leçons apprises

- La réussite d'un processus de plaidoyer requiert la production des connaissances et d'éléments de preuve sur le problème dont traite le plaidoyer ; cela renforce l'efficacité et la capacité de dialogue avec les cibles du groupe de pression.
- Le plaidoyer est un processus collectif qui nécessite la mobilisation du plus grand nombre d'acteurs possible autour d'accords et de consensus sur le programme pouvant être largement communiqué à travers des prises de position publiques. Tout ce processus est transformé en davantage de capacité d'exercice de pression et de lobbying lors d'événements et de conférences cibles. Il est indispensable de délivrer des messages clairs dans les espaces tels que les conférences des Nations Unies.
- L'évaluation d'un processus de plaidoyer politique doit recenser les aspects des politiques publiques ou des cadres réglementaires abordés en termes favorables et montrer en outre comment le processus de renforcement des capacités de plaidoyer met en valeur la vision de l'OSC et contribue à assurer la viabilité des organisations et réseaux promouvant le plaidoyer.
- Afin de renforcer la capacité de pression et de stimuler le dialogue aux niveaux régional et mondial, un travail préalable et approfondi est nécessaire. Ce travail inclut la cartographie des acteurs impliqués, la création d'alliances, la production de connaissances et la formulation de stratégies de plaidoyer. Ce travail doit également être soutenu grâce à des ressources suffisantes afin qu'il puisse être effectué au plan régional, puisqu'à ce niveau, il est possible de conjuguer les efforts de plusieurs pays et intensifier ainsi leur influence dans les espaces internationaux de décision.
- En dehors des partenariats importants avec les réseaux et organisations de la société civile aux niveaux régional et mondial, d'autres alliances stratégiques peuvent être conclues avec les membres et acteurs des systèmes judiciaires et de protection des droits de l'homme. Ces alliances peuvent être établies dans les Amériques, mais également avec le système interaméricain.

## Résumé de la région : Amérique Latine et Caraïbes

### *Caractéristiques communes des approches de campagne des coalitions de la région*

- Les qualités communes à toutes les coalitions incluent la flexibilité organisationnelle, la démocratie interne et le travail collectif, la mobilisation à la base et la volonté de dialoguer avec différents acteurs.
- La structure organisationnelle de la coalition inclut une petite équipe (le personnel) et un comité de pilotage représentatif de la communauté éducative et de la diversité des mouvements sociaux du pays œuvrant dans différents domaines politiques des droits de l'homme.
- Les coalitions qui réussissent leurs campagnes adoptent une claire définition de principes, ces derniers étant révisés, mis à jour et consolidés au fil du temps. Ces coalitions font constamment une lecture politique de leur contexte d'intervention et définissent de façon permanente des stratégies en vue d'apporter des réponses aux situations en soumettant des propositions dont elles effectuent le suivi de l'adaptabilité. Ces coalitions ont également une maîtrise certaine du cadre législatif et juridique ainsi que de la jurisprudence de la question traitée par le plaidoyer.
- La réflexion, la production de connaissances et le partage d'idées doivent être constants tout comme l'établissement de liens avec le monde universitaire. Les projets de plaidoyer aussi bien que les messages clés doivent être formulés sur la base de la production de connaissances, la réflexion et le débat collectif.
- Les prises de position et les actions doivent se dérouler simultanément aux plans national et local, à l'échelle macroscopique et microscopique.
- Des propositions très concrètes et très précises doivent être faites en tenant compte du contexte.

- Il est utile de conclure une alliance élargie avec le monde universitaire, les mouvements sociaux et les organisations syndicales.
- La sensibilisation et l'éveil de l'intérêt du grand public et des médias de masse constituent une priorité nationale.
- Les coalitions doivent être autonomes devant l'État et entretenir avec ce dernier une relation exempte de subordination.
- Une stratégie et une politique de communication clairement définies doivent être favorisées. Leur promotion implique l'adoption d'une politique des langues et du langage à utiliser.
- Des relations doivent être établies et maintenues avec les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif.

### Contribution spécifique de la SMR dans la région :

La SMR a encouragé la consolidation de la CLADE en tant qu'acteur régional/international, donnant ainsi du poids à l'appel pour la mise en œuvre du programme de l'EPT et pour l'application du droit à l'éducation en tenant compte des contextes nationaux, régional et international.

D'importants progrès politiques ont été accomplis avec le programme mis en œuvre par la CLADE, particulièrement en matière de droits à l'éducation, de scolarité gratuite, de non-discrimination, de financement adéquat de l'éducation et d'éducation des jeunes et des adultes.

Grâce à la SMR, la CLADE a été en mesure de mettre en pratique le principe d'établissement de relations avec les différents acteurs – tels que les ONG, les mouvements sociaux, les syndicats d'enseignants, les associations féminines et les communautés autochtones – en vue de mener une action commune.

De plus, la SMR a stimulé le dialogue entre la société civile et l'État, y compris les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif, au plan régional.

En outre, à travers la SMR, la CLADE a été en mesure de consolider une plateforme régionale de débat et d'intervention intégrant 18 forums nationaux de l'éducation et 9 réseaux régionaux, mettant ainsi en œuvre une analyse et une stratégie collectives de l'action sociale et politique relative à l'éducation.

Par ailleurs, toutes les stratégies de plaidoyer adoptées dans la région – l'exécution de recherches, la communication stratégique, la mobilisation sociale et le réseautage interinstitutionnel – ont été

améliorées, renforçant ainsi la légitimité et le pouvoir d'influencer les processus décisionnels et politiques.

D'importants progrès vers la réalisation des objectifs de l'EPT ont été accomplis à l'échelle nationale dans la région, en dépit de grands défis. Le Brésil mérite d'être cité en exemple dans le cadre de ces progrès réalisés ; en effet, la coalition brésilienne a dirigé dans le cadre de la SMR la première conférence nationale sur l'éducation et a influencé l'acceptation de la mesure du coût par élève de l'éducation de qualité comme un point de référence dans la formulation des politiques. Un autre exemple à mettre en évidence est le cas de la Colombie où la coalition nationale a réclamé à la Cour Constitutionnelle l'élimination des frais scolaires dans le système éducatif public, parvenant ainsi à une victoire sans précédent d'un mouvement social en faveur de l'éducation.

### Points (positifs et négatifs) et leçons clés à tirer par la région

#### Remarques générales

- L'éducation a le grand pouvoir de rassembler les masses. Cependant, travailler en réseau avec de nouvelles organisations et de nouveaux mouvements requiert une définition claire de l'idéologie de la coalition (peut-elle par exemple être élargie aux groupements d'intérêt économique?). Il est indispensable d'avoir la même vision du monde. Il est important d'être intransigeant sur les positions qui réduisent la crédibilité des principes véhiculés. Les accords qui vont à l'encontre des principes de base ne doivent pas être établis. Il faut être autonome, c'est-à-dire maintenir et faire respecter ses principes et sa position dans l'arène politique.
- Il est nécessaire d'associer la lutte en faveur du droit à l'éducation à d'autres combats et d'autres domaines sociaux. Les mouvements sociaux sont dispersés, ce qui nuit au renforcement d'un programme plus approfondi et plus structuré pour le changement. D'un autre côté, les coalitions doivent demeurer conscientes qu'une autre lutte pour l'application des programmes doit être menée pour de profonds changements structurels. Le but de cette lutte est d'instaurer un nouveau système éducatif et surtout un nouveau système politique.
- Des occasions – telles que les conférences des

Nations Unies et d'autres congrès internationaux et régionaux – doivent être saisies pour mener une action politique et renforcer et organiser le débat. Les coalitions doivent savoir comment exploiter de façon optimale ces opportunités et considérer les événements importants en tant que partie intégrante des processus d'actions et de débats collectifs.

- Les sessions parlementaires doivent être exploitées de manière optimale et comme moyen de préparer le plaidoyer à déployer dans les conférences importantes.
- Il est nécessaire que les coalitions continuent le renforcement de leurs capacités de dialogue et de négociation avec les acteurs nationaux et internationaux sur la base de la connaissance des différents points de vue, propositions et mécanismes de décision.
- Les résultats obtenus au cours d'un processus de plaidoyer doivent être reconnus comme des réalisations : le renforcement de la société civile dans les processus de plaidoyer collectif est une réalisation en soi et pas seulement lorsque l'objectif final du plaidoyer est atteint. Ce renforcement et cette reconnaissance sont des atouts pour les activités de plaidoyer à venir.

#### Obstacles principaux auxquels la région est confrontée :

- Les gouvernements sont de moins en moins enclins à collaborer avec la société civile, ce qui freine le débat et la légitimité de la contestation.
- Les gouvernements adoptent des politiques défavorables aux droits de l'homme et sont malgré cela très populaires.
- Le mouvement et l'activisme sociaux sont criminalisés. À titre d'exemple, les activistes des droits de l'homme font face à des persécutions et des arrestations arbitraires en Haïti, des meurtres systématiques de dirigeants de syndicats d'enseignants ont lieu en Colombie, les étudiants sont persécutés en Argentine et au Chili après leur implication dans des mouvements de protestation et des émeutes, entre autres.
- Les médias de proximité prennent position dans un paradigme différent.
- L'influence des églises et de leurs dogmes est défavorable (en ce qui concerne par exemple les questions de genre).
- L'État refuse de reconnaître la société comme un interlocuteur légitime et renie la légitimité de la contestation. La société civile est confrontée à un manque d'espaces institutionnalisés où elle peut s'exprimer et être entendue. Ce facteur rend vulnérable la relation État/société civile. L'absence de ces espaces réduit les possibilités de la société civile de contester, exprimer sa vision critique et dénoncer l'injustice.
- Les mouvements et organisations civils sont vulnérables en matière de ressources financières et de viabilité.
- Les groupements d'intérêt économique et les mouvements économiques luttent au même titre que les mouvements et organisations sociaux pour la légitimité et les espaces de dialogue. Les entreprises ont, dans le cadre de leur responsabilité sociale, différents intérêts et différentes priorités. Ces intérêts et priorités ont tendance à s'adapter au statu quo et n'« incommode » pas de manière prononcée le gouvernement. Les entreprises peuvent de ce fait servir d'interlocuteurs prioritaires à l'État dans le cadre du concept de la « participation sociale ».<sup>173</sup>
- La mobilisation des populations de base est un processus difficile.
- Il existe un risque d'être coopté par le gouvernement : le plaidoyer peut s'avérer difficile dans un contexte où le domaine idéologique de l'État est similaire à celui des forums et des réseaux. Cette situation peut atteindre un point où l'État se considérerait et agirait comme s'il représentait la société civile.
- Il demeure difficile d'inclure au programme des questions plus progressistes dans un contexte de positions diversifiées et hostiles.
- Au plan international, la langue constitue un grand obstacle à la possibilité de mettre en œuvre notre programme et de soumettre nos projets. Il est impératif de réfléchir sur des moyens qui puissent nous préparer, tous et de manière collective, à surmonter cet obstacle.
- Dans les grandes conférences telles que la CONFINTEA et le Congrès ibéro-américain, les ateliers et tables rondes sont transformés en de grandes séances de divertissement pendant que les décisions politiques sont prises ailleurs. Il est important de mener un plaidoyer pour également changer le format de ces grandes conférences.
- Les plaidoyers à mener dans les sphères et conférences internationales doivent être planifiés en collaboration avec les ministères et en ayant toutes les informations nécessaires sur le mode de déroulement de ces événements et sur l'identité des parties prenantes principales. Le travail sur le plaidoyer doit commencer très tôt.

173 Le concept de « société civile » est défini en science politique comme un groupe diversifié formé de différentes catégories de citoyens qui, en marge des organes gouvernementaux, agissent de manière collective dans les processus de décision du domaine public

## La SMR en Afrique

récit documenté et rédigé par Omar Ousman Jobe

### Contexte

La marche vers la réalisation des objectifs de l'Éducation Pour Tous (EPT) est lente et inégale en Afrique subsaharienne. L'EPT en Afrique demeure un redoutable défi : pour les gouvernements de respecter les engagements formulés à Dakar en 2000, pour les OSC d'obliger ces garants des droits et fournisseurs de service à assumer leurs responsabilités à travers une pression et un suivi politiques, et pour les partenaires du développement d'engager les ressources appropriées au financement des six objectifs de l'EPT. Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT publié annuellement par l'UNESCO et destiné à évaluer les progrès réalisés dépeint une image peu reluisante de l'état de l'éducation en Afrique. Selon le rapport, l'Afrique subsaharienne demeure toujours la zone où sont concentrés 47 % de la population mondiale des enfants non scolarisés (statistiques de 2006) malgré les avancées notables en matière d'accès à l'éducation de base entre 1999 et 2006. Par ailleurs, l'alphabétisation des adultes (objectif 4 de l'EPT) est toujours négligée par les gouvernements africains.

Tandis que plusieurs pays ont effectué des progrès certains vers la réalisation des objectifs de l'EPT, beaucoup d'autres restent à la traîne ; l'absence d'une « volonté politique » claire est l'un des facteurs latents principaux qui ralentissent la progression vers les buts fixés et limitent ainsi les perspectives de réduction de la pauvreté. L'évaluation de la situation en Afrique met en avant les défis et les réalisations concernant un nombre de coalitions nationales dans le cadre de leur action pour l'accomplissement des objectifs de l'EPT.

Afin d'obtenir la collaboration des gouvernements, des partenaires de développement et d'autres acteurs aux plans national, régional et international, ANCEFA et la CME ont travaillé ensemble dans la phase I et la phase II du projet de la SMR. La SMR I et la SMR II ont été élaborées pour renforcer les capacités de lobbying et de plaidoyer en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT à l'horizon 2015. La SMR II est un instrument par lequel ANCEFA, en partenariat avec la CME, apporte son soutien à 32 coalitions nationales membres de son réseau. En utilisant le rapport de fin de projet de la SMR I comme référence de base pour l'évaluation des résultats obtenus lors de la SMR II en tenant compte des objectifs fixés, nous pouvons avancer que des progrès considérables ont été réalisés du point de vue de la consolidation ou du renforcement des coalitions. Le financement de la SMR II a permis à ANCEFA de soutenir les coalitions nationales qui ont été en mesure de s'investir dans la recherche (en particulier dans l'initiative de l'Observatoire de l'Éducation), le plaidoyer, la communication et les publications. ANCEFA a été la structure responsable de la coordination et de la gestion du projet dans la région. Au début de la SMR II, seulement 16 coalitions étaient créées et avaient démontré leur statut de plateformes de plaidoyer respectées dans leur droit et dans leurs contextes nationaux spécifiques. A l'heure actuelle, 33<sup>174</sup> coalitions nationales sont des plateformes respectées de plaidoyer

174 32 coalitions nationales ont participé à la dernière Assemblée Générale de ANCEFA à Dakar en Avril 2009. Depuis lors, la Coalition du Somaliland a été formée et a adhéré. Cependant, le processus de mise en place des coalitions nationales est en cours dans certains pays qui ne sont pas encore reconnus ou enregistrés comme membres de ANCEFA

## Étude de cas : le Malawi

# l'influence de la société civile sur les processus électoraux et sur le processus du cycle budgétaire

### Introduction :

La CSCQBE (coalition de la société civile pour l'éducation de base de qualité) a été créée en 2000 juste après le Forum sur l'Éducation de Dakar pour servir de pôle proactif et de réseau chapeautant les organisations engagées dans le plaidoyer en faveur de l'éducation. La CSCQBE est mandatée pour : « promouvoir la transparence, la redevabilité, l'égalité et l'accessibilité de l'éducation de qualité pour tous au Malawi ». Depuis sa création, l'effectif du réseau a régulièrement augmenté et aujourd'hui, il compte 70 organisations membres disséminées à travers le pays. La coalition est composée de structures décentralisées (les réseaux des districts pour l'éducation) présentes dans 27 districts ; c'est à travers ces structures qu'elle met en œuvre ses activités. La coalition s'est engagée à réaliser les objectifs de l'EPT et a été soutenue par ANCEFA et d'autres partenaires de développement dans son processus de plaidoyer et de campagne aux niveaux national et régional.

Grâce à la SMR, les OSC du Malawi se sont alliées et ont pu construire un consensus autour des enjeux du plaidoyer en faveur de l'éducation. La coalition a été en mesure de s'investir dans les processus de l'éducation nationale à travers l'organisation de campagnes. Même si la CSCQBE existait déjà au Malawi (et fonctionnait avec l'appui du CEF<sup>175</sup> et d'autres donateurs) avant la SMR II, le projet a été une réussite en ce sens qu'il a galvanisé la coalition en l'encourageant à recentrer son programme sur l'urgence de réaliser les objectifs de l'EPT.

Les personnes interviewées sont d'avis que la coalition a de l'influence et est un partenaire important du ministère de l'Éducation comme l'atteste sa participation dans les travaux de groupes techniques institués par le ministère. La coalition exploite ce forum comme une source de connaissances et d'informations sur l'évolution de la politique gouvernementale et y soumet éventuellement des options et questions à considérer. La CSCQBE profite par ailleurs de l'opportunité que constitue ce forum pour fournir des services de conseil politique au gouvernement en vue de renforcer les acquis du

domaine de l'éducation. Grâce au plaidoyer relatif aux processus électoral et budgétaire, la coalition est parvenue à placer l'éducation au troisième rang des onze (11) priorités principales du gouvernement définies dans le cadre de la MGDS (stratégie de croissance et de développement du Malawi)<sup>176</sup> Avant ce progrès politique, la MGDS ne comptait que cinq (5) thèmes qui sont par ordre de priorité : la croissance économique et sociale, la protection sociale, le développement social, les infrastructures et la gouvernance. L'éducation constituait simplement un sous-thème du développement social, les autres composantes de ce dernier étant la santé et le développement communautaire. Dans la MGDS révisée de 2009, l'éducation ne constituait plus un sous-thème et venait en troisième position des priorités principales après l'agriculture et l'aménagement des eaux.

### Perception de la situation de l'EPT au Malawi :

Les préoccupations locales au Malawi tournent autour des questions suivantes :

- le financement insuffisant des programmes relatifs au développement du jeune enfant, bien que la couverture soit passée de 1,2 % (en 1996) à 26,7 % (en 2006) ;
- la faible participation des hommes aux programmes d'alphabétisation, ce qui porte la population adulte alphabétisée à 4,6 millions, soit un taux d'adultes alphabétisés de 60,9 % (90,5 % de la population urbaine et 58,7 % de la population rurale) ;
- un ratio élèves-enseignant (81:1) et un ratio élèves-enseignant compétent (92:1) ;
- le manque de matériels pédagogiques et didactiques ; la faible motivation des enseignants, un taux élevé d'abandon scolaire et une insuffisance d'infrastructures éducatives comme l'atteste le ratio élèves-classe (116:1 pour toutes les écoles primaires).

Malgré ces grands défis, des progrès vers la réalisation des objectifs de l'EPT sont en train d'être accomplis, spécialement dans le domaine de l'accès (objectif 2) – avec un taux brut de scolarisation (TBS) de 115 % pour la cohorte d'âges de 6-13 ans et un taux net de scolarisation (TNS) de 99 % (2009)<sup>177</sup> –

175 Le fonds du Commonwealth pour l'éducation visait à promouvoir l'éducation primaire gratuite pour tous les enfants. Le CEF a donné des conseils et octroyé un financement aux groupes éducatifs dans 16 pays du Commonwealth. Ces groupes ont travaillé indépendamment ou ensemble dans une coalition nationale afin d'identifier les obstacles à la scolarisation des enfants et d'agir en conséquence

176 Cadre du plan de développement actuellement en vigueur au Malawi

177 Rapport de l'EMIS (système d'information sur la gestion de l'éducation) sur les statistiques de l'éducation (2009, ministère de l'Éducation)

et le domaine de la parité de sexes (objectif 5). Les allocations budgétaires de l'éducation connaissent une hausse, mais le Malawi est encore très loin de la réalisation des objectifs de 2015. Il n'est dès lors pas surprenant que la majorité des personnes interrogées considère que l'impact des campagnes en faveur de l'EPT organisées par la coalition a été positif bien que modéré. La CSCQBE a réagi au problème de l'insuffisance du budget alloué au financement des exigences de l'éducation au Malawi et à toutes les questions qui s'y rapportent telles que le manque d'indemnités de pénibilité pour les enseignants. Le niveau du financement de l'éducation est à 12,2 %, ce qui est très en dessous de la référence mondiale qui est de 20 % du budget national ou 6 % du PIB.

### Récit sur les meilleures pratiques mises en œuvre au Malawi : les initiatives de plaidoyer relatif aux processus électoral et budgétaire :

La CSCQBE a consenti à des efforts de plaidoyer en faveur de l'éducation dignes d'être cités en exemple et partagés au niveau international. Le projet de plaidoyer relatif au cycle budgétaire et mis en œuvre avec l'appui de ANCEFA à travers le financement de la SMR est un processus d'une année pendant lequel le dialogue et l'engagement sont maintenus avec le ministère de l'Éducation, le ministère des Finances, le parlement, les OSC et les médias. Au cours de ce processus, la coalition consulte les acteurs communautaires pour évaluer leurs priorités en matière d'éducation afin de les communiquer en tant qu'informations capitales aux structures chargées du budget national et de les intégrer dans les programmes de plaidoyer de la coalition (phase pré-budgétaire). Les dossiers et énoncés de politique sont alors publiés pour servir de base pour convaincre :

- les médias de s'impliquer (leur participation renforce la position de la coalition) ;
- les commissions parlementaires (les législateurs) d'encourager les membres du parlement à se rallier à la cause de la coalition ;
- les ministères de l'Éducation et des Finances (les garants des droits, responsables des politiques et décideurs) de fournir les ressources suffisantes au secteur de l'éducation.

À cette étape, des dossiers sur les approches de plaidoyer sont produits et distribués aux structures régionales qui les utilisent pour influencer l'issue des processus budgétaires. L'approche employée pour influencer les politiques éducatives comprend

de multiples facettes. En effet, cette méthode englobe le plaidoyer déployé pour encourager l'implication du comité restreint du parlement sur l'éducation, l'action pour influencer les manifestes politiques à un autre niveau et le lobbying intensif des structures décentralisées pour intégrer l'éducation en bon rang de priorité dans le mécanisme politique national.

#### I. Intervention dans le cycle budgétaire :

*Phase de préparation* : la CSCQBE use de son privilège de partenaire clé du ministère de l'Éducation participant activement aux travaux de groupes pour exploiter les propositions faites lors des consultations pré-budgétaires et pour les inclure dans les estimations sectorielles soumises au ministère des Finances par le ministère de l'Éducation. La coalition exerce des pressions sur le ministère des Finances et collabore avec les réseaux partenaires pour former un front uni capable de plaider de manière convaincante en faveur de l'éducation en l'espace des dix minutes de présentation accordées dans le cadre de l'audience de la société civile. Afin d'intensifier les pressions sur les décideurs, la coalition met en avant le soutien de la communauté de donateurs et des partenaires des OSC, prend part à des émissions radiophoniques et n'hésite pas à soumettre des pétitions aux ministères compétents lorsque c'est nécessaire.

*Phase législative* : pendant cette phase, le budget est présenté, débattu, modifié et promulgué au parlement. La coalition effectue le suivi des processus budgétaires et informe les citoyens à travers la distribution de dépliants et de brochures sur les questions budgétaires d'actualité. La CSCQBE s'implique également dans un lobbying auprès de chacun des députés influents ciblés et organise des points de presse pour faire part des questions qui, à son avis, ne sont pas assez prises en compte par les membres du parlement. La coalition mobilise les réseaux partenaires tels que le Réseau pour la justice économique au Malawi, le Réseau de la société civile pour l'agriculture, le Réseau malawite pour l'équité en santé, etc. pour organiser des marches ou des manifestations afin de faire entendre la cause défendue.

*Phase d'exécution du budget* : la coalition effectue un suivi régulier de l'exécution du budget en matière de taux d'exécution, d'efficacité et d'efficacités des processus budgétaires, d'initiatives pour le développement et de la provision du ministère de

l'Éducation pour le recrutement. La CSCQBE s'appuie sur les réseaux des districts pour l'éducation pour effectuer le suivi de l'approvisionnement et de la distribution des matériels pédagogiques et didactiques aux écoles. La coalition effectue également le suivi du processus de décaissement afin de déterminer si la quantité de ressources apportées par le gouvernement central aux districts est conforme à la politique de décentralisation. Le suivi de la CSCQBE porte par ailleurs sur la réception et l'usage du financement directement fourni aux écoles. Enfin, la coalition organise dans des collectivités choisies des audiences communautaires avec les membres du parlement et les représentants officiels de districts dans le but de déterminer les déficits dans l'exécution du budget et de trouver de manière collective des solutions aux problèmes.

**Suivi-évaluation/phase de rapportage :** la coalition effectue un examen budgétaire à moyen terme dans le cadre du suivi des progrès et des écarts dans le processus de l'exécution du budget. La CSCQBE entreprend aussi une analyse post-budgétaire de l'ensemble du processus d'exécution du budget sur la base d'indicateurs donnés. La coalition évalue par ailleurs l'efficacité interne du ministère de l'Éducation et de l'administration locale et analyse le niveau d'implication dans l'exécution du budget éducatif des Comités de Gestion Scolaire (COGES), des associations parents d'élèves (APE) et de la communauté en générale.

**Acquis :** l'engagement proactif de la CSCQBE à différents niveaux attesté par des preuves réelles a contribué à l'accroissement des allocations budgétaires pour les matériels pédagogiques et didactiques et le développement. Par exemple, la part de budget allouée aux matériels pédagogiques et didactiques est passée de 1,8 milliard de MK (11,7 millions d'USD) à 2,1 milliards de MK (13,7 millions d'USD). La coalition a stimulé un soutien plus important aux besoins spécifiques de l'éducation, le recrutement de plus d'enseignants et l'augmentation des salles de classe. Au cours de l'exercice 2009, le gouvernement a dégagé des sommes importantes du budget de l'éducation pour le recrutement de 400 enseignants, la construction de 1000 salles de classe supplémentaires, la construction d'un centre éducatif pour enfants en difficultés et l'établissement d'un département de l'éducation de l'enfance en difficulté ayant une section affectée au suivi et à la supervision.

## II. Plan d'action mis en œuvre durant le processus électoral :

**Introduction :** un autre projet important mis en œuvre par la CSCQBE avec l'appui de ANCEFA à travers le fonds de la SMR II est le plan d'action déployé durant le cycle électoral visant à identifier les questions prioritaires de l'éducation afin de sensibiliser et impliquer les partis politiques/politiciens engagés dans le processus électoral. Le projet a été conçu à une époque où le Malawi s'apprêtait à tenir les élections législatives et l'élection présidentielle ; la coalition a profité de cette occasion pour demander des engagements politiques stratégiques en faveur de l'éducation de la part des candidats à la députation et de leurs partis.

**Processus d'engagement :** la coalition a consulté différents acteurs à travers le pays dans le but de mettre en avant les questions que les citoyens jugeaient importantes dans la promotion de l'éducation de qualité au Malawi. Les informations rassemblées ont été évaluées afin de s'assurer qu'elles reflétaient les points de vue des acteurs consultés et ont été enregistrées dans un document intitulé *Agenda de l'Education*. Une revue de littérature a également été effectuée dans le cadre de la recherche documentaire sur les priorités et les déficiences du domaine éducatif. Une revue critique des manifestes des partis politiques en matière de réceptivité au programme éducatif a été mise en œuvre. Les acteurs communautaires ont été sensibilisés sur les questions prioritaires définies à partir des consultations et sur l'usage qu'ils pourraient faire du document *Agenda de l'Education*. dans le cadre du suivi de la prestation des services éducatifs au Malawi.

La coalition est parvenue à réunir tous les partis politiques (représentés par le secrétaire général ou le président) ainsi que tous les acteurs nationaux principaux pour le lancement de l'ouvrage *Agenda de l'Education* : ce fut le point culminant du plaidoyer du



James Oatway/Panos/ActionAid

cycle électoral. Tous les partis politiques ont formulé des engagements en faveur de l'éducation et ont signé un addendum dans lequel ils ont promis de mettre en œuvre le programme une fois élus. Les instruments utilisés pour impliquer le grand public ont notamment consisté en une campagne radio de masse destinée à vulgariser l'ouvrage sur le programme éducatif, une traduction et une distribution du livret de plaidoyer aux acteurs communautaires grâce aux réseaux de districts pour l'éducation, la confection de t-shirts portant le message « voter en faveur des intérêts de l'éducation » et des chroniques dans les quotidiens d'information. La rédaction de l'ouvrage *Agenda de l'Education*, a permis l'unification de la nation indépendamment de l'affiliation politique ou du regroupement en vue d'exercer des pressions sur le futur gouvernement.

**Acquis :** les coalitions nationales pour l'éducation en Afrique subsaharienne devraient s'efforcer de suivre l'exemple de la CSCQBE qui a mis en œuvre un programme éducatif servant de modèle pour évaluer les performances du gouvernement sur la base des engagements politiques. La coalition du Malawi continue d'effectuer le suivi des politiques et des budgets de l'éducation sur la base des engagements faits à l'occasion de l'ouvrage *Agenda de l'Education*, ainsi que le suivi du taux d'exécution de ces politiques et budgets et des retombées sur le programme de l'EPT. À l'occasion du processus électoral de 2014, la CSCQBE aura l'opportunité d'évaluer globalement les réalisations du gouvernement actuel en matière d'éducation et le rôle joué par l'opposition pour que le parti au pouvoir respecte ses engagements. La coalition a également effectué une revue critique des manifestes politiques afin de déterminer la portée de leurs déclarations en faveur de la promotion ou de la priorisation de l'éducation. La CSCQBE a par ailleurs organisé une série de micros-trottoirs pour donner aux citoyens l'occasion d'exprimer leur opinion. Certains partenaires au développement (PD) ont basé leur engagement avec les partis politiques et le gouvernement élu sur les informations divulguées dans *Agenda de l'Education*. La CSCQBE a été le premier réseau à réussir la mise en œuvre effective de son programme dans son secteur d'activité et cela a servi d'exemple aux autres secteurs.

Les autres coalitions pourraient expérimenter ce modèle de partenariat entre le gouvernement et les OSC, car l'engagement constructif avec les décideurs politiques est bénéfique. Déléguer le pouvoir aux structures des districts aide également à assurer une

forte source d'influence à la direction centrale. Les actions menées par la CSCQBE durant le processus électoral et le cycle budgétaire ont été saluées par la Banque Mondiale, l'UNESCO et OSISA.<sup>178</sup> comme des mesures couronnées de succès et des exemples à suivre par la communauté internationale. L'initiative de plaidoyer déployée au cours du cycle budgétaire a suscité un vif intérêt dans des pays comme le Mozambique, la Gambie et l'Éthiopie qui ont entrepris un voyage d'études au Malawi pour en apprendre davantage sur les meilleures pratiques et voir de quelle manière ils pourraient éventuellement importer le modèle malawite en tenant compte de leurs contextes nationaux spécifiques.

#### Défis :

- La rotation du personnel est un défi pour la coalition malawite comme c'est le cas pour d'autres coalitions notamment celle du Kenya et celle de la Tanzanie (voir études de cas suivants). Les coordonnateurs ont tous occupé leurs postes durant moins de deux ans. L'approche relative au renforcement des capacités doit par conséquent être révisée pas uniquement pour les coordonnateurs nationaux, mais également pour tous les membres du bureau élargi (tels que les comités de coordination des coalitions nationales).
- Les activités se développent tandis que leur financement reste limité et leur impact modéré, car la vision de la coalition consiste notamment à satisfaire tant bien que mal toutes les structures régionales.
- Quelques informateurs clés interrogés maintiennent que les coalitions sont dotées de l'expertise requise. Le problème se situe au niveau du chevauchement des tâches et de la gestion inappropriée des connaissances au sein des coalitions, d'où leur incapacité de valoriser les compétences au profit du réseau.
- Les plateformes d'apprentissage et de partage d'expériences ont également été insuffisantes. Les membres des réseaux ont reconnu que les problèmes rencontrés étaient communs à tous les pays africains et que tirer des leçons et apprendre des pratiques des coalitions qui réussissent est très important.
- La recherche fondée sur des preuves doit être encouragée à tous les niveaux. Les personnes interrogées plaident pour l'accroissement des ressources afin de pourvoir aux activités de recherche mises en œuvre dans les districts pour construire des politiques décentralisées et nationales.

178 Le travail de la coalition (aux côtés des autres organisations de la société civile) a été salué lors du lancement du Réseau pour la revendication de la bonne gouvernance, une initiative de la Banque Mondiale démarrée en juin 2008 au siège de l'organisation, à Washington DC



# Étude de cas : Tanzanie

## participation effective des OSC dans les réformes politiques

### Introduction :

Le réseau tanzanien pour l'éducation – Mtandao wa Elimu (TEN/MET) a émergé en tant que coalition en 1999 lorsqu'un groupe de OSC a émis l'idée de créer une plateforme de plaidoyer en faveur de l'éducation et a été soutenu par l'ONG Save the Children dans sa mise en place. TEN/MET peut se targuer d'avoir un secrétariat très influent basé à Dar es Salam et un nombre important d'adhérents composé d'un éventail d'ONG, d'organisations communautaires, d'organisations confessionnelles et d'autres groupes d'intérêt (environ 200 membres). Cependant, le défi à relever demeure l'engagement et la participation active des membres du réseau dans ses plateformes de campagne. La coalition est représentée dans 12 comités de réflexion du ministère de l'Éducation, ce qui lui vaut de susciter le débat sur des questions pertinentes et d'avoir une occasion de participer aux processus d'élaboration et de mise en œuvre de politiques. TEN/MET prend part aux rencontres avec le ministère de l'Éducation toutes les semaines au minimum.

Le travail de TEN/MET s'articule autour des domaines d'intérêt suivants :

- l'analyse et le plaidoyer politiques ;
- le partage d'informations et le travail en réseau ;
- le renforcement des capacités et ;
- l'administration et le financement.

La force de la coalition repose sur le fait qu'elle ne constitue pas uniquement un secrétariat, mais un réseau de couverture et d'envergure nationale. Par conséquent, lorsque TEN/MET prend une décision, celle-ci reflète fortement l'opinion de la société civile tanzanienne de l'ensemble des divisions administratives du pays – au plan national et au niveau des régions (8), des provinces (26) et des districts (128). La coalition peut dès lors se vanter d'avoir une forte capacité de mobilisation quand il s'agit de mener une campagne de plaidoyer. Pour instituer les stratégies d'approche des problèmes, la coalition tanzanienne communique avec ses membres à travers sa structure décentralisée afin d'assurer que l'information est reçue par la base. Cependant, pour disséminer les outils et la documentation du

plaidoyer, la coalition envoie les informations directement aux institutions et aux partenaires.

L'influence de TEN/MET s'est développée grâce au CEF (Fonds du Commonwealth pour l'Éducation) et aux actions en faveur du renforcement des capacités mises en œuvre par le projet entre 2002 et 2008. TEN/MET promeut la veille citoyenne<sup>179</sup> en vue de parvenir à des réformes politiques et ses activités ont une grande visibilité en Tanzanie. La politique éducative et de formation actuellement en vigueur est largement influencée par la coalition. Une plateforme de dialogue a été mise en place et TEN/MET y a un statut de partenaire privilégié du gouvernement pour les questions d'éducation. TEN/MET a ainsi contribué à la mise en œuvre de l'actuelle stratégie nationale de l'éducation de base.<sup>180</sup>

### Opinion des acteurs sur la situation de l'EPT en Tanzanie :

D'après les informateurs clés interrogés, l'accès à l'éducation a été intensifié en Tanzanie, mais il y a encore place pour l'amélioration de la scolarisation. Il existe quelques groupes exclus et marginalisés qui doivent être ciblés de manière appropriée. Ces groupes sont principalement composés des filles vivant en zone rurale et d'autres groupes vulnérables tels que les enfants originaires de communautés à vocation pastorale et les enfants souffrant d'une déficience physique. La qualité de l'éducation constitue par ailleurs un défi majeur. La prise en charge et l'éducation de la petite enfance demeurent quelque peu inégales ; le TNS au préscolaire reste de 27 %. Le gouvernement tente de faire des écoles préscolaires des établissements séparés plutôt que des structures pour le développement du jeune enfant intégrées dans les écoles primaires existantes, le problème avéré se situant au niveau de la différence de pédagogie et de mode de transition scolaire.

L'alphabétisation des adultes est en régression depuis les progrès accomplis dans les années 1980 lorsque la Tanzanie avait réalisé l'alphabétisation de presque tous les adultes.

La qualité, un enjeu transversal, constitue la principale préoccupation de l'éducation. Certains informateurs clés ont été catégoriques sur le fait

179 Le suivi minutieux des citoyens des services publics fournis par les garants des droits (décideurs et responsables politiques) est basé sur une relation de responsabilisation visant à maximiser les réalisations du développement

180 Stratégie tanzanienne d'amélioration de la qualité de l'éducation (2009-2013)



Liba Taylor/ActionAid

qu'ils ne s'attendent pas à la réalisation des objectifs de l'EPT à l'horizon de 2015. La stratégie consistant à mettre l'accent sur les aspects quantitatifs de l'accès et à se concentrer davantage sur le taux d'inscription est en train de générer des conséquences non souhaitées. La qualité dans ses multiples facettes – enseignement de qualité, qualité des matériels pédagogiques et didactiques, développement professionnel, ratio élèves-enseignant et ratio élèves-salle de classe, entre autres – nécessite encore d'être considérée de manière adéquate. Les résultats scolaires (en matière de taux de réussite aux examens, d'acquisitions des capacités de lecture et d'écriture et des notions de calcul) sont faibles (leur taux tourne autour de 50 %). Par conséquent, le suivi et l'évaluation de l'impact de l'éducation sur les communautés doivent être effectués. Les problèmes soulignés par les informateurs interrogés relèvent des domaines relatifs notamment à l'éducation des filles, au financement de l'éducation, à la qualité, à la motivation des enseignants et aux ratios élèves-enseignant (1:52) et élèves-salle de classe (1:73). Le TBS est passé de 77,6 % en 2000 à 109,9 % en 2005 tandis que le TNS est passé de 58,8 % à 94,8 % (rapport de l'Observatoire de l'Éducation). Le pourcentage des dépenses de l'Éducation était de 3,9 % du PIB en 2006, soit 2,1 % en dessous des 6 % recommandés.

#### **Exemple de Meilleure Pratique : efforts mis œuvre pour la réforme de la politique éducative de 1995 :**

L'engagement politique avec le ministère de l'Éducation est l'une des forces de TEN/MET. L'organisation a déjà prouvé que sa collaboration avec le gouvernement tanzanien est fructueuse. En effet, le travail mené avec le gouvernement a abouti à la formulation d'un document politique (le projet de loi sur l'éducation) qui est sur le point d'être promulgué.

*Programme de réformes politiques* : la politique éducative de 1995 s'est avérée caduque et donc inappropriée pour relever les défis actuels. Les personnes vivant avec un handicap, les enfants issus de familles à vocation pastorale, les exigences relatives à la scolarisation des filles, la politique de réintégration, etc. ont été manifestement absents du cadre politique. Des approches participatives promouvant l'inclusivité n'ont pas reçu l'attention nécessaire. La question des frais scolaires et d'autres formes de participation obligatoire des parents a été considérée comme des obstacles à l'accès à l'éducation de base en Tanzanie. La création de

TEN/MET a permis l'établissement d'une plateforme pour l'éducation grâce à laquelle les ONG et les OCB ont axé leurs efforts sur le plaidoyer auprès du gouvernement afin qu'il supprime les frais scolaires et qu'il instaure une subvention pour chaque élève. Auparavant, une étude a été entreprise afin de documenter les faits et de les utiliser comme éléments de preuve pour le plaidoyer en faveur de la formulation de politique. Une importante campagne a été conduite par TEN/MET en 2001/2002 pour assurer que le gouvernement tanzanien mette fin au paiement de frais scolaires afin d'intensifier l'accès à l'éducation de base. Cette campagne a résulté dans une augmentation substantielle du nombre d'enfants scolarisés. Néanmoins, beaucoup d'autres enfants restent encore exclus du système éducatif : les enfants issus des communautés marginalisées et exclues, les orphelins, les enfants souffrant d'une déficience physique, etc. Quelques informateurs clés interrogés ont souligné le fait que Mwalimu Julius Nyerere, le premier président de la Tanzanie avait une vision claire de ce qu'il voulait pour l'éducation dans le pays : une éducation pour l'auto-développement à travers une éducation basée sur la compétence. Après son retrait de l'activité politique, le pays s'est égaré. Une diminution des qualifications requises pour enseigner a eu lieu et la durée de formation des instituteurs a été réduite. La politique éducative de 1998 a anéanti l'héritage laissé par Nyerere. Ce n'est que plus tard que les populations ont recommencé à adopter les politiques du premier président.

Le premier point à être considéré a été la révision de la politique éducative de 1995 et le lobbying en faveur de l'augmentation des ressources allouées au secteur de l'éducation (après qu'elles aient été réduites durant la décennie précédente), ainsi que la promotion des approches éducatives basées sur la compétence.

C'est ainsi qu'en 2006, il a été convenu que les différents acteurs devaient se concerter pour réviser la politique de 1995. Un processus de dialogue et de concertation a été déclenché à tous les niveaux (région, province, district et municipalité) afin de recueillir les opinions des acteurs. TEN/MET a joué un rôle clé dans ce processus en recueillant les points de vue des différentes parties prenantes à travers le pays. Ces données ont été utilisées comme base de la formulation du nouveau projet de loi sur l'éducation intitulé « la politique éducative et de formation ». Suivant la procédure établie et une approche de participation, le ministère a de nouveau communiqué le projet de loi afin d'obtenir

l'opinion de la société civile dans le souci d'inclure toutes les questions relatives aux exigences du développement de la Tanzanie. Par la suite, le projet final de la politique a été publié sur le site web du ministère afin d'en faciliter l'accès ; il a cependant été plus tard retiré pour révision. Le modèle d'engagement en vue de la réforme politique (tel que décrit précédemment) a été effectif en ce sens qu'il a contribué à influencer la formulation du nouveau projet de loi sur l'éducation et qu'il est certainement un exemple valable que les autres coalitions nationales devraient suivre.

Le projet de loi sur l'éducation qui devait remplacer la politique éducative de 1995 a été largement cité comme exemple de réussite des campagnes de la société civile tanzanienne pour influencer les réformes politiques. L'approche utilisée par TEN/MET pour appuyer les initiatives de plaidoyer comprend les étapes suivantes :

- une petite équipe formée par des membres de la coalition est affectée à l'analyse d'une question puis,
- une équipe principale, sélectionnée après une définition de l'approche d'engagement avec le gouvernement, représente la coalition dans le dialogue avec le ministère de l'Éducation.

Le lobbying et le plaidoyer en faveur de la révision de la politique éducative de 1999 ont été menés suivant ce processus et ont inclus des réunions de haut niveau avec les décideurs au ministère de l'Éducation.

Malheureusement, le projet de loi est en instance au ministère de l'Éducation depuis 2006 et attend d'être promulgué. Ce projet a été l'aboutissement d'une forte campagne de plaidoyer en faveur de l'accès de chaque enfant tanzanien à un enseignement de qualité dispensé par un enseignant qualifié.

Le syndicat des enseignants s'est impliqué dans le processus à travers la plateforme de TEN/MET, mais a également exprimé ses opinions parallèlement dans une perspective exclusivement pédagogique. Utilisant la recherche comme outil de formulation de politique, le syndicat a également dirigé un travail de recherche intitulé : *Why every child needs a quality teacher* (« pourquoi chaque enfant a besoin d'un enseignant qualifié »). Le syndicat des enseignants est plus tard parvenu à convaincre le ministre de participer à l'atelier de validation où les résultats de la recherche ont été divulgués. En tant que membre actif de TEN/MET,

le syndicat des enseignants de Tanzanie a contribué au renforcement des capacités de négociation de la coalition.

Autres exemples de meilleure pratique :

- TEN/MET et le syndicat des enseignants ont instauré la formation d'une Commission des enseignants professionnels dans le but de donner à l'enseignement l'attention qu'il mérite. Le projet a été mis en œuvre par TEN/MET et le syndicat des enseignants, et a été soumis pour étude et promulgation après des consultations appropriées avec le comité de rédaction parlementaire. Ce projet est lui aussi en chantier, le problème demeurant que TEN/MET et le syndicat des enseignants souhaitent la création d'une commission indépendante des enseignants professionnels alors que les autres sont pour une association des enseignants professionnels sous tutelle gouvernementale.
- Afin d'optimiser l'efficacité de sa participation dans les comités techniques du ministère, la société civile a d'abord reçu une initiation du gouvernement qui lui a ensuite octroyé un espace pour s'impliquer de manière significative dans les comités et processus ministériels. TEN/MET est un membre du comité pour le développement de l'éducation de base et du groupe de travail sur l'amélioration de la qualité de l'éducation. C'est un groupe plus influent qui a émergé de ces processus d'engagement avec le gouvernement.

Défis :

- Les défis que TEN/MET doit relever sont notamment relatifs à la question de sa viabilité. À cause d'un soutien du département du Royaume-Uni pour le développement international davantage axé sur l'aide budgétaire, les possibilités de mobilisation des ressources de la société civile pourraient s'amoindrir ; la stratégie de l'association pourrait être considérée comme étant trop ambitieuse.

**Recommandation** : il serait important de recentrer les activités de la coalition sur ce qu'elle fait de mieux, comme par exemple influencer le changement politique à l'échelle macroscopique. La question de l'effectif et de ce qui est attendu de chaque membre de la coalition continue de constituer un défi. Les relations avec les donateurs se sont sensiblement améliorées et doivent être

## Étude de cas : Kenya

# Importance du financement de l'éducation

### Introduction :

La Coalition Elimu Yetu (EYC) fut créée en 1999 à la suite de la Conférence Mondiale sur l'Éducation à Jomtien en 1990 et fut enregistrée en tant que Trust en novembre 2006. Auparavant, elle fonctionnait comme un réseau d'OSC ayant pour centre d'intérêt l'éducation, soutenu par le Fonds du Commonwealth pour l'éducation (CEF). ActionAid Kenya offrit un hébergement institutionnel à l'organisation. Cet arrangement lui permit de profiter des politiques financières et comptables solides de l'organisme, des systèmes et procédures pour une gestion efficace de ses activités, de ses ressources et informations.

Au début, il y avait un secrétariat composé d'une personne, soutenu par un conseil de neuf personnes. L'organisation naquit lorsque les parties prenantes jugèrent nécessaire d'avoir toutes les OSC actives dans l'éducation sous une seule coupole, de sorte qu'elles puissent parler d'une seule voix pour influencer la politique éducative et ses résultats. La Coalition compte actuellement 120 membres répandus à travers le pays. Elle a un Secrétariat National et des membres affiliés à l'échelle régionale. La structure de la campagne de la coalition comprend plusieurs couches : le Comité Exécutif, le Secrétariat, les groupes thématiques et les sections régionales. Et selon la politique et les dispositions de ses nouveaux Statuts, la structure devrait également toucher les comités nouvellement établis. Pour les efforts de campagne, le degré d'engagement des membres est très impressionnant, à environ 80 %. Mais à côté des efforts de participation à la campagne, le problème de l'inscription et du paiement des cotisations à l'organe de tutelle est un point de friction. À ce propos, seuls 20 % des membres peuvent être considérés comme actifs. EYC compte des groupes thématiques (sous-réseaux) structurés autour des objectifs EPT comme suit : Développement et Éducation de la Petite Enfance ; Handicap et Éducation spécialisée ; éducation des filles et intégration de la dimension genre ; Enseignants et Qualité ; Éducation Primaire dans

les Bas-Quartiers Urbains et dans les Zones Arides, et Alphabétisation des Adultes.

EYC dispose de Statuts, une structure fonctionnelle et tous les instruments légaux pour fonctionner de manière efficace. L'image de la coalition auprès de ses membres et de ses partenaires, et auprès de la communauté des bailleurs de fonds en particulier, a radicalement changé au cours de ces dernières années à la suite de certains problèmes internes (voir ci-dessous). La confiance et la crédibilité ont augmenté d'un cran, produisant plus d'opportunités de financement pour mener les activités de plaidoyer relatives à l'EPT.

### Perception de la situation de l'EPT au Kenya :

À travers le Programme de Soutien au Secteur de l'Éducation au Kenya, le pays a réalisé des avancées significatives en ce qui concerne l'EPT. Cependant, les défis à l'échelle locale au Kenya tournent autour des questions suivantes : l'amélioration des opportunités de Protection et Développement de la Petite Enfance (PDPE), en particulier pour les enfants vulnérables ; s'assurer que tous les enfants ont l'opportunité d'accéder et d'achever leurs études ; s'assurer que l'enseignement et l'apprentissage sont disponibles et accessibles ; réaliser 50 % d'amélioration du niveau d'alphabétisation des adultes chez les femmes ; éliminer les disparités entre les sexes à l'école primaire et secondaire et améliorer tous les aspects de l'éducation de qualité. Les personnes interrogées se lamentaient de l'insuffisance du soutien (aussi bien financier qu'humain) pour le développement et l'éducation de la petite enfance ; la faiblesse de la qualité de l'éducation ; les ratios élèves — enseignants élevés ; les salles de classe surpeuplées (un ratio d'un enseignant pour 80 élèves) et des nombres élevés d'enfants qui n'ont pas été touchés en particulier dans les zones pauvres. L'accès a considérablement augmenté depuis l'introduction du Programme d'Enseignement Primaire Gratuit par le gouvernement en 2003/2004, mais l'absence de subvention par élève a compromis l'accès à l'éducation primaire de qualité chez les groupes

pauvres, vulnérables et marginalisés. Cependant, le taux de scolarisation brut à l'école primaire a augmenté de 60 % en 2007, contre 45 % en 2003. Le budget du secteur de l'éducation a été constamment augmenté en pourcentage du budget national et s'élève actuellement à 17 %, mais il est encore de 3 % inférieur à la référence FTI de la Banque Mondiale qui est de 20 %. Autrement dit, le gouvernement du Kenya consacre plus de 6 % de son PIB dans l'éducation.

Les personnes interrogées ont reconnu à l'unanimité que le gouvernement, à travers le ministère de l'Éducation, avait aussi créé des cadres de politique pour l'éducation de la petite enfance, des adultes et pour la formation continue, l'Éducation Non-Formelle, l'Enseignement Nomade et l'Intégration de la Politique Genre dans l'Éducation. À travers les Mesures de Relance Économique, le gouvernement s'est engagé à améliorer les infrastructures d'écoles et aussi à augmenter le nombre d'enseignants en recrutant des enseignants sur la base de contrats à court – terme. Le ratio élève-enseignant de 1/100 est fréquent, en particulier dans les zones rurales et cela tend à avoir un impact négatif sur les résultats d'apprentissage.

#### Défis de la Création d'une Coalition

Comme mentionné dans les leçons apprises ci – dessous à l'échelle régionale, EYC a connu ces défis de gouvernance qui constituent des risques pour les coalitions nouvelles et celles bien établies. Vers 2005, EYC, en dépit des résultats remarquables des années précédentes, était arrivée à un bas niveau et connaissait des difficultés dans sa campagne et des problèmes de gestion organisationnelle, conduisant à une perte d'intérêt, de confiance et d'assurance, ce qui a entraîné la naissance de différentes factions au sein de la coalition. En 2008, une AGA (Assemblée Générale Annuelle) spéciale fut organisée avec succès pour relancer et revivifier EYC, et un bureau intérimaire fut mis en place pour superviser les affaires de la coalition pendant une année. ANCEFA, à travers les initiatives de la SMR II, a aidé EYC à se remettre sur les rails, en mettant à la disposition de la coalition un chargé d'appui au projet et en apportant un appui administratif pour renforcer le réseau et soutenir le Secrétariat. Par la suite, une véritable AGA, soutenue par ANCEFA fut organisée en 2009 pour mettre en place les structures adéquates, entraînant une modernisation de EYC. Ceci est une illustration

du rôle de soutien important que les organisations régionales peuvent jouer dans les problèmes sensibles et secrets tels que la cohésion et la gouvernance internes. La flexibilité de la subvention de la SMR II a permis à ANCEFA de réagir lorsque ce risque est apparu, et d'empêcher la perte d'une coalition, qui était considérée depuis lors comme un puissant leader en plaidoyer.



Piers Benatar/Panos Pictures/ActionAid

## Description de meilleure pratique au Kenya :

### le Processus de Plaidoyer du Cycle Électoral en rapport avec le Financement de l'Éducation à travers le Budget National :

La manière avec laquelle EYC essaie de créer des politiques de valeur au Kenya est exemplaire et les autres coalitions nationales devraient s'en inspirer. En prévision des élections de 2012, la coalition a développé un plan électoral (manifeste) qui englobe les problèmes, questions, politiques et solutions éventuelles du secteur de l'éducation et est en train de le présenter aux partis politiques pour l'adhésion des parties prenantes et aussi pour avertir les citoyens lorsqu'ils vont se rendre aux urnes et aussi dans le but de suivre les promesses électorales. Cette stratégie est basée sur l'idée que les politiciens sont plus réactifs à la stimulation politique et sociale lorsqu'ils font du démarchage en période électorale. Et il devient possible de les prendre en otage, influençant ainsi les manifestes de leur parti en faveur des objectifs de l'Éducation pour Tous. Le projet de Plaidoyer Électoral et Budgétaire de la Coalition Elimu Yetu financé par ANCEFA a pour but de créer un espace permettant aux OSC de s'engager de manière constructive, en créant des rapports solides entre les processus du cycle électoral et le financement de l'éducation à travers le budget national.

C'est un exemple de bonne pratique qui a été testé. Déjà en 2007 (avant la crise électorale et postélectorale qui s'en est suivie) les partis politiques publiaient les manifestes de leur parti pour obtenir le mandat de l'électorat et se disputaient l'attention des OSC actives dans l'éducation en terme d'importance de leur plan concernant le secteur éducatif. Les OSC se sont engagées dans les processus pour informer et influencer les manifestes de partis. EYC est en train de tirer le bilan des réalisations faites dans le secteur de l'éducation jusqu'ici, en continuant à suivre les promesses électorales et l'étendue de leur réalisation par le gouvernement de la coalition. Les leçons apprises ont servi à documenter le Manifeste de EYC pour les partis politiques. La coalition a élaboré « un minimum indispensable » en dix points pour les manifestes des partis, qui prend en compte tous les objectifs EPT, suivi d'un appel à l'action adressé à tous les citoyens du Kenya. Les principaux partis politiques du Kenya ne peuvent pas rester sourds à un tel signal d'alarme.

Les principales étapes du projet du cycle électoral et budgétaire observé au Kenya pour tenir les politiciens responsables sont les suivantes :

- Étude et analyse des plans et budgets (pré et postélectorales) du secteur éducatif
- Étude et analyse des manifestes des principaux partis politiques pour souligner les promesses et les engagements qu'ils ont faits lors de leurs démarches électorales auprès des citoyens.
- Étude de l'évolution et de la mise en œuvre des plans du secteur éducatif en conformité avec l'EPT, le cadre de Vision 2030 et le KESSP.
- Suivi des engagements et promesses électorales faits en 2007 pour déterminer, dans quelle mesure ils ont été respectés et enfin, pour la création d'un manifeste de l'éducation parallèle qui serve d'argument de vente pour les élections 2012. Ce document sert de référence pour déterminer le candidat sérieux par rapport au développement éducatif au Kenya pour mériter l'appui de la coalition.

Ces processus budgétaires et électoraux au Kenya rappellent ceux du Malawi, excepté qu'au Kenya, les processus sont intimement liés (processus du cycle électoral et implication budgétaire), tandis qu'au Malawi, les actions du cycle électoral et de plaidoyer du cycle budgétaire semblent être des processus parallèles qui se complètent mutuellement (voir l'étude de cas sur le Malawi). Le point qu'ils ont en commun est la manière dont les coalitions nationales sont capables de faire du lobbying pour augmenter les ressources allouées au secteur de l'éducation en faisant pression sur les formations politiques pour qu'elles prennent des engagements par rapport auxquels elles seront jugées lors des prochaines élections. Ce modèle pourrait être exporté vers les autres pays dont les coalitions de l'éducation membres de ANCEFA. Mais l'efficacité d'une telle stratégie dépendra surtout de la structure des politiques partisanes dans les contextes particuliers des pays. Dans un environnement où un parti domine clairement le paysage politique, l'appui d'une coalition pour influencer les résultats politiques pourrait ne pas être très significatif.

**Enseignement tiré :**

- Une partie de la crise interne à laquelle EYC faisait face était liée à l'absence d'outils de gestion. EYC a quitté le giron d'ActionAid (où elle fut hébergée à ses débuts) avant que les instruments de gestion ne soient développés. L'absence de mécanismes de supervision, de contrôle et de points de référence que la situation a créé a donné naissance à des conflits d'intérêts divers dans l'octroi des contrats sans procédures en bonne et due forme. Le Comité Exécutif et le Coordinateur n'étaient pas sur la même longueur d'onde, ce qui a entraîné une situation de crise qui a presque provoqué la disparition de la coalition.
- La marque de plaidoyer et le mode d'engagement : EYC adopte une approche d'engagement constructif dans ses rapports avec le gouvernement. La coalition se positionne de manière stratégique dans les comités sectoriels et essaye d'influencer les politiques à la source plutôt que de trop s'engager dans le mode plaidoyer et de campagne conflictuels. Cette stratégie a permis à EYC d'élaborer des documents conjoints avec le Ministère ; de participer aux comités conjoints de groupe de travail pour préparer certaines conférences et pour élaborer des documents d'orientation pour influencer les politiques éducatives et leurs résultats.
- Les objectifs de l'EPT sont si vastes. EYC a tenté d'en faire trop à la fois. Pour qu'elles soient plus effectives, les campagnes doivent être plus ciblées. Il serait nécessaire de concentrer les campagnes éducatives organisées par les coalitions nationales sur trois sujets au maximum et ne pas essayer de tout faire à la fois, avec des ressources limitées.
- Utiliser le groupe de coordination des bailleurs de fonds pour influencer les politiques : un des principaux points qui est en train d'être renforcé, est l'alliance tacite entre la communauté des bailleurs de fonds et les OSC, pour savoir qui devrait prendre les devants pour promouvoir les programmes d'action à chaque forum. Une telle stratégie est fondée sur la compréhension du fait que parfois le gouvernement est plus réceptif aux plaidoyers nationaux. Parfois, les OSC peuvent s'appuyer sur la communauté des bailleurs de fonds en défendant une certaine position de principe pour leur compte.

**Meilleure pratique :**

- Au Kenya il ya une approche sectorielle orientée vers l'intégration, rassemblant tous ceux qui ont un intérêt pour l'éducation. EYC est considérée par le gouvernement comme un partenaire de développement essentiel et en tant que tel, elle est présente durant la planification, la mise en œuvre et le suivi des processus du Ministère. Les missions/ interventions conjoints sont menées dans le but de promouvoir de meilleures pratiques. L'impact du secteur de l'éducation dans le développement national est tangible, résultant à des progrès qui sont en train d'être faits dans les réformes. EYC exerce une pression positive sur le Ministère, pour qu'il soit plus réactif aux défis quotidiens. Le Ministère offre des contrats de consultation à la coalition visant à étudier les avancées vers les objectifs EPT. La qualité demeure une grande préoccupation pour les partenaires au développement.
- EYC fait partie du Groupe de Coordination des Bailleurs de Fonds de l'Éducation (EDCG) et aide le Ministère à montrer aux bailleurs de fonds comment ils pourraient aider dans l'éducation. Ils sont aussi actifs dans la campagne pour l'éducation non formelle dans le but de réaliser les objectifs EPT. Elimu Yetu apporte une aide dans le domaine de l'orientation politique en tant que membre de l'équipe de planification et s'engage de manière constructive avec le Ministère. La coalition peut facilement avoir accès au Ministère et a joué un rôle prépondérant dans la révision du KESSP.
- Plaidoyer à travers les médias : EYC a une stratégie de plaidoyer médiatique puissante, grâce aux liens solides noués avec les maisons de presse.
- Le travail de la coalition est bien documenté pour l'apprentissage et le partage avec les partenaires. Les publications sont mises à la disposition des membres et des partenaires au développement pour les tenir informés des activités de la coalition.
- EYC est douée pour débattre les problèmes à travers son réseau. Une conférence nationale est tenue tous les ans pour réunir les OSC dans le but de faire le bilan de ce qui se passe.

## Étude de cas : Ouganda

# La recherche de transparence dans la mise en œuvre des politiques

### Introduction :

Le Forum des ONG actives en Éducation en Ouganda (FENU), comme TEN/MET, EYC et CSCQBE, est un membre fondateur de ANCEFA. Le FENU compte 83 membres, et environ 65 % d'entre eux sont activement engagés dans les efforts de plaidoyer de la coalition. Le réseau a un Secrétariat national, mais il ne parvient pas à mettre en place des sections à l'échelle des districts, entre autres à cause des contraintes de ressources. Le FENU est structuré comme suit : l'Assemblée Générale Annuelle (organisée chaque année) est l'organe suprême, suivi du Conseil d'Administration, le Secrétariat et trois sections de district qui sont indépendants du FENU. Quatre sur sept des membres du Bureau viennent de l'intérieur, ce qui lui confère un bon équilibre urbain/rural. L'organisation a élaboré un manuel de gestion administrative et un manuel financier pour guider les procédures et processus. Elle fonctionne autour de cinq groupes thématiques : Accès et Qualité ; la parité des sexes ; l'Éducation de la Petite Enfance ; l'Éducation des Adultes ; les Cas de VIH et l'Éducation multilingue. Le modèle observé pour la gestion du réseau est comme suit : le FENU préside la première réunion. Les réunions suivantes sont censées être accueillies par les autres membres tous les deux mois à tour de rôle.

Le FENU fut créé en 2001 pour servir de forum pour le réseautage, le renforcement de capacités et le plaidoyer sur les politiques et pratiques éducatives. La cohésion de la coalition, comme celle de EYC au Kenya, n'a pas résisté à l'épreuve du temps. La coalition était très forte avant 2008, mais elle s'est détériorée par la suite à cause des problèmes de gouvernance autour des responsables et de la gestion des activités de la coalition. À un moment donné, les membres ont commencé à s'éloigner du réseau, entraînant une diminution de l'animation de l'institution. Le FENU a heureusement retrouvé sa prépondérance, mais il doit ramener ses membres perdus dans le giron de la coalition. Un des informateurs clés a affirmé que le Secrétariat tend à être la coalition et que le niveau du personnel semble extrêmement

inadéquat pour relever les défis qui se posent. La coalition, selon une autre personne interrogée, est systématiquement dominée par les ONG. Deux autres personnes ont souligné les défis liés à la formation de coalition, mais ont salué la relation fructueuse qu'ils ont eue avec les médias, comme un exemple de partenariat réussi. Contrairement à la SMR II, la SMR I était très visible en Ouganda. Il y avait un mécanisme de soutien (incluant des mesures pour le recrutement d'un agent de programme et un soutien institutionnel et opérationnel) et le FENU a eu un rôle de modérateur au sein du bureau de ANCEFA de 2005 à 2009 jusqu'à ce qu'elle cède au Kenya le rôle de modérateur pour la région de l'Afrique de l'Est, lorsqu'on a jugé nécessaire que le Kenya était prêt pour ce travail. Le mécanisme de soutien a changé sous la SMR II et la fourniture d'un agent d'appui ne fut pas renouvelée. On peut affirmer cependant que le FENU a participé à un voyage au Djibouti avec (le Responsable de Programme de ANCEFA) pour mettre en place une coalition là-bas et a aussi assisté à la réunion du conseil d'administration de Nairobi pour discuter des problèmes de la SMR.

### Perception de la situation de l'EPT :

Le FENU a joué un grand rôle dans l'adoption de la Loi sur l'Enseignement Primaire Gratuit, garantissant l'accès à l'éducation à tous les enfants de l'Ouganda. L'Ouganda a largement réalisé l'accès à l'éducation primaire avec un Taux Brut de Scolarisation (TBS) de 122 %, mais ce n'est pas en très bonne voie vu le problème de la qualité. Le FENU est en train de produire de bons résultats dans le domaine du plaidoyer et a mené les campagnes « retournez à l'école », « retour à l'école », « restez à l'école » à travers l'Ouganda. La coalition célèbre aussi la Semaine Mondiale de l'Action (SMA) et la Journée de l'enfant Africain ; mais les défis sont énormes et les parents doivent supporter certaines des charges, exemple les coûts cachés, pour que leurs enfants restent à l'école. Lorsque les coûts liés à la scolarisation sont rattachés, il y a de la réticence de la part de certains parents à faire entrer leurs enfants à





l'école. Pour des raisons culturelles, les filles sont plus vulnérables et ont moins de chances de rester à l'école ; les filles sont mariées précocement, ce qui donne lieu à une structure pyramidale de l'éducation, montrant une base large d'élèves filles au début des études, qui diminue graduellement en évoluant vers le haut.

Le gouvernement ne s'est pas engagé à donner des services de Développement de la Petite Enfance (DPE). Il ne coordonne que les prestataires privés, mais il ne fournit pas un tel service. Aujourd'hui l'inscription en DPE est de 2,6 % de nouveaux entrants en primaire. Il y a des lacunes dans la prestation des services éducatifs primaires, bien qu'il y ait eu une hausse de l'allocation. La fourniture des repas de midi s'avère être un grand défi contribuant au niveau élevé d'abandon scolaire. Le taux de redoublement pour les classes de 1ère-5ème année est de 7 %. Le taux de scolarisation est à la hausse, mais le taux de rétention à l'école est un objet de préoccupation. Vu que certains enfants ne peuvent pas suivre le système traditionnel, ActionAid Ouganda est engagée dans la prestation de services éducatifs non formels. L'organisation fait pression sur le gouvernement pour qu'il prenne en compte la question de l'éducation non formelle pour les enfants en âge d'aller à l'école primaire et qui ne peuvent pas fréquenter les écoles conventionnelles. Le gouvernement est progressivement en train d'intervenir pour l'octroi de fonds afin de créer des structures permanentes pour les écoles non formelles. Les enseignants sont en train d'être

inclus dans la fonction publique ; un programme a été élaboré pour les enseignants et un programme de formation de deux ans mis en place. En mai 2010, le gouvernement a formé 800 enseignants non formels et cela en soi peut être considéré comme une réalisation majeure.

#### Exemples de meilleure pratique :

- Un des objectifs stratégiques fortement poursuivis par le FENU, est de se placer et de s'introduire dans les sphères où les politiques et pratiques sont élaborées, pour être en mesure d'influencer les processus décisionnels. La stratégie est d'influencer de l'intérieur plutôt que de s'engager dans des manifestations de contestation qui sont le plus souvent contreproductives. C'est une stratégie d'engagement constructif ayant pour but de faire intervenir le FENU dans les négociations. Cet objectif a été atteint dans une grande mesure. Le FENU a atteint maintenant un certain niveau dans le système gouvernemental, ce qui lui a permis d'être régulièrement consulté sur les questions de l'éducation. La coalition est membre de beaucoup de groupes de travail du ministère à savoir : le Suivi – Évaluation ; la Formation des Enseignants, la Formation Technique Commerciale et Professionnelle (FTCP), l'Enseignement Primaire et le Comité Consultatif du Secteur Éducatif — l'organe suprême de décision du Ministère de l'Éducation. En conséquence de cet engagement constructif, le FENU jouit de la

- légitimité, de la reconnaissance et du respect. La coalition ne peut plus être ignorée et n'est jamais exclue lorsqu'il s'agit de discuter des questions de l'éducation en Ouganda. La relation a été scellée de telle sorte que le FENU n'a pas besoin de rendez-vous pour voir le Ministre de l'Éducation ou le Premier Ministre.
- Le résultat de la stratégie de retranchement du FENU au sein des instances gouvernementales était qu'elle était capable d'influencer les politiques, ce qui au bout des années a abouti à l'adoption de la Loi sur l'Éducation de 2008 par le gouvernement. L'élaboration de cette loi a pris beaucoup de temps. Elle a commencé en tant que projet de loi en 2000, qui avait été bloqué, ayant fait l'objet d'un très long débat de 2001 à 2008 et qui a été amendé environ cinq fois. Les questions du projet de loi incluent : la nécessité d'un enseignement primaire gratuit et obligatoire ; de reconnaître l'éducation non formelle à travers une loi ; les questions de parité entre les sexes qui doivent être intégrées. En 2008, après que le Comité des services sociaux ait reporté la plénière ; il y avait une clause que le FENU avait remise en question : les parents sont passibles de sanction pour n'avoir pas amené leurs enfants à l'école. Le FENU avait contesté cela et le Comité était obligé de la retourner, contournant ainsi ses propres règles. Mais le FENU perdit la bataille à cause d'une préparation insuffisante pour défendre la cause. Le problème en cause était le suivant : que faisons-nous des parents qui décident de ne pas amener leurs enfants à l'école? Il est évident que la coalition n'avait pas fait suffisamment de recherches sur la question pour tirer l'information qui pourrait sous-tendre leurs stratégies de lobbying et de plaidoyer. Pour les interventions futures de la CME, il serait essentiel de renforcer la capacité de lobbying et de négociation avec les garants des droits et les décideurs sur les questions de plaidoyer éducatif.
  - Le FENU jouit d'une bonne relation avec le Ministère du Genre, il se soucie de l'intégration de la dimension genre et des problèmes d'éducation des adultes, et essaie d'influencer ses politiques pour promouvoir les objectifs EPT y afférents. La coalition est en train de travailler pour mettre un pied au Ministère des collectivités locales, profitant du nouveau système de délégation des pouvoirs à un niveau décentralisé.
  - Il y a eu de sérieux problèmes avec le paiement des salaires des enseignants. Les responsables d'éducation du district ont mis du temps à inscrire les noms des enseignants sur leur registre de paie. La coalition a abordé le problème à travers le lobbying et le plaidoyer pour réduire les étapes par lesquelles les fonds transitent. Le processus du transfert des fonds a changé. Aujourd'hui les enseignants sont directement payés par le Ministère des Finances dans leurs comptes. La subvention proportionnelle au nombre d'élèves va également directement dans les comptes bancaires des écoles, ce qui renforce la redevabilité au niveau décentralisé, mais cela constitue également un défi en termes de préparation des structures communautaires locales à mener ces processus. Des efforts sont en train d'être déployés pour moderniser les Comités de Gestion des Écoles et de les rendre fonctionnelles et capables de jouer un rôle de supervision. Les directives sont actuellement en train d'être publiées pour renforcer les structures locales pour cette tâche.
  - Le FENU est représenté dans les plus hautes instances de décisions où les questions relatives à la politique sont discutées et réglées. Les réunions sont présidées par le Secrétaire Permanent et les principaux bailleurs de fonds prennent part à de telles réunions, créant une bonne occasion de s'intéresser aux processus du secteur de l'éducation. La Réunion d'Étude du Secteur de l'Éducation a lieu en novembre et offre aux OSC l'opportunité d'influencer le processus d'adoption de stratégie et de prise de décision.
  - Le gouvernement de l'Ouganda investit environ 30 % du budget national dans l'éducation, dont 65 % va dans l'enseignement primaire – selon le coordinateur national du FENU. Il est de 10 points supérieur à la référence du FTI de la Banque Mondiale qui est de 20 % du budget national à allouer au secteur de l'éducation.
  - Une Initiative de Renforcement de la Qualité (IRQ) et la Participation Communautaire doivent être promues en Ouganda. Ceci va beaucoup aider à porter haut la question de la qualité dans l'agenda du gouvernement en tant que question transversale. Les autres pays membres de ANCEFA doivent faire de même.

# Résumé de la Région : Afrique

## *Caractéristiques communes dans la manière d'aborder les campagnes EPT, les leçons apprises, le lobbying, le plaidoyer et les défis opérationnels :*

- L'une des principales leçons apprises durant cet exercice est que le meilleur moyen pour les coalitions nationales de réaliser les résultats de développement, est de faire pression sur le gouvernement ou les secteurs concernés (celui de l'éducation par exemple) pour qu'elles soient représentées dans leurs groupes de travail et considérées comme des pièces maîtresses dans ces structures. Alors, il devient possible pour la société civile de savoir ce qui se passe et d'être capable d'influencer les processus à la source. C'est l'une des principales caractéristiques communes entre les coalitions EYC, TEN/MET, FENU et CSCQBE. Elles ont toutes réussi à s'introduire dans les groupes de travail techniques de leurs ministères de l'Éducation respectifs et ont prouvé leur mérite d'être des partenaires de développement capables d'offrir des services de conseil stratégique et des alternatives au gouvernement pour le bien-être collectif. L'enseignement tiré ici est que : le principe de l'engagement constructif à la source est plus efficace que les modes de plaidoyer provocateurs !
- La période de planification stratégique de la coalition TEN/MET correspond au cycle électoral national. Le principe de ce positionnement stratégique est d'utiliser son réseau de membres pour saisir l'opportunité de s'engager de manière significative auprès des politiciens en les amenant à s'impliquer dans le programme de la coalition, et cet engagement sert de référence pour mesurer leur résultat dans un partenariat responsable. Cela s'est avéré un moyen efficace de promouvoir le programme EPT. Sans aligner sa période de planification stratégique sur la période du cycle électoral, la coalition CSCQBE utilise la même approche pour que les partis politiques et les politiciens inscrivent les problèmes de l'éducation dans leurs manifestes de parti pour obtenir leur soutien. Tous les pays membres d'ANCEFA doivent s'inspirer de cette approche vu que les politiciens sont plus réceptifs aux demandes la société civile lorsqu'ils font du démarchage électoral pour obtenir le vote des citoyens.
- Le projet de plaidoyer du cycle budgétaire et électoral entrepris comme deux projets différents soutenus par ANCEFA à travers la SMR II rappelle le projet de Plaidoyer Budgétaire et Électoral de la coalition Elimu Yetu au Kenya. Tous les deux ont pour objectif de faire le suivi des promesses politiques, des programmes gouvernementaux et des budgets alloués à l'éducation primaire. La coalition Elimu Yetu a mis en place « un minimum indispensable » que tous les partis qui se disputent le pouvoir doivent endosser en bloc tandis que la coalition CSCBQE a élaboré un programme d'éducation pour renforcer l'adhésion des parties prenantes. Leses deux coalitions ont la possibilité de convoquer les partis politiques à un forum et de les pousser à s'engager dans ces programmes.
- Former et gérer une coalition est une tâche difficile. Tandis que ANCEFA soutient les processus internes en cours de consolidation, à travers des projets comme la SMR, il reste encore beaucoup de progrès à faire. Il y'a des postes à pourvoir en urgence. Les systèmes de suivi et d'évaluation des institutions sont souvent faibles et ont besoin d'être développés. Le manque de mémoire institutionnelle est un problème et un défi.
- La coalition Nationale de Malawi a réussi à démystifier le budget de l'éducation et a attiré l'attention des responsables politiques et des décideurs pour soutenir de manière significative le secteur de l'éducation. Cela se fait à travers une stratégie de plaidoyer annuelle cohérente et constante. Les expériences réussies de la coalition ont été reconnues par la Banque Mondiale, l'UNESCO et OSISA. Le cycle budgétaire a été un enseignement tiré pour les autres pays africains, et la coalition CSCBQE a déjà accueilli des visites d'étude de la part du Mozambique, de la Gambie et de l'Éthiopie.
- Avant de s'engager avec un acteur de développement important comme le Ministère de l'éducation, les coalitions doivent être suffisamment préparées et prévoir tous les arguments possibles pouvant être avancés par l'autre partie sur la table de négociation. Selon un acteur important, le FENU (Ouganda) se serait engagé avec le ministère sans s'être préparé.

## *Un échantillon des Contributions Spécifiques du projet Stratégies du Monde Réel en Afrique – création, redynamisation et consolidation de coalition selon les contextes spécifiques du pays :*

ANCEFA travaille pour apporter le changement au niveau national et régional. La création de coalition est l'une des pièces maîtresses du plan stratégique de ANCEFA visant à créer et à soutenir la capacité à s'engager dans les processus nationaux d'éducation. Le rôle de ANCEFA comme agent de changement et la capacité de l'organisation à créer, entretenir, redynamiser et revivifier les coalitions est bien établie. Un bon nombre de pays ont, durant la SMR I et II, appris/profité de la création/consolidation du modèle de la coalition. Cela concerne, mais ne se limite pas au Zimbabwe, au Sénégal et au Kenya.

### **1. Zimbabwe : Les OSC dans l'œil du cyclone**

: le Zimbabwe est le pays le moins susceptible d'atteindre l'un des objectifs de l'EPT d'ici 2015 et corrobore la vision selon laquelle la situation politique et économique locale compte. Le climat politique au Zimbabwe n'est pas de bon augure pour la coalition nationale pour l'éducation. Jouissant jadis d'un des meilleurs systèmes éducatifs en Afrique, avec un taux d'alphabétisation de 98 % à la fin des années 1990, l'évaluation de la performance du pays a chuté de 40-50 % en 2006.

Les enseignants étaient délibérément ciblés pour leur rôle dans l'éducation politique des communautés entraînant une défaite du parti au pouvoir ; la répression, la violence et l'intimidation devinrent monnaie courante. L'impasse politique sur le partage du pouvoir qui s'en est suivi entre le ZANU-PF et le MDC, le coût élevé de l'éducation, la fermeture des écoles publiques, les salaires misérables des enseignants et le bas moral ont contribué ensemble à l'effondrement du système éducatif. Un exode massif des enseignants dans les pays voisins s'en est suivi afin d'échapper à la persécution et aux difficultés économiques. C'était difficile dans ces circonstances d'avoir une plateforme légale sur laquelle reposer pour défendre les objectifs de l'EPT. L'atmosphère de suspicion

qui régnait permettait difficilement à la Coalition Nationale de la Société civile active pour l'Éducation du Zimbabwe (NASCECZ), créée en 2003 et entretenue pour jouer son rôle jusqu'en 2007, d'avoir un apport, un rendement ou une influence sur les processus du secteur éducatif. Par conséquent, la coalition s'était limitée à faire de son mieux pour sortir de la mauvaise passe et était obligée de réduire ses activités et de regagner la clandestinité.

Il y a eu depuis lors un compromis politique entre ZANU-PF et le MDC, et le Zimbabwe laisse progressivement derrière elle les années d'amertume dues à la suspicion et à la répression politiques pour ouvrir une ère plus favorable à l'éducation et au développement. En septembre 2008, ANCEFA et OSISA ont tenu une rencontre à Johannesburg pour trouver une stratégie de relance de la coalition au Zimbabwe, aboutissant à la naissance de la Coalition Zimbabweenne pour l'Éducation (ECOZI). Un nouveau Comité de Pilotage a vu le jour avec le Forum des Femmes Éducatrices Africaines du Zimbabwe servant de Point Focal pour la Coordination. L'organisation est actuellement dans une phase d'apprentissage et promeut le dialogue et la recherche de consensus dans le but d'avoir une mainmise sur le Ministère de l'Éducation, comme ce fut le cas en 2007 lorsque la coalition NASCECZ entretenait des relations cordiales avec le gouvernement. Par conséquent, la situation actuelle appelle à « un optimisme prudent ». Une mission d'information fut conduite en octobre/novembre 2008, suivie d'un recensement des parties prenantes en juin 2009, et d'un atelier de recherche de consensus en juin 2009. À la fin du mois de juin 2009, le Comité de Pilotage animait des débats sur un Protocole d'Accord qui pourrait faciliter une relance effective de la coalition. Il faut noter qu'un coordinateur a été nommé maintenant.

## 2 Méthodologie de création de coalition par ANCEFA :

ANCEFA a développé sa méthodologie de création de coalition en se basant sur les éléments et processus suivants : ANCEFA fournit des fonds de démarrage ; facilite l'activité de recensement des parties prenantes, et organise la session de briefing avec le Comité de Pilotage. À la fin de ce processus, le Comité est censé mener les activités suivantes : élaborer un protocole d'accord/des statuts pour la coalition ; mobiliser les ONG pour qu'elles prennent part à la coalition ; prendre part aux préparatifs et à l'organisation d'un Forum des ONG sur l'Éducation ; organiser un atelier adhésion à la coalition ; trouver un consensus concernant la vision et la mission de la coalition ; mettre en place un secrétariat et renforcer sa visibilité dans le pays. Le fonds de lancement alloué à la coalition nouvellement créée est utilisé entre autres pour : recruter un personnel réduit ; acquérir des bureaux, acquérir du matériel de bureau – ordinateurs, imprimantes, photocopieuses, meubles, téléphone, télécopieur etc. ; présenter les activités aux parties prenantes ; communiquer avec les membres et les partenaires. Mais le défi de la création de coalition comprend : des fonds insuffisants pour mener de bonnes campagnes ; une coordination limitée ; l'interférence de la politique et la capacité à entreprendre des campagnes fondées sur des éléments de preuve.<sup>181</sup>

## 3. Kenya : les succès et défis de la création d'une coalition :

La Coalition Elimu Yetu offre un exemple frappant des succès et défis que peuvent connaître une coalition et les potentiels écueils qu'une coalition établie ou nouvelle doit éviter. L'AGA de 2005 qui a abouti à l'élection d'un nouveau bureau était dominée par des organisations situées en dehors de Nairobi.

Peu de gens ont par conséquent mené les activités et la campagne de la coalition. Tous les autres se sont sentis exclus ce qui est dû en grande partie au manque de concertation sur les questions de la campagne et de la gestion de l'organisation. La communication difficile entre le Secrétariat, le conseil d'administration et les membres et partenaires régionaux a détourné l'attention de l'objectif central. Des camps adverses se sont créés, entraînant un



Limbani Nspato/Johannesburg/1 Goal

manque de confiance des membres et partenaires dans l'organisation, menaçant ainsi l'existence même de la coalition. Mais des personnes engagées se sont appropriés les problèmes et ont consacré beaucoup de temps et d'énergie pour calmer les parties prenantes de la coalition. Les valeurs qui sous-tendent une coalition habilitante furent une fois de plus embrassées, entraînant une évolution d'un consensus universel pour bâtir la coalition sur des bases solides. Ceci est un exemple précis d'utilisation des bons offices diplomatiques de

181 Projet d'appui à la création de coalition en Afrique du Sud

ANCEFA pour résoudre les problèmes d'une coalition nationale et établir les conditions du nouveau dispositif avec les membres.

***La modernisation de la Coalition Elimu Yetu : L'approche fut organisée en deux étapes :***

une concertation seul à seul avec les institutions parties prenantes pour préparer le terrain, suivie de réunions de concertation et de recherche de consensus. Le Forum des Éducatrices Africaines (FAWE) Kenya fut approchée pour héberger l'institution provisoirement ; un comité intérimaire fut formé. Les membres se laissèrent convaincre pour la tenue d'une réunion en 2008 en vue de former un comité intérimaire d'une année, chargé de la mission suivante : revivifier la coalition, créer un secrétariat et recruter un personnel réduit. Deux membres du personnel furent alors recrutés et hébergés dans un petit local pour mener les activités. Après ce processus, le grand défi était d'essayer de regagner la confiance des composantes de la coalition et de renouer les relations avec le Ministère de l'Éducation et les Médias. La coalition Elimu Yetu a maintenant des relations stratégiques avec le ministère de l'Éducation et une solide stratégie médiatique pour pousser les journalistes à valoriser leurs messages de campagne.

- 4. Sénégal :** La République du Sénégal est un bon exemple de pays où les OSC influencent de manière efficace les changements de politiques dans le domaine du recrutement des enseignants en plus de jouer constamment un rôle de médiation entre les Syndicats d'Enseignants et le Gouvernement Sénégalais. Ce rôle vise à calmer les tensions entre les différents syndicats et les a poussés à s'unir dans une plate-forme de plaidoyer redoutable pour soutenir la campagne pour l'EPT au Sénégal. Aujourd'hui quelque 32 syndicats d'enseignants sont membres de la coalition.

En 2006, la coalition sénégalaise s'était enlisée dans une crise avec le Secrétariat de ANCEFA, lorsqu'elle manqua de fournir un rapport narratif et financier sur la réalisation des activités conformément à son engagement contractuel vis-à-vis de ANCEFA. Il s'avéra plus tard qu'il y avait eu des malversations financières et que certaines parties prenantes ne pouvaient plus être considérées comme des

partenaires crédibles et la coalition fut par conséquent suspendue par la CME et exclue des activités de la SMR. L'effondrement de la coalition créa un vide entre 2006 et 2008. En 2008, la Coalition des Organisations et Syndicats pour la Défense de l'Éducation Publique COSYDEP vit le jour, d'abord sous la forme d'un forum de concertation des ONG et Syndicats des Enseignants (avec l'appui de ANCEFA) et devint plus tard une coalition à part entière, il s'ensuivit un atelier de recherche de consensus à Mbour, en avril 2008.

Aujourd'hui, la COSYDEP s'est positionnée comme une OSC crédible, bien respectée et proactive qui offre des services de médiation entre le gouvernement sénégalais et les syndicats des enseignants, le cas échéant, à contrecarrer les grèves qui ne peuvent que nuire aux apprenants du système scolaire. Sur l'invitation du Ministre de l'Éducation, l'organisation offre ses bons offices diplomatiques et étudie les solutions gagnantes réalisables, qui satisfont les différentes parties en conflit. C'est un bon signe que le Ministère de l'Éducation ait confiance en la coalition et en sa capacité de réunir les syndicats des enseignants autour d'un arrangement raisonnable. La COSYDEP a aussi été choisie par le Ministère pour jouer un rôle de supervision, assurant que les engagements pris durant les négociations sont respectés par les parties concernées. À cet effet, la coalition participa à une rencontre en septembre 2010, qui visait à évaluer la réalisation des engagements qui ont été pris par les différentes parties et l'impact que cela allait avoir sur le climat social du secteur éducatif.

- 5. Gambie :** ANCEFA a consolidé le réseau EPT en Gambie pour renforcer la prestation de service éducatif à travers l'institutionnalisation du suivi budgétaire. La coalition est en train de s'engager avec le Ministère de l'Éducation pour que ce dernier lui fournisse un compte rendu sur les intrants et ressources du secteur de l'éducation à travers des stratégies de suivi. Le Réseau EPT participe à la planification de la politique, à la formulation et au suivi du processus éducatif. Cela a renforcé la prise de conscience des Députés de l'urgence de soutenir le changement de politique et une augmentation des ressources allouées au secteur. ANCEFA a participé à l'organisation



Limbani Nspato/Johannesburg/1Goal

d'un atelier de formation régional sur le suivi budgétaire en Gambie en août 2007. ANCEFA a aussi financé la recherche de l'Observatoire de l'Éducation, à travers la SMR II dans le cadre du premier groupe de pays à être soutenu. ANCEFA a aussi permis au secrétariat de la coalition de participer à la réunion préparatoire de la CME Afrique à Dakar la même année. Dans un but de créer des synergies transnationales, ANCEFA a soutenu l'organisation transfrontalière de la SMA à Keur Ayib entre la Gambie et le Sénégal et la publication du rapport de l'*Observatoire de l'Éducation*. En 2009, ANCEFA a commandité une évaluation axée sur le genre<sup>182</sup> et le renforcement de la recherche de l'Observatoire de l'Éducation en 2007.

## Défis d'ordre général :

Le dilemme des coalitions nationales est de savoir si elles doivent aborder quelques-uns ou tous les objectifs EPT, vu leurs maigres ressources financières, techniques et humaines. Beaucoup de coalitions n'ont pas été capables de faire ce compromis et de dépenser leurs énergies et leurs ressources limitées dans le peu de choses qu'elles maîtrisent le mieux.

## Principaux Défis :

Beaucoup de coalitions devraient renforcer leurs capacités à : s'engager de manière plus proactive dans les processus budgétaires nationaux tout le long de l'année, contribuer par des articles dans la presse écrite et électronique et participer à des émissions radio/télévisées interactives pour améliorer la visibilité de la coalition. Obtenir des données de qualité pour un plaidoyer fondé sur des preuves continue de constituer un défi dans beaucoup de pays. Le projet de recherche de l'Observatoire de l'Éducation tente de combler ce fossé. Malheureusement, seule la moitié des pays membres de ANCEFA ont été couverts par le projet.

Le problème de la gouvernance de redevabilité de la coalition a été soulevé par certaines parties prenantes. Comme cela a été montré dans les pages précédentes, les défis de gouvernance, le principe de redevabilité, du leadership et de l'engagement menacent l'existence même d'Elimu Yetu, et la gestion empreinte de corruption a entraîné la disparition de la première coalition sénégalaise. En termes de feedback sur les résultats et produits, les coalitions doivent également s'assurer qu'il y a des processus formels pour garder les membres de la structure informés.

<sup>182</sup> Cette étude avait pour but de fournir une évaluation détaillée de la situation concernant l'intégration de l'égalité des chances dans le secteur de l'éducation, le progrès enregistré et les obstacles en termes de préparation, des insuffisances en matière de capacité, etc. dans la perspective de plaider pour une réforme de la politique

## Recommandations Générales :

- **La visibilité de la Stratégie du Monde Réel (SMR) en tant qu'instrument** : tous les membres de la coalition n'ont pas en quelque sorte le même niveau de connaissance de la SMR comme instrument d'appui aux coalitions nationales. Vu que les autres instruments comme le Fonds de la Société Civile pour l'Éducation (FSCE) sont des soutiens fournis à la coalition à travers la CME et les réseaux régionaux, il est important de souligner quelles sont les activités soutenues par la SMR. Cela va aider à renforcer la visibilité du projet au sein des membres.
- **Mobilisation de ressources** : les attentes, pour que ANCEFA offre des services de soutien plus accrus aux coalitions nationales et à leurs structures décentralisées, sont très fortes. Toutefois, le fonds disponible n'est pas proportionnel aux sollicitations nationales en vue d'intensifier le renforcement des capacités et les activités de plaidoyer. En l'absence de mécanismes d'approche visant les structures décentralisées, l'impact de la SMR peut être réduit et se limiter juste aux zones urbaines. En tant qu'approche basée sur le contexte et les exigences, les résultats consistant à satisfaire les besoins et les aspirations des structures de base sont loin d'être atteints à cause des déficits de financement.
- **Renforcer la mise en réseau verticale et horizontale et les mécanismes de soutien** : on n'insistera jamais assez sur l'importance de l'orientation des résultats vers la réussite du programme EPT. Toutes les coalitions échangent de manière proactive avec ANCEFA et ne le font pas assez entre elles. Elles n'exploitent pas assez les technologies de l'information (comme outils de campagne) en ayant un réseau électronique dynamique pour partager les informations sur les meilleures pratiques pour « des résultats rapides » et des apprentissages ainsi que des mécanismes d'entraide entre pairs. ANCEFA doit créer cet espace de développement pour une culture de l'apprentissage et de gestion des connaissances afin de renforcer l'orientation des résultats. Ce qui pourrait augmenter la valeur de leurs campagnes en cours.
- **Renforcement de la capacité du Comité de coordination pour une mémoire institutionnelle** : La recherche a montré que le taux de rotation au sein des secrétariats des coalitions est élevé, et à chaque fois qu'un coordonnateur de coalition quitte ses fonctions, il y a un risque que la coalition perde les enseignements acquis à travers les formations offertes par ANCEFA et les autres organismes. Viser le comité de coordination dans son ensemble serait une meilleure approche pour la formation ou la consolidation d'une coalition.
- **Coordination exclusivement pour les coalitions** : la situation idéale serait pour les coalitions d'avoir un rôle de coordination et de déléguer les activités à l'organisation (membre de la coalition) ayant un avantage comparatif pour assurer des résultats dans un projet particulier.
- **Consultation politique et collaboration opérationnelle** : le suivi de la politique et du budget doit être intensifié. La coalition CSCQBE a amplement démontré qu'il est possible d'améliorer la qualité de l'approche consultative en matière de politique à toutes les étapes du budget et des cycles électoraux pour une bonne redevabilité, reposant constamment sur les points prioritaires essentiels à l'atteinte des résultats de développement. Ce cas est une preuve qu'il est possible d'intensifier la collaboration opérationnelle au niveau national. De cette façon, les organisations peuvent travailler ensemble pour améliorer la réceptivité de leurs gouvernements respectifs au programme EPT.
- **Approche inclusive** : les ONG actives dans l'éducation ne font plus de plaidoyer en solo, mais travaillent ensemble sous forme de coalition pour planifier et mettre en œuvre des activités de plaidoyer sur le thème de l'éducation. Les syndicats et les coalitions en Afrique de l'Est bénéficient d'un partenariat fructueux basé sur la confiance mutuelle. Cette confiance est transposée entre les coalitions et les Ministères de l'Éducation des pays respectifs.



# SMR II en Asie-Pacifique

par Barbara Fortunato

Les études de cas suivantes présentent différentes campagnes de plaidoyer déployées pour relever les défis de la réalisation de l'Éducation Pour Tous (EPT) dans leurs propres pays :

- Aux **Philippines**, les Réformes du Réseau de la Société Civile pour l'Éducation (E-Net Philippines) ont organisé des campagnes pour l'augmentation du budget des Systèmes Alternatifs d'Apprentissage, pour offrir des opportunités d'éducation à ceux qui ont abandonné l'école et qui ne sont pas intégrés dans le système scolaire normal.
- Au **Cambodge**, le Partenariat des ONG pour l'éducation (NEP) et le gouvernement ont fait pression pour arrêter la collecte des frais scolaires informels, qui restreignait l'accès des enfants à l'éducation, et était faite dans le but d'augmenter les salaires des enseignants.
- En **Inde**, la Coalition Nationale pour l'Éducation (CNE) a organisé une campagne pour que la loi garantisse la scolarisation obligatoire et gratuite pour les enfants de 0-18 ans. Rendre la scolarisation obligatoire, pourrait décourager le travail des enfants.
- Au **Sri Lanka** la Coalition pour le Développement éducatif (CED) a mené campagne pour l'alphabétisation des adultes, particulièrement pour les femmes qui ont été forcées d'abandonner l'école très tôt – à la fois pour leur donner plus de pouvoir et pour soutenir l'éducation de leurs enfants.



Philippines/E-Net



Cambodia/NEP



India/NCE



Michael Garcia/Sri Lanka/CED

# SECTION 3

Bien que les coalitions nationales abordent d'autres obstacles à l'éducation, les études de cas précisément axées sur ces campagnes de plaidoyer, étaient soutenues par le programme de la Stratégie du Monde Réel (SMR) dans la région de l'Asie-Pacifique par l'Association de l'Asie Pacifique pour l'Enseignement Primaire et l'Éducation des Adultes (ASPBAE). Les campagnes étaient distinctes et séparées, mais les problèmes éducatifs qu'elles ont abordés ont plusieurs points en commun :

- Bien que l'enseignement public soit censé être « gratuit », en réalité les élèves et leurs familles dépensent une somme considérable pour les frais liés à l'éducation, tels que les fournitures, le transport, les aliments consommés à l'école, les frais d'examen et pour d'autres manifestations scolaires, et les uniformes scolaires. Le coût élevé de l'éducation est constamment évoqué comme l'une des principales raisons pour lesquelles les élèves abandonnent l'école. Un problème y afférent est la pauvreté, qui oblige les enfants à renoncer à l'école et à travailler pour compléter le revenu familial.
- Les filles sont particulièrement défavorisées : elles sont souvent considérées comme moins importantes que les garçons et par conséquent ne méritent pas l'investissement fait pour leur éducation, ou sont censées rester à la maison pour faire le ménage. Les filles qui se marient tôt restent moins de temps à l'école. Par conséquent, les taux d'alphabétisation et de scolarisation des filles sont plus faibles. Sur les quatre études de cas, les Philippines constituent l'exception, avec plus de garçons abandonnant l'école que de filles, toutefois cela aussi pourrait être un problème de genre, les hommes étant censés gagner de l'argent pour soutenir la famille.
- Les gouvernements ont, à l'unanimité, salué l'importance de l'éducation, mais ne fournissent pas les ressources nécessaires pour une éducation de qualité. Ainsi, les campagnes de plaidoyer abordent inévitablement la question du financement de l'éducation.
- La plupart des coalitions nationales donnent la priorité aux besoins d'éducation des enfants et des jeunes adultes, mais la campagne du Sri Lanka est un rappel des valeurs d'un apprentissage tout au long de la vie. La majorité du budget va dans le système éducatif normal, avec juste une infime partie

réservée aux programmes d'enseignement non formel qui couvre l'alphabétisation des adultes. Ainsi, les gouvernements n'ont pas réussi à se conformer à leurs déclarations officielles concernant un cadre d'apprentissage tout au long de la vie vu qu'ils négligeaient l'éducation des adultes, un des objectifs EPT.

- Les expériences de plaidoyer des coalitions nationales illustrent aussi la relation souvent conflictuelle entre les gouvernements et les ONG. Bien que les gouvernements soient progressivement en train de reconnaître la participation des ONG et OSC dans le développement, ils sont plus ouverts aux ONG qui mènent des activités de prestation de services et moins réceptifs avec les ONG et OSC menant des activités de plaidoyer. Les militants de l'Éducation font face à de nombreux défis en essayant de participer à l'élaboration des politiques.

De même, les coalitions nationales utilisent des stratégies et mènent des activités similaires :

- **Fournir des arguments de plaidoyer.** Comme l'a souligné l'ancien député de l'Assemblée Nationale des Philippines, une bonne recherche est essentielle pour faire pression sur les législateurs.<sup>183</sup> Les expériences des coalitions actives dans l'éducation accentuaient le besoin de constamment mettre à jour et d'augmenter la portée de leur argument. Le besoin d'arguments donnait une impulsion au projet d'Observatoire de l'Éducation de la SMR (EdWatch). Grâce à l'Observatoire de l'Éducation, les coalitions pour l'éducation du Bangladesh, du Cambodge, de l'Inde, de l'Indonésie, du Népal, du Pakistan, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Philippines, des Iles Salomon, du Sri Lanka et de la Thaïlande furent capables de produire de nouvelles données et analyses pour soutenir leurs campagnes de plaidoyer respectives. Les coalitions nationales fournissent aussi des arguments en citant les données du gouvernement, que les autorités ne peuvent pas réfuter, et en présentant les jeunes non scolarisés, les enfants qui travaillaient jadis en servitude, et les mères illettrées comme une preuve palpable des problèmes profonds de l'éducation.
- **Mobilisations de masse.** Un autre Député du Parlement Indien déclarait que « *si l'exigence*

*d'une éducation de qualité peut être suscitée, alors le système va s'y plier* ». <sup>184</sup> Les coalitions pour l'Éducation utilisent les médias de masse comme moyens habituels pour exprimer leurs exigences et faire pression sur le gouvernement pour qu'il intervienne. Ces mobilisations ont entraîné des couvertures médiatiques, qui ont amplifié leurs messages et ajouté à la pression.

- **Faire pression sur le Parlement/l'Assemblée Nationale**, ou autres acteurs dans le gouvernement, aussi bien au niveau national qu'au niveau international. Les coalitions nationales savaient que les décisions et politiques étaient prises par les autorités principales, et elles ont cherché à fournir des informations et des arguments convaincants pour influencer les opinions de ces leaders.
- **Impliquer les parties prenantes de l'éducation dans les mobilisations et le lobbying**. Les activités des coalitions nationales incluaient les enfants, les jeunes non scolarisés, les femmes analphabètes, et autres apprenants qui sont concernés par les politiques gouvernementales qu'elles cherchent à

promouvoir. C'était également des électeurs qui voulaient obliger leurs représentants dans le gouvernement, à rendre des comptes. Le lobbying nécessite des préparations, telles que des concertations, des réunions de compte-rendu, et des ateliers qui ont le double bénéfice de renforcer la capacité des apprenants et des militants.

- **Développer et utiliser les alliés qui sont dans les instances gouvernementales** comme les groupes de travail techniques du Congrès/Parlement, et autres forums de prise de décisions politiques. Les alliés ont aidé les coalitions nationales à comprendre le processus d'élaboration de politiques et à mieux maximiser les opportunités. Les alliés se sont exprimés aussi au nom des coalitions nationales dans les cercles gouvernementaux et ont aidé à coopter plus de partisans parmi leurs pairs.
- **Rencontrer les décideurs politiques et les hauts responsables du gouvernement dans les plateformes régionales et mondiales** et ensuite continuer à faire pression sur eux au niveau du pays.

184 Entretien avec Ravi Prakash Verma, le 12 août 2010



## Étude de cas :

# Coalition Nationale pour l'Éducation (CNE) Inde – Militer pour le vote d'une loi sur le Droit à l'Éducation

L'éducation en Inde a connu un long processus de mise en œuvre. En 1951, juste après l'indépendance du pays, seuls 18,33 % de la population était instruite. En 2001, quand on a entrepris le dernier recensement national, l'alphabétisation avait augmenté jusqu'à 64,84 %.

Mais, l'Inde a encore du chemin à faire. Il y a beaucoup d'inégalités qui persistent. Le taux d'alphabétisation, par exemple, est de 75,26 % pour les hommes contre 53,76 % pour les femmes,<sup>185</sup> et de 79,9 % en zone urbaine contre 58,7 % dans les zones rurales. Pour les militants de l'éducation, l'un des plus gros problèmes est que des millions d'enfants ne sont pas à l'école parce qu'on les fait travailler. Le recensement enregistrait 12,66 millions d'enfants ouvriers, une augmentation sur le chiffre il y a 10 ans. Il y a aussi la question des enfants surnommés « enfants de nulle part » - qui ne sont pas à l'école et ne travaillent pas non plus, et se chiffrent à 72 millions.<sup>186</sup>

Il n'y a pas de chiffre exact indiquant le nombre d'enfants ayant abandonné l'école sans avoir achevé l'école primaire, vu que différentes enquêtes mentionnent différentes statistiques. Selon le recensement de 2001, le taux d'abandon dans les classes de primaire était de 31,5 %.<sup>187</sup> Une autre étude du gouvernement estimait le chiffre à 2,7 millions tous les ans.<sup>188</sup> De nombreux problèmes éloignent les enfants de l'école. Avec 37 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté depuis 2010,<sup>189</sup> on fait souvent travailler les enfants pour qu'ils contribuent au revenu familial, comme employés en servitude hors des maisons, comme ouvriers non rémunérés dans les champs et dans les ménages familiaux, ou particulièrement dans le cas des filles, à assumer des responsabilités à la maison pendant que les parents travaillent. Le trafic des êtres humains, y compris celui des enfants, est un problème chronique. Les musulmans, les castes et les tribus répertoriées avaient traditionnellement moins accès à l'éducation, un modèle qui persiste aujourd'hui. Le statut de la femme dans la société affecte l'accès des filles à l'éducation. Les chiffres montrent systématiquement que les filles sont à la

traîne en matière d'alphabétisation, de scolarisation et de réussite.

Le gouvernement indien a essayé de régler les problèmes par diverses manières, exemple, en offrant des avantages aux castes et tribus répertoriés, aux minorités, aux filles, en offrant des repas à midi, des uniformes, et des fournitures scolaires pour réduire les charges financières que doivent assumer les familles. Néanmoins, des millions d'enfants sont encore privés d'éducation.

## La Coalition Nationale pour l'Éducation (NCE) et La Seconde Lutte pour la Liberté pour Briser les Chaînes de l'Analphabétisme

La mission de la NCE est de "restaurer le droit fondamental de chaque enfant sans exception à recevoir une éducation gratuite et de qualité jusqu'à l'âge de 18 ans sur la base de l'égalité des chances, sans discrimination de sexe, de classe, d'ethnicité ou de religion, dans un environnement d'amour et d'affection et avec les infrastructures appropriées pour un apprentissage convivial". Ses membres constituent un moteur virtuel pour les mouvements sociaux indiens incluant :<sup>190</sup>

- Bachpan Bachao Andolan (BBA ou Mouvement Sauvons les Enfants), un réseau de plus de 760 organisations et de 80.000 militants sociaux pour les droits des enfants ;
- La Fédération des Enseignants Primaires de toute l'Inde, un syndicat de 1,3 million d'enseignants du primaire ;
- La Fédération des Syndicats d'Enseignants de l'Inde, un syndicat de 1,2 millions d'enseignants ;
- La Fédération des Enseignants secondaires de l'Inde, un syndicat de 0,85 million d'enseignants du secondaire ;
- L'Association de l'Enseignement Supérieur Chrétien de l'Inde, un réseau de directeurs d'écoles et d'enseignants de 300 collèges et 20.000 écoles, et
- World Vision Inde, une fondation d'ONG

185 <http://indiacurrentaffairs.org/>

186 Rama Kant Rai, « The Justiciability of Right to Free and Compulsory Education Act 009 in India, » Coalition Nationale pour l'Éducation, non daté

187 Laura Grant, « The Second Freedom Struggle » Plaidoyer Transnational pour l'EPT Étude de cas : Coalition Nationale pour l'Éducation, Inde. Thèse soumise à l'approbation partielle de MSc International Development Studies, Universiteit van Amsterdam, 16 février 2010, page 16

188 10<sup>ème</sup> Mission d'étude conjointe de Sarva Shiksha Abhiyan, Gouvernement de l'Inde, 20-31 juillet 2009, Aide Mémoire, page 12

189 <http://www.economywatch.com/indianeconomy/poverty-in-india.html>

190 Laura Grant, page 38

travaillant pour les droits, l'éducation et le développement des enfants dans 6000 communautés à travers l'Inde.

La NCE est une ramification des activités conjointes des militants. Depuis les années 1990, ils ont travaillé ensemble pour pousser le gouvernement à voter un amendement constitutionnel sur l'éducation gratuite et obligatoire comme droit fondamental de l'enfant jusqu'à l'âge de 18 ans. Ils croyaient que ce serait une arme décisive non seulement pour promouvoir l'éducation, mais aussi pour protéger les enfants contre l'exploitation, incluant le travail forcé. Dans le parlement, les partisans ont instauré un Forum Parlementaire sur l'Éducation en 1999 pour encourager les réformes éducatives. Dehors, dans les rues, les organisations membres de la NCE et leurs partisans commencèrent des manifestations pour revendiquer leurs droits à l'éducation, qui aboutit à la *Shiksha Yatra (Marche pour l'éducation)* en 2001 couvrant 15.000 kilomètres sur 20 États.

Enfin en 2002, l'article 21A, 86ème amendement de la Constitution fut adopté : « L'État fournira des services éducatifs gratuits et obligatoires à tous les enfants âgés entre 6 et 14 ans selon les procédures définies par l'État, à travers la loi. » Ce fut une victoire importante, mais juste la première des nombreuses étapes de la bureaucratie et des processus législatifs complexes de l'Inde. Le parlement a encore voté une loi pour mettre en vigueur le droit des enfants à l'éducation. La NCE mit toute son énergie dans ce qu'ils surnomment « la Seconde Lutte pour la Liberté pour Briser les Chaînes de l'Analphabétisme ».

En 2004, l'Alliance Progressiste Unie (UPA) fut élue au pouvoir et promit d'adopter une loi sur le droit à une éducation gratuite et obligatoire, comme exigé dans la Constitution. Des projets de loi furent en conséquence introduits au Parlement en 2005, 2007 et 2008, mais ne réussirent pas à réunir les votes nécessaires. Les projets de loi n'ont pas eu non plus le soutien total de la NCE et de ses organisations membres qui se sont opposées à plusieurs clauses. D'une part, la NCE voulait que le projet de loi dépasse cette limite en incluant les enfants âgés entre 0-18 ans plutôt que ceux ayant entre 6-14 ans. Plus de manifestations, de lobbyings et de dialogues avec les responsables du gouvernement furent organisés. Mais en même temps, le gouvernement de L'UPA arrivait à la fin de son mandat en 2009, et un projet de loi sur le droit à l'éducation n'était toujours pas voté au parlement.

Lorsque les élections furent organisées en Avril-Mai 2009, la NCE avait tout fait pour s'assurer que les députés élus étaient composés de ceux qui avaient soutenu leur cause. Une campagne fut lancée avec les composantes suivantes :

#### *Lettre d'engagement signée par les candidats individuels.*

La NCE et ses organisations membres des 12 États ont persuadé les candidats au parlement de signer une lettre d'engagement déclarant qu'ils soutiendront la loi assurant des services éducatifs de qualité, gratuits et obligatoires pour les enfants âgés entre 0-18 ans. Les militants étaient souvent accompagnés d'enfants provenant des villages conviviaux pour enfants, qui avaient été libérés du travail servile, et qui par conséquent, exprimaient avec passion la nécessité de rendre l'enseignement obligatoire, pour que les enfants aillent à l'école et non au travail. « Nous publierons la liste des candidats qui sont pour le respect des droits de l'enfant (*bal mitra*) et qui ont signé la lettre d'engagement en faveur des droits de l'enfant. » Le piège : « les candidats qui s'y opposeront, et qui ne signeront pas la lettre d'engagement seront exclus et ne seront pas soutenus durant la campagne de masse. »<sup>191</sup>

#### *Appel pour l'inclusion du droit des enfants à l'éducation dans le manifeste des partis.*

De même, tous les grands partis politiques furent enjoins d'adopter les positions politiques de la NCE dans la plateforme de leurs partis. En outre, la NCE étudiait les plateformes de tous les partis politiques et suivait leurs déclarations de politique sur l'éducation. Cela a également fourni des armes aux partis de l'opposition en leur rappelant les promesses non tenues de l'UPA, comme les 6 % des dépenses du PIB dans l'éducation.

À la fin 80 % de ceux qui ont signé l'engagement furent portés au pouvoir,<sup>192</sup> et le Forum Parlementaire sur l'Éducation compta 61 nouveaux membres.<sup>193</sup> En outre, quatre partis répondirent positivement en intégrant les exigences de la NCE dans leurs manifestes et en acceptant de travailler pour le droit à l'éducation.

*Campagne Médiaïque.* La NCE organisait des conférences de presse, envoyait des communiqués de presse, et s'adressait personnellement aux contacts à travers les médias pour les convaincre de faire un compte-rendu sur la campagne de la NCE. Elle a annoncé dans les médias les candidats qui ont signé l'engagement et ceux qui ont refusé

191 Revue de Presse, pas de titre ni de date, page 3

192 Laura Grant, page 42

193 Entretien avec Ravi Prakash Verma, 12 août 2010



India/NCE

de le faire – des révélations que les médias ont saisies avec beaucoup d'enthousiasme.

**Faire pression auprès du parlement.** La NCE n'arrêta pas de faire pression. Elle envoya des lettres de félicitations aux députés nouvellement élus, leur rappelant encore le projet de loi sur l'éducation encore en suspens, et en y joignant une critique détaillée du projet de loi, leur pressa de rectifier ces faiblesses. Lorsque la 15<sup>ème</sup> session du parlement fut convoquée, les militants de la NCE frappèrent à la porte des parlementaires à Delhi et des membres de l'Assemblée législative au niveau de l'État. La NCE continua aussi sa stratégie efficace de fournir aux parlementaires alliés des questions qu'ils pourront soulever durant les sessions officielles. En conséquence, 95 députés et plus de 100 membres siégeant à l'Assemblée législative de l'État soulevèrent des questions relatives à l'éducation dans leurs chambres respectives, encourageant plus de discussions et de prise de conscience. La NCE organisa aussi des tables rondes pour donner des instructions aux parlementaires et aux membres de l'Assemblée législative qui connaissent moins les problèmes éducatifs.

En août 2009, la *Lok Sabha* (chambre basse du parlement) a adopté une loi, et juste après elle a reçu l'approbation du Président Indien Pratibha Singh Patil. Les célébrations furent agréables, mais de courte durée : pour être en vigueur, la loi doit être notifiée, c'est-à-dire que le gouvernement devait fixer une date à laquelle la Loi entrerait en vigueur et les gens seraient tenus de rendre des comptes. Un lobbying intense commença une fois de plus.

**Mobilisations de masse.** En février 2010, la NCE a mobilisé 5000 activistes incluant des enseignants et des enfants qui ont manifesté devant le parlement et exigèrent du gouvernement et du premier ministre d'entreprendre une action. La NCE a mobilisé les enfants pendant toute une semaine durant laquelle, ils ont frappé à la porte des députés. Au moins 16 députés ont signé la lettre d'engagement et promis de soulever la question au niveau du Parlement.<sup>194</sup> Des activités similaires furent organisées en dehors de Delhi.

Il a fallu huit mois, à partir du moment où la loi fut adoptée avant que le train ne soit en marche. Le 1<sup>er</sup> avril 2010, la loi sur le droit des enfants à des services éducatifs gratuits et obligatoires fut notifiée pour son entrée en vigueur dans toutes les provinces et territoires de l'Inde.

## Résultats de la campagne

La NCE ne s'attribue pas l'entier mérite de l'adoption de la loi sur le droit à l'éducation. Mais ayant milité sans cesse depuis 2002 aussi bien au niveau national qu'au niveau des provinces, une partie du mérite lui revient certainement. Anjela Taneja, Responsable du Programme Éducation d'ActionAid, disait que la présence de la NCE dans la capitale était cruciale pour influencer les décideurs politiques et les agences donatrices basées à Delhi. « *Tandis qu'il y avait un nombre de voix réclamant une loi sur le Droit à l'Éducation au début du processus, il y a eu un syndrome de fatigue de la part de plusieurs coalitions. Par conséquent, il y a eu peu de travail en réalité au niveau de la coalition à la fin du processus. Mon impression personnelle est que la NCE a joué un rôle important sur ce point, en comblant un vide créé par plusieurs réseaux plus grands qui ont en réalité imploré ou pris une position plus radicale (qui était à mon avis utopique, car étant au-delà de leur capacité à produire réellement de tels résultats compte tenu de leur aptitude). La NCE adopta une position de compromis plus équilibrée.* »<sup>195</sup>

**La NCE a identifié 3 principaux résultats de leur campagne :**

**Premièrement,** une garantie que les enfants recevront une éducation, un outil – voir « une arme » – pour contraindre les gens à envoyer les enfants à l'école au lieu de les envoyer travailler. Les enfants commencent déjà à en profiter en ayant accès aux écoles. Une décision importante rendue par la Haute Cour de Delhi voulait que 874 enfants à qui on avait auparavant refusé l'accès à l'éducation soient admis à l'école. La plupart des enfants provenaient de milieux défavorisés, et 350 d'entre eux étaient handicapés.<sup>196</sup>

**Deuxièmement,** une plus grande connaissance des droits et questions relatives à l'éducation. Cela se manifeste, par exemple, à travers une plus grande attention accordée aux reportages sur l'éducation et récits d'enfants dans les médias, et un nombre plus accru de questions sur l'éducation et plus de temps pour la discussion de ces problèmes au sein du parlement. Le Forum Parlementaire sur l'Éducation dont la NCE a aidé à mettre en place, a aussi été cité comme un résultat de la campagne de même qu'un facteur crucial dans le succès de la campagne.<sup>197</sup> L'existence du forum garantit que les problèmes d'éducation seront toujours soulevés au parlement.

194 Site web NCE  
<http://nceindia.org/220210.php>

195 Courriel de Anjela Taneja, 26 et 30 août 2010

196 <http://southasia.oneworld.net/todayshadlines/indian-court-opens-education-for-874-children>

197 Laura Grant, page 41

Troisièmement, une augmentation du budget alloué à l'éducation. La NCE a poussé le gouvernement à changer sa rhétorique en réalité en fournissant réellement les ressources nécessaires pour rendre l'éducation de qualité accessible. Cela contribuait à faire pression sur le gouvernement pour qu'il accepte (au moins en principe) à investir dans l'éducation 6 % du PIB. L'investissement a augmenté en réalité, quoique n'atteignant pas le pourcentage promis : les chiffres réels sont 3,2 % du PIB en 2009 et 4,32 % en 2010. Le budget de l'éducation pour 2010 a aussi augmenté de 14,5 % par rapport au pourcentage de 2009.<sup>198</sup>

Ayant consacré tellement de temps à sensibiliser pour l'adoption de la loi sur le droit à l'éducation, La NCE a elle-même été transformée par l'expérience.

- **Dans la coalition**, Plus de membres et de partenaires, des capacités améliorées en planification et mise en œuvre, de meilleures compétences en plaidoyer, un rôle plus clair concernant leur mission en tant que coalition.
- **Au niveau des membres de la coalition** tels que la Fédération Indienne des Enseignants du Primaire, plus d'intérêt accordé au plaidoyer axé sur les enfants, plutôt que de travailler uniquement pour la promotion des intérêts des enseignants.

## Les hauts et les bas de la campagne

### Les Facteurs à l'origine du succès

- **Plaidoyer fondé sur des preuves.** Selon la NCE, la recherche est l'élément de base d'un plaidoyer réussi. Les preuves de la NCE proviennent du formulaire de recherche de l'Observatoire de l'Éducation et des documents de synthèse pour les députés. La NCE a mené sa propre recherche, mais elle a cité également des rapports officiels, par exemple sur le mariage précoce, sur le trafic des enfants, sur les enfants touchés par des catastrophes, etc., que le gouvernement ne pouvait pas réfuter. Parfois, la NCE montrait également des preuves tangibles, en présentant par exemple les enfants qui ont été libérés de la servitude durant les conférences de presse, ou en projetant un film sur d'autres enfants secourus. La recherche continue à être une priorité. Les données de la recherche participative couvrant 10 provinces en début 2010 seront utilisées pour les futurs plaidoyers.

- **Les mobilisations de masse.** « Si l'exigence d'une éducation de qualité peut être suscitée, alors le système va s'y plier. »<sup>199</sup> Cette remarque est faite par une personne qui a une connaissance approfondie de la manière dont le gouvernement travaille : Ravi Prakash Verma, un ancien Député qui a fait trois mandats et qui fut Président de la NCE. Les mobilisations de masse servent à plusieurs choses :
  - Une démonstration de force pour rappeler au gouvernement, particulièrement aux députés, l'importance des organisations qui sont derrière la cause – et la taille de la circonscription de la NCE est particulièrement impressionnante ;
  - Un centre d'intérêt pour les médias, ce qui ajoute à la pression exercée sur le gouvernement et donne plus de résonance au message de la NCE à l'endroit du grand public ;
  - Une occasion de poser le débat dans les rues.
- **Un lobbying direct sur les députés et les législateurs.** La NCE a organisé un nombre incalculable de rencontres pour faire pression pour la législation et le financement de l'éducation. Des délégations sont venues aux rencontres non seulement munies de preuve, mais aussi avec des détails pratiques sur ce que pourraient faire les législateurs. La NCE a fait plusieurs appels et visites de suivi, presque toujours accompagnée d'enfants qui, avec le briefing préalable, sont devenus des militants efficaces et pleins d'assurance.
- **Forum parlementaire et alliés essentiels.** Le forum parlementaire est aussi cité comme une réalisation de la NCE. « Sans la NCE, il n'y aurait pas eu d'espace pour créer un dialogue auprès des membres de l'Assemblée législative et des parlementaires sur les problèmes éducatifs auxquels l'Inde est confrontée et la manière d'évoluer vers le changement. »<sup>200</sup>
- **Des messages bien avisés.** « Nos messages à l'endroit du gouvernement et des législateurs étaient : a) ceci est bon pour votre programme politique et b) l'éducation est un bon investissement pour l'avenir. » La NCE a suivi les plateformes des partis politiques et les déclarations publiques des parlementaires, qu'elle citait devant eux. « Nous dirions que 'nous ne demandons pas quelque chose de nouveau, c'est ce que vous aviez dans votre plateforme. » il est plus efficace de tout le temps les convaincre que c'est leur idée, au lieu de leur faire penser que vous leur vendez quelque chose de nouveau. »<sup>201</sup>

198 Entretiens avec Rama Kant Rai, 16 août 2010 et Sandeep Mishra, 17 août 2010

199 Entretien avec Ravi Prakash Verma, 12 août 2010

200 Laura Grant, page 74

201 Entretien avec Rama Kant Rai, 16 août 2010

- **Cohésion de l'organisation.** « Mener une campagne consiste à stimuler tout le monde ». Cela commence avec les membres du bureau de la NCE qui, bien qu'occupés avec les tâches de leurs propres organisations, étaient tous actifs dans la campagne. De même, les fédérations membres et les réseaux partenaires au niveau du district contribuèrent beaucoup à la campagne. La NCE disait aussi que le fait de travailler sur de longues campagnes contribuait à renforcer sa cohésion interne.

## Problèmes rencontrés et leçons apprises

- **Nombre de Députés/législateurs vs un temps limité.** Il y a plus de 740 députés dans la Rajya Sabha (chambre haute) et la Lok Sabha. Pour que les lobbyings soient efficaces, la NCE essaya de rencontrer les députés non pas une seule fois, mais 3-4 fois l'année.<sup>202</sup> La charge de travail requise pour le lobbying était énorme, même pour une coalition avec un large éventail de membres. L'une des leçons les plus fréquemment citées est la nécessité d'exercer plus de pression sur les députés pas seulement à Delhi, mais aussi lorsqu'ils sont dans leurs provinces respectives - ils passent plus de temps là-bas, et il serait plus facile d'organiser des réunions avec les composantes locales. Cependant, le défi est de renforcer les capacités des membres, partenaires, et partisans de la NCE à l'échelle des districts pour qu'ils puissent entreprendre cela.
- **Élargir la portée de la NCE.** Laura Grant avait écrit, « Désormais la présence de la NCE dans le sud n'est que par association à travers les organisations membres, ainsi la NCE n'est connue que virtuellement dans le sud. Cela limite aussi leurs stratégies à l'échelle de plaidoyer, avec une petite ou aucune mobilisation locale. »<sup>203</sup> Elle a résumé les leçons apprises suivantes, qui ont influencé la stratégie NCE :
  - L'importance du plaidoyer à tous les niveaux du gouvernement ;
  - L'importance d'informer et d'impliquer les députés (comme point d'accès au gouvernement) ;
  - Utiliser la magistrature et les cours suprêmes (pour que le gouvernement soit tenu de rendre des comptes) ;
  - L'impact de l'influence morale et la

mobilisation de masse (suivre l'exemple de Gandhi) pour rendre le gouvernement fidèle à ses promesses et obligations ;

- L'importance des activités à la base pour avoir une base solide pour un plaidoyer fondé sur des preuves.

## Défis persistants

Tout le monde convient que la Loi constitue un acquis important pour l'Éducation pour Tous. Dans la même perspective, il est convenu que la Loi est imparfaite et comporte plusieurs dispositions auxquelles la NCE était opposée auparavant, de même que des lacunes qui sapent l'accès à l'éducation et sa qualité.

La NCE est plus particulièrement frustrée par le fait que le champ d'application de la loi concerne seulement les enfants âgés entre 6-14 ans, excluant ainsi l'enseignement préscolaire et secondaire. La NCE craint aussi que dans l'accord sur les coûts partagés 65 %-35 % entre le gouvernement fédéral et les autorités provinciales que les provinces pauvres et disposant de ressources limitées, ou dont l'administration locale n'est pas très engagée dans l'éducation, ne réunissent pas le financement requis. D'autres appréhensions concernent l'instauration de comités de gestion des Écoles qui offrent un plus grand rôle à la participation de la société civile, mais pourraient aussi être vulnérables à la manipulation et à la politisation. Le partenariat public privé, promu par la loi, est considéré comme un pas de plus vers la privatisation de l'éducation.

En même temps, les règles types (loi nationale) définissant la manière dont la Loi doit être appliquée dans les provinces doivent être cadrées et approuvées avant juillet 2011. Jusqu'en août 2010, seules quatre des 28 provinces avaient signé leurs règles types. Et cela constitue pour la NCE, à la fois un défi et une opportunité. « La loi précise le *minimum*, mais pas le *maximum*, par conséquent certaines provinces peuvent faire plus » déclarait le Président de la NCE Rama Kant Rai. Évidemment, la NCE fera campagne pour le « maximum ».

## Étape suivante

La NCE va continuer sa campagne sur la loi relative au droit à l'éducation – pour une plus grande sensibilisation du public, afin que les enfants puissent revendiquer leurs droits, pour la mise en œuvre de la loi pour que l'accès à l'éducation puisse

202 Entretien avec Sandeep Mishra et Umesh Kumar Gupta, 13 Août 2010

203 Laura Grant, page 43



être étendu, pour que les règles types soient signées immédiatement à l'échelle des provinces, et pour que certaines sections soient modifiées, dans le but de corriger les lacunes. Les responsables de la NCE organisent des réunions avec les organisations membres et partenaires dans les différentes provinces pour accroître les actions là-bas. La NCE continuera également son plaidoyer pour que le gouvernement augmente le financement à des niveaux suffisants pour une éducation de qualité.

Il y a presque dix ans, la NCE mobilisait ses forces pour une Shiksha Yatra (marche pour l'éducation) qui a poussé le gouvernement à introduire l'amendement constitutionnel décisif garantissant l'éducation comme un droit fondamental. La NCE projette de retracer ses étapes. En novembre 2010, une autre marche Shiksha Yatra/cortège motorisé couvrira 70.000 kilomètres avec les objectifs suivants : a) collecter des preuves sur la situation de l'éducation des enfants, exemple, des violations de la loi sur le droit à l'éducation et des exemples de bonnes pratiques éducatives, et b) sensibiliser pour des modifications de la loi sur le Droit à l'éducation (DAE,) en faisant pression sur les responsables de provinces/districts et sur les communautés de 10 provinces à rédiger les règles types et les directives conformes au plaidoyer de la NCE.

## Réflexions sur le Programme des Stratégies du Monde Réel (SMR)

La NCE est l'un des premiers partenaires du programme SMR dans la région de l'Asie-Pacifique. La SMR lui a donné un soutien financier pour sa campagne pour le vote de la loi sur le Droit à l'Éducation. La NCE compte en son sein l'ASPBAE, qui a facilité la mise en place de la SMR dans la région comme l'un de ses principaux partenaires – pas seulement dans cette campagne, mais aussi dans le renforcement des capacités.

Le président de la NCE Rama Kant Rai disait « être reconnaissant envers l'ASPBAE pour la formation, les manifestations, le matériel, et les échanges avec les autres pays. Grâce à l'opportunité de rencontrer des homologues d'autres pays, nous avons commencé à faire une introspection sur notre travail. Cela nous donna plus d'assurance, particulièrement pour étendre notre travail dans plus de 13 états. »<sup>204</sup>

Rama loue l'ASPBAE et la SMR pour leur engagement dans le financement de l'éducation.

« Pour le financement de l'éducation, l'ASPBAE a mis à notre disposition un outil de plaidoyer et de planification très, très efficace sur la manière de progresser. Après avoir participé à une formation sur l'aide officielle au développement (AOD) et le suivi budgétaire, la NCE fit trois ateliers de formation au niveau national et provincial sur le même sujet. Ceux-ci ont permis une nouvelle compréhension de l'AOD et du financement de l'éducation chez les membres. Cela nous a fait voir le plaidoyer sous un angle différent. Maintenant, nous sommes mieux informés sur le montant que le gouvernement devrait allouer, devrait dépenser, et la pression à exercer sur le gouvernement pour assurer le déblocage des fonds en temps voulu ». La publication des brochures sur l'AOD et le suivi budgétaire furent aussi soutenus par la SMR.

Rama a aussi salué la visibilité de la NCE dans le plaidoyer au niveau régional, par exemple lors de la Rencontre des Ministres de l'Éducation de l'Asie du Sud en décembre 2009. L'ASPBAE a convoqué les coalitions nationales de la région pour l'éducation, qui avaient élaboré un ensemble de recommandations à soumettre aux ministres. À l'issue d'un lobbying intense des représentants de la SMR, la Déclaration de Dhaka des ministres sur L'Éducation pour Tous encourage les pays membres à dépenser 6 % du PIB sur l'éducation et soutient le rôle des OSC. « Nous avons vu comment ce forum peut créer des engagements exécutoires dans les pays membres. »

La SMR a contribué aux plans de la NCE pour un plaidoyer durable en renforçant ses capacités pour sa réalisation ; à son tour, la NCE a renforcé celles de ses membres et partenaires. La NCE voudrait faire mieux. Umesh Kumar Gupta, le Coordonnateur National du plaidoyer de la NCE, posait la question suivante, « Comment pouvons-nous innover dans la campagne, spécialement dans les stratégies communautaires, ou dans l'utilisation des technologies de l'information ? Notre approche actuelle pourrait être efficace, mais nous voulons continuer à grandir et à nous développer. Peut-être que c'est une chose à laquelle la SMR pourrait réfléchir. »<sup>205</sup>

204 Entretiens avec Rama Kant Rai, 16 et 17 août 2010

205 Entretien avec Umesh Kumar Gupta, 13 Août 2010



## Étude de cas :

# La Coalition pour le Développement Éducatif (CED) Sri Lanka – militer pour l'éducation des mères

À première vue, le Sri Lanka semble avoir fait des progrès enviables. L'éducation est considérée comme un droit fondamental depuis 1943. Le gouvernement offre une éducation gratuite au niveau primaire, secondaire et supérieur, incluant depuis 1980 des manuels, uniformes scolaires, repas de midi gratuits, et des tickets de bus subventionnés. En 1997, l'éducation des enfants âgés entre 5-14 fut rendue obligatoire et fut appliquée à travers les Comités de Scolarisation et de Surveillance Scolaire jusqu'au plus bas niveau.<sup>206</sup> En conséquence, les chiffres sur l'alphabétisation des jeunes et des adultes et de la scolarisation à l'école primaire sont systématiquement parmi les plus élevés de la région d'Asie du Sud.<sup>207</sup>

Mais le gouvernement reconnaît qu'il reste beaucoup d'autres défis. Ceux-ci incluent le manque d'infrastructures et d'enseignants qualifiés, les disparités dans les normes pédagogiques entre les enfants en milieu rural et ceux en milieu urbain (avec seulement 37 % des enfants ruraux ayant de bonnes compétences en langue locale, et seulement 38 % qui savent lire, écrire et compter), et une baisse récente dans le taux d'achèvement des études primaires.<sup>208</sup> Une étude de Transparency International sur les taux d'abandon révèle aussi un important fossé : 1,4 % globalement contre 8,4 % dans les écoles de plantation. La pauvreté et le manque de soutien parental étaient cités comme étant les principales raisons de l'abandon scolaire.<sup>209</sup>

Un des motifs de satisfaction est l'augmentation de la participation féminine dans l'éducation. Aujourd'hui les filles ont plus tendance à terminer les études primaires que les garçons. Mais il n'a pas toujours été ainsi. Il y a plusieurs années, alors que l'éducation primaire n'était pas encore obligatoire, un grand nombre de filles – qui sont aujourd'hui des mères- n'étaient pas autorisées à aller à l'école ou étaient forcées d'abandonner très tôt, entraînant ainsi un désapprentissage ou une rechute dans l'analphabétisme.

Le résultat est l'exclusion sociale. Les femmes ont moins accès à l'information parce qu'elles ne peuvent pas lire les journaux ou les avis dans les

panneaux d'affichage communautaires, comme ceux sur la prévention de la dengue. Elles ont des difficultés pour se déplacer vu qu'elles ne savent pas lire les panneaux des bus. En tant que mères, elles ne peuvent pas lire les lettres que les enfants amènent à l'école de la part de leurs instituteurs, encore moins les aider dans les devoirs à faire à la maison. Elles ont également moins accès aux services tels que les prêts. Améliorer l'alphabétisation des adultes est l'un des six objectifs de l'Éducation pour Tous (EPT), et il est nécessaire de s'y atteler le plus rapidement possible.

La responsabilité de l'éducation des adultes (l'alphabétisation fonctionnelle et la formation professionnelle) est confiée à l'agence de l'Enseignement Spécialisé et Non Formel du ministère de l'Éducation. Le directeur M HPN Lakshman, reconnaît que son agence fait face à des contraintes quant à la portée, l'envergure et l'efficacité de celui-ci du fait d'un budget limité. Le Sri Lanka n'est pas le seul à connaître cette situation, affirma-t-il. Lors d'une conférence de l'Asie du Sud, à laquelle il a pris part, tous les pays se plaignaient des fonds maigres octroyés à l'éducation non formelle. C'est « un problème de mentalité. Beaucoup de personnes ne prêtent pas attention à ce projet ».<sup>210</sup>

L'impact des difficultés de financement peut être perçu dans la formation professionnelle. Beaucoup d'apprenants ont exprimé leur besoin d'ordinateurs et d'informatique, mais les centres professionnels ont des infrastructures limitées et à la place offrent des formations en artisanat traditionnel. Mais le marché de l'artisanat est petit, et les apprenants rencontrent des difficultés pour vendre les produits qu'ils ont appris à fabriquer en formation professionnelle. Un responsable d'éducation du district a reconnu que les compétences pratiques n'entraînent pas forcément des revenus plus élevés.<sup>211</sup>

Ainsi, les critiques dénoncent le fait qu'il n'y ait pas de politique d'éducation cohérente pour adultes, de programmes avec un impact significatif sur la population concernée.<sup>212</sup>

206 Entretien avec HPN Lakshman, 23 Août 2010

207 Rapport Mondial d'Évaluation de l'EPT, Atteindre les Marginaux, UNESCO et Oxford University Press, 2010

208 Rapport National sur les OMD 2005- Sri Lanka, extrait de [http://www.mdg.lk/inpages/theoals/goal2\\_primary\\_education.shtml](http://www.mdg.lk/inpages/theoals/goal2_primary_education.shtml)

209 Taux d'Abandon Scolaire alarmant chez les Enfants fréquentant les Écoles de Domaines, Daily Mirror, 23 Août 2010, page A4

210 Rapport d'évaluation de mi-décennie de l'Éducation Pour Tous en Sri Lanka, Pages 10 -11 et Entretien avec HPN Lakshman, 23 août 2010

211 Entretien avec K.V. Karunaratne, 19 août 2010

212 Entretien avec Chandana Bandara, 16 septembre 2010

## La Coalition pour le Développement Éducatif et la Campagne pour l'Éducation des Mères

La coalition pour le développement éducatif (CED) fut créée en 2004, et fut officiellement enregistrée comme personne morale en 2006. Sa mission est de « promouvoir et de plaider pour l'engagement des organisations de la société civile (OSC) au niveau communautaire dans la formulation et la mise en œuvre de la politique nationale pour une éducation de qualité pour tous et pour soutenir la réalisation de programmes éducatifs innovants à tous les niveaux pour assurer la qualité et l'égalité des chances. »

La CED regroupe 61 organisations membres provenant des neuf provinces du pays. En tant que coalition relativement jeune, la CED n'a commencé à s'imposer que récemment pour un plaidoyer à l'échelle nationale. La plupart de ses organisations membres étaient occupées à améliorer l'éducation à l'échelle des provinces, soit à travers la prestation directe de services ou le plaidoyer à l'échelle locale. La CED a tenté d'aborder les problèmes tels que l'inscription et les abandons scolaires. Le financement de l'éducation est une préoccupation majeure, et fait l'objet de la recherche de la CED. Un résumé analytique des résultats de la recherche intitulé *Budget Process and Budget Tracking in Formal School Education in Sri Lanka*.<sup>213</sup> fut publié. Cela a aussi fait l'objet de plusieurs ateliers et forums chez les membres.

Beaucoup d'organisations membres de la CED, particulièrement celles basées dans les communautés, étaient en train de travailler avec les femmes/mères pendant plusieurs années à des degrés variés. Au début de l'année 2007, la CED avait déjà pensé à un plaidoyer national sur l'éducation des mères pour qu'elles soient influentes. Il y avait d'autres raisons qui avaient motivé l'intérêt de la CED pour la question. Les femmes jouaient un rôle crucial dans les décisions relatives à l'éducation de leurs enfants. Si les mères étaient instruites, selon le raisonnement de la CED,

alors elles soutiendraient plus la scolarisation de leurs propres enfants et aideraient à stopper le taux d'abandon.

En 2008, le Comité exécutif recommandait d'organiser une convention nationale où les femmes exprimeraient elles même le besoin d'une politique éducative adéquate et efficace pour les adultes du pays. La CED soumit un projet de recherche à ASPBAE, qui avait financé auparavant, grâce à la SMR, la publication du résumé exécutif de la recherche de la CED sur le suivi du budget de l'éducation. L'ASPBAE accepta.<sup>214</sup>

Le plan de la CED était d'organiser en décembre 2008 une convention d'une journée sur les mères qui étaient soit fonctionnellement analphabètes ou qui avaient très peu d'années d'étude – leur façon de montrer cet analphabétisme des adultes existe à grande échelle dans le pays. Mais la CED voulait que le processus soit un moyen d'autonomiser et de donner la parole aux femmes qui étaient tapies dans l'ombre depuis tellement longtemps.

### Objectif général

Plaider pour que les décideurs politiques fassent les changements nécessaires dans la politique éducative nationale existante de sorte à accorder une place de premier plan à l'éducation des femmes et des mères plus particulièrement.

### Objectifs spécifiques

- Mobiliser les femmes, spécialement les mères des communautés défavorisées, pour qu'elles se réunissent et bâtissent une grande alliance nationale pour plaider pour le changement dans la politique éducative des adultes et une politique éducative des adultes tenant compte de la dimension genre.
- S'accorder sur le fait qu'il y a une faille dans la politique éducative actuelle des adultes, vu qu'elle n'admet pas l'importance d'améliorer les normes éducatives pour les femmes, en particulier pour les mères.
- Créer une plateforme pour les femmes au niveau provincial et national et élever leurs voix pour attirer l'attention des décideurs politiques sur la nécessité d'une politique éducative des adultes qui tient compte de la dimension genre.

Les activités de pré-campagne comprenait :

- *Septembre* : exhiber des banderoles affichant le slogan suivant : « L'éducation est la clé de la



Michael Garcia/Sri Lanka CED

213 La Recherche était financée par Save the Children, et le résumé analytique publié avec les fonds du projet de l'Observatoire de l'Éducation de la SMR

214 Écouter la Voix des Mères, rapport de la CED destiné à l'ASPBAE sur la Campagne pour l'éducation des Mères, 2008, page 10

- santé et du bien-être » à temps pour la Journée Internationale de l'Alphabétisation.
- *Octobre* : convoquer 34 organisations membres de la CED de huit provinces pour planifier la convention (le conflit armé empêcha les membres de la Province du nord d'aller à Colombo).
  - *Octobre-Novembre* :
    - Organiser des consultations au sein des villages pour sortir les femmes qui étaient soit illettrées ou avaient un niveau d'éducation faible, afin de comprendre la relation entre l'alphabétisme et leurs autres problèmes dans leurs vies.
    - Faciliter les dialogues entre la communauté des femmes et au personnel de vulgarisation de l'éducation/des responsables éducatifs de district ayant des niveaux plus élevés.
    - Recueillir le feedback des mères sur la convention nationale planifiée.

La réponse était largement positive. Les mères étaient très enthousiastes de voir un projet qui les engage. Certaines étaient naturellement gênées de reconnaître publiquement leur analphabétisme, mais la majorité reconnut l'importance d'une telle convention et était enthousiaste à l'idée d'y participer.

Finalement, le 13 décembre 2008 arriva et les femmes se réunirent dans la capitale, Colombo. Dès le début, la CED était déterminée à ce que la convention soit aussi large et inclusive que possible, ainsi les participants sont arrivés des huit provinces sur les neuf, et des 18 districts sur les 24 existants dans le pays. Les femmes ont représenté tous les groupes ethniques majoritaires Singhalais, Tamoul, et musulmans. En tout, 478 mères furent présentes, accompagnées de 75 hommes issus des mêmes communautés. Leur participation avait été facilitée par 39 organisations membres de la CED, qui les avaient amenées à Colombo. Les invités des ONG internationales, les organismes de développement multilatéraux tels que l'UNICEF, et les organisations membres de la CED ont permis d'avoir un nombre total d'environ 600 participants. Le gouvernement était représenté par des responsables du Ministère de l'Éducation, incluant le directeur adjoint pour l'Éducation Non Formelle, et le Directeur de l'institut National d'Éducation, et les responsables provinciaux de l'éducation, incluant le Secrétariat de l'Éducation de la Province centrale. La convention a aussi fait l'objet de reportage dans les médias de masse tels

que le Journal Tamoul, et la Télévision nationale News Telecast.

Ce jour marqua un tournant décisif dans la vie des mères. Non seulement les responsables gouvernementaux et les ONG ont discuté avec elles à propos d'elles-mêmes, elles ont également eu l'opportunité de parler de leurs vies devant une auguste assemblée. Les mères ont participé aussi aux spectacles culturels à travers des chants et des danses.<sup>215</sup>

Les organisations membres de la CED continuaient à sensibiliser sur la nécessité de l'éducation des mères et à faire pression durant les réunions avec les agents du gouvernement chargé de ce domaine et même avec les politiciens de base. Dans les sessions de formation sur leurs propres moyens de subsistance, ils intégrèrent l'alphabétisation, les aptitudes de base en lecture, calcul et écriture et les compétences en leadership.

En 2009 la CED soumettait une autre proposition à SMR-ASPBAE dans l'objectif d'autonomiser les femmes/mères pour quelles atteignent leur potentiel réel en leur enseignant à être des membres égaux de la société et des membres productifs dans tous les domaines de travail existants.

En utilisant leurs maigres ressources, certains membres de la CED commencèrent aussi à dresser une base de données des mères peu instruites ou analphabètes dans quatre provinces : Province de l'Ouest, Province du Sud, Province du Nord-Ouest, Province du Centre-Nord.<sup>216</sup> Dans ces provinces, la CED mobilisait 19 organisations partenaires dont les agents firent une journée d'orientation de recherche avant de continuer à interviewer les mères dans les villages de même qu'à collecter des données des secrétariats divisionnaires.

Le rapport de recherche a été achevé en juin 2010.<sup>217</sup> Dans ces provinces, les chercheurs ont identifié 831 femmes : parmi lesquelles 696 étaient illettrées, et 135 étaient allées jusqu'en sixième classe. En général, ces femmes sont issues de communautés marginalisées et avec des revenus faibles. Certaines avaient des enfants qui étaient handicapés et qui n'étaient pas à l'école ou avaient abandonné l'école, et étaient par conséquent illettrées. D'autres mères étaient en ce moment en prison ou avaient été libérées récemment de prison.<sup>218</sup>

Les résultats des recherches furent partagés avec les autorités de l'éducation des adultes des provinces respectives, et Des Responsables de la

215 Ibid

216 Éducation des Mères dans quatre districts choisis (Proposition de projet), CED, non daté

217 Entretien avec M.A.P. Munasinghe, qui avait rédigé le rapport de recherche, 23 août 2010

218 Renforcement des capacités pour le plaidoyer sur les objectifs EPT négligés en créant à l'échelle des districts un front pour l'éducation de base des mères (rapport de recherche, juin 2010)

Commission Nationale de l'Éducation. En conclusion la recherche énuméra plusieurs recommandations telles que les activités à but lucratif accompagnées de cours d'alphabétisation, l'instauration des Centres d'Éducation pour Adulte, un plaidoyer à plusieurs niveaux pour la mise à disposition de programmes gouvernementaux pour l'éducation des mères, la mise en place d'un fonds pour l'éducation des mères, etc.

Selon un membre du conseil d'administration de la CED qui a présenté les résultats de la recherche aux autorités provinciales, certains responsables du gouvernement étaient stupéfaits et ont posé la question suivante : y a-t-il vraiment des illettrés au 21<sup>e</sup> siècle ? Dans les réunions communautaires pour discuter de la recherche certaines femmes pleuraient après avoir fait un jeu de rôle/un petit sketch représentant leurs problèmes. « Elles disaient, « *toute notre vie nous devons faire face à des problèmes. Avec cette activité, nous avons acquis de la force.* » Les mères sont braves, mais elles ne s'en rendent pas compte toujours ». <sup>219</sup>

## Résultats de la campagne

Trois principaux résultats ressortent de la campagne de la CED :

- **Plus grande sensibilisation sur l'analphabétisme et le niveau d'éducation faible de plusieurs mères, et ses conséquences** sur leur pouvoir de décision et d'action et sur l'éducation de leurs enfants. Avant que la CED n'engage cette campagne, beaucoup avait été fait avec les statistiques impressionnantes sur l'éducation et l'alphabétisation, et peut-être qu'il y avait même de l'autosatisfaction dans ces rapports. En tournant les projecteurs sur les mères analphabètes, la CED a en réalité rappelé au gouvernement et au public les défis persistants avant que le Sri Lanka ne réalise l'Éducation Pour Tous. Cette sensibilisation a été amplifiée au niveau local à travers plusieurs rencontres et dialogues communautaires avec les élus locaux, et au niveau national à travers des discussions avec des responsables du gouvernement et des organisations de développement. Les reportages des médias ont beaucoup contribué à la publicité de la convention des mères de décembre 2008. De

plus grandes discussions au sein de la CED et la prise de conscience auprès de ses organisations membres qui en ont résulté, a provoqué plus d'engagements dans le but d'éradiquer le problème. Cela se manifeste, par exemple dans l'intérêt des membres à approfondir la recherche dans la province du Nord-ouest, même sans financement externe. L'étude encore en cours a pour but d'identifier les failles dans la mise en œuvre actuelle des procédures de division de l'éducation non formelle dans la province afin d'autonomiser les femmes et de formuler des recommandations pour relever le niveau d'éducation des mères ;

- **Une plus grande estime de soi pour les mères.** Certaines mères reconnaissent avoir honte de leur analphabétisme. Progressivement, l'attention qu'on leur porte a diminué leurs stigmates. En se réunissant pour la première fois, les mères se sentirent moins isolées. En étant reconnues par le gouvernement, les femmes se sont éloignées d'un pas de l'exclusion. Avec la reconnaissance de leurs aspirations pour l'éducation, les femmes sont plus déterminées à poursuivre leurs rêves.
- **Capacités renforcées pour la CED et les organisations membres pour mener un plaidoyer.** « une campagne au niveau national n'est pas suffisante, nous devons mener une campagne locale en même temps. » <sup>220</sup> Pour la CED et ses organisations membres, le plaidoyer est encore un très nouvel effort. Les ONG et OCB à la base maîtrisent mieux la fourniture de services, et certaines commencent à organiser les femmes au sein des villages. Elles ont continué la formation et d'autres formes de soutien aux mères, avec des activités de plaidoyer supplémentaires. La première réussite selon les organisations membres a été enregistrée dans les districts de Kurunegala et de Puttulam, en obtenant des fonds (150.000 et 50.000 roupies, respectivement) des bureaux des collectivités locales pour l'éducation des mères. <sup>221</sup>

La CED elle-même est une nouvelle organisation avec des capacités limitées. « *Avant, nous pensions que le plaidoyer signifiait manifester, comme le font les forces antigouvernementales* », reconnut un des membres du conseil d'administration de la CED. <sup>222</sup> Avec ce problème, la CED découvrit que

219 Entretien avec Daya Ariyawethi, 21 Août 2010

220 Entretien avec Charles Elamaldeniya, 20 août 2010

221 Ibid

222 Entretien avec Chandana Bandara, 16 septembre 2010

ce n'était pas ça, et fut obligée d'apprendre les rouages pour faire pression sur les autorités gouvernementales et pour faire des exposés convaincants. Sa capacité à convoquer jusqu'à 600 participants dans la convention des mères augmenta l'assurance et la crédibilité de la CED.

La recherche achevée récemment fournit aussi à la CED des justificatifs qui vont lui permettre de renforcer son plaidoyer.

## Les hauts et les bas de la campagne

### Les facteurs à l'origine du succès

La CED attribue les acquis obtenus dans la campagne à l'intérêt et à l'engagement des mères à se rendre disponibles pour les réunions et les consultations. Elle loua aussi les organisations membres pour leur engagement dans l'éducation des mères et pour leur volonté à sortir de leur zone de confort et à s'engager dans des activités de plaidoyer.

### Défis rencontrés et leçons apprises

Certains des défis rencontrés sur le terrain étaient liés aux questions pratiques, telles que :

- Difficulté pour trouver le temps adéquat pour les réunions avec les mères qui ont à la fois du travail et des obligations familiales. Une des leçons apprises était d'essayer de rendre les réunions « attrayantes » en montrant des films ou des pièces de théâtre que les communautés apprécient.
- Difficulté à faire avec la bureaucratie gouvernementale, par exemple pour l'organisation de rencontres avec les autorités du gouvernement. Certains fonctionnaires du gouvernement sont réticents à rencontrer les ONG à moins d'avoir l'autorisation préalable des hauts fonctionnaires, mais cela peut être même plus difficile à obtenir. En dépit de cette difficulté, la CED a trouvé qu'il était plus facile d'atteindre les élus locaux que les responsables nationaux, ce qui renforça leur intérêt pour le plaidoyer au niveau local.
- De maigres ressources, par exemple concernant le transport et les repas, ce qui a restreint le nombre de mères et des représentants

communautaires que la CED a pu mobiliser pour la convention nationale en 2008 ou pour des recherches plus approfondies en 2009.

Les autres défis concernent la capacité de la CED, comme ses capacités en recherche fondamentale, en rédaction et en analyse. En rétrospective, la journée de l'orientation de recherche aurait dû être ouverte à une recherche plus approfondie.<sup>223</sup> Le renforcement des capacités en plaidoyer et autres aspects de programme et de gestion organisationnelle doit aussi être maintenu.

Le plus grand défi implique les décideurs politiques : comment leur faire changer de priorités et leur faire allouer plus de ressources à l'éducation non formelle, et à l'alphabétisation des mères en particulier.

Vu la chance de recommencer la campagne encore et encore, La CED devrait recommander deux actions : d'abord, former, au niveau des districts, des organisations de mères qui peuvent servir de groupes de pression durant les campagnes de plaidoyer, et ensuite, faire une planification participative et une mise en œuvre avec les acteurs de l'éducation au niveau des districts, provinces et au niveau national pour avoir un plus large soutien pour l'éducation des mères.

## Étape suivante

La campagne pour l'éducation des mères sera soutenue par les membres de la CED travaillant à la base.

Au niveau national, un lieu de plaidoyer appartient à la nouvelle Loi sur l'Éducation qui est actuellement en train d'être étudiée au niveau du parlement et sera votée au début de l'année 2011. La CED et les autres acteurs de l'éducation voudraient que la loi couvre le domaine de l'éducation non formelle. À cet effet, la CED et les autres acteurs se sont rencontrés en août 2010 et ont convenu de collecter un million de signatures pour faire pression pour une loi éducative évolutive.

## Réflexions sur le Programme de Stratégies du Monde Réel (SMR)

Le renforcement des capacités est ce que la CED associe à la SMR et à l'ASPBAE. Comme le Partenariat des ONG pour l'Éducation (NEP) du



Michael Garcia/Sri Lanka/CED

Cambodge, la première fois où la CED a fait une formation en renforcement des capacités avec la SMR fut lors de la Formation Régionale sur les Communications Grand Public pour les Défenseurs et les Militants de l'Éducation de l'Asie à Kuala Lumpur en septembre 2006. Depuis lors, les membres de la CED ont participé aux autres sessions de formation de la SMR sur le renforcement des capacités et sur le plaidoyer. En conséquence, la CED a conçu un cadre national et identifié les domaines de priorité pour le plaidoyer, incluant le renforcement des capacités des OSC pour le plaidoyer et la réforme éducative et le développement, actuellement appuyés par la SMR et le FSCE.

Le Directeur de la CED pour l'Éducation des adultes et l'éducation inclusive Chandana Bandara a ajouté, « grâce à la SMR, la CED a développé ses capacités en plaidoyer. Nous avons appris ce que signifie le plaidoyer, où est-ce qu'on peut l'appliquer, ce qu'il peut changer, et comment planifier des mesures efficaces dans une campagne. »<sup>224</sup>

Le Président du Conseil d'Administration de la CED, Charles Elamaldeniya écrivait que « la CED a appris le Plaidoyer grâce à la SMR. Ce faisant, la SMR a aidé à transformer en réalité l'idée de l'Éducation Pour Tous. Cela n'aurait pas réussi sans les fonds et les conseils appropriés de la SMR. »<sup>225</sup> Charles a reconnu aussi la SMR comme « le tournant dans la formation des contacts et des liens avec les réseaux régionaux et mondiaux » et dans l'obtention « d'une visibilité réelle en participant à plusieurs forums et séminaires régionaux et internationaux. » Cela inclut la participation de la CED à la Conférence de Consultation Collective des ONG de l'UNESCO tenue à Dhaka en mars 2010.<sup>226</sup>

En particulier, la SMR et l'ASPBAE ont fourni un financement et un appui d'encadrement dans la toute première campagne de plaidoyer pour l'éducation des mères en 2008. Obtenir

l'intervention/attention nécessaire de l'État fut l'une de nos réussites. Nous avons touché plusieurs fonctionnaires, qui étaient des personnalités responsables dans le cercle local de l'éducation, nous avons aidé en sensibilisant sur le problème dans les cercles des responsables de politiques. En attirant l'attention sur ce problème, la CED fut également connue comme organisation pionnière dans les discussions pour une politique d'éducation nationale.

Les leçons apprises par les membres de la CED dans ce projet ont entraîné des activités de suivi au niveau local et régional. Elles maintiennent un intérêt continu à travailler avec les autorités régionales pour l'éducation non formelle, pour réduire le problème dans leurs localités. Ce que nous avons fait dans le passé était simplement une initiation et ce que nous devons faire dans le futur devra être plus louable en apportant les solutions aux problèmes. En particulier, le programme de plaidoyer devrait être porté dans les régions touchées par la guerre et dans les zones avec des minorités ethniques. Le taux d'abandon dans la province du Nord (touchée par la guerre) serait de plus de 60 %. Les organisations de la société civile doivent plaider avec les parties concernées pour ramener ces enfants à l'école, et ainsi nos futurs programmes d'éducation pour les mères devraient explorer les stratégies pour traiter avec les autorités gouvernementales.

Les membres de la CED devraient être formés pour la promotion de politiques. Par conséquent, ce serait mieux si nous pouvions organiser un programme de promotion de politiques pour les membres de la CED et autres organisations et responsables éducatifs.<sup>227</sup>



Michael Garcia/Sri Lanka/CED

224 Courriel de Chandana Bandara, 16 septembre 2010

225 Courriel de Charles Elamaldeniya, 7 septembre 2010

226 Charles Elamaldeniya, dans le questionnaire de la SMR, non daté

227 Charles Elamaldeniya, dans la lettre de la SMR à Raquel Castillo, 10 octobre 2010

## Étude de cas : partenariat des ONG pour l'Éducation (NEP), Cambodge – battre campagne contre les frais scolaires informels

L'article 31 de la loi sur l'éducation du Cambodge déclare que : « chaque citoyen a droit à l'accès à une *éducation gratuite* et de qualité pendant neuf ans minimum dans les écoles publiques. »<sup>228</sup> Ces neuf ans couvrent six ans d'enseignement primaire et trois ans de collège, ce qui constitue l'éducation de base dans le pays.

En réalité, l'éducation de base a un prix. Une étude du Partenariat des ONG pour l'éducation (NEP) en 2007 révélait ce qu'elle appelait les « frais scolaires informels. »<sup>229</sup> Parmi les exemples il y a :

- Les frais quotidiens, exemple, la nourriture consommée à l'école et les frais de stationnement de bicyclette :
  - Certains enseignants vendent des aliments pour compléter leurs salaires. Les enfants se sentent obligés d'acheter chez leurs instituteurs, craignant que le fait de ne pas acheter n'affecte négativement leurs notes.
  - Les frais de stationnement seraient versés à quelqu'un qui assure la sécurité des bicyclettes, mais certains rapportent qu'une partie des frais est versée au directeur de l'école.
- Les frais scolaires, exemple les frais pour les enseignants payés soit quotidiennement ou mensuellement,<sup>230</sup> cours particuliers, les photocopiés des leçons et des documents d'examen :
  - Les enseignants perçoivent des frais pour compléter leurs salaires. Les enfants sont souvent très embarrassés d'aller à l'école s'ils n'ont pas d'argent.
  - Les « Cours particuliers » sont faits par les mêmes enseignants. Les leçons font souvent partie du programme au lieu d'être des compléments. Ils sont souvent organisés en préparation aux examens. Les enfants qui ne font pas les cours particuliers obtiennent invariablement de mauvais résultats aux examens ou peuvent redoubler la classe.
- Les frais de démarrage, uniforme scolaire (uniforme quotidien, tenue de sport, chaussures) matériels scolaires (sacs, cahier, stylos) et les frais d'inscription à l'école

(formulaire d'inscription, photos, bulletins de notes scolaires, frais pour le sport) :

- Ils sont achetés une fois au début de l'année scolaire, une grande partie de ces frais peuvent décourager les parents d'envoyer leurs enfants à l'école.
- Les frais divers, par exemple les fournitures de classe et d'étude, l'entretien des bicyclettes, les cadeaux pour les enseignants et les cérémonies, l'eau, l'électricité, et l'évacuation des ordures :
  - Les cadeaux pour les enseignants n'étaient pas souvent pratiqués dans les classes de 1<sup>ère</sup>-6<sup>ème</sup> année dans certaines provinces. Il y avait cependant des cas où des fournitures destinées à certaines leçons allaient en réalité chez les enseignants, par exemple les classes de 'travaux manuels' devinrent des opportunités pour les enseignants de recevoir des articles achetés par les élèves.
  - Les écoles ont un budget pour l'entretien et la réparation, mais les fonds sont souvent insuffisants, ainsi on demande aux élèves de contribuer.

La NEP était vraiment préoccupée parce que 63 % des personnes interrogées mentionnaient parmi les raisons de leur abandon scolaire le fait que leurs 'parents sont pauvres et n'ont pas la possibilité de payer'. Ainsi, les frais scolaires informels empêchent le Cambodge de réaliser l'Objectif Millénaire de Développement de l'éducation primaire pour tous.

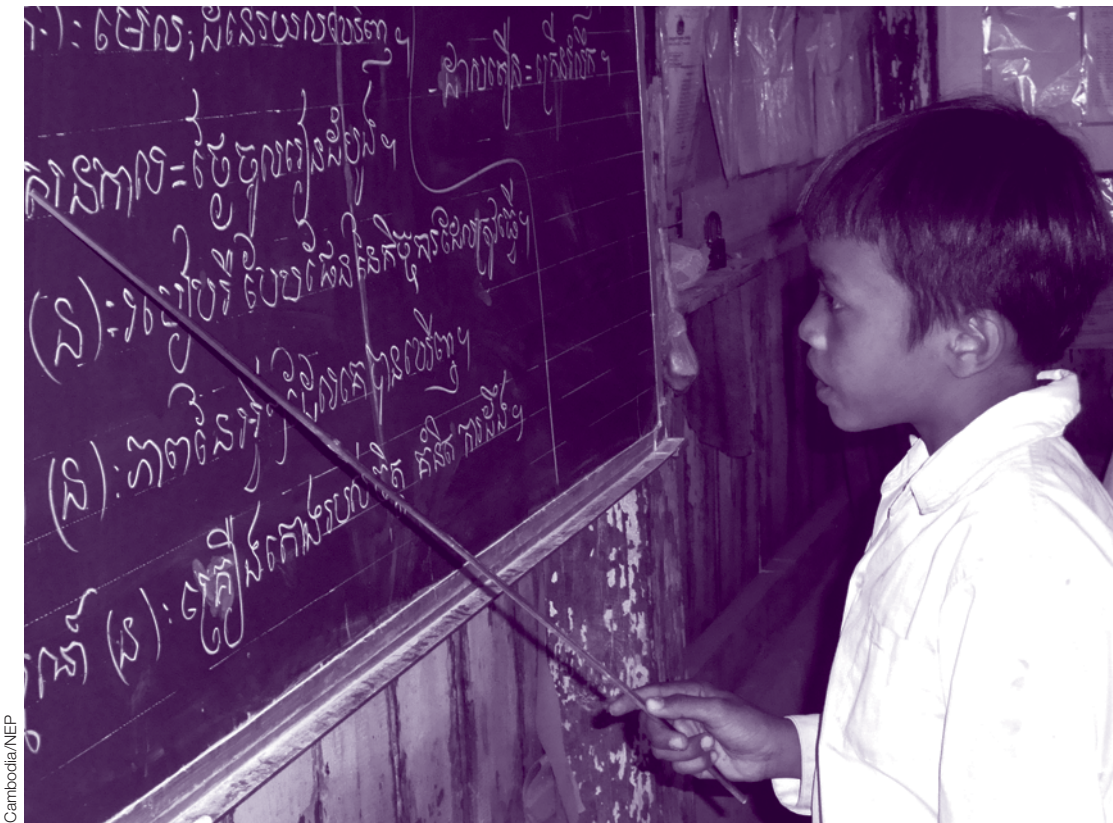
Le gouvernement est pleinement conscient que des frais scolaires informels sont collectés et il a fait plusieurs déclarations pour qu'ils soient abolis. Par exemple, dès 2002, le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports (MEJS) avait émis une *Directive sur l'Adoption de Mesures pour prévenir les Pratiques Anormales à l'École Primaire*, énumérant les frais payés aux enseignants et la vente d'aliments entre autres « pratiques anormales ». En 2005, le MEJS fit une *Déclaration d'Orientation Mise en Œuvre Prakas No. 513 sur l'Abolition de la Collecte de l'Argent des Élèves dans les Écoles Primaires et Secondaires Publiques*. Plus récemment le Plan

228 Loi sur l'Éducation, Royaume du Cambodge, 2007

229 L'impact des Frais Scolaires Informels, ASPBAE et NEP, 2007, pages 12-17

230 Certains informateurs pour cette étude de cas disent que les frais pour les enseignants sont rarement demandés dans les zones rurales où les familles n'ont simplement pas les moyens de le faire





Stratégie pour l'Éducation 2006-2010 s'était fixé pour objectif d'abolir les versements informels dans les classes 1-9 dans tout le pays d'ici la fin de 2008.<sup>231</sup>

Néanmoins, la pratique reste plus répandue que jamais.

## Le NEP et la Campagne pour l'élimination des Frais Scolaires Informels

Le NEP créé en 2001 en tant que voie pour les ONG de s'engager auprès du gouvernement sur les politiques éducatives.<sup>232</sup> Aujourd'hui, le NEP regroupe 85 ONG membres, aussi bien au niveau local qu'au niveau international.

L'un des plus grands plaidoyers du NEP consiste en l'abolition de la collecte des frais scolaires informels. La question est soulevée tout le temps par les ONG membres du NEP, en particulier celles qui travaillent à la base, qui sont témoins des conséquences, lorsque les familles retirent les enfants de l'école, les filles en particulier. Au début le NEP faisait des recherches dans une province, mais avait besoin d'études plus larges et plus approfondies pour montrer que le problème était répandu. En 2007, un financement de soutien a été reçu du programme SMR de la CME, en partenariat avec l'ASPBAE. La SMR installait ainsi l'Observatoire de l'Éducation, une initiative

régionale pour outiller les militants de l'éducation d'un plaidoyer fondé sur des preuves.

En décembre 2007, le NEP a publié les résultats de la recherche lors d'une grande assemblée. Bien qu'invité, le ministre du MEJS n'a pas fait son apparition ; à la place il a envoyé un représentant. Le NEP était déçu, mais pas découragé. Maintenant, ils ont un justificatif pour appuyer une campagne soutenue.

Déterminé par les réalités politiques, le concept de « campagne » a différentes significations selon les différents pays. Au Cambodge, par exemple, les mobilisations de masse dans les rues ou devant les locaux du gouvernement pourraient compromettre la sécurité et la liberté des personnes, sans assurer l'atteinte des résultats souhaités. À la place, le NEP a mené des activités de lobbying dans les hautes sphères des organismes interinstitutionnels, où il était membre. Cela inclut le Groupe de Travail Technique Conjoint (GTTC) composé des ministères publics et des bailleurs de fonds/partenaires au développement et du Groupe de Travail du Sous-Secteur de l'Éducation (GTSE) composé des organismes multilatéraux et bilatéraux et des ONG actives dans les programmes d'éducation. « *Dans toutes les rencontres, dans tous ces forums, nous disons la même chose : nous ne vous blâmons pas, nous devons trouver une solution à cela afin d'élargir l'accès à l'éducation. Arrêtez, s'il vous plaît, la collecte des frais scolaires*

231 Plan stratégique pour l'éducation 2006-2010, page 10

232 <http://www.nepcambodia.org/pages.php?mainid=6&key3=history>

*informels*, » disait In Samrithy, le directeur exécutif du NEP.<sup>233</sup> Le rapport de l'étude de l'*Observatoire de l'Éducation* du NEP était distribué durant ces réunions.

L'étude était également citée par les représentants du NEP et les organisations membres dans plusieurs exposés, tels que le Congrès du gouvernement sur l'éducation en 2009 durant laquelle Samrithy parla des frais scolaires informels comme un obstacle à l'accès à l'éducation. Le Ministre de l'Éducation reconnut les observations de Samrithy et ordonna aux délégués du gouvernement de prendre des mesures à l'endroit de ceux qui enfreignent les règles. Les médias locaux et internationaux repriront le sujet.

Une autre forme de campagne consistait au lobbying sur les groupes ayant plus d'influence, tels que l'UNICEF et l'UNESCO, pour qu'ils usent de leur influence sur le gouvernement. « *Nous leur avons demandé d'exprimer leur opposition aux frais scolaires informels, parce qu'ils sont écoutés par le gouvernement.* »<sup>234</sup> En même temps, des membres du NEP sensibilisaient contre les frais à la base.

Le NEP savait qu'il ne pouvait pas s'opposer aux frais tout simplement, et qu'il devait proposer une solution durable. Ainsi, le NEP s'est engagé dans une campagne parallèle pour la hausse des salaires des enseignants et pour l'amélioration de leurs conditions de travail. Une fois encore, le NEP initia une recherche pour réunir des preuves, il a travaillé en équipe avec Voluntary Services Overseas (VSO) pour produire un document intitulé *Teaching Matters : A Policy Report on the Motivation and Morale of Teachers in Cambodia* (les Problèmes de l'enseignement : un Rapport de Politique sur la Motivation et l'État d'esprit des Enseignants du Cambodge), publié en 2008. Le rapport dépeignait une image détaillée, frappante et poignante de la vie quotidienne des enseignants, qui évoquaient 'l'insuffisance des salaires' comme la plus grande cause de leur insatisfaction. 'Les enseignants de l'école publique, se sentaient sous-payés, pas assez soutenus et travaillant dans des écoles avec des ressources insuffisantes.'<sup>235</sup> Au moment de l'étude, ils gagnaient environ entre 30-60 \$ par mois, selon les qualifications, les années d'expérience, et le nombre d'heures de travail. À l'inverse, le membre du conseil d'administration du NEP estimait qu'une famille installée en ville avait besoin de 200-250 US\$/ mois pour survivre.<sup>236</sup> Le problème est aggravé par des déblocages en retard. Pour le suivi des salaires, les enseignants doivent remonter jusqu'à l'office de l'éducation de la province, ce qui les

éloigne de leurs devoirs d'enseignement. « Les enseignants trouvent qu'ils n'ont d'autre option que de chercher d'autres activités génératrices de revenus ; 93 % des personnes interrogées individuelles ont un second emploi et 99 pour cent d'entre eux disent que le salaire d'enseignant seulement ne leur permet pas de vivre. »<sup>237</sup>

Comme conséquence de l'insuffisance des salaires, les enseignants ont recours à la collecte des frais scolaires informels. Chim Manavy, le Président du Conseil d'administration du NEP posait la question suivante « *si les enseignants ont faim, est-il légitime qu'ils trouvent d'autres moyens de se faire de l'argent ? Le système force-t-il les enseignants à être corrompus ?* »<sup>238</sup>

En conclusion, l'étude invita le gouvernement à augmenter les salaires des enseignants, des directeurs d'école, du personnel des bureaux d'éducation dans les provinces et les districts à un niveau convenable au coût de la vie et tenant compte de l'inflation.

Pour intensifier la pression sur le gouvernement, VSO a facilité les visites de deux Députés britanniques, qui ont soulevé la question du salaire des enseignants durant leurs réunions avec le MEJS, en 2008 et en 2009.

## Résultats de la campagne

Le NEP n'avait pas mené une campagne conventionnelle, avec des activités planifiées et un calendrier spécifique. À la place, il utilisa toutes les occasions possibles pour organiser des rencontres avec le gouvernement, les partenaires au développement, et les organisations membres pour leur rappeler que cette pratique de violation de la loi continuait et qu'elle ne pourrait être réglée qu'en haussant le salaire des enseignants. Pour leur part, les partenaires au développement firent également pression sur le gouvernement par rapport au problème. Ainsi, la réussite est attribuée à tous ceux qui ont participé à la campagne.

- **Plus grande connaissance sur le salaire des enseignants et leurs conditions de travail.** De tous les résultats, le NEP reconnaît que c'est celui qui le plus peut être directement attribué à leurs efforts de recherche et de campagne. Le public a été sensibilisé aussi, en conséquence de la couverture médiatique. Même le MEJS a fait l'éloge du NEP pour « l'avoir aidé dans la diffusion des informations. »<sup>239</sup>
- **Publication du sous-décret No. 126 sur le Code**

233 Entretien avec In Samrithy, 30 juillet 2010

234 Ibid

235 *Teaching Matters: A Policy Report on the Motivation and Morale of Teachers in Cambodia*, 2008, page 8

236 Entretien avec Kan Kall, 28 juillet 2010

237 *Teaching Matters*, page 25

238 Entretien avec Chim Manavy, 29 juillet 2010

239 Entretien avec Som Seng Hok, 29 juillet 2010

*de conduite professionnel des Enseignants*, qui déclare que « les enseignants ne doivent prélever ou percevoir de l'argent de manière informelle où faire du commerce dans les salles de classe. Les enseignants doivent éviter de faire du commerce dans l'enceinte des établissements scolaires. » contrairement aux directives précédentes faites au niveau du ministère, le sous-décret est signé par le Premier Ministre Hun Sen, ce qui signifie un grand engagement de la part du gouvernement.

- **Les mesures du gouvernement pour assurer un accès équitable aux services éducatifs et pour la rétention des élèves à l'école.** Pour réduire les coûts qui constituent des obstacles pour les parents, des efforts ont été faits, comme augmenter le budget opérationnel des écoles, éliminer les versements informels à l'école, et l'octroi de bourses aux étudiants pauvres, en particulier à 17.667 filles par an dans les classes de 7<sup>ème</sup> à 9<sup>ème</sup> année.<sup>240</sup>
- **Augmentation du salaire des enseignants.** En 2009, le Premier Ministre Hun Sen annonçait que les salaires des enseignants seraient augmentés de 20 % chaque année, à partir de 2010. En janvier 2010, le Secrétaire d'État pour l'Éducation, Nath Bunrouen annonçait que, déjà en application, les salaires des enseignants seraient désormais de : 50 \$ = les enseignants des écoles primaires ; 75 \$ = les enseignants du collège ; 100 \$ = enseignants du second cycle du lycée. Les enseignants affectés dans des endroits éloignés recevront une allocation supplémentaire en guise de motivation.

## Les Hauts et les Bas de la Campagne

### Les facteurs à l'origine du succès

- Le NEP a mené deux campagnes distinctes et qui se chevauchent en même temps : s'opposer aux frais scolaires informels et montrer leurs conséquences négatives sur l'accès des enfants à l'éducation, et proposer l'augmentation des salaires des enseignants comme un des moyens de stopper cette pratique. En prenant deux pistes complémentaires, le NEP augmente ses chances pour que son plaidoyer produise des résultats.
- Comme mentionné auparavant, le NEP n'était pas seul à militer contre les frais scolaires informels. La campagne était engagée par plusieurs autres organisations, agissant seule ou en collaboration avec le NEP. Et le NEP n'avait pas juste beaucoup d'alliés, il avait des alliés puissants tels que l'UNICEF, l'UNESCO, La Banque de Développement de l'Asie, et autres bailleurs de fonds bilatéraux. Parce que le Cambodge compte beaucoup sur l'aide au développement officiel, ces organismes exercent une influence considérable sur le gouvernement. « *Quand ils font pression, le changement se fait plus rapidement* » affirme le NEP.<sup>241</sup> Un responsable du MEJS reconnaît que « *les partenaires au développement aident à accélérer les processus de changement.* »<sup>242</sup> Même l'UNICEF soutient la stratégie du NEP à travailler à travers les hautes instances comme le Groupe de Travail Technique Conjoint. « Les Partenaires au développement et le NEP/les ONG unies d'une seule voix seront plus puissants et plus efficaces. »<sup>243</sup>
- Le NEP a travaillé activement à cultiver de bonnes relations avec le gouvernement. « Nous essayons d'avoir des idées et des feedbacks du MEJS sur nos plans avant de les mettre en œuvre. Nous nous engageons plutôt que de nous opposer. Notre message est toujours « *Nous ne sommes pas là pour vous nuire* » ». En conséquence, le MEJS est plus enclin à écouter le NEP, par exemple, en ce qui concerne les résultats de ses recherches.<sup>244</sup>
- Le NEP a aussi travaillé dur pour se forger une crédibilité en tant que coalition. « pendant les discours, nous ne disons pas « *pour le compte du NEP* » nous disons « *pour le compte des 85 organisations membres du NEP.* » C'est ce qui fait la différence.<sup>245</sup> Avec plus de 100 ONG travaillant dans l'éducation au Cambodge, dont la majorité est basée sur le terrain, la coordination peut poser problème. Et c'est là où le NEP joue un rôle crucial, écrit l'UNESCO. « L'UNESCO et le NEP ont établi une excellente coopération, au cours de ces dernières années, en matière de plaidoyer et dans certains projets pilotes sur le terrain. Il serait très important d'entretenir et de consolider cette coopération. »<sup>246</sup>
- Pour le NEP, peut-être que le moyen le plus efficace de se forger une crédibilité était de fournir des preuves pour le plaidoyer à travers ses documents de recherche. « Parler n'est pas suffisant, mais nous avons des preuves. »<sup>247</sup> Cela fut vérifié par les partenaires au développement qui exprimèrent leur satisfaction pour la recherche exhaustive et la documentation du NEP. Utiliser des citations et des récits personnels

240 Mise à jour du Plan National de Développement de Stratégie 2009-2013, page 63

241 Entretien avec Ang Sopha et Leng Theavy, 30 Juillet 2010

242 Entretien avec Sorn Seng Hok, 29 Juillet 2010

243 Courriel de Chie Takahashi, 12 août 2010

244 Entretien avec In Samrithy, 30 juillet 2010

245 Ibid

246 Courriel de Sun Lei, 6 août 2010

247 Entretien avec Ang Sopha et Leng Theavy, 30 Juillet 2010

ajoute une dimension plus émotionnelle et plus humaine à la question. Parce que le rapport contenait des propos tirés directement des enseignants eux-mêmes, ou des directeurs d'école et des responsables éducatifs locaux, le gouvernement cambodgien n'était pas en mesure de rejeter les résultats du rapport. L'étude a été la contribution spéciale du NEP, dans une campagne soutenue par beaucoup d'acteurs.

- Le NEP reconnaît le rôle essentiel joué par la SMR et VSO dans la fourniture du soutien technique et financier indispensable tout le long de l'étude et des activités de plaidoyer.

## Défis et leçons apprises

- Le plus évident, c'est que cette pratique de collecte des frais scolaires informels est plus répandue que jamais. Le gouvernement a raté son objectif qui était d'abolir cette pratique à l'horizon 2008. Le sous-décret, bien qu'important, n'a pas éradiqué le problème, et il y a des doutes quant à son application réelle. La sensibilisation du public sur le sous-décret semble faible, et les familles n'en n'ont pas bénéficié directement. Les frais des enseignants ont même augmenté depuis que l'étude a été faite en 2007. En ce temps-là les frais quotidiens étaient de 200-300 riels, aujourd'hui c'est entre 500-700 riels.<sup>248</sup>
- Il ne suffit pas que le public soit sensibilisé ; le NEP veut que cela se traduise en un changement d'attitude. « Les parents peuvent être conscients qu'ils ont tort de payer des frais scolaires informels, mais ils continuent à le faire au lieu de se réunir et de s'opposer à la pratique. »<sup>249</sup> Ce défi pourrait indiquer le rôle à jouer par les organisations membres en collaboration avec les collectivités locales.
- En dépit de l'augmentation, les salaires des enseignants restent insuffisants. Les contraintes budgétaires du Cambodge empêchent tout simplement au gouvernement de donner plus. Un des membres du Conseil d'administration du NEP était présent lors d'une rencontre, lorsqu'une Banque de Développement de l'Asie offrit de couvrir les salaires des enseignants au niveau requis pendant deux années. Il n'est pas surprenant que le gouvernement cambodgien ait refusé, sachant qu'il ne pourra pas maintenir le niveau des salaires après le délai d'expiration de la subvention.<sup>250</sup>

- Bien que certains des membres du Conseil d'administration du NEP aient suggéré d'aborder de front le problème de la corruption du gouvernement, parce que c'est ce qui empêche l'utilisation des ressources publiques pour des services tels que l'éducation, cette opinion n'est pas très partagée dans la coalition. Le NEP a toujours été prudent avec le gouvernement, sachant que l'attitude ambivalente du gouvernement à l'égard des ONG peut facilement vaciller et réduire à néant tous les acquis obtenus par une diplomatie plus sereine. Anticiper les réactions du gouvernement et s'assurer qu'il ne perd pas la face est toujours prédominant dans la campagne. « Nous devons formuler notre



Cambodia/NEP

plaidoyer (critique) de manière positive de sorte que le gouvernement ne soit pas en colère contre nous. »<sup>251</sup>

- Les campagnes de plaidoyer sont essentielles dans le travail du NEP, mais il n'y a pas de personnel à temps plein pour effectuer le plaidoyer. Dans le passé, les volontaires du VSO leur avaient donné des conseils en plaidoyer. Un plan de plaidoyer de trois ans est en train d'être élaboré, et des agents locaux expérimentés devant mener le plaidoyer doivent être recrutés pour en tirer le meilleur parti.
- « Le NEP à lui seul n'est pas assez puissant, nous avons besoin de la voix des ONG locales pour dire la même chose. »<sup>252</sup> Les organisations membres de la NEP ont milité contre les frais scolaires informels à des degrés variés. Ces efforts doivent être intensifiés et coordonnés.

248 Entretien avec Seng Hong, 30 juillet 2010. Ceci équivaut à un chiffre approximatif de 8 à 17 cents US

249 Ibid

250 Entretien avec Kan Kall, 28 juillet 2010

251 Entretien avec Seng Hong, 30 Juillet 2010

252 Ibid

## Étape suivante

Le NEP s'est engagé à continuer à militer pour la hausse des salaires des enseignants et pour l'abolition des frais scolaires informels. Les questions continueront d'être abordées durant les rencontres interinstitutionnelles et on coordonnera également avec les partenaires au développement pour faire pression sur le gouvernement. D'autres plans d'essai concernent :

- Une campagne médiatique et de sensibilisation publique plus agressive, sur les frais scolaires informels, vu qu'elles sont interdites par la loi, et les conséquences pour ceux qui enfreignent cette loi.
- Formation et renforcement des capacités des partenaires du NEP, de sorte qu'ils puissent mener la sensibilisation dans leurs propres communautés.
- Réunir les partenaires du NEP et autres acteurs pour qu'ils échangent d'expériences sur leurs diverses approches du problème.

## Réflexions sur le Programme de la Stratégie du Monde Réel (SMR)

Le NEP a officiellement rejoint la SMR en 2007. Pour Seng Hong, directeur exécutif du NEP à l'époque, l'appui de l'ASPBAE, qui avait coordonné la mise en place de la SMR dans la région, arrivait à un moment crucial, où le financement institutionnel d'un bailleur de fonds était sur le point de s'épuiser. Hong attribue à l'ASPBAE d'avoir obtenu finalement un financement de plusieurs années de Misereor, un organisme donateur allemand. L'ASPBAE a aussi présenté le NEP au Deutschen Volkshochschul Verband International (DVV), qui soutient actuellement le Programme du NEP sur l'alphabétisation des adultes. Ces fonds ont permis au NEP de faire des plans à long terme et d'élargir ses programmes.

Le soutien de la SMR allait au-delà du financement. « *Ils voulaient en réalité renforcer nos capacités* » disait Hong – une chose que le NEP n'avait pas connue avec ses bailleurs de fonds internationaux. Durant les rencontres périodiques, l'ASPBAE leur donnait des conseils sur leur plan de plaidoyer, des mises à jour sur les campagnes internationales comme la Semaine Mondiale de l'Action, et les expériences des autres coalitions nationales pour augmenter le taux d'adhésion et travailler avec les médias.

À travers la SMR, l'ASPBAE a contribué au



Cambodiar/NEP

renforcement des capacités des membres du NEP. Cela incluait une formation de trois jours sur le suivi et évaluation et des séminaires sur la Loi sur l'Éducation. Les fonds de la SMR permirent aux ONG membres du NEP de mener des campagnes pour augmenter le taux de scolarisation.

L'ASPBAE présenta le NEP aux autres groupes actifs dans l'éducation, tels que Save the Children Suède et l'Internationale de l'Éducation.

Le personnel du NEP a rencontré d'autres partenaires de la SMR dans des conférences internationales où ils ont échangé d'expériences sur les campagnes efficaces. « Certaines de leurs idées ne pouvaient pas être appliquées au Cambodge, » reconnut le coordinateur de l'étude du NEP, Ang Sopha, « mais ils m'ont fait réfléchir sur les approches qui pouvaient marcher ici.<sup>253</sup> Avant la SMR, je ne connaissais que la situation qui prévalait au Cambodge. Après m'être rendu aux réunions organisées par la SMR, j'ai appris que l'Éducation pour Tous est un engagement des gouvernements qui sont dans le monde entier, pas seulement du Cambodge. J'ai aussi réalisé que beaucoup d'informations étaient disponibles ici. Pendant les réunions, nous devions faire des présentations qui me poussaient à faire des recherches et, ainsi faisant, à mieux comprendre les problèmes. »<sup>254</sup>

La SMR a facilité aussi au NEP la participation au plaidoyer national, par exemple aux conférences et ateliers du Bureau Régional de l'Unesco en Asie-Pacifique. Cela incluait les processus d'évaluation de mi-décennie où le NEP rencontrait ses homologues du MEJS, incluant le Secrétaire d'État pour l'Éducation, Mr. Nath Bunrouen. Ces engagements étaient considérés comme des manifestations de plaidoyer et des opportunités de renforcement des capacités dans la promotion de politique à travers la SMR.

Samrithy a dit : « *je pense que la Stratégie du Monde Réel est une affaire de relations mondiales. Nous trouvons cela bien, nous ne nous sentons pas seuls, nous avons des amis dans d'autres coalitions et dans d'autres pays qui se soucient de nous et nous nous soucions d'eux.* »<sup>255</sup>

253 Entretien avec Ang Sopha, 30 juillet 2010

254 Entretien avec Ang Sopha, 2 mars 2010

255 Entretien avec In Samrithy, 2 mars 2010

## Étude de Cas :

# E-Net Philippines – mobiliser les jeunes non scolarisés pour un plaidoyer en faveur du financement de l'éducation

La pauvreté a amené plusieurs millions d'enfants philippins à abandonner l'école primaire et secondaire – soit parce qu'ils n'ont pas les moyens d'assurer les nombreuses dépenses liées à l'école ou parce qu'ils doivent travailler pour compléter le revenu familial. Beaucoup d'enfants quittent l'école avant même d'atteindre un niveau d'alphabétisation fonctionnelle. L'ironie, c'est que le faible niveau de leur éducation réduit les chances de travail de ces enfants, ou les confine à des emplois faiblement rémunérés.

En 2006, le Département du Bureau d'Enseignement des Systèmes Alternatifs d'Apprentissage (Min. de l'Éducation BALS) estimait que 1,84 millions d'enfants Philippines de la tranche d'âge 6-11 et 3,94 millions de la tranche d'âge 12-15 ne fréquentaient pas l'école.<sup>256</sup> Une autre étude couvrant quatre communautés a révélé que seulement 81,1 % des enfants entre 6-11 ans fréquentaient l'école élémentaire, et seulement 55,8 % âgés entre 12-15 ans étaient au lycée. Soixante pour cent étaient en deçà de leur niveau d'étude d'un ou deux ans.<sup>257</sup>

La majorité des abandons concernent les garçons. Au lycée, par exemple, il ya deux garçons contre une fille qui abandonnent l'école. Pour 100 garçons entrant en classe initiale, seuls 57 obtiennent le baccalauréat, contre 71 filles.<sup>258</sup>

Pendant plus d'une décennie, le Réseau de la Société Civile pour les Réformes Éducatives, ou E-Net Philippines en résumé, milite pour des systèmes alternatifs d'apprentissage pour atteindre les jeunes non scolarisés (JNS). Créé en 2000, E-Net Philippines a pour mission « d'élargir et de consolider la participation de la société civile dans la réforme du système éducatif des Philippines et de développer des systèmes alternatifs d'apprentissage avec un intérêt particulier pour les personnes marginalisées, les exclus et les couches vulnérables. »<sup>259</sup> Aujourd'hui E-Net Philippines compte 150 membres et partenaires. Cela inclut les ONG, les organisations communautaires et de personnes, les garderies et les associations d'enseignants.

Vu l'ampleur des abandons et le nombre de

JNS dans leurs zones d'activités, beaucoup d'organisations membres d'E-Net sont engagées dans l'éducation publique, celle des adultes, et dans l'apprentissage à distance, avec un nombre croissant impliqué dans le programme gouvernemental pour un système de Reconnaissance et d'Équivalence (R&E) en faveur de ceux qui ont abandonné l'école.

Au niveau local, les membres de E-Net Philippines ont fait pression sur les services du gouvernement pour qu'ils investissent dans les Systèmes Alternatifs d'Apprentissage (ALS), par exemple, en utilisant les fonds de l'éducation spécialisée pour les JNS. En conséquence, certains membres ont reçu des fonds locaux pour l'éducation des enfants autochtones et des enfants cultivateurs dans les plantations de sucre. D'autres membres ont été accrédités comme des prestataires de service pour mettre en œuvre les ALS dans leurs communautés.

Au niveau national, le plaidoyer pour les ALS a été abordé par le Ministère de l'Éducation et le parlement qui blâment souvent ceux qui ont abandonné leurs études ou leurs parents pour avoir quitté le système d'éducation formelle et insistent pour qu'ils retournent à l'école. Cet argument ne tient pas compte de la pauvreté, des conflits armés, des catastrophes naturelles, des classes surpeuplées, ou des écoles inaccessibles dans les villages, ce qui entraîne surtout l'abandon scolaire. L'intérêt pour l'éducation formelle signifie que le BALS a reçu très peu de crédits : une moyenne de 0,5 % du budget total du Ministère de l'Éducation au cours des dix dernières années, et seulement 0,26 % en 2009.<sup>260</sup> Les fonds limités du BALS ne sont ni proportionnels au grand nombre de JNS qu'il cherche à atteindre, ni suffisants pour des services de qualité.

## E-Net et la Campagne pour augmenter le Budget des Systèmes Alternatifs d'Apprentissage

Depuis 2005, E-Net et d'autres organisations de la société civile ont participé à une Initiative pour un

256 Étude des Groupes Défavorisés en Éducation : rapport de synthèse des Philippines. Philippines : ASPBAE and E-Net, 2007

257 Ibid, page 3

258 <http://pcij.org/stories/when-classes-open-today-many-boys-wont-be-in-school/>

259 <http://www.e-netphil.org/amisvis.html>

260 Chiffres fournis par Carolina Guerrero, Directeur du BALS, lors de l'interview du 2 août 2010



Philippines/Raquel Castillo

Budget Alternatif (ABI) de Social Watch qui fait pression sur le parlement pour que les budgets de leurs activités spéciales de plaidoyer soient augmentés. En tant que responsable du groupe ABI pour l'éducation, E-Net a invité le gouvernement à investir au minimum, 20 % du budget national et 6 % du PNB dans l'éducation.<sup>261</sup>

En 2009, E-Net Philippines décidait d'intensifier son plaidoyer en mobilisant les JNS pour faire en sorte que le congrès alloue 1 milliard de pesos aux ALS. Environ 25 jeunes volontaires ont été identifiés, la majorité d'entre eux étant des adolescents. En préparation au lobbying, les jeunes volontaires ont assisté à des sessions de formation sur le plaidoyer, la campagne, et sur le leadership et sur le financement de l'éducation. Ils étaient encadrés par le secrétariat de E-Net et les organisations membres, jouaient des rôles durant les négociations, ont pris les devants lors des activités de Semaine Mondiale de l'Action de cette année sur le thème *l'Éducation des Jeunes et des Adultes et l'Apprentissage* tout au long de la vie, ils ont appris la peinture et l'art de concevoir des supports de campagne.

### Les temps forts de la campagne incluaient :

- La mobilisation devant le Ministère de l'Éducation le premier jour de l'école en juin 2009. En réponse à la mobilisation, les responsables du BALS ont invité le groupe des représentants

à venir à l'intérieur pour discuter. E-Net avait souhaité un dialogue pareil et avait préparé les messages suivants :

- Le Ministère de l'Éducation doit oeuvrer pour qu'il y ait plus d'investissements pour permettre aux ALS d'atteindre plus d'enfants et de jeunes non scolarisés et pour permettre au BALS d'innover dans les programmes d'éducation pour adultes.
- Fournir des modules pour les apprenants des ALS.
- Dispenser des formations gratuites à tous les facilitateurs des ALS issus des ONG ou des organisations de personnes.
- Créer plus de rencontres pour les groupes de la société civile pour qu'ils s'informent sur les ALS et autres politiques éducatives.

E-Net Philippines a informé aussi le BALS qu'il militerait pour un budget ALS plus important au parlement.

À son tour, le BALS a accepté :

- D'impliquer E-Net Philippines dans la formulation du recueil des directives des ALS.
- De chercher plus de fonds pour l'impression des modules.
- D'offrir gratuitement une formation aux membres d'E-Net Philippines sur les ALS. (Cela ne fut pas concrétisé, bien que le Directeur Adjoint, Joble et le responsable de haut rang Edna Golusino, soient des

261 E-Net, Programme du Parlement sur l'Éducation pour le 15<sup>ème</sup> congrès, non daté

- personnes ressources dans l'organisation des sessions de formation de l'E-Net sur les ALS.)
- D'augmenter les soutiens techniques aux membres E-Net Philippines mettant en œuvre les ALS.
  - Faire pression sur le Congrès, qui est composé du Sénat et de la Chambre des Représentants.
    - Mobilisation des JNS et des étudiants durant le discours du Président de la République à la Nation en juillet 2009, pour souligner la nécessité d'un budget ALS plus important.
    - Mobilisation des jeunes volontaires durant l'audition du budget du Ministère de l'Éducation en septembre 2009. Bien que seuls les législateurs soient autorisés à participer aux débats du Congrès, les jeunes volontaires étaient autorisés à observer les procédures législatives. Un allié d'E-Net, le Député Risa Hontiveros-Baraquel a lu l'exposé d'E-Net, en particulier son appel lancé pour un budget de 1 milliard de pesos philippins pour les ALS. Le document fut aussi utilisé pour les interpolations dans le milieu législatif.
    - Faire pression sur les députés Risa Hontiveros-Baraquel et Teofisto Guingona III pour un budget des ALS correspondant aux moyens de subsistance des JNS en zones de conflit.
    - Distribution des documents d'orientation politique d'E-Net Philippines dans certains bureaux de l'Assemblée Nationale et du Sénat, de juillet à novembre 2009.
    - Présence des Jeunes Volontaires durant la présentation de Social Watch des budgets alternatifs consolidés des organisations de la société civile aux partis minoritaires du Congrès et durant les sessions d'information de Social Watch pour les membres individuels de la Commission d'Appropriation.
    - La sérénade des jeunes volontaires devant un bâtiment où la commission bicamérale du congrès était en réunion pour prendre des décisions définitives sur le budget national, en décembre 2009.
  - Campagne de tournée dans les écoles. Les jeunes volontaires ont visité quatre universités et un lycée où ils ont mis en place un stand, distribué des supports d'information, et parlé devant les étudiants dans les salles de classe.
  - Accroître la sensibilisation à travers les médias. Cela incluait :
    - Les conférences de presse pendant la Semaine Mondiale d'Action, lancement de la Campagne la Grande Lecture qui avait pour cible les jeunes et les adultes, et le forum du Ministère de l'Éducation sur les programmes de financement pour les JNS.
    - Les interviews faites par les stations radio et les journaux, et les apparitions dans une émission de télévision populaire.
    - Publication de communiqués de presse, par exemple, sur la mobilisation du 1er juin, l'audition du 24 septembre au Congrès, et la promesse du Sénateur Edgardo Angara de hausser le budget ALS de 500 millions PhP.
    - Utilisation de Facebook et d'e-mails pour promouvoir la campagne des jeunes volontaires.
    - Bien que n'étant pas une partie programmée de la campagne, E-Net Philippines a aussi mené un atelier d'orientation pour les médias sur l'Éducation pour Tous et la nécessité de soutenir les ALS. L'atelier fut soutenu par la SMR.
- À mi-parcours de la campagne, E-Net Philippines et ses membres accusèrent un retard lorsque le typhon Ketsana ravagea Metro Manila et les provinces limitrophes. Le bureau d'E-Net était inondé jusqu'à hauteur de deux mètres environ, détruisant les dossiers et les équipements incluant deux ordinateurs. Les communautés pauvres urbaines ont subi plus de dommages, vu que les flots et la boue ont emporté les baraques fragiles. Après cela, il fut difficile de mobiliser la communauté et la participation des jeunes dans la campagne, vu qu'ils étaient naturellement plus occupés par leur survie après le passage du typhon.
- Plus tard, on a tenté de remettre la campagne sur les rails. E-NET Philippines débordait de joie lorsque Edgardo Angara, Chef de la Commission d'Appropriations du Sénat, leur assura un soutien de 500 millions PhP<sup>262</sup> d'augmentation dans le budget des ALS. C'était moins que les 1 milliard PhP souhaités, mais E-Net était néanmoins très satisfait.
- Au terme du processus budgétaire, les délibérations reposaient entre les mains de la Commission Bicamérale qui se réunit à huis clos. Dans la version finale du budget, le BALS avait obtenu 40-millions<sup>263</sup> de plus que l'année précédente. C'était moins que ce qu'E-Net Philippines avait espéré. Même ainsi, E-Net pense que le fait d'obtenir le soutien des législateurs, qui



n'avaient initialement aucune idée sur le programme, pour les ALS était en lui-même une victoire. La décision de la Commission Bicamérale de ne pas octroyer une augmentation plus conséquente du budget constitue un défi qui doit pousser à intensifier la sensibilisation sur les ALS au Congrès.

## Résultats de la Campagne

- Capacité accrue et engagement des Jeunes Non Scolarisés à mener une campagne sur les questions d'éducation qui les touchent, et une confiance en soi accrue, en général, tel qu'attesté par le secrétariat d'E-Net Philippines et les organisations oeuvrant en faveur des pauvres en milieu urbain qui ont des contacts plus fréquents avec eux.
- Capacité accrue des organisations membres d'E-Net Philippines à comprendre les processus du Ministère de l'Éducation et du Congrès, engagées dans le plaidoyer, et apprécier le lien entre le changement de politique et leurs propres programmes. Ceci est mis en évidence dans les initiatives des organisations oeuvrant en faveur des pauvres en milieu urbain qui ont participé à la campagne pour faire un lobbying plus tard auprès de leurs collectivités locales pour un appui dans la mise en place d'un programme ALS, ou pour représenter E-Net dans les ateliers et conférences des ministères de l'éducation qui vont se tenir.
- Une plus grande reconnaissance d'E-Net Philippines et de son travail de la part du Ministère de l'Éducation et des autres agences concernées :
  - Une citation publique par les autorités de BALS de l'aide d'E-Net dans la campagne pour un accroissement budgétaire.
  - Des invitations suivies du Ministère de l'Éducation, adressées à E-Net pour représenter les organisations de la société civile dans les débats concernant l'ALS et même pour faire partie des jurys lors des concours de l'éducation nationale.
  - Une invitation à représenter les organisations de la société civile dans un groupe de travail dirigé par l'UNICEF qui devrait faire la cartographie des enfants qui risquent d'être non scolarisés et de mener des enquêtes sur le taux d'abandon démesuré parmi les garçons.
- Une plus grande sensibilisation des membres du congrès sur les problèmes contribuant à un taux

massif d'abandon de l'école, les problèmes touchant l'accès à l'éducation publique, et le rôle des ALS dans la fourniture d'une éducation aux Jeunes non scolarisés.

- Une plus grande sensibilisation des collectivités locales de la situation des Jeunes Non Scolarisés dans leurs zones, en quoi consiste un ALS, et comment peut-il être mis en oeuvre.
- Des synthèses succinctes produites par E-Net Philippines sur les problèmes des jeunes non scolarisés pauvres selon leur perspective et l'impact des ALS sur leur développement.

La campagne a aussi engendré des changements au sein d'E-Net Philippines :

- Un soutien et des échanges accrus entre les membres d'E-Net grâce à la camaraderie qu'ils ont installée.
- Le fait de se rendre compte que le secteur de la jeunesse devrait être représenté dans le Conseil d'Administration pour influencer l'agenda politique et les actions de la coalition.

## Les Hauts et les Bas de la Campagne

### Les facteurs à l'origine du succès

- **Preuves.** Les alliés au sein du Congrès ont insisté sur le fait qu'une bonne recherche était indispensable au lobbying. La recherche d'E-Net Philippines à travers l'Observatoire de l'Éducation soutenu par la SMR a produit des preuves irréfutables qu'ils ont utilisées dans la campagne. « La recherche sur les faiblesses de l'Éducation pour Tous a préparé les porte-parole des jeunes et autres membres d'E-Net à parler avec assurance des réalités statistiques sur les JNS. »<sup>264</sup>
- **Appui organisationnel.** Le conseil et les membres d'E-net Philippines, en particulier les organisations oeuvrant pour les pauvres en milieu urbain, ont apporté leur soutien sans faille à la campagne. Par exemple, les organisations oeuvrant pour les pauvres en milieu urbain ont pris la responsabilité d'identifier les jeunes volontaires, de les suivre dans les communautés, et de les mobiliser pour les activités de campagne. Les partenaires d'E-Net tels que *Action for Economic Reforms*, *Education for Life Reforms* et *Social Watch* ont également joué un rôle essentiel dans le développement du plan et des stratégies de campagne.
- **Alliés au Congrès.** E-Net Philippines a pu

mettre un pied au Congrès à travers des alliés comme les groupes de liste de parti qui représentent les couches défavorisées, et même des partis politiques plus traditionnels qui ont néanmoins adopté des positions progressives sur l'éducation. Ces alliés ont facilité l'entrée des jeunes volontaires au Congrès et ont présenté des documents de synthèse d'E-Net en leur nom.

- **Engagement des jeunes volontaires.** E-Net Philippines accorde le plus grand crédit aux jeunes volontaires qui se sont rendus disponibles et qui ont exprimé la voix du cœur. Comme un volontaire l'a attesté, cet engagement découle de l'expérience personnelle et de la déception qu'engendre l'abandon de l'école, et de leur désir de s'instruire.<sup>265</sup> Les leaders des jeunes étaient excités par leur rôle en tant qu'animateurs de campagne et ont constamment demandé ce qu'ils pouvaient faire de plus. Le fait d'écouter les jeunes volontaires a changé la perception des hommes politiques qui ont par la suite posé des questions. Même E-Net Philippines a appris d'autres aspects sur les questions d'abandon scolaire.
- **Appui d'ASPBAE et de la SMR.** Le rapport sur l'Observatoire de l'Éducation d'E-Net Philippines produits avec le concours d'ASPBAE en 2007, et le soutien de la SMR, fut une ressource essentielle pour la rédaction de notes de synthèse sur la situation des JNS dans le pays. À une échelle plus large, le soutien d'ASPBAE via la SMR a renforcé les capacités d'E-Net Philippines dans des domaines tels que la recherche, l'analyse des déficits EPT et la création de partenariats pour l'EPT, et les campagnes qui promeuvent les intérêts des groupes marginalisés.

## Défis et leçons apprises

- Pour E-Net Philippines le défi le plus stratégique est le fait de changer d'état d'esprit aussi bien du Ministère de l'Éducation que du Congrès pour qu'ils comprennent que la solution des JNS réside dans l'éducation formelle. Une approche pourrait consister à réactualiser la recherche sur le nombre de JNS et de montrer les avantages à long terme de l'investissement dans les programmes d'éducation qui traitent de leurs conditions difficiles, assurent leur autonomisation financière et renforcent leur confiance dans leur participation dans la société.
- L'ALS n'est pas le seul à être sous-financé. Le secteur social a souffert du resserrement

budgétaire au cours des cinq dernières années, y compris la baisse des dépenses per capita dans l'éducation décidée par le gouvernement. Le budget réel du Ministère de l'Éducation a peut-être augmenté, mais sa part dans le budget national a baissé.

- La collaboration entre E-Net Philippines et le reste des OSC pour un budget alternatif nécessite un engagement à long terme et soutenu. L'ancien Associé en Plaidoyer et Campagne d'E-Net estime que, pour être efficace, la campagne en vue d'accroître le budget ALS aurait dû être entreprise pour au moins 18 mois.
- Les contraintes en matière de ressources ont entravé le travail d'E-Net Philippines notamment après les bailleurs de fonds institutionnels qui les ont accompagnés pendant longtemps aient réorienté leurs priorités dans la région et arrêtaient leur financement de base. Vers la fin de 2009, le nombre d'agents du secrétariat d'E-Net fut réduit à deux, sur les quatre qui au départ jonglaient entre de multiples tâches. Bien que le conseil et les organisations membres aient apporté un réel soutien, ils étaient occupés par leurs propres programmes et ne pouvaient s'engager sur le travail pratique et prenant que le plaidoyer exige. Ceci a affecté la campagne, d'une certaine manière, par exemple les activités limitées des campagnes itinérantes dans les écoles n'ont pas produit les résultats escomptés, et l'incapacité à maintenir certains aspects de la campagne média. Les activités d'E-Net pour renforcer les capacités des jeunes volontaires étaient de même limitées par les contraintes budgétaires.
- Des circonstances personnelles ont empêché la participation de certains JNS jusqu'à la fin de la campagne : certains ont été déplacés vers une communauté différente, mais l'obstacle majeur fut leur besoin de travailler ou de trouver un travail. Au fil du temps, le nombre de JNS mobilisé a décliné. En conséquence, E-Net Philippines devait négocier avec de nouveaux représentants des organisations membres et davantage asseoir la confiance et le moral de l'équipe de départ.

La leçon que donne E-Net Philippines c'est qu'un renforcement des capacités complet et continu d'un nouveau pool plus large de jeunes volontaires est nécessaire - en sachant que plusieurs d'entre eux ne pourront pas participer, mais aussi afin de créer une force fiable de jeunes



animateurs de campagne qui pourraient être mobilisés. Ce renforcement des capacités exige un éventail de sessions de formation, d'ateliers, et un mentorat, ce qui en retour nécessite des ressources. À la lumière des défis qui interpellent les JNS, E-Net considère comme nécessaire d'organiser un rassemblement annuel des défenseurs des enfants, par exemple, parmi les apprenants ALS qui restent dans un programme pour 6-10 mois jusqu'au test R&E. Ils peuvent être utilisés comme défenseurs pour une année et éventuellement au-delà, s'ils restent dans la même communauté ou demeurent en contact avec leur organisation communautaire. En effet, si E-Net Philippines devait mener à nouveau une campagne, elle suggère d'organiser plus de dialogues en tête à tête entre les jeunes volontaires et les membres du Congrès, et pas seulement le lobbying au niveau du comité. Une autre proposition consiste à encourager les JNS à mettre en place une organisation nationale pour promouvoir leurs problèmes.

## Etape suivante

Pour E-Net, la campagne pour accroître le budget alloué au ALS ne s'est pas achevée en 2009. La campagne a démarré des années avant cela, et elle continuera. « Le plaidoyer budgétaire est un plaidoyer institutionnel d'E-Net et continue de faire partie du plaidoyer annuel et à long terme pour le financement de l'éducation. »<sup>266</sup> En février 2010, par exemple, les jeunes ont mené une campagne en participant au *Peoples' Voices for Education*, qui présentait les candidats aux élections une plateforme éducative qui incluait un agenda pour les JNS.

Il y'a légèrement plus de raison pour un optimisme mesuré avec le Congrès nouvellement élu pour 2010-2013. Certains alliés clés sont maintenant des membres du parti majoritaire, ce qui accroît les chances d'E-Net de se faire entendre, et de nouveaux alliés sont identifiés parmi les nouveaux élus. Au sein

du Ministère de l'Éducation, E-Net s'attend à maximiser les opportunités pour faire avancer leurs plaidoyers dans l'équipe qui conçoit les Directives Omnibus ALS.

Au niveau local, les membres d'E-Net qui sont formés au financement de l'éducation espèrent continuer le lobbying auprès des collectivités locales et les conseils de développement local pour soutenir les ALS.

## Réflexions sur le Programme Stratégies du Monde Réel (SMR)

La campagne d'E-Net Philippines qui a mobilisé les jeunes non scolarisés pour plaider pour le financement de l'éducation fut soutenue par la CME en partenariat avec ASPBAE à travers l'initiative SMR. ASPBAE et la SMR ont laissé une empreinte indélébile sur la capacité d'E-Net Philippines : depuis la conduite d'une étude préliminaire qui en retour est devenue un puissant outil de plaidoyer jusqu'à la collaboration avec d'autres coalitions nationales pour une plateforme régionale de plaidoyer sur l'AOD et le financement de l'éducation. Ses campagnes nationales de même que celles des organisations membres sur le terrain ont accru leur efficacité et crédibilité aussi bien auprès des agences gouvernementales que des communautés locales.

Pour le Coordonnateur National d'E-Net Cecilia Soriano, « *la SMR pour E-Net Philippines signifie trois choses; information, connexions transnationales et innovation. SMR nous fournit l'accès à l'information, les relations avec les institutions puissantes et les acteurs du secteur de l'éducation, et les compétences pour accomplir un travail de meilleure qualité ...* »<sup>267</sup>

Le Président d'E-Net Edicio de la Torre a admis que « *c'est très difficile de trouver des lieux ou même d'avoir la capacité de se réunir et d'entamer des formations à l'échelle régionale ou sous régionale* ». La SMR a apporté une aide à cet égard. Avec le soutien de la SMR, les coalitions nationales de Philippines, Indonésie, et Cambodge ont lancé le Réseau d'Asie du Sud-Est sous forme de plateforme pour nouer le dialogue avec l'ASEAN. « Comme toutes les coalitions nationales, nous avons tendance à travailler d'abord avec nos voisins. Le travail sous régional, régional et global est secondaire et n'aurait même pas été abordé, n'eût été les ressources additionnelles, d'élan et d'assistance d'un programme comme les Stratégies du Monde Réel. »<sup>268</sup>

266 Entretien avec Cecilia Soriano

267 Entretien avec Cecilia Soriano, 8 Mars 2010 ; Réflexions sur la SMR d'E-Net Philippines, Présentation Powerpoint, 2 Mars 2010 ; et courriel de Cecilia Soriano, le 25 Juillet 2010

268 Entretien avec Edicio de la Torre, 2 mars 2010

# Résumé Régional : Asie-Pacifique

## Résumé des réalisations et des défis subsistants

L'attribution du mérite du succès, dans le cadre de campagnes de plaidoyer impliquant plusieurs forces, restera toujours une question épineuse. Toutes les coalitions nationales reconnaissent qu'elles ne peuvent prétendre être seules responsables de quelque succès que ce soit ; le mérite doit être partagé entre tous les acteurs qui ont collaboré pour parvenir aux réalisations, y compris les syndicats d'enseignants et même les membres du gouvernement acquis à la cause. « La pluralité des voix permet d'intensifier la pression sur le gouvernement. »<sup>269</sup> Les campagnes de plaidoyer ont abouti aux réalisations suivantes :

- **La promulgation d'une législation ou de décisions gouvernementales en faveur du droit à l'éducation.** En Inde, le gouvernement a adopté une loi garantissant le droit à l'éducation gratuite et obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 14 ans. Au Cambodge, le premier ministre a édicté un sous-décret du code de déontologie des enseignants qui réitère l'interdiction de la collecte des frais de scolarité informels dans l'éducation. Bien que la loi ne réponde pas à toutes les exigences de la coalition nationale pour l'éducation et que le NEP (Partenariat des ONG pour l'Éducation) dénonce l'entrée en vigueur du sous-décret qui n'est toujours pas effective, cette décision constitue néanmoins un outil important que la société civile peut utiliser dans le cadre de ses plaidoyers.
- **Une plus grande considération pour le droit à l'éducation et ses enjeux.** Cet intérêt de plus en plus prononcé est démontré par les importantes délibérations au sein du congrès/parlement et dans les séances gouvernementales nationales et locales ainsi qu'à travers les reportages médiatiques.
- **Une plus importante allocation budgétaire pour l'éducation.** Aux Philippines et au Sri Lanka, les membres de la coalition ont maintenant accès au financement provenant des bureaux et agences gouvernementaux locaux. En Inde, le gouvernement a pris l'engagement politique d'accroître les dépenses de l'éducation. Au Cambodge, le gouvernement a procédé à une augmentation des salaires des enseignants.
- **Le renforcement des capacités** des enfants, des jeunes non scolarisés, des mères de famille, des

coalitions nationales et de leurs membres : La participation aux campagnes a été également bénéfique pour ceux qui se sont mobilisés dans ce but. Ces derniers ont pu, par exemple, acquérir des compétences en matière de recherche, de lobbying, de plaidoyer, d'organisation, de prise de parole effective et même de jugement analytique. Ces acteurs ont en outre cultivé une compréhension approfondie des processus législatifs et décisionnels.

- **L'accumulation d'éléments de preuve pour étayer le plaidoyer.** Le processus d'Observatoire de l'Éducation a permis d'aboutir à plusieurs résultats. Des données de preuve utiles pour la poursuite des campagnes ont été fournies aux coalitions nationales. L'Observatoire de l'Éducation a également permis aux acteurs impliqués, en particulier les membres des coalitions, d'acquérir des aptitudes en recherche et des compétences analytiques ; et, avec la publication de la recherche, les coalitions nationales ont été en mesure d'asseoir leur crédibilité. L'importance de l'Observatoire de l'Éducation est reflétée dans la manière dont les gouvernements eux-mêmes utilisent les études publiées pour documenter leurs rapports à mi-parcours sur l'EPT. En Indonésie, par exemple, les conclusions de l'étude entreprise par la coalition dans le cadre de l'Observatoire de l'Éducation ont été intégrées au rapport du gouvernement sur les objectifs du Millénaire pour le développement. En Papouasie Nouvelle-Guinée, le gouvernement national a manifesté dans un communiqué son intérêt pour l'extension de l'enquête à toutes les provinces avec la collaboration de la coalition nationale et de l'ASPBAE (Bureau de l'Asie et du Pacifique-Sud de l'éducation de base et des adultes).<sup>270</sup> L'Internationale de l'Éducation, un des membres fondateurs de la CME et un membre du comité de pilotage de la SMR, a par ailleurs affirmé tirer « profit et utiliser une bonne partie des outils fournis par la recherche dans le cadre de ses activités de plaidoyer et de ses campagnes. »<sup>271</sup>

Toutefois, de nombreux défis subsistent.

- Les législations et décisions gouvernementales

269 Courriel d'Anjela Taneja, 30 août 2010

270 Rapport annuel 2007 sur la SMR en Asie

271 Entretien avec Aloysius Mathews, 1er mars 2010

constituent des étapes clés de la campagne de plaidoyer plutôt que l'aboutissement de cette action. Les coalitions nationales doivent poursuivre leurs activités de campagne pour la formulation, l'exécution et même la modification des lois ou pour l'allocation effective des budgets et le décaissement des fonds conformément aux engagements politiques.

- Beaucoup d'efforts restent encore à fournir pour changer les attitudes et concrétiser la prise de conscience sur les questions de l'éducation. Au Cambodge, les communautés et les familles démunies éprouvent un vif ressentiment à l'égard des frais de scolarité de l'éducation informelle qu'elles continuent de payer malgré elles. Aux Philippines et au Sri Lanka, le financement du gouvernement local pour les programmes de l'éducation non institutionnelle au profit des exclus de l'école est encore relativement récent et, par conséquent, rares sont les localités qui en bénéficient.
- La plupart des pays concernés sont sous-développés et leurs gouvernements font face à des contraintes de ressources. Il existe de grandes disparités internes dans tous ces pays dont un nombre important de populations vit dans une pauvreté chronique. Par conséquent, le plaidoyer en faveur d'une hausse des dépenses de l'éducation (et des autres services sociaux) sera toujours un dur combat. Le défi consiste à prouver que l'investissement du gouvernement dans l'éducation porte ses fruits à long terme et que le manque à cet investissement entraînera de sévères conséquences.
- Les campagnes en faveur de l'éducation nécessitent un plaidoyer soutenu qui se déroule sur plusieurs années. Les gouvernements peuvent être sélectifs en matière de décisions politiques à mettre en application. Le rapport de 2008 sur la SMR en Asie, par exemple, a souligné que malgré le fait que les recommandations des coalitions pour l'éducation en matière de politiques aient été acceptées dans le cadre des ateliers régionaux de l'UNESCO pour l'Asie du Sud et du Sud-est, leur concrétisation au plan national est en instance. Les conflits armés ainsi que les catastrophes naturelles peuvent également sérieusement compromettre les campagnes, même celles qui ont été soigneusement planifiées.
- La quête de stratégies efficaces est une mission qui a continuellement occupé les partisans de l'éducation. Un rapport sur la SMR a noté que « considérant la lenteur des progrès vers la

réalisation de l'EPT – marqués par des effets néfastes en particulier sur les communautés pauvres et marginalisées – les coalitions doivent formuler de manière plus soignée leurs stratégies de campagne et adopter des approches susceptibles d'aboutir à des « victoires » plus déterminantes en faveur de l'EPT. Une approche mieux ciblée et plus centrée – combinant le lobbying, le soutien du public et l'exercice de pression sur les responsables politiques – doit être envisagée. De plus, il est nécessaire de réfléchir à une plus grande coordination des efforts de plaidoyer local et national. L'implication des médias et l'exploitation des événements phares de la Semaine Mondiale d'Action – d'une manière susceptible de conduire à des réformes politiques effectives – doivent être considérées. »<sup>272</sup> L'identification des stratégies adéquates est cruciale, particulièrement lorsque les partisans de l'éducation abordent des questions sensibles ou des vérités « dérangeantes » avec les gouvernements.

- D'autres coalitions pour l'éducation ont préféré mener des activités de plaidoyer avec lesquelles elles se sont déjà familiarisées au lieu de se risquer hors de leur domaine de prédilection. Dans d'autres cas, lorsque les coalitions se sont lancées dans une pratique innovatrice – comme E-net Philippines l'a fait avec le financement de l'éducation – elles l'ont fait sous les auspices de collaborations plus larges au lieu de s'y aventurer seules. Cela a particulièrement été le cas pour les organisations qui disposaient d'un financement limité : elles n'étaient pas en mesure d'entreprendre des plans à long terme et des expériences comportant un risque.<sup>273</sup> Il existe naturellement des exceptions. La SMR II a été l'ère des nouvelles formes d'engagement pour les coalitions nationales. En effet, grâce à ce projet, de nouvelles orientations – telles que le plaidoyer pour le financement de l'éducation et le plaidoyer déployé dans les plateformes régionales et sous-régionales – ont été considérées.
- Les activités des coalitions pour l'éducation ont été ralenties par des contraintes d'ordre organisationnel : un nombre limité d'employés travaillant à plein temps et qui étaient de ce fait inévitablement débordés, un manque de personnel à plein temps affecté aux activités de plaidoyer et de campagne, des changements au niveau de la direction (rien qu'en 2008, sept des dix coalitions nationales ont changé de

272 Rapport annuel 2007 sur la SMR en Asie, page 9

273 Entretien le 11 septembre 2010 avec Raquel Castillo

directeurs), et des organisations membres confrontées aux mêmes contraintes et se préoccupaient plutôt du déroulement de leurs propres programmes.

- Le plaidoyer requiert de l'innovation, de l'habileté et du réalisme. En général, les efforts portent davantage sur le renforcement des capacités organisationnelles des coalitions nationales. Ce qu'il y a de plus positif dans le progrès accompli par les coalitions pour l'éducation ce sont le témoignage de leur détermination et le soutien de mentorat apporté par l'ASPBAE.

D'importantes leçons ont été apprises au cours du processus.

## Leçons apprises

- Comme rapporté dans l'étude de cas sur le Cambodge, ce sont les réalités politiques de chaque pays qui dictent les formes de campagne et de plaidoyer possibles. Les membres des coalitions pour l'éducation devraient évaluer ce que les gouvernements permettent ou ce à quoi ils sont disposés, ce qui retient l'attention du public et ce que leurs organisations sont capables de réaliser avec des ressources limitées. Ainsi, après avoir appris les uns des expériences des autres lors des séances de partage, les membres des coalitions pour l'éducation devraient peser le pour et le contre afin de déterminer ce qui serait le mieux adapté à leurs contextes spécifiques, être sélectifs quant aux approches de leurs pairs à adopter, ou encore simplement s'inspirer du succès de leurs homologues et continuer de tracer leurs propres chemins vers la victoire.
- Bien que leurs campagnes aient été surtout déployées à l'échelle nationale, les coalitions ont également réalisé qu'il était nécessaire d'organiser des activités de plaidoyer au niveau local. Dans ce contexte, beaucoup de défis se sont présentés aux membres des coalitions qui se sont avérés experts en organisation ou en prestation de services, mais peu familiers des processus et exigences du plaidoyer. Le plaidoyer à plusieurs échelles est une nécessité qui demande plus d'efforts dans le renforcement des capacités et des structures au niveau local.
- Le financement de l'éducation – y compris le suivi budgétaire et l'aide publique au développement – est un domaine d'action dans lequel les coalitions pour l'éducation ne se sont

engagées que très récemment, en grande partie grâce à l'appui de la SMR et des études mises en œuvre par l'Observatoire de l'Éducation. Les organisations membres des coalitions de l'Inde, des Philippines et du Sri Lanka ont déjà ressenti les avantages du plaidoyer local à travers l'accès aux fonds locaux destinés aux programmes éducatifs. L'intérêt du plaidoyer pour le financement de l'éducation réside dans le fait que les campagnes peuvent être déployées à divers niveaux, couvrir toute question relative à l'éducation et aboutir à des résultats tangibles. D'après Maria Khan, secrétaire générale de l'ASPBAE, le processus du suivi budgétaire a été un point de départ important pour la démystification de tous les aspects du financement de l'éducation. « *Le suivi budgétaire m'amène à prendre conscience que le financement de l'éducation est une question qui me touche et que je peux faire quelque chose en sa faveur.* »<sup>274</sup>

- Les coalitions pour l'éducation peuvent étudier à fond plusieurs approches de plaidoyer telles que les engagements stratégiques avec les médias en vue de rallier l'opinion publique et de générer une prise de conscience chez les acteurs indirectement impliqués. Cependant, l'engagement effectif des médias requerra certains moyens et des capacités organisationnelles. Les consultants en plaidoyer attestent également l'efficacité d'amener les représentants gouvernementaux locaux (législateurs, responsables politiques, directeurs de programmes) à apprendre ce qui se passe par leurs pairs qui sont attentifs aux actions de la société civile. Les coalitions pour l'éducation et leurs membres peuvent réfléchir sur la promotion des pratiques exemplaires et sur l'organisation de dialogues ou de visites mutuelles avec les autres représentants locaux qui ont adopté la politique/le programme pour laquelle/lequel ils plaident et qui peuvent témoigner de la valeur ou du succès de ce plaidoyer. Ce processus aussi requerra certains moyens et certaines capacités organisationnelles.
- Une autre leçon importante pour l'équipe de la SMR est l'établissement du calendrier des activités. Les programmes de plaidoyer doivent être formulés en tenant compte des événements nationaux tels que les sommets, les élections et les rencontres principales de revue de l'EPT. Cependant, les attentes relatives aux résultats

274 Entretien avec Maria Lourdes Almazan Khan, 14 septembre 2010

visés doivent être pondérées par précaution durant les périodes d'agitation politique.<sup>275</sup>

- Les expériences montrent par ailleurs que le plaidoyer n'est pas une activité unique et isolée, mais plutôt un processus continu et centré. L'Inde, le Cambodge et les Philippines sont parvenus à des réformes politiques parce qu'ils ont construit leurs campagnes sur la base d'efforts consentis durant plusieurs années. La CED (coalition pour le développement éducationnel) du Sri Lanka a récemment lancé une campagne de sensibilisation du gouvernement sur l'apprentissage et l'alphabétisation des femmes au foyer, l'enseignement extrascolaire et l'éducation permanente ; en deux ans, elle n'a pas encore obtenu une victoire politique.

L'impact de la SMR sur chaque pays et chaque coalition nationale va au-delà des campagnes pour l'éducation détaillées dans les études de cas.

- L'objectif principal du programme de la SMR était de renforcer les capacités des organisations de la société civile et de manière plus spécifique les coalitions nationales afin qu'elles s'engagent effectivement avec les gouvernements pour la réalisation des objectifs de l'Éducation Pour Tous. L'œuvre de la SMR devrait être considérée dans ce cadre et non uniquement en termes d'aboutissement des campagnes évoquées dans les études de cas. En Asie-Pacifique, la SMR a été mise en œuvre grâce à l'ASPBAE qui a entrepris le renforcement des capacités à travers des ateliers et des séminaires organisés dans les pays et le mentorat des comités exécutifs et des secrétariats des coalitions, fournissant un feedback après la soumission des propositions, mettant des informations à la disposition des campagnes et initiatives sous-régionales/régionales/internationales pour l'éducation, animant le partage d'expériences avec les autres réseaux de coalitions, permettant l'établissement de liens avec les organismes donateurs et d'autres acteurs de l'éducation et facilitant la participation des coalitions aux plateformes régionales et sous-régionales telles que l'ASEAN, le forum des ministres de l'Éducation d'Asie du Sud, la SEAMEO et l'UNESCO.
- Les coalitions pour l'éducation affirment que la SMR leur a apporté une perspective internationale. La participation aux événements

de l'ASEAN et de l'UNESCO a enrichi leur compréhension de la dynamique entre les organisations internationales et les engagements de leurs gouvernements matérialisés par des accords régionaux ou internationaux.

Même pendant la première phase de la SMR, l'approche de l'établissement de liens ne portait pas uniquement sur la collaboration entre l'ASPBAE et chaque coalition, mais aussi sur les relations entre les coalitions de différents pays. Au bout du compte, les coalitions ont identifié ensemble des questions communes qui nécessitaient une action concertée. Par exemple, les coalitions des Philippines, de l'Indonésie et du Cambodge ont travaillé en collaboration afin d'aborder les problèmes relatifs à la privatisation du secteur de l'éducation. Grâce au partage d'expériences avec leurs pairs, les coalitions ont réfléchi sur des stratégies et des approches pouvant être adaptées à leurs contextes spécifiques. La solidarité qui existait entre les coalitions les a motivé et leur a permis d'avoir confiance en ce qu'elles accomplissaient.

- Grâce à la SMR, les coalitions nationales ont eu accès à des plateformes régionales pour le plaidoyer en faveur de l'éducation. De ce fait, elles ont été reconnues par les organismes régionaux et sous-régionaux travaillant sur l'EPT et invitées à participer aux conférences et aux forums régionaux, ce qui n'était pas le cas auparavant – lorsque, par exemple, elles ont dû s'inviter à la rencontre des coordinateurs de l'EPT de l'UNESCO.<sup>276</sup>

Les espaces propices au plaidoyer politique régional doivent être créés. « On tient souvent pour acquis leur mise en place, mais en réalité celle-ci requiert un travail réfléchi. Nous devons élargir les espaces régionaux politiques par exemple avec l'UNESCO, la Banque Asiatique de Développement, l'ASEAN, la SAARC et la Banque Mondiale parce que dans certaines instances, les processus et décisions arrêtés ici peuvent être très déterminants en matière d'orientations politiques nationales. »<sup>277</sup>

- La SMR a également apporté un soutien financier aux campagnes de plaidoyer telles que celles décrites dans les études de cas. En tant que dispositif financier, la SMR est inégalée, car elle a permis aux coalitions d'avoir une importante marge de manœuvre

275 Rapport annuel 2008 sur la SMR en Asie, page 25

276 Entretien le 30 mars 2010 avec Raquel Castillo

277 Entretien avec Maria Lourdes Almazan Khan, 14 septembre 2010. La SAARC est l'association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale

dans la détermination du thème de leurs campagnes, des formes que celles-ci prendraient et du type de soutien demandé à la SMR. Les coalitions ont apprécié cette flexibilité.

Cependant, les décaissements du fonds de la SMR ont été plusieurs fois retardés. Ce n'est qu'en 2009, alors que la SMR avait parcouru plus de la moitié du chemin, que la totalité du financement du projet a été octroyée. Elle a été affectée au milieu de l'année civile. Les coalitions nationales ont été obligées de reporter certaines activités et d'utiliser le financement (pour la mise en œuvre des activités) dans un délai d'exécution très court. Au plan régional, l'ASPBAE devait quelques fois avancer des fonds pour couvrir les salaires du personnel et la première tranche des allocations de la SMR aux pays.<sup>278</sup>

La revue de la SMR dans la région Asie Pacifique-Sud ne peut être achevée sans que le rôle du comité de pilotage soit évoqué. Le comité de pilotage est responsable de la supervision du programme et de la planification stratégique de la SMR dans la région. Ce comité est composé de représentants de quatre organisations : l'ASPBAE (Maria Khan), l'Internationale de l'Éducation (Aloysius Mathews), la Marche mondiale contre le travail des enfants (Priyanka Ribhu) et le représentant des coalitions nationales d'Asie dans la commission de la Campagne Mondiale pour l'Éducation (Edicio de la Torre). En sa qualité de responsable de la SMR en Asie, l'ASPBAE a organisé le comité.

Un des rôles du comité a été de faciliter une plus grande compréhension et de forger une plus importante collaboration entre les groupes composant la CME dans la région (ONG, syndicats d'enseignants et activistes des droits de l'enfant) qui au début de la SMR avaient une expérience limitée du travail solidaire. Les membres du comité reconnaissent que des tensions ont été générées dans le cadre de ce travail collaboratif. Les différences dans l'effectif, le centre d'intérêt et la structure organisationnelle des syndicats et des ONG ont été à l'origine de divergences de modes et d'approches de travail qui ont nécessité la compréhension de chaque partie lorsque tous ces acteurs ont commencé à interagir de manière plus prononcée. Au fil du temps, les relations se sont améliorées et les parties ont réalisé l'avantage qu'il y avait à travailler ensemble.

Durant la première phase de la SMR, le

programme a couvert le Bangladesh, l'Inde, l'Indonésie, le Népal, le Pakistan, la Papouasie Nouvelle-Guinée, les Philippines, les Îles Salomon et Vanuatu. Au début de la SMR II en 2006, le programme a couvert les mêmes pays à l'exception de Vanuatu. À partir de 2010, la SMR a intégré deux pays supplémentaires, le Cambodge et le Sri Lanka et s'est alliée aux réseaux de plaidoyer pour l'éducation en Thaïlande, au Vietnam, au Japon et l'Australie à travers diverses activités.

Aussi bien ASPBAE que les coalitions nationales sont unanimes en espérant que le programme SMR soit maintenu. Sans la SMR, les coalitions nationales pourraient d'un coup perdre l'espace où « elles se renforçaient conjointement, apprenaient conjointement des choses, et effectuaient conjointement un plaidoyer en faveur de questions politiques prioritaires particulières. Le mouvement au niveau d'Asie Pacifique pourrait ne pas être aussi vivant. »<sup>279</sup> Le plaidoyer continu au niveau des plates-formes régionales qui est toujours à un stade relativement nouveau, est particulièrement vulnérable sans le soutien de la SMR. Le facteur temps est également déterminant étant donné qu'on est à cinq ans seulement des dates butoirs pour parvenir à l'Éducation pour Tous et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici 2015. « La force cohésive qui transforme les coalitions nationales en un mouvement doit être sauvegardée. »

278 Entretien le 25 juillet 2010 avec Raquel Castillo

279 Entretien le 30 mars 2010 avec Raquel Castillo



# 3<sup>ème</sup> Partie

# Stratégies du Monde Réel

Vers la Réalisation  
de l'Éducation Pour Tous

## Conclusion

Les preuves collectées pour ce rapport indiquent clairement que la SMR II est une expérience intéressante pour ceux qui y ont pris part. Elles soulignent une multitude de réalisations, certaines importantes d'autres de moindre importance qui toutes mènent à la conclusion que la SMR II a été un succès.

Il n'est cependant pas possible de dire sans réserve que chaque aspect du projet a été un succès et il y a des progrès à effectuer à tous les niveaux. La SMR II a accru le plaidoyer à l'échelle mondiale (c'est-à-d dans de multiples pays à travers le monde) cependant, le rythme du changement est différent au niveau de chaque pays et dans l'ensemble des régions – le facteur humain et le contexte entrent en jeu pour créer différents scénarios avec différents résultats. Le plaidoyer est cependant un processus et l'impact de la SMR II est en cours.

## A l'avenir

Avec moins de cinq ans restants pour l'atteinte des objectifs de l'EPT convenus à Dakar, il est clair que la réalité en ce qui concerne l'EPT est loin de respecter les promesses faites. Cela ne doit pas créer de l'apathie au sein des militants, mais plutôt susciter un sens de l'urgence pour davantage et un meilleur plaidoyer au cours des prochaines années. Des projets tels que la SMR offrent l'opportunité aux coalitions nationales et leurs partenaires régionaux d'exiger le changement requis.

*« La Stratégie du Monde Réel fonctionne – vous devez croire et investir dans le capital humain, les laisser se débrouiller avec leurs engagements, leurs passions et les aider à prendre des décisions éclairées. »<sup>280</sup>*

Si les six objectifs de l'EPT doivent être atteints et le droit à l'éducation réalisé, les citoyens ordinaires et même les enfants ont besoin des espaces politiques créés par les projets tels que la SMR II pour rendre leurs gouvernements redevables.

La CME, les réseaux régionaux, les coalitions nationales et leurs donateurs doivent prendre en compte les faiblesses identifiées par cette recherche afin que des projets futurs de ce genre soient durables. Des processus décisionnels facilement compréhensibles et des lignes de redevabilité claires vis-à-vis des groupes bénéficiaires de la communauté scolaire avec et pour lesquels ils travaillent sont fondamentaux. Ils doivent consolider leurs succès en concentrant leur travail, en mettant à profit les forces et en innovant. Des projets tels que la SMR II sont les fondations à partir desquelles on peut construire un mouvement mondial d'activistes puissant, démocratique qui ensemble pourront exiger le changement nécessaire pour atteindre l'EPT.

# Recommandations

## Recommandations à l'endroit des Coalitions nationales

- 1. Utiliser les espaces politiques et le calendrier à bon escient :**
  - Profiter de l'approche des élections comme moment de grande écoute afin d'impliquer de futurs parlementaires et de les faire adhérer à votre programme.
  - Trouver le moment clé dans le processus de planification du gouvernement tel que le cycle budgétaire et faire en sorte que le lobbying soit réglé convenablement.
  - Comprendre que le changement que vous tentez d'effectuer n'est pas seulement un changement au niveau du système éducatif, c'est également un changement au niveau du système politique, à ce propos, l'identification des enjeux de pouvoir et la culture politique sont primordiales pour influencer les vrais décideurs.
  - S'engager auprès de la communauté des bailleurs et les mettre de son côté.
  - Impliquer les bénéficiaires de la « communauté scolaire » de manière significative dans le processus de plaidoyer.
- 2. Consacrer du temps à la planification et au renforcement des capacités**
  - Élaborer des stratégies de campagne solides à l'aide des objectifs SMART.
  - Intégrer le suivi et l'évaluation participatifs dès le début.
  - Se concentrer sur peu de questions pour aboutir à plus d'impact.
  - Conduire des recherches pour informer les exigences du plaidoyer de manière à démarrer avec une opinion éclairée.
  - Utiliser un choix de combinaisons d'outils pour influencer les objectifs clés systématiquement sur une période de temps précise.
- 3. Relations avec le gouvernement**
  - Le fait de travailler avec le Ministère de l'Éducation et les autres départements ministériels offre plus d'occasions d'influencer le dialogue sur les politiques que le fait d'adopter une attitude provocatrice.
  - Les coalitions doivent adopter la position « d'amis critiques » du gouvernement et éviter d'être co-optées. Un équilibre est nécessaire entre le fait de s'engager pour influencer la politique et agir comme section élargie du Ministère de l'Éducation.
  - S'engager avec toutes les divisions de l'État, l'exécutif, le législatif et le judiciaire.
  - Un engagement axé sur la recherche de solutions est important, mais il ne doit pas y avoir de négociation sur l'obligation des États en ce qui concerne les conventions des droits de l'homme.
- 4. Structures démocratiques et *mode opératoire***
  - Les secrétariats doivent éviter de se prendre pour « la coalition » ; ils doivent assurer une bonne consultation et représentation en maximisant l'expertise et les compétences spécifiques par le biais de l'utilisation des sous-groupes et d'autres structures de travail.
  - Les structures décentralisées assurent la représentation à partir des différentes régions du pays et évitent de concentrer toutes les activités et/ou prise de décision en un seul lieu.
  - Les membres doivent prendre les responsabilités des actions d'adhésion et ne pas s'attendre à ce que le secrétariat s'occupe de tout, surtout dans les cas où il n'y a pas de coordinateur rémunéré.
  - Systématiser le travail afin de créer une mémoire institutionnelle, rédiger des rapports et des comptes-rendus susceptibles d'être examinés afin d'assurer la redevabilité et la durabilité.

## Recommandations à l'endroit des Réseaux régionaux

### 1. Plaidoyer Régional

- L'engagement dans un plaidoyer régional ciblé doit être maintenu et accru ; les réseaux régionaux sont et doivent utiliser les plates-formes régionales efficacement.
- Dans la mesure du possible, des actions bilatérales avec les coalitions nationales et/ou le centre mondial doivent être recherchées.
- Intégrer l'apprentissage institutionnel dans le cadre des systèmes de suivi et d'évaluation.

### 2. Développement des capacités

- Le développement des capacités des membres du réseau doit rester un domaine clé d'activité. Cela doit être axé sur une augmentation progressive des coalitions (à travers les différents pays) avec un accent sur l'efficacité (l'institution et la capacité de plaidoyer des coalitions).
- Le développement des capacités devrait accorder la priorité au renforcement des institutions avec l'accent sur les compétences en gestion et les structures de prise de décisions démocratiques.
- Le développement des capacités doit aller au-delà de la formation des coordonnateurs nationaux afin d'assurer la dissémination des connaissances et des compétences au sein d'une équipe de membres de la coalition.
- La formation technique est importante, mais doit être effectuée au bon moment et doit être ciblée et non être trop dépendante des ateliers régionaux ce qui ne saurait produire les retombées escomptées au niveau des pays.

### 3. Plaidoyer de « haut niveau »

- Le lobbying des conférences régionales et/ou internationales exige une préparation et une planification considérable et il est important de prendre en compte le fait que la plupart des décisions sont prises avant la réunion même afin de planifier le lobbying en conséquence.
- Les conférences régionales et/ou internationales peuvent être des espaces vitaux pour tisser des relations avec le gouvernement et les donateurs et accroître la visibilité des coalitions, du réseau ou de la CME en tant que mouvement global. Le fait d'avoir un ou plusieurs messages clairs dans l'ensemble du mouvement est important.

### 4. Réduire l'écart entre les domaines de développement, des droits de l'homme et humanitaires

- Comprendre et utiliser efficacement les droits humains et leurs mécanismes.
- Tisser des relations avec les acteurs externes clés tels que le Rapporteur spécial sur le Droit à l'Éducation ou le médiateur de la république en matière de droits de l'homme.
- Si possible, prendre en compte l'utilisation des cadres juridiques et la justiciabilité du droit à l'éducation.
- Dans les situations de catastrophes nationales, s'engager avec le Groupement de l'Éducation afin d'assurer un retour rapide à l'école.

## Recommandations pour le centre mondial de la CME

1. Accroître les ressources humaines et financières en vue de la « construction de mouvements » selon des paramètres clairs de définition d'espace opérationnel et des rôles et responsabilité convenus.
2. Créer des éléments de travail explicites afin de relier le plaidoyer national au plaidoyer international.
3. Construire une base de données centrale de matériels pour l'apprentissage collectif (c'-à-d des exemples de bonnes pratiques et d'innovations avec des matériels de formation

tels que les programmes d'ateliers avec les matériels, manuels d'accompagnement etc.).

4. Passer en revue les éléments de travail/des projets en matière d'accès stratégique avec les objectifs organisationnels et l'interpénétration des projets.
5. Le conseil de la CME doit élaborer des mécanismes pour une implication plus étroite du conseil dans tous les projets, y compris les petites subventions telles que la SMR II et accroître leur engagement de façon visible dans le travail.



**Documents de  
référence**

**Stratégies du  
Monde  
Réel**

**Vers la Réalisation  
de l'Éducation Pour Tous**

- Amnesty International. 2005. *Human rights for human dignity: A primer on economic, social and cultural rights*. London: Amnesty International.
- Bivens, F, Moriarty, K and Taylor P. 2009. 'Transformative Education and its Potential for Changing the Lives of Children in Disempowering Contexts'. IDS Bulletin January 2009. Brighton: IDS.
- Brehm, V. 2001. *NGOs and Partnership*. INTRAC NGO Policy Briefing Paper No.4, April 2001. Oxford: INTRAC.
- Carreira, D and Rezende Pinto, JMR. 2007. *Custo Aluno-Qualidade Inicial: rumo à educação pública de qualidade no Brasil*. São Paulo: Campanha Nacional pelo Direito à Educação.
- Claasen, M. 2009. *Making the Budget Work for Education: Experiences, achievements and lessons from civil society budget work*. London: Commonwealth Education Fund.
- Coe J, and Mayne, R. 2008. *Is Your Campaign Making a Difference?* London: NCVO.
- Collier, P et al. 2003. *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy*. Oxford and Washington DC: Oxford University Press and World Bank.
- Culey C, Martin A, and Lewer D. 2007. *Global Campaign for Education: 2007 Mid-term Review*. London: Firetail.
- Freire, P. 1970. *Pedagogy of the Oppressed*. New York: Continuum Publishing Company.
- Gaventa, J and Mayo, M. 2009. *Spanning Citizenship Spaces Through Transnational Coalitions: The Case of the Global Campaign for Education*. IDS Working Paper 327, Brighton: IDS.
- Green, D. 2008. *From Poverty to Power: How Active Citizens and Effective States Can Change the World*. Oxford: Oxfam International.
- GTZ. 2009. *Getting the basics right: Contribution of Early Childhood Development to quality, equity and efficiency in education*. Eschborn, Germany: Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit.
- Institute of Development Studies 2010 'Annual Report', University of Sussex, UK.
- Hoop J, Grant L, Novelli M & Verger A. 2010. Social Movements and Education for All: Comparative Analysis of the Global Campaign for Education. Power point presentation given at WCCES, Istanbul, 15 June 2010. University of Amsterdam.
- Hoop, J. 2009. *Transnational Advocacy for Education for All: The Philippines' Case*. (Master's Thesis). University of Amsterdam, Netherlands (available online at <http://educationanddevelopment.wordpress.com/publications/>).
- IDS. 2010. *Global Knowledge for Global Change: Annual Report 2010*. Brighton: IDS.
- O'Flynn, M. 2009. *Tracking Progress in Advocacy: Why and How to Monitor and Evaluate Advocacy Projects and Programmes*. M&E Paper 4, Oxford: INTRAC.
- O'Malley, B. 2010. *Education Under Attack: A global study on targeted political and military violence against education staff, students, teachers, union and government officials, aid workers and institutions*. Paris: UNESCO.
- Oswald, K and Moriarty, K. 2009. *Transforming Children's Lives Through Innovation in Quality Education: Implications for Policy and Practice*. Brighton: IDS.
- RWS Final narrative report 2003-2005. (GCE Internal).
- RWS II annual reports 2006, 2007, 2008, 2009. (GCE Internal).
- SALIN Grant Application 2005 (GCE).
- Smith, F et al. 2007. *Networks for Change: Civil Society Networks Campaigning for Change in Southern Africa*. Johannesburg: Umhlaba Development Services.
- Tomaševski, K. 2006. *The State of the Right to Education Worldwide Free or Fee: 2006 Global Report*. Copenhagen.
- Tomlinson, K and Macpherson, I. 2009. *Driving the bus: The journey of national education coalitions*. London: Commonwealth Education Fund.
- UNESCO, UNICEF, The State of Qatar and Save the Children. 2010. *The Central Role of Education in the Millennium Development Goals*.
- UNESCO. 2000. *Dakar Framework for Action. Education for All: Meeting our Collective Commitments*. Paris: UNESCO.
- UNESCO. 2006. *EFA Global Monitoring Report 2006: Literacy for Life*. Paris: UNESCO.
- UNESCO. 2007. *EFA Global Monitoring Report 2007: Strong foundations: Early childhood care and education*. Paris: UNESCO.
- UNESCO. 2010. *EFA Global Monitoring Report 2010. Reaching the marginalized*. Paris: UNESCO.
- UNESCO. 2009. *Concept paper on the Impact of the Economic and Financial Crisis on Education*. Paris: UNESCO.

# Annexe 1 :

## *Note sur la méthodologie*

# ANNEXES

Les études de cas sont la principale méthode utilisée au niveau du processus de documentation et d'évaluation pour permettre un examen approfondi des stratégies, des réalisations et des leçons tirées pendant la mise en oeuvre de la SMR II. Étant donné la théorie du changement servant de soubassement à la SMR II, il a été considéré comme approprié que ce type d'enquête qualitative du projet était plus précieux. Douze études de cas (4 de chaque région) ont été choisies à partir d'un réservoir de 51 coalitions potentielles. Les études de cas ont été choisies par le Secrétariat de la CME et le personnel du Réseau régional selon les critères suivants : représentation géographique, type d'intervention et problèmes abordés. Le processus de cet échantillonnage pour les études de cas spécifiques dont l'identification des informateurs-clés (issus d'acteurs multiples) et la taille de l'échantillon a été effectué individuellement par chaque chercheur régional avec l'assistance et les contributions du groupe de référence de la SMR.

La recherche s'est appuyée sur les données primaires et secondaires avec le travail de terrain effectué entre juillet et septembre 2010. Environ 4-5 jours ont été consacrés à la collecte des données primaires dans chaque pays en utilisant une combinaison d'interviews directes, des discussions de focus group. Les interviews par téléphone et une enquête par questionnaire ont été également conduites pendant la même période. La recherche a été conduite par quatre chercheurs indépendants (voir Annexe 2) : par respectivement deux hommes et une femme d'Afrique, d'Amérique Latine, d'Asie et d'Europe. Un cinquième chercheur supplémentaire a été recruté pour l'étude de cas de la Colombie en vue d'empêcher tout conflit d'intérêts présumé étant donné que le chercheur principal régional pour l'Amérique latine collaborait directement avec la Coalition colombienne pendant la mise en œuvre du projet SMR.

Avant le début de la collecte de données, un cadre méthodologique a été élaboré pour le projet par le chercheur principal avec des contributions des chercheurs régionaux. Il exposait brièvement des processus de données standardisés dans l'ensemble des différents emplacements afin de permettre aux leçons globales d'être tirées. Cela

incluait (a) une compréhension des objectifs principaux de la SMR II et les études de cas appropriées. Pour ce faire, l'accès a été autorisé à la documentation régionale sur la SMR dont la documentation de planification, les rapports annuels et les copies des autres publications correspondantes sur les objectifs de Dakar et le statut du Droit à l'Éducation, etc. a été consulté ; (b) Accord sur les procédures de terrain de base telles que les sources de l'information, les considérations morales, etc. ; (c) Les questions de recherche convenues qui pourraient être adaptées au besoin in situ selon le contexte et l'informateur interrogé ; (d) assistance sur la présentation des données (plan d'ensemble, format du récit).

Les membres des groupes de référence ont dirigé les chercheurs au niveau de leurs régions respectives, fournissant des copies de documentation et des renseignements de base là où et lorsque le besoin se faisait sentir. En plus des principales questions de recherche exposées brièvement dans le document-cadre, les chercheurs ont élaboré des outils de recherche spécifiques pour s'intégrer dans le contexte.

### Collecte de données

La collecte de données pour chaque étude de cas et l'analyse d'ensemble de la SMR II faisait appel à une variété de méthodes de collecte de données.

- 1. Revue de littérature** : La revue de littérature comprenait une analyse de la documentation mondiale, régionale et locale par chaque chercheur sous la direction de l'équipe de direction de la SMR et comprenait : politiques/déclarations/rapports/publications internes ; la documentation externe correspondante sur l'EPT ; la documentation externe sur le militantisme de la société civile, etc.
- 2. Collecte de données terrain (résultats et impact perçus)** : Interviews semi-structurées, discussions de focus group, ateliers et enquêtes avec : (i) personnel/activistes ; (ii) bénéficiaires (iii) principaux donateurs locaux, nationaux du gouvernement (iv) autres organisations de la société civile (v) fondations (droits de l'homme,

## *Note sur la méthodologie (cont.)*

éducation) et (vi) fonctionnaires de l'ONU.

Outils de collecte de données (questions d'interview, manuel des focus groups, questionnaire par e-mail, programme d'atelier) ont été élaborés par des chercheurs individuels en se basant sur les principales questions de recherche convenues dans le cadre méthodologique.

3. **Analyse des politiques internes et externes :**  
Analyse de la politique et des approches internes de la coalition et la manière dont elles changent grâce à l'influence de la SMR II.  
Analyse de la politique gouvernementale et/ou loi en question et la manière dont elle a changé grâce à l'activité appuyée par la SMR II. Un examen des structures, plans et activités institutionnels de la coalition. Une analyse des indicateurs correspondants en matière d'éducation c'-à-d % du budget alloué à l'éducation, chiffres d'accès, rétention, abandon, nombres ayant accès aux programmes d'alphabétisation des adultes, etc.

### Limites

Les études de cas utilisées dans cette recherche rentrent dans la catégorie des « Études de cas Effet de programme » et comme le nom le laisse supposer, elles sont utilisées pour déterminer l'impact d'un programme de travail particulier, dans ce cas la SMR dans des contextes spécifiques. L'utilisation de telles études de cas comporte des questions d'ordre méthodologique en ce qui concerne la généralisation des conclusions, en particulier lorsque l'on tire des conclusions généralisées et des principes de bonne pratique. Dans le but de faire face à certaines de ces limites, l'équipe de recherche s'est engagée à rendre la collecte de données systématique dans l'ensemble des études de cas et de valider par le biais de la collecte de données supplémentaires afin d'aider à vérifier ces résultats à partir des études de cas. Ceci incluait l'examen des données, rapports externes et de la documentation appropriée, de même que la consultation des autres acteurs externes.

L'échantillonnage utilisé a sélectionné seulement 12 parmi les 51 études de cas possibles (dans lesquels les chercheurs eux-mêmes n'ont pas été impliqués) rend la recherche vulnérable à l'accusation de « picorage » des meilleurs cas. Elle limite également la fiabilité des résultats dans le rapport étant donné que plus de 75 % de la SMR II n'a pas été examiné.



## Annexe 2 : *Indications bibliographiques sur l'équipe de recherche*

### **Kate Moriarty :**

#### *Chercheur principal et auteur du rapport*

Kate est consultant indépendant travaillant dans le domaine du développement international et des droits de l'homme. Elle est spécialisée dans le domaine de l'éducation avec une expérience en politique et plaidoyer sur un certain nombre de thèmes relatifs à l'éducation dont : la qualité de l'éducation, soins et éducation de la petite enfance, éducation dans les états fragiles et urgences et financement de l'éducation. Kate dispose d'une vaste expérience en plaidoyer et en éducation en matière de droits de l'homme acquise sur 15 ans en travaillant avec des agences internationales des droits de l'homme et de développement comme Amnesty International et Save the Children. Kate est titulaire d'une Licence en Sociologie de la London School of Economics et un Master en Études de Développement latino-américaines. Elle est professeur titulaire avec une spécialisation en besoins éducatifs spéciaux et en sociologie.

### **Omar Ousman Jobe :**

#### *Chercheur régional Afrique et co-auteur*

Omar est un spécialiste en Études et Gestion du Développement. Il est actuellement le Responsable des Programmes et un analyste des politiques et des budgets du Groupe de Plaidoyer pro-pauvre (Pro-PAG) – une ONG gambienne, spécialisée dans les activités budgétaires (analyse budgétaire, budgétisation participative, budgétisation favorable à l'enfant, la budgétisation du genre, etc.), la redevabilité sociale et le suivi du DSRP. Il est également professeur à temps partiel en Gestion et Études du Développement à l'Université de Gambie et travaille comme Consultant international. Omar Jobe a étudié à l'Université Panthéon-Sorbonne et au Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM) et est titulaire d'un master en Développement local et dynamique territoriale dans les Pays du Tiers-monde, d'un DEA en Économie du Développement ; d'un DEA en Géographie et Science de la gestion.

### **Barbara R Fortunato :**

#### *Chercheur régional Asie et co-auteur*

Barbara est une spécialiste du développement basée aux Philippines. Elle travaille en freelance. Elle s'est investie dans la recherche, la rédaction, l'édition, la formation et l'évaluation.

### **Ilich Leon Ortiz Wilches :**

#### *Chercheur régional Amérique Latine et co-auteur*

Ilich est un économiste titulaire d'un Master en Philosophie de l'Université nationale de Colombie et d'un Master en Économie du Développement de l'Université de Bordeaux en France. Il prépare actuellement son Doctorat en Économie au laboratoire du GRETHA-CNRS de Bordeaux. Pendant plus d'une décennie, Ilich a travaillé avec des organisations sociales, ONG, organismes de coopération internationale et agences gouvernementales sur la relation entre la politique publique, la macroéconomie et les droits sociaux en Amérique latine. Il est membre fondateur de l'École pour le Développement basée en Colombie, un Centre d'Études qui cherche à renforcer les mouvements sociaux et le plaidoyer de la société civile par le biais de la recherche universitaire. Son travail a participé de près à la production de connaissances pour un débat politique et financier de l'éducation du point de vue des droits de l'homme.

### **Yenny Carolina Ramirez :**

#### *Chercheur*

Colombienne, Yenny est titulaire d'un Master en Sociologie de l'Université nationale de Colombie (Universidad Nacional de Colombia). Elle est membre de l'École pour le Développement et est chercheur avec des compétences sur les questions relatives aux droits et à la petite enfance. Yenny a travaillé en tant que coordonnateur dans la construction d'un simulateur de coûts associé à la mise en œuvre des Droits de la Petite enfance en Colombie. Au niveau universitaire, elle a travaillé en tant que professeur à l'Université nationale de Colombie dans le domaine de la théorie de la sociologie et a publié des articles sur des sujets ayant trait au concept d'individualisme dans la sociologie classique. Son dernier travail de recherche concernait le développement de la subjectivité à l'ère néo-libérale.

## Annexe 3 :

# Coalitions ayant pris part au projet SMR

### Asie

1. **Bangladesh** : Campagne pour l'Éducation populaire (CAMPE)
2. **Cambodge** : Partenariat des ONG pour l'Éducation (NEP)
3. **Iles Salomon** : Coalition pour l'Éducation des Iles Salomon (COESI)
4. **Inde** : Coalition nationale pour l'Éducation (NCE)
5. **Indonésie** : E-Net for Justice
6. **Népal** : Coalition nationale d'Éducation du Népal (NCEN)
7. **Pakistan** : Coalition du Pakistan pour l'Éducation (PCE)
8. **Papouasie Nouvelle-Guinée** : Réseau de Plaidoyer en faveur de l'Éducation pour Tous de Papouasie Nouvelle-Guinée (PEAN)
9. **Philippines** : Réseau de la Société Civile pour les Réformes éducatives (E-Net Philippines)
10. **Sri Lanka** : Coalition pour le Perfectionnement de l'Enseignement Sri Lanka (CED)
11. **Vietnam** : Coalition nationale d'Éducation pour Tous du Vietnam (NECV) pays d'expansion en 2009 pour la SMR

### Afrique

12. **Angola** : Rede de Educacao Para Todos
13. **Bénin** : Coalition Béninoise des Organisations pour l'EPT
14. **Botswana** : Coalition du Botswana pour la Campagne Mondiale pour l'Éducation
15. **Burkina Faso** : Cadre de Concertation pour l'Éducation de Base CCEB
16. **Burundi** : Bafashebigé
17. **Cameroun** : Réseau EPT du Cameroun CEFAN
18. **Cap-Vert** : Rede Nacional da Campanha de Educaçao Para Todos
19. **Côte d'Ivoire** : Point Focal SNEPPCI (Syndicat d'enseignants)
20. **Djibouti** : Forum des Associations pour le Développement de l'Éducation
21. **Éthiopie** : Association pour l'Éducation de Base en Éthiopie BEA
22. **Gambie** : Réseau EPT de Gambie (EFANET)
23. **Ghana** : Coalition pour la Campagne nationale d'Éducation du Ghana GNECC
24. **Guinée-Bissau** : Rede de Educacao Para Todos - GB
25. **Kenya** : Coalition Elimu Yetu
26. **Lesotho** : Forum de la Campagne pour l'Éducation
27. **Libéria** : Comité technique libérien sur l'EPT LETCOM
28. **Malawi** : Coalition de la Société Civile pour une Éducation de Base de Qualité CSCQBE

### Afrique (cont.)

29. **Mali** : Coalition des Organisations de la Société Civile pour l'Éducation Pour Tous (COSC- EPT)
30. **Mozambique** : Movimento Para Education Para Todos MEPT
31. **Niger** : Coalition EPT du Niger
32. **Nigéria** : Coalition d'action de la société civile sur l'EPT CSACEFA
33. **Ouganda** : Forum des ONG actives dans l'éducation en Ouganda FENU
34. **République centrafricaine** : Point Focal (Syndicat d'enseignants)
35. **République Démocratique du Congo** : Coalition Nationale pour l'EPT
36. **Sénégal** : Coalition des Organisations en Synergie pour la Defense de l'Education Publique COSYDEP
37. **Sierra Léone** : Réseau EPT de Sierra Léone
38. **Soudan** : Réseau soudanais pour l'EPT
39. **Swaziland** : Réseau du Swaziland pour l'Éducation pour Tous
40. **Tanzanie** : Réseau tanzanien pour l'Education Mtandao wa Elimu TEN/MET
41. **Togo** : Coalition Nationale Togolaise pour l'Education Pour Tous (CNT/EPT)
42. **Zambie** : Coalition nationale de l'Éducation de Zambie ZANEC

### Amérique latine

43. **Amérique centrale** : des activités ont été développées par CLADE, y compris le travail avec Colectivo de Educación para Todos y Todas du Guatemala comme décrit dans la deuxième partie du rapport
44. **Argentine** : Campaña Argentina por el Derecho a la Educación (CADE)
45. **Bolivie** : Foro Educativo Boliviano (FEB)
46. **Brésil** : Campanha Brasileira pelo Direito à Educação
47. **Chili** : Colectivo de Educación de Calidad para Todos y Todas
48. **Colombie** : Coalición Colombiana por el Derecho a la Educación
49. **Equateur** : Contrato Social por la Educación en el Ecuador
50. **Haiti** : Reagrupación por la Educación para Todos y Todas (REPT)
51. **Mexique** : Incidencia Civil en la Educación (ICE)
52. **Pérou** : Campaña Peruana por el Derecho a la Educación (CPDE)



### **Campagne Mondiale pour l'Éducation**

**Adresse postale :**

PO Box 521733, Saxonwold,  
Johannesburg 2132, Afrique du Sud

**Adresse physique :**

26 Baker Street, Rosebank, Saxonwold,  
Johannesburg, Afrique du Sud

**Téléphone :** +27 (0)11 447 4111

**Fax :** +27 (0)11 447 4138

**Email :** [info@campaignforeducation.org](mailto:info@campaignforeducation.org)

**Site Internet :**

[www.campaignforeducation.org/fr/](http://www.campaignforeducation.org/fr/)



### **ANCEFA Coordonnateur régional**

**Adresse :**

Amitié III, Villa 4566B  
BP 3007 Yoff  
Dakar, Sénégal

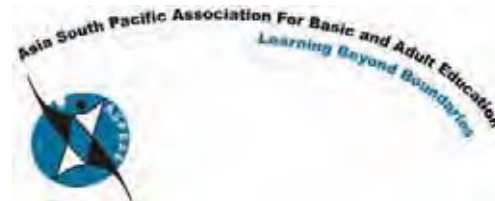
**Téléphone :** +221 33 824 2244

**Fax :** +221 33 824 1363

**Email :** [ancefa@sentoo.sn](mailto:ancefa@sentoo.sn)

**Site Internet :** [www.ancefa.org](http://www.ancefa.org)

---



### **ASPBAE Secrétariat Office**

**Adresse :**

C/o MAAPL 9/F Eucharistic Congress Bldg 3  
5 Convent St, Colaba, Mumbai – 400 039  
Inde

**Téléphone :** +91 22 2202 1391/ 2281 6853

**Site Internet :** [www.aspbae.org](http://www.aspbae.org)

---



### **Campaña Latinoamericana por el Derecho a la Educación**

### **Campaña Latinoamericana por el Derecho a la Educación (CLADE)**

**Adresse :**

Avenida Prof. Alfonso Bovero 430, cj. 10  
01254-000  
São Paulo – SP  
Brésil

**Téléphone :** (55-11) 3853-7900

**Email :** [campana@campanaderechoeducacion.org](mailto:campana@campanaderechoeducacion.org)

**Site Internet :** [www.campanaderechoeducacion.org](http://www.campanaderechoeducacion.org)

---

Campagne Mondiale pour  
**l'EDUCATION**  
[www.campaignforeducation.org](http://www.campaignforeducation.org)



**vancefa**  
Education For All



Campana Latinoamericana  
por el Derecho a la Educaci3n

